Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 51 (1987)
Heft: 201-202

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

REVUES, ACTES DE COLLOQUES ET DE CONGRÈS, RECUEILS D'ÉTUDES

Lexicographica 1. Revue internationale de lexicographie. Tübingen, Niemeyer, 1985, X + 308 pages.

Voici le premier numéro d'une revue annuelle consacrée à la lexicographie. Editée par A. Kučera, A. Rey, H. E. Wiegand et L. Zgusta, en liaison avec la Dictionary Society of North America et l'Association européenne de lexicographie (EURALEX), elle comporte, dans chacune de ses livraisons, deux parties distinctes, l'une thématique, l'autre non. Il s'y ajoute des comptes rendus, bibliographies et index.

La partie thématique du premier volume est consacrée à la lexicographie monolingue et bilingue de l'allemand. Dans la seconde partie, le Romaniste sera intéressé surtout, en dehors des nombreux comptes rendus sur des ouvrages de portée générale et sur les dictionnaires des anglicismes (M. Höfler ; J. Rey-Debove/G. Gagnon), par l'article de Laurent Bray sur la réception du *Dictionnaire français* (1680) de Pierre Richelet.

La qualité de ce volume fait augurer au mieux de la réussite de *Lexicographica.* Ajoutons que la revue est complétée par une collection de suppléments (« Lexicographica. Series Maior ») dont cinq sont déjà disponibles (présentés en partie dans *R.ling.rom.*, t. 49, 1985, p. 420).

Robert MARTIN

Géolinguistique, Bulletin du Centre de dialectologie, Université de Grenoble II, n° 2, 1986, 238 pages.

Impacts, extrait de la Revue de l'Université Catholique de l'Ouest, n° 1, 1986, 84 pages.

Nous ne pouvons que signaler l'existence de ces deux Revues prometteuses, en transcrivant la table des matières de chacune.

J. Saramago, *Différenciation lexicale (un essai dialectométrique appliqué aux matériaux portugais de l'A.L.E.)* [1-31] ; — N. Contossopoulos, *Les noms de l'*arc-en-ciel *dans les dialectes et patois grecs modernes* [33-44] ; — O. Profili, *L'emploi particulier du verbe* ἵστημι *dans un parler grec des Pouilles : un pro-*

cessus de romanisation en cours [45-65] ; — M. Contini, *Les désignations du* plantain *dans les langues romanes* [67-96] ; — G. Tuaillon et R. Stiers, *Les désignations gallo-romanes du* têtard [97-118] ; — J.-E. Medelice, *Les désignations de la* coccinelle *dans les dialectes romans de France : commentaire des données retenues pour le dossier 08.126 de l'A.L.E.* [119-136] ; — G. Tuaillon, *Les désignations gallo-romanes du* berceau [137-143] ; — P. Brasseur, *Etude géolinguistique des noms du* canard *en Normandie* [145-161] ; — G. Tuaillon, *Les désignations gallo-romanes du* cochon [163-197] ; — H. Franconie, *Les bases BUFF-, TALP- et DARB- dans les dénominations de la* taupe *en gallo-roman* [199-235].

G. Guillaume, *Composition de questionnaires et lecture d'Atlas : perspectives dialectales sur les* chemins *et les* carrefours [5-42] ; — J.P. Chauveau, *La fête de la moisson ou des battages* [43-56]; *La* Flore *d'une commune vendéenne : Le Boupère* [57-63] ; — G. Guillaume, *Sillons courts ; derniers sillons : bilan de leçons d'agriculture* [65-71] ; — R. Lagrange-Barreteau, *Le vocalisme du gallo : échos d'une soutenance de thèse* [73-76] ; — Ch. Lemarié, *A propos de* Le gallo : une présentation *impressions de lecture* [77-84].

Gilles ROQUES

Onomata, Revue onomastique, 10 (1986), Athènes, 200 pages.

On signalera ce volume parce qu'il est dédié à la mémoire de Gerhard Rohlfs et que cet hommage lui aurait plu, à lui qui a tant aimé la Grèce et les mots grecs qu'il retrouvait en Calabre. C'est l'occasion de rappeler plus généralement que la Romania est aussi porteuse d'une part de l'héritage de grec. Parmi de nombreuses et intéressantes contributions toponymiques ou onomastiques toutes courtes, en général 6 pages, quelques-unes concernent tout pariculièrement nos études : M. Cortelazzo, *Zoonimi di origine italiana nella Toponomastica dei Portolani Greci* [71-76] ; — M. Mulon, *Le type Alépée dans les noms de famille français* [90-95] ; — F. Mosino, *Soprannómi di san Giovani in Fiore (Cosenza)* [96-101] (liste de 91 sobriquets) ; — G. B. Pellegrini, « *Chiarentana* » *in Dante* (Inf. XV, 9) [115-120] ; — E. Nègre, *De Montpellier au Férétra* [131-134] (étymologies des deux toponymes ; Montpellier serait un *Mont *pestelier* [de *pestel* « verrou »] donc un « mont verrouillé, capable d'arrêter l'assaillant ou interdisant un passage »).

Gilles ROQUES

La lexicographie au Moyen Age, coordonné par C. Buridant, *Lexique 4,* Lille (Presses Universitaires de Lille), 1986, 203 pages.

Depuis le *Recueil général des lexiques français* de Mario Roques (1936 et 1938), resté inachevé, on n'a pas repris en France de travaux importants sur la lexicographie du moyen âge. C'est un domaine difficile et aride, qui ne peut être envisagé qu'au plan de toute l'Europe médiévale. On constate depuis quel-

ques décennies que les travaux concernant l'allemand, l'italien et le latin se sont beaucoup développés. Il importerait que ce champ d'études soit aussi réactivé pour ce qui touche le français. M. Buridant semble s'y attacher et on ne peut que l'encourager à persévérer dans cette voie. En guise de programme, il a réuni ici un intéressant éventail de travaux qu'il ouvre par un alléchant article : C. Buridant, *Lexicographie et glossographie médiévales. Esquisse de bilan et perspectives de recherche* [9-46]. Claire typologie des ouvrages lexicographiques médiévaux suivie d'une plus sommaire orientation de la recherche à la lumière de quelques travaux récents. Quelques ajouts : pp. 14-15 et notes 34-36, T. Hunt a consacré ici même (RLiR 43, 162-178 et 235-262) deux articles aux gloses en langue vulgaire dans les mss. de l'*Unum Omnium* de Jean de Garlande et du *De nominibus utensilium* d'Alexandre Nequam ; — p. 18 sur *La Maniere de langage,* éditée jadis par P. Meyer (et non Mayer), on verra les travaux de Stengel (ZfS 1, 1-40) et de J. Gessler ; — p. 31 et note 103 Le *Catholicon* de Jehan Lagadeuc a été présenté et reproduit par Chr. Guyonvarc'h en 1975 ; — je note aussi quelques fautes d'impression gênantes : p. 15 le traité de Walter de Bibbesworth ne peut être situé entre 1180 et 1190 (on voulait dire 1280-1290) ; — p. 18 les *Hisperica Famina,* si fameux, ne viennent pas d'Islande (on voulait dire d'Irlande) ; — K. Kirchert, VOCABULARIUM DE SIGNIFICACIONE NOMINUM. *Zur Erforschung spätmittelalterlicher Vokabularliteratur* [47-70]. Place des dictionnaires des Strasbourgeois Closener (milieu 14e s.) et Twinger (1380-1420) ; — B. Schnell, *Der* VOCABULARIUS EX QUO. *Zum wirkungsmächtigsten lateinisch-deutschen Wörterbuch im Spätmittelalter* [71-82]. Présentation du principal dictionnaire latin-allemand (ca 1400) ; — K. Miethaner-Vent, *Das Alphabet in der mittelalterlichen Lexikographie* [83-112]. L'ordre alphabétique, ses différents emplois, ses formes et son développement ; — A. Rossebastiano-Bart, *Alle origini della lessicografia italiana* [113-156]. Les glossaires latins (depuis Papias), les lexiques latin-langue vulgaire, les vocabulaires italien-latin, les glossaires plurilingues, les glossaires dialectaux ; bon panorama organié, jusqu'au *Vocabolista* de Pulci ; — P. Nobel, *La traduction du* CATHOLICON *contenue dans le manuscrit H 110 de la BU (médecine) de Montpellier* [157-183]. Présentation, sources et intérêt. Avec, en appendice, publication du début du ms., d'*Ablacto* à *Acutus*. Quelques remarques à propos du précieux répertoire lexicographique dressé par l'auteur : p. 167, s.v. *tendifle* lire FEW XIII, 1, 198b mais surtout renvoyer à FEW 3, 89a *fundibalus* à corriger par TL 3, 2024-2025 *fondefle* ; à la ligne 5 on lit *estingue* ce que je ne connais que sous la forme *eslingue* (Gdf ; TL ; FEW 17, 147a) ; — s.v. *caloter* lire FEW II, 1, 819a ; — p. 168 s.v. *guerrieux* lire FEW XVII, 568a ; — s.v. *pigment* je ne vois pas bien ce qui justifie le sens de « couleur » ; — p. 169 s.v. *chioure* lire ds FEW *chiouere* ; — s.v. *luiché,* le mot étant féminin je me demande s'il ne s'agit pas d'un dérivé régressif à lire *luiche* f. (cf. St Nab *lohhe* f. ds FEW 4, 159a). On notera aussi que ce glossaire véhicule plusieurs mots régionaux qui nous entraîneraient vers le quart S.E. du domaine d'oïl ; — H. Naïs, *Présentation d'une future concordance* de l'AALMA [185-196].

Gilles ROQUES

Grammatik, Konversation, Interaktion. Beiträge zum Romanistentag 1983, éd. par Elisabeth Gülich et Thomas Kotschi, Tübingen, Niemeyer, 1985 (Linguistische Arbeiten 153), [IV] + 398 pages.

Ce volume rassemble les contributions à l'une des sections du « Romanistentag » d'octobre 1983 : celle qui était consacrée à l'analyse de conversations. Les organisateurs ont eu l'heureuse idée de communiquer aux participants, dès avant l'ouverture, une première version des textes, de telle sorte que des contributions critiques figurent également dans les *Actes*.

Dans son exposé introductif, Dorothea Franck (« La conversation devenue techniquement reproductible » — je traduis les titres : tous les textes sont en allemand, à l'exception des deux derniers) s'interroge sur la définition même de l'objet « conversation », sur les techniques de transcription et sur les fonctions assignées à sa description, qui devrait être « relativisée » aux connaissances subjectives des locuteurs et non seulement (comme le fait trop souvent l'analyse conversationnelle) aux informations partagées.

Un premier groupe d'exposés est consacré au concept de « fonction interactive » — où le problème est essentiellement de savoir si cette fonction existe en soi (dans la langue ou ailleurs) ou si elle est liée au contenu de formes linguistiques. Le sentiment qu'on en retire est que c'est là affaire de décision a priori de la part du théoricien. On lira avec intérêt la contribution de Reinhard Meyer-Hermann (« Grammaire et interaction. Réflexions sur le concept de « fonction interactive » — à l'exemple de l'imparfait des verbes modaux espagnols ») et le commentaire critique de Klaus Zimmermann. Werner Kallmeyer analyse en détail une conversation authentique avec un expert-conseil (texte habilement transcrit pp. 114-119). Elisabeth Gülich discute son approche inspirée des méthodes de l'ethnologie américaine. Christine Bierbach consacre son travail à des récits d'enfants italiens ; le thème de la fonction interactive est illustré en ce sens que ce sont des récits sollicités : « Alors, raconte . . . ! » ; transcription pp. 171-174). Norbert Dittmar complète cette étude par d'intéressantes remarques sur la sociolinguistique du récit.

L'exposé de Wolfgang Settekorn décrit la « confirmation conversationnelle » en français, en distinguant la confirmation de propositions, d'actes illocutoires, de fonctions interactives, de présuppositions et d'arguments. Jacques Moeschler, dans son intervention critique, lui reproche de n'avoir pas distingué (p. 237) les confirmations internes à une intervention (prise en compte partielle) et les confirmations qui réalisent une intervention et constituent du fait même une prise de parole véritable.

Une autre série d'exposés est consacrée, dans une perspective de « rhétorique quotidienne », à l'analyse des énoncés interrogatifs : ceux de Wolf-Dieter Stempel et Renate Fischer (bonne synthèse des études sur l'opposition de l'interro-

gation intonatoire et de l'interrogation en *est-ce que* dans la langue orale ; beaucoup de remarques pertinentes sont prises à l'article oublié de E. Fromaigeat, *Vox rom.* 3 (1938) 1-47) et de Dieter Seelbach («Focalisation par la question *est-ce que* » ; bonnes transcriptions de dialogues pris à l'émission de radio *Bonjour la France,* pp. 282-284, 287-291, 302-303), avec des commentaires critiques de Brigitte Schlieben-Lange et de Harald Weydt. Ce dernier utilise habilement le continuum du modèle probabiliste pour représenter les différences entre l'allemand — où la phrase assertive ne peut servir de question que si la probabilité de réponse avoisine la certitude — et le français qui met en œuvre un système compliqué, ainsi résumé :

	Niveau stylistique	Question marquée	Procédé syntaxique	Attente d'une réponse positive
Questions de forme assertive	bas	—	non	élevée
Questions en *est-ce que*	indifférent	+	morphème interrogatif	« ouvert »
Questions à sujet inversé	élevé	+	ordre prédicat-sujet	« ouvert »

Le continuum probabiliste rappelle les hypothèses de Gérard Moignet : aucune des contributions ici rassemblées n'y fait allusion (*Etudes de psychosystématique française,* 98-113).

L'exposé de Klaus Hölker porte sur la particule *quoi* en fin de phrase (« Enfin, j'ai évalué ça, vous savez, à quelque chose près, quoi ») : l'idée centrale est que *quoi* achève forcément une phrase déclarative, en faisant référence à quelque chose à quoi le locuteur (éventuellement l'interlocuteur) vient déjà de faire référence. Un très bon corpus d'exemples est fourni pp. 330-333. Commentaire critique de Thomas Kotschi.

Pour terminer, Jacques Moeschler présente un « Rapport sur le groupe de recherche de l'Unité de linguistique française de l'Université de Genève » (« Structure de la conversation et connecteurs pragmatiques ») et le volume s'achève sur l'application de l'analyse conversationnelle à des textes marqués par le bilinguisme (Francine del Coco-Calame, François de Pietro, Cecilia Oesch-Serra, « La compétence de communication bilingue. Etude fonctionnelle des code-switchings dans le discours de migrants espagnols et italiens à Neuchâtel »).

Robert MARTIN

De la Syntaxe à la pragmatique, éd. par Pierre Attal et Claude Muller, Amsterdam, Philadelphia, Benjamins, 1984 (Linguisticae Investigationes Supplementa 8), 388 pages.

Ce volume rassemble les actes d'un Colloque tenu à Rennes. Apparemment, le but était de délimiter mieux les domaines de la syntaxe, de la sémantique et de la pragmatique. Certains des participants s'y sont appliqués (Denis Creissels ; Georges Maurand ; Jacques Neuburger). Mais l'impression d'ensemble est celle d'une certaine disparate. De guerre lasse, les éditeurs se sont bornés à classer les contributions dans l'ordre alphabétique des auteurs : ils voient dans les textes rassemblés « un tableau fidèle de l'état actuel et de l'orientation des recherches linguistiques » (p. 5). Les « principaux courants » s'y trouvent illustrés. Soit. Comme résultat d'un Colloque, c'est tout de même un peu maigre. Mais cela ne signifie évidemment pas que, prises une à une, ces contributions soient sans intérêt. C'est même tout le contraire. L'ensemble est de très bonne tenue. Disons qu'il constitue un bon volume de *Mélanges.* Qu'on en juge par les titres traités : A. Cartier, *Deux procédés interrogatifs en Indonésien* ; B. de Cornulier, *Signification indirecte par « Est-ce que » et par « do » auxiliaires* (le rapprochement de *c'est que* et *est-ce que* n'est pas une nouveauté ; la plupart des grammaires historiques donnent à *que* le sens de « à savoir que » : « ceci est, à savoir que... » ; « cela est-il, à savoir que... ? » ; à relever cette singulière graphie pour *cf.,* p. 59, note 13 : « Qu'on fère la communication de Stephen Davis » !) ; D. Creissels, *Le rapport entre prédication associative et déterminative : syntaxe ou sémantique ?* (« prédication associative » : *Pierre a un livre* / « détermination associative » : *le livre de Pierre, son livre*) ; N. Danjou-Flaux, *« Au contraire » comme opérateur d'antonymie dans les dialogues* ; A.-M. Diller, *Réponses indirectes par implicature* ; C. Fondet, *Syntaxe et sémantique chez le jeune enfant : étude longitudinale* ; M. Gross, *Une classification des phrases « figées » du français* (intéressant essai typologique, selon la fonction syntaxique de l'élément qui est le lieu du figement ; ajouter à la bibliographie l'ouvrage de G. Greciano, *La sémantique des expressions idiomatiques,* Klincksieck, 1983) ; J. Guéron, *Remarques sur la représentation de la quantification dans une grammaire transformationnelle* ; A. H. Ibrahim, *Sur le statut de quelques « accidents » syntactico-sémantiques* (Sur les verbes de mouvement et de communication en arabe et en français) ; R. Kayne, *Catégories vides en français* (présentation claire de cette notion, à partir de celles, redéfinies, de « c - commande » et de « gouvernement ») ; G. Maurand, *Un exemple de rapports entre fonctions syntaxiques et sémantiques : « Actant » / « Acteur » en linguistique textuelle* ; J. Neuburger, *Etude génétique de la sémantique dans le développement du langage* (interprète les premières productions de l'enfant au moyen de la seule sémantique et « de la connaissance (même naïve) des lois du discours », p. 301) ; F. Récanati, *Remarques sur les verbes parenthétiques* ; P. Sabatier, *Une règle d'effacement du VP en français* ; R. Zuber, *Notion de superphrase* (rudiments de « grammaire catégorielle »).

Robert MARTIN

Feuillets. Analyse de divers types de discours. Groupe de travail en sciences du langage de l'Université de Fribourg, juin 1985, 228 pages.

Ce recueil d'articles (présenté dans l'ordre alphabétique des 16 collaborateurs) constitue un numéro spécial de *Feuillets,* publication périodique de l'Univ. de Fribourg. Les auteurs sont helvétiques, à l'exception de 4 d'entre eux. Constitué par L. Vélez-Serrano, préfacé par C. Calame (« La sémiotique entre linguistique et sociologie »), le volume couvre un vaste champ thématique qui va de la sémiotique architecturale (église de la Madeleine, à Paris) à l'analyse discursive du langage ordinaire (surtout de dialogues), en passant par la sémiotique littéraire (textes romanesques, poétiques — William Blake, Baudelaire —, bibliques) et l'étude de la langue des médias (éditoriaux de journaux ; émissions télévisées).

Son intérêt essentiel est d'illustrer la diversité actuelle des méthodes. Y sont représentées, outre l'analyse discursive proprement dite, la pragmatique linguistique (notamment par l'article de E. Roulet « Actes de langage, connecteurs pragmatiques et structure du discours. A propos de textes de presse » et celui de J.L. Alber, « *Bonjour de Neuchâtel où il fait beau et chaud.* Essai d'interprétation d'un corpus de cartes postales de vacances ») ; la « logique naturelle » (C. Péquegnat, « Logique naturelle, raisonnement non formel et analyse du discours. Un exemple : l'éditorial ») ; la sémiotique inspirée des travaux de A. J. Greimas (contributions de F.-X. Amhert, F. Genuyt, A. Levy et H. Queré). Il s'y ajoute une étude de performance (article de P. Auer sur l'incapacité de dénomination, par défaut de mémoire ou par ignorance du terme exact...).

L'ensemble est assez disparate (on a du mal, par exemple, à admettre que l'église de la Madeleine puisse constituer un « discours »), mais il est de bonne tenue, représentatif du vaste domaine qu'il couvre. Il est vrai que dans certains des essais on peut avoir le sentiment d'analyses plaquées (surtout à cause de l'usage immodéré qui y est fait du « carré sémiotique », apparemment propre à tout). Mais d'autres font la preuve d'une réelle inventivité (tout particulièrement, à mon sens, les articles de J.L. Alber, J. P. Bronckart, G. Lüdi, E. Roulet, J. Tamine).

Robert MARTIN

Sylvianne REMI-GIRAUD et Michel LE GUERN (sous la direction de), *Sur le verbe,* Lyon, Presses Universitaires de Lyon, Collection *Linguistique et sémiologie,* 1986, 359 pages.

Cet ouvrage, comme le souligne S. Rémi-Giraud dans la présentation, « représente une première tentative lyonnaise de réunir autour d'un projet commun — la description de faits de morpho-syntaxe et sémantique — un certain nombre de chercheurs travaillant sur des langues différentes et se réclamant de spécialités distinctes et complémentaires » (p. 5). Il en résulte une double diversité : diversité des objets d'étude et diversité des niveaux d'analyse. Bien loin d'amoin-

drir la force du recueil, cette diversité constitue un élément d'ouverture stimulant et dynamique.

Les sept articles qui composent l'ensemble se laissent diviser en deux groupes. Les trois premiers sont consacrés aux temps et modes verbaux (M. Le Guern, N. Dupont et L. Basset) avec un fil rouge théorique, le concept d'énonciation. Les quatre autres (J. Blanchon, D. Seelbach, S. Rémi-Giraud et M. M. de Gaulmyn) s'occupent de problèmes de syntaxe et de sémantique verbales, avec pour guide méthodologique, le concept de distribution.

Fragment d'un livre commencé et abandonné il y a huit ans, ainsi qu'il est dit dans la présentation, les *Notes sur le verbe français* de M. Le Guern (pp. 9-60) constituent en fait une véritable présentation du système des verbes en français en neuf sections ou « notes » (I *Eléments d'histoire,* II *Histoire-récit/discours-commentaire,* III *L'imparfait,* IV *Les formes composées,* V *Le plus-que-parfait,* VI *Le discours indirect,* VII *Le présent de narration,* VIII *Le conditionnel,* IX *Le subjonctif*). Particulièrement intéressantes se révèlent les parties II et III.

Dans la partie II, M.L.G. dissipe, en effet, certaines confusions qu'entraîne la distinction de Benveniste entre histoire (récit) et discours. Il montre notamment qu'il n'est pas vrai, comme le laissent croire beaucoup de présentations, que cette opposition se trouve définie par le jeu des personnes. La première et la seconde personne ne sont pas définitoires du discours, ainsi qu'en témoigne leur occurrence possible avec le passé simple. La véritable opposition récit/discours s'exprime au niveau des temps avec l'exclusion du passé simple du discours et celle du présent, futur et passé composé du récit. La définition est donc à faire en termes de points de référence : avec l'histoire est « abandonnée la référence aux coordonnées spatio-temporelles qui constituent la situation d'énonciation, le lieu et le moment où l'on parle » (p. 20). La spécificité du passé simple, dans ce cadre, est de marquer un point de référence distinct de celui de la situation d'énonciation. Sans nous prononcer dans un débat qui reste, à notre avis, ouvert, on regrettera que M.L.G. n'ait pas tiré profit de l'abondante littérature de sémantique temporelle qui traite de ce sujet. On souscrira, par contre, sans réserves, à sa critique de H. Weinrich : il est effectivement faux de restreindre le rôle de l'imparfait à celui d'un temps de récit.

L'imparfait, comme le postule la section III, est en effet susceptible d'apparaître également dans le discours. La différence entre les deux emplois résiderait, selon M.L.G., dans le fait suivant : dans le cas d'un imparfait de récit, la proposition, qui est vraie dans le passé, ne se trouve niée pour aucun moment (cf. elle peut encore être vraie au moment d'énonciation) ; dans le cas d'un imparfait de discours, elle ne peut plus être vraie, par contre, au moment d'énonciation.

L'article de N. Dupont (*Les valeurs aspectuo-temporelles du passé composé en français dans le système de l'indicatif,* pp. 61-90) traite de la question devenue classique de la différence entre le passé composé et le passé simple. N.D. la résout à l'aide de l'opposition aspectuelle *cursif/constatif.* Le passé composé a l'aspect cursif : le locuteur se place à l'intérieur de l'action, l'analyse et s'y engage ; le

passé simple a au contraire l'aspect constatif : le locuteur se place à l'extérieur de l'action, ne l'analyse pas et ne s'y engage pas. Là aussi, on aurait aimé une information en sémantique temporelle moins spartiate. La littérature récente sur ce point est en effet très abondante.

L. Basset (*La représentation subjective d'un point de vue passé : l'optatif oblique dans les complétives déclaratives chez Thucydide,* pp. 91-114) démontre que l'optatif oblique en grec classique n'est pas le fait d'une simple concordance des temps, mais correspond au marquage de la subjectivité du locuteur passé dans le discours rapporté.

On sait que l'auxiliaire *let* est ambigu en anglais : il se traduit parfois par *laisser* (*Let me see* = laissez-moi voir) ou par l'impératif (*let me see* = *voyons*). J. Blanchon (LET *et l'impératif anglais : Choix d'une grammaire,* pp. 114-132) argumente toutefois en faveur d'une analyse unitaire, car plus économique et plus conforme à la diachronie.

S'inscrivant dans la lignée générativiste de Ruwet, Kayne, etc., qui défendent l'idée de prépositions au statut syntaxique différent, D. Seelbach s'attache à prouver dans *A propos d'un à-datif en français* (pp. 133-168) qu'il y a un troisième type de *à* en français à côté de la préposition « authentique » de *Il tient à partir demain* et la préposition de « surface » de *Il cherche à comprendre.* Ce *à,* qu'il appelle *à-datif* à cause de sa correspondance avec le datif allemand, figure dans des constructions comme *Paul obéit à Marie.*

Dans un long travail (pp. 169-306), bien documenté, S. Rémi-Giraud décrit le fonctionnement syntaxique et sémantique des verbes *savoir* et *connaître.* Son étude permet jusqu'à un certain point de jauger la validité de l'hypothèse de l'isomorphie syntaxe/sémantique mise en avant par Y. Apresjan dans sa théorie sémantique des champs « distributionnels ». Il faut toutefois reconnaître que le test n'est réussi que parce que S.R.-G. fait subir au concept de distribution d'un mot un glissement hors du formel strict.

Comment traiter les constructions infinitives des verbes de parole ? M. M. de Gaulmyn (*Sur les verbes de parole. DIRE, DEMANDER, PROPOSER,* pp. 307-357) montre que les solutions distributionnelle et transformationnelle sont inadéquates et qu'elles gagnent, en conséquence, à être remplacées par une explication fondée sur « la valeur d'implication et d'ambiguïté argumentative de l'infinitif et à partir de la structure casuelle (ou actantielle) de la communication » (p. 350).

Il est inutile de faire un long commentaire conclusif : le bilan de cet ouvrage collectif réalisé par l'équipe Rhêma du Centre de Recherches Linguistiques et Sémiologiques de l'Université de Lyon 2 est largement positif et appelle d'autres entreprises du même type. On suggèrera deux améliorations à cet effet : mettre une bibliographie des ouvrages et travaux cités à la fin de chaque article (seuls ceux de J. Blanchon et de D. Seelbach en comportent une) et diminuer peut-être le volume de certains articles (la contribution de S. Rémi-Giraud occupe presque à elle toute seule la moitié de l'ouvrage !).

Georges KLEIBER

Harro STAMMERJOHANN (ed.), *Tema-Rema in Italiano,* Günter Narr Verlag, Tübingen, 1986, 288 pages.

Thème-Rhème ! Une opposition devenue classique, mais toujours aussi difficile à définir et surtout à pratiquer. Les dix-neuf contributions qui constituent les Actes d'un Symposium international qui s'est tenu à l'Université J. W. Goethe de Francfort (26-27 avril 1985) n'apportent évidemment pas de réponse définitive à ce problème, mais tel n'était évidemment pas le but recherché d'une telle rencontre. L'objectif premier, — pleinement atteint à notre avis —, était de faire apparaître la fécondité de la distinction. Les différents articles, dus à des linguistes allemands, italiens, anglais, polonais, etc., que, faute de place, nous ne citerons pas, présentent d'une façon attrayante et souvent neuve la complexité et la richesse de la perspective fonctionnelle et font ressortir, à travers la diversité des sujets abordés, son formidable pouvoir d'explication.

Les travaux se laissent répartir grossièrement en deux groupes, ceux qui s'occupent de la question définitoire de l'opposition thème-rhème (différentes conceptions sont présentées) et ceux qui s'attachent plus particulièrement à des secteurs précis de la grammaire italienne (phrase impersonnelle, constructions attributives, dislocations, syntagmes nominaux, anaphores, etc.).

Il ressort de l'ensemble

(i) qu'une extension contrôlée de l'opposition thème-rhème nécessite une définition plus stable et

(ii) qu'une intégration au sein d'une grammaire globale est souhaitable. Plusieurs contributions vont dans ce sens-là : la vertu majeure de ce recueil collectif réside dans une telle ouverture, qui invite à prolonger le débat sans œillères. Au lecteur d'en tirer parti !

Georges KLEIBER

Actas del Cuarto Congreso Internacional de Hispanistas, publicadas bajo la dirección de Eugenio de BUSTOS TOVAR, Salamanca, 1982, 1720 pages.

Le quatrième congrès de l'Association Internationale des Hispanistes s'est réuni à Salamanca en août 1971. Pendant plus de dix ans, on a pu penser que les actes de ce congrès ne verraient jamais le jour ; plusieurs auteurs ont retiré les manuscrits de leurs communications.

Et puis, la longue patience de E. de Bustos Tovar a mené à bien une publication que l'on n'osait plus espérer. La diffusion en a été très lente, même vers les souscripteurs de la première heure.

Les fautes d'impression semblent assez fréquentes : il faut préciser que les auteurs n'ont pas reçu d'épreuves à corriger.

Cependant, ces deux gros volumes sont à bien des égards précieux, avec leurs cent cinquante huit communications, classées dans l'ordre alphabétique des noms de leurs auteurs.

La grande majorité de ces travaux porte sur l'histoire littéraire ou même l'histoire tout court ; leur mention ne pourrait guère intéresser les lecteurs de la R. Ling. R. Mais il s'en trouve une trentaine qui sont — ou se veulent — linguistiques : nous souhaiterions rendre compte de ceux-ci.

Peter Boyd-Bowman recherche dans « El léxico hispanoamericano del siglo XVI » les données qui lui permettront de dresser un index géobiographique de 40 000 colons espagnols d'Amérique au XVI[e] siècle. Sa documentation s'étend de 1514 à 1600. Dans le présent article il cite des mots qui avaient des acceptions très différentes des modernes, des faits de syntaxe qui s'opposent à ceux de la littérature de même époque, et aussi des emprunts aux langues indigènes.

« Una edición incunable desconocida de la Hystoria de la Reyna Sebilla », approximativement datée de 1498, est étudiée par J. Ignacio Chicoy-Dagan, et comparée aux deux autres textes espagnols déjà connus qui nous transmettaient cette légende.

Avec « Algunas observaciones sobre la elipsis del verbo en la obra de Azorín », Constantin Duhaneanu fait état de l'omission de certains verbes (*decir, oir, ver, sentir*) qui demeurent sous-entendus. Exemple : « Y la niña, cariñosamente : — ¡ Mamá, no estés triste ! » ; c'est le verbe *dice* qui n'est pas exprimé.

Domnita Dumitrescu présente « Estructura léxica del 'Diván del Tamarit' », œuvre posthume de Federico García Lorca. De la liste de fréquence, dressée par ses soins, elle déduit les mots-thèmes. Cependant, ce qui permet de « deviner l'âme d'un poète », ce ne sont pas les mots-thèmes, mais bien les mots-clés. Or, l'auteur nous déclare : « *No entramos, por falto de espacio, en el recuento matemático — bastante laborioso — de los vocablos clave* . . . » Elle nous en énumère cependant quelques-uns déterminés « *a simple vista* ». C'est là une méthode bien risquée. Par le calcul, pas tellement laborieux, de quelques écarts réduits, nous constatons que *agua* mérite en effet sa première place avec 17,9 écarts-réduits ; mais *tierra* était déjà descendu à 4,7 écarts-réduits ; en revanche *cielo*, qui atteint 5,4 écarts-réduits, ne figure pas sur la liste.

Le problème de « 'No me mueve, mi Dios . . .' y su autor » retient l'attention de John V. Falconieri. Nombre de chercheurs, dont Menéndez Pelayo, ont laissé le fameux sonnet pour définitivement anonyme. D'autres, non moins nombreux, l'ont attribué à Sainte Thérèse, Fray Pedro de los Reyes, Saint Ignace, . . . et surtout Saint François Xavier. Après une minutieuse étude des sources, c'est à cette dernière solution que se rallie l'auteur.

Nous pensons qu'un trait syntaxique peut conforter cette hypothèse. Rappelons le premier quatrain du sonnet :

No me mueve, mi Dios, para quererte
El cielo que me tienes prometido,

Ni me mueve el infierno tan temido
Para dejar por eso de ofenderte.

Nous constatons que deux propositions finales, *para querer* et *para dejar.* sont à l'infinitif, alors que leur sujet, le poète, n'est pas le même que celui des propositions principales respectives, *cielo* et *infierno.* La syntaxe espagnole orthodoxe exigerait *para que te quiera* et *para que deje.*

Mais il se trouve que le basque remplace très souvent le subjonctif des propositions finales par le substantif verbal pourvu du suffixe *ko,* respectivement *maitatzeko* et *uzteko* dans le cas présent. Donc, l'emploi indu de l'infinitif en espagnol peut être considéré comme un basquisme. Il est d'ailleurs facile de traduire le quatrain en basque : les rimes et le mètre s'adaptent tout naturellement.

On est donc conduit à admettre que l'auteur était basque. Ceci ne permettrait pas de faire un choix entre le Guipuzcoan Saint Ignace et le Navarrais Saint François. Les recherches de J. V. Falconieri tranchent en faveur du second.

On sait que Saint François Xavier. agonisant près des côtes chinoises. prononça des phrases qui ne furent pas comprises par les assistants. Aucun de ceux-ci, sans doute, n'était basquisant, pour apprécier la persistance du langage maternel dans l'esprit du mourant.

« Santa Teresa y Pascal (Estudio *lingüístico* comparado de su doctrina del conocimiento religioso) ». En dépit de l'introduction de l'adjectif *lingüístico* en italique dans le titre, par Hans Flasche, le lecteur linguiste risque d'être déçu. Il ne s'agit que des rôles parallèles du « cœur » et de la « raison » dans les œuvres de Sainte Thérèse et de Pascal. Pas de statistiques ni de recherches de mots-clés.

Avec « Dos notas de ecología andina », Douglas J. Gifford pose d'abord le problème des différences d'articulation qui paraissent liées à l'altitude. Des explications ont déjà été proposées, soit par le climat, soit par la variété d'origine des colons espagnols, soit par le substrat indigène. L'auteur pense qu'il faut en voir la cause dans l'augmentation de la capacité thoracique due à la raréfaction de l'air aux grandes altitudes. Certains aspects de ces nouvelles propositions peuvent paraître surprenants. Peut-on croire que l'articulation d'une occlusive sourde s'accompagne d'une forte émission de décibels ? La syncope de voyelles atones au contact de spirantes ne se produit pas qu'en altitude. Que dire de l'étrusque ? ou même du français parlé (*un ch'val*) ? La seconde note porte sur les contacts de langues entre le quechua et l'espagnol andin.

« El morfema del género en la clasificación de los determinantes del sistema nominal » est le sujet abordé par Ecaterina Goga ; pour l'espagnol il a déjà été traité mainte fois. L'auteur fait des comparaisons avec l'italien, le roumain, le français, l'allemand, l'anglais et même le russe. Elle conclut que la fonction de

classificateur du morphème de genre dans les idiomes romans se réalise de préférence avec les éléments secondaires du syntagme nominal et les pronoms.

F. González Ollé étudie « Catalanismos e intervención de Timoneda en las comedias de Lope de Rueda ». On sait que le Valencien Timoneda fut l'éditeur des comédies du Sévillan Lope de Rueda après la mort de ce dernier. L'éditeur avertit lui-même qu'il a eu le souci d'apporter des améliorations au texte de l'auteur. F.G.O. pense que des catalanismes ont pu être introduits à cette occasion et il en indique quarante-six. Il y a peut-être lieu de faire quelques observations à ce sujet.

— *emburulladas, burullada* ; le sens rappelle celui du catalan *embrollar, brollar* (cf. fr. *embrouiller*, it. *imbrogliare*) ; l'anaptyx peut être dû à un croisement avec esp. *emburujar*, dont l'étymon est totalement différent.

— *pidió, pides* ; le verbe *pedir* n'a jamais été employé en catalan, que ce soit avec le sens d'esp. *pedir* ou d'esp. *preguntar*, ce dernier verbe existant aussi en catalan avec le même champ sémantique qu'en espagnol.

— *párago* ; lat. *pagru* donne régulièrement *pagre* en occitan (emprunté par le français) et en catalan, mais en espagnol le terme le plus usuel est *pargo* avec une interversion. Un terme dans lequel *r* précède *g*, et qui se termine en *-o*, vient plus vraisemblablement de l'espagnol que du catalan.

— *farfante* ; si la deuxième partie du terme est en relation avec un verbe *facere* réduit à *fare*, il doit avoir son origine en Italie ou en Occitanie orientale (il pourrait aussi venir de *fari*, cf. *infante*) ; dans tous les cas, on obtenait régulièrement cat. *farfant* et esp. *farfante*, et il ne semble pas qu'il y ait lieu de voir là un catalanisme.

— *vuelta* ; en catalan « fois » est rendu par *vegada* ; l'emploi de *volta* avec cette valeur n'est courant qu'à Alguer, et peut-être l'italien n'y est-il pas étranger. On ne peut guère voir là un *catalanismo semántico*.

— *llegar* ; en catalan *plegar* a le sens de « plier » ou « plier bagage » ; les valeurs de « joindre, réunir » se rendent par *aplegar*.

Avec « Valores semánticos del pronombre reflexivo en el español moderno », Anthony Gooch se propose de classer les emplois du pronom réfléchi. Nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec lui sur le caractère du datif éthique, dont le rôle consiste à associer plus étroitement l'interlocuteur à l'idée émise : « Je te les lui dirai », « On vous le suspendit » (La Fontaine). Mais dans des exemples tels que *buscarse la vida, comprarse una cosa, ahorrarse un trabajo*, etc..., le pronom *se* a une réelle fonction de datif, et l'expression changerait de sens si on le supprimait ; le groupe verbe-pronom a la valeur de la voix moyenne du grec. Ceci posé, on peut discuter les trois catégories établies pour le rôle joué par le réfléchi : *intensificación, volición, concreción*.

Notre étude (« La expresión del indicativo pasado en iberorrománico medieval »), basée sur des décomptes de formes verbales, montre que la langue du

XII^e siècle était riche de toutes les potentialités qui devaient prévaloir par la suite, en ordre dispersé, sur les divers domaines linguistiques ibéro-romans, en exceptant toutefois l'usage de l'auxiliaire *tenere*. Du XII^e au XV^e siècle la fréquence d'emploi de l'imparfait augmente, et celle du parfait diminue. L'emploi du passé composé subit une chute du XII^e au XIII^e siècle, puis remonte lentement ensuite. Tel est l'essentiel ; certaines autres concomitances peuvent expliquer ces tendances.

Makoto Hara propose une « Gramática productiva » dont il est le créateur, et qui fusionne la grammaire générative transformationnelle de Chomsky avec la grammaire stratificationnelle de Lamb. Il montre dans une douzaine de cas l'efficacité de sa méthode, là où la grammaire générative échouait.

« El español puertorriqueño en Nueva York » est une étude de socio-linguistique due à Steven Hess. Il rappelle les circonstances culturelles et politiques qui aboutirent à ce que le quart des écoliers new-yorquais fussent portoricains. Certains traits de leur parler les différencient des autres immigrants hispano-antillais, cubains ou dominicains. Leur résistance à l'anglicisation a fini par être couronnée de succès, même dans l'enseignement.

Les « Expresiones idiomáticas y proverbios idénticos en 'Recuerdos de Infancia' y 'Cuentos' de Ion Creanga y 'Don Quijote de la Mancha' de Miguel de Cervantes Saavedra » ne sont pas toujours aussi « identiques » que veut bien l'affirmer Renée Jerusalmi. Si « *tanto cuanto brilla una piedra de chispa* » et « *en quítame allá esas pajas* » peuvent indiquer un temps très court, les deux images ne se ressemblent guère. Nous dirions la même chose de « *como lobos* » et « *con la salsa de su hambre* » pour exprimer un gros apétit. On pourrait multiplier ces exemples.

Dans l'article « Análisis transformacional de una excepción en el sistema de los adverbios de modo », Donald R. Knowles cherche à introduire dans une classification générale ce qu'il appelle les « adverbes masculins » tels que *fuerte* (*Nevó muy fuerte*). Pour cela il fait une classification des adverbes de manière : ceux qui satisfont à la double condition d'admettre une périphrase avec copule ainsi que de ne s'employer qu'avec des sujets animés, et ceux qui n'y satisfont pas. Il appelle les premiers « adverbes sujeto-selectionnés », et les seconds « adverbes verbaux ». Par exemple, « *Pablo habla melancólicamente con María* » (= « *Pablo está melancólico hablando con María* ») et « *Su madre les daba de comer abundantemente* ». Il apparaît que les « adverbes masculins » appartiennent au groupe des « adverbes verbaux ».

Rurik de Kotzebue, professeur de russe à Madrid, a découvert « Más huellas eslavas en España ». Nous apprenons ainsi que *Badía* signifie « cube », et *Tovar* « marchandise » . . . en russe, bien entendu, d'où ils sont empruntés. A ce compte-là, un germaniste nous aurait peut-être dit que *haber* est un emprunt de l'allemand *haben,* ou *mucho* de l'anglais *much* . . .

Il est curieux, constate Juan M. Lope Blanch, que les « Antillanismos en la Nueva España » apparaissent en grand nombre (70 dans les documents mexicains du XVI[e] siècle) et avec des fréquences d'emploi beaucoup plus élevées que les nahualtismes. Pourtant les idiomes indigènes des Antilles disparurent tôt sous la marée espagnole, et ne servirent pas de langues véhiculaires comme le nahualt, le quechua, l'aimara ou le guarani. Mais Haiti était le centre d'où rayonnaient les expéditions vers le continent, et c'est là que les nouveaux débarqués acquéraient le vocabulaire lié à des notions nouvelles. L'auteur apporte de très nombreux exemples à l'appui de sa thèse.

Antonio Llorente Maldonado de Guevara rappelle les caractères et rassemble des exemples de « La expresión de la impersonalidad en español ». L'inventaire serait valable pour d'autres langues romanes, mais la faveur des divers tours peut différer : il est certain que le français *on* est relativement beaucoup plus employé que l'espagnol *uno*.

Juan Martínez Ruiz étudie un exemple de « Lenguas en contacto : judeo-español y arabe marroquí. Interferencias léxicas, fonéticas y sintácticas ». Il a choisi la situation linguistique des Juifs sefardis de Alcazarquivir, petite ville sise au sud-est de Larache, contre la frontière de l'ancien Maroc espagnol. Lorsque ces Juifs arrivèrent au Maroc, ils étaient déjà bilingues judéo-espagnol et hispanoarabe. Outre le contact des Arabes, ils eurent celui de Juifs marocains arabophones. Il y eut donc un double contact de langues, celui de l'hispanoarabe, d'une part, et celui du judéo-espagnol, d'autre part, avec l'arabe marocain. Il en résulta des interférences que l'auteur passe en revue dans les domaines de la phonétique, du lexique et de la morphosyntaxe.

« El elemento español en el vocabulario inglés : prolegómenos a una lista » est l'objet de l'article d'Arthur Montague. Jusqu'à la fin du XV[e] siècle, l'anglais n'avait emprunté que 66 mots à l'espagnol, dont 37 d'origine arabe. Au cours des siècles suivants, le rythme des emprunts s'est accéléré pour atteindre 639 au XIX[e] siècle ; l'élément arabe disparaît progressivement des emprunts, supplanté par les mots d'origine amérindienne. Si des termes comme *chocolate* ou *almanac* ne sont pas (ou que peu) modifiés, des adaptations telles que *cockroach* pour *cucaracha* ou *naseberry* pour *néspera* sont plus surprenantes. Quelques mots proposés par divers auteurs sont à supprimer : *aubade, camisole, gasconade* . . . sont des mots occitans empruntés par le français avant de passer à l'anglais.

María Papadopol propose une nouvelle classification de « La flexión verbal del español contemporáneo estandard ». Elle retient les traits suivants : A, troisième personne singulier de l'ind. prés. et seconde pers. sing. de l'impér. identiques ; B. premières pers. plur. identiques à l'ind. prés. et au prétérit ; C, D et E, identité des premières pers. du sing. et du plur. ainsi que des troisièmes personnes plur. au prés. du subj. et à l'impér. ; F, identité des premières et troisièmes personnes du sing. des deux imparfaits du subj. ; G, même identité au futur du subjonctif. 92 % des verbes espagnols présentent tous ces caractères, et constituent le premier groupe. 6,12 % des verbes n'ont pas le caractère B. Le 1,8 %

restant se disperse entre six groupes auxquels manque(nt) un (ou plusieurs) des caractères précédents, souvent parce que les verbes sont défectifs : la septième classe ne compte que le verbe *soler,* chez lequel on ne relève que le caractère C. Espérons que cette méthode de classement facilitera l'apprentissage de la conjugaison espagnole.

Bernard Py développe « Algunas caracteristicas de P A C E F I (Proyecto de Análisis Contrastivo Español-Francés-Italiano) ». Avec l'appui de la grammaire générative transformationnelle, ce projet vise à rendre possible la traduction automatique entre les trois langues. Des exemples comme « *Nous aimons le soleil* » et « *Nos gusta el sol* » nous font percevoir les différences de constructions auxquelles on peut se heurter au niveau superficiel. Bien sûr, on peut substituer « *Apreciamos el sol* » ; mais les choses ne seront pas toujours aussi faciles.

Dans ses « Aportaciones al estudio de la auxiliaridad », Guillermo Rojo soulève plusieurs problèmes. D'abord, il critique une position de B. Pottier, selon qui des phrases telles que « *el gato quiere comer una sardina* » et « *el gato ha comido una sardina* » contiennent chacune un auxiliaire, *quiere* dans l'une et *ha* dans l'autre ; l'auteur montre que dans le premier cas la signification du syntagme verbal est la somme des significations de ses deux éléments, ce qui ne se produit pas dans le second cas, où il y a « signification conjointe » des deux éléments. Il appelle ce dernier exemple « complexe verbal périphrastique » et estime que ce n'est qu'alors que l'on peut parler d'auxiliaire.

Il montre par quel cheminement un verbe peut devenir auxiliaire. Dans « *voy a ver a mi hermana* » il y a expression d'un mouvement physique par le verbe indépendant ; dans « *voy a contaros lo sucedido* » il n'apparaît plus qu'un mouvement mental, une intention ; et dans « *si no te das prisa, vas a perder el tren* » il y a grammaticalisation pour ce qu'il appelle « l'expression d'un procès inchoatif ». Tout ceci nous semble assez bien venu, sauf l'emploi du terme « inchoatif », car on ne peut dire qu'il s'agisse d'un commencement d'action, mais bien d'une action entièrement située dans le futur.

Il nous est plus difficile de le suivre dans sa distinction entre « aspects » et « modalités d'action ». Selon lui, il y a expression d'un aspect dans « *está leyendo* » ou « *ha leído* », mais d'une modalité d'action dans « *va a leer* ». Nous serions amenés à reprendre les trois premières pages de notre propre communication, ce qui serait bien long, et nous nous contentons donc d'y renvoyer ceux que cette question intéresse.

« De Fortunata y su habla » nous entretient Robert H. Russell. Au long du roman de Galdós, *Fortunata y Jacinta,* il nous fait percevoir les progrès de l'élocution d'une petite paysanne au contact de la bourgeoisie.

Jozef Skultéty entreprend l'énumération de « Los adjetivos castellanos que denominan el color rojo ». Il en dénombre 160, ce qui est évidemment beaucoup. Tout le monde ne sera pas d'accord pour compter dans « les synonymes de

l'adjectif *rojo* » des termes tels que « blond » (*rubio*) ou « gris » (*rucio*). Le cheval rouge n'existe pas plus que « la jument verte » ; pourtant nous voyons figurer dans la liste, des robes de chevaux. L'« alezan » a une teinte blond-doré, avec même de longs poils blancs, si c'est un alezan crin-lavé. Le « rouan » mêle dans sa robe le noir, le blanc et le bai, aucune de ces couleurs ne pouvant être assimilée au rouge ; les chevaux bais-bruns sont ceux que l'on appelle couramment « noirs », et naguère les Pompes Funèbres les choisissaient pour leurs attelages (la robe noire authentique ne se rencontre que chez les chevaux arabes). Cependant, ce qui nous a le plus étonné est l'introduction de *infrarrojo* et *ultrarrojo*. Chacun sait que la lumière blanche tombant sur un prisme est déviée et décomposée en lumières simples, le rouge, de plus grande longueur d'onde, étant le moins dévié, et le violet, de plus courte longueur d'onde, le plus dévié. Mais si l'on place un thermomètre en deçà du rouge, on voit sa température s'élever, l'apport de chaleur étant dû à un rayonnement infra-rouge, de plus grande longueur d'onde que le rouge, sans action sur la rétine, donc sans couleur. Symétriquement, au-delà du violet, une plaque photographique est impressionnée par un autre rayonnement invisible, de plus courte longueur d'onde que le violet, dénommé ultra-violet. Un « ultra-rouge » ne pourrait que succéder au rouge du côté des courtes longueurs d'onde ; mais là nous sommes dans le domaine du spectre visible, où nous trouvons l'orangé, le jaune, le vert, etc... La Liste des « synonymes de rouge » s'enrichit donc de deux termes, dont l'un désigne un rayonnement dépourvu de couleur, et l'autre résulte d'une malencontreuse créativité.

Avec « Adquisición y lealtad lingüísticas en un grupo bilingüe », Roberto de Souza étudie le comportement linguistique d'un groupe d'étudiants de souche mexicaine au sud-ouest des Etats-Unis. L'article veut déboucher sur des conclusions socio-linguistiques en s'appuyant sur la « statistique ». Les pourcentages abondent ; reste à savoir s'ils sont probants . . .

Un premier test est la possible relation entre le sexe de l'informateur et le fait d'apprendre l'espagnol à la maison entre les âges de un et cinq ans. Sur 72 garçons, 54 (76,48 %) remplissent cette condition ; sur 38 filles, 31 (81,57 %) font de même. L'auteur en conclut « *que esta diferencia de conducta entre los sexos apunta en el sentido de la tradición cultural hispánica* ». Or, le test de Pearson lui aurait permis de savoir si la différence observée était à prendre en considération. Nous l'avons fait pour lui, et constatons que $chi^2 = 0{,}51$. Comme il n'y a qu'un degré de liberté, un chi^2 inférieur à 3,841 implique que les écarts observés ne peuvent être imputables qu'au hasard.

La recherche suivante porte sur le fait que les jeunes gens ayant appris l'espagnol entre un et cinq ans soient les fils de parents nés tous deux aux Etats-Unis ou de parents nés tous deux au Mexique. Sur 56 étudiants issus de parents nés aux Etats-Unis, 44 (78,57 %) satisfont à la condition ; et sur 18 étudiants issus de parents nés au Mexique, 11 (61,11 %). L'auteur estime que « *las cifras sont muy significativas* ». Cet adjectif est bien mal choisi, car le chi^2 correspondant ne s'élève qu'à 2,22 et n'est justement pas significatif !

Nous n'avons pas poussé plus loin les vérifications, ces deux premiers exemples montrant suffisamment la fragilité des conclusions.

José Carlos de Torres Martinez apporte de nombreuses données sur « El léxico taurino en España (siglos XVI-XX) ». Le premier quart du XVIII[e] siècle et l'avènement des Bourbons marquent une coupure dans le *toreo* espagnol (Philippe V n'appréciait pas la tauromachie) : de sport pratiqué par la noblesse avec un parfait amateurisme, il devient un spectacle donné par des professionnels salariés. Il en résulte une mutation du lexique spécialisé. Nous en trouvons dans ce travail d'innombrables exemples, dont certains demanderaient peut-être à être glosés à l'intention des non-spécialistes ; mais la communication était déjà très longue . . .

« En los márgenes de la lengua : variedad no primarias del idioma », voici le domaine où Keith Whinnom recherche les mécanismes par lesquels on peut passer de l'idiome primaire, celui qui a été reçu des parents dès le jeune âge, à de nouvelles formes de langage résultant de l'interférence avec un autre idiome : faits de substrat, apprentissage de langues étrangères, accent dû à un dialecte de la langue primaire, langue véhiculaire qui n'est la langue primaire d'aucun des deux interlocuteurs, créoles et pidgins, etc... Mis à part un peu d'espagnol prononcé avec l'accent anglais, ou de brefs exemples de la morphosyntaxe verbale de Puerto Rico, l'auteur ne quitte pas le domaine de l'abstraction théorique.

Nous avons ainsi parcouru un ensemble de travaux très variés, dont les valeurs sont sans doute inégales, mais qui appellent toujours des remarques et suscitent l'intérêt. Un fait nous semble assez curieux : dans un congrès d'hispanistes qui se tient en Espagne, la supériorité numérique des Espagnols est écrasante lorsqu'on considère l'ensemble des communications, et ceci paraît très naturel ; mais parmi les auteurs des vingt-huit communications linguistiques, nous ne trouvons plus que cinq Espagnols, alors qu'il y a onze représentants des Universités anglo-saxonnes ! Le goût de la linguistique ne serait-il pas « la chose du monde la mieux partagée » ?

Henri GUITER

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Françoise ARMENGAUD, *La pragmatique* (Que sais-je ?, 2230), Paris, Presses Universitaires de France, 1985, 127 p.

Discipline en vogue, la pragmatique est en fait une science sans identité : branche de la science des signes (sémiotique ou sémiologie), elle a pour objet le rapport entre les signes (sémiotique ou sémiologie), elle a pour objet le rapport entre les signes et leurs usagers. Mais qu'est-ce à dire ? S'agit-il des conditions du phénomène discursif et communicatif, de l'utilisation même du langage dans

des situations concrètes, des types de messages communiqués, de l'adéquation du discours à la réalité, du problème de la « vérité » de l'énoncé (ou de l'énonciation), ou encore des fondements de l'interaction discursive ? La présente introduction ne tente pas de répondre à cette question inquiétante de l'identité de la pragmatique. L'auteur, reconnaissant le manque d'unité de la pragmatique, se propose — après avoir rappelé la contribution des « fondateurs » — de synthétiser la formation des concepts de base (surtout dans le monde anglo-saxon) et d'évaluer le développement de la pragmatique dans les pays continentaux.

L'ouvrage contient une introduction (pp. 3-13 : on y trouve discutés les concepts « acte (linguistique) », « contexte » et « performance ») et cinq chapitres :

1. « Genèse de l'approche pragmatique » (pp. 15-48) : synthèse des apports de Peirce, Frege, Wittgenstein, Morris, Carnap, Bar-Hillel, Stalnaker et Hanson ;

2. « La pragmatique du premier degré. L'étude des symboles indexicaux » (pp. 49-63) : l'étude des expressions dont le sens est tel que leur référence varie systématiquement avec les circonstances de leur usage (par ex. les pronoms, démonstratifs et autres éléments déictiques) ;

3. « La pragmatique du second degré. Sens littéral et sens communiqué » (pp. 64-76) : étude, à partir du contexte d'informations et de croyances partagées, de la manière dont la proposition exprimée est reliée à la phrase prononcée, là où, dans les cas intéressants, la proposition exprimée doit être distinguée de la signification littérale de la phrase (cas des présuppositions et des « implicatures ») ;

4. « La pragmatique du troisième degré. La théorie des actes du langage » (pp. 77-95) : classification des actes « illocutionnaires », les actes de langage indirects (par ex. « Pouvez-vous me passer la tapenade ? », qui est une requête, et non une demande d'information, vu qu'on n'attend pas la réponse « Oui, je le peux / j'en suis capable ») ;

5. « A partir de la pragmatique : portée philosophique d'une nouvelle approche du langage » (pp. 96-121) : dans ce chapitre très spéculatif et fort « programmatique », les linguistes ne trouveront pas grand-chose d'intéressant.

La bibliographie sommaire (pp. 125-126) est surtout orientée vers le domaine français (1).

Il est difficile d'approfondir le sujet dans un ouvrage popularisant aux dimensions réduites, et il serait injuste de reprocher à l'auteur ce qu'elle a délibérément écarté comme objectif à atteindre. Mais nous regrettons que

(1) Pour plus d'informations, voir J. Verschueren, *Pragmatics : an annotated bibliography,* Amsterdam, J. Benjamins, 1978 ; bibliographie courante, par le même auteur, dans *Journal of Pragmatics.* Voir aussi la bibliographie de mon article « Logique et interprétation », *Semiotica* 56, 1985, pp. 347-356.

l'orientation linguistique en pragmatique (pour le domaine français on pense ici entre autre aux études de G. Anscombre, O. Ducrot, G. Kleiber, R. Martin, F. Nef et F. Récanati ; cf. aussi le n° 42 de *Langue Française* : « La pragmatique ») ne soit représentée ici que très partiellement (pp. 74-76). Une autre lacune regrettable est celle de l'ethnographie de la parole (cf. les travaux fondateurs de Dell Hymes, Joel Sherzer et Michael Silverstein), qui se situe à mi-chemin entre la pragmatique et l'anthropologie linguistique (on notera à ce propos l'intégration récente de l'ethnographie linguistique aux recherches dialectologiques, surtout en Italie). Reste que F. Armengaud a réussi à condenser dans cet ouvrage une masse d'informations, bien organisées et judicieusement situées dans leur contexte historique. On appréciera en particulier les passages sur la sémiotique de Morris, sur la présupposition et « l'implicature » (théorie de H. P. Grice) et sur les actes du langage dans la théorie de J. Searle.

Signalons encore quelques erreurs : p. 26, il y a plus que « quelques années » entre le *Tractatus logico-philosophicus* de L. Wittgenstein et ses *Investigations philosophiques* ; le terme *interpretant* chez Peirce et Morris ne devrait pas être traduit comme « interprète » ; p. 67 l. 6 lire *implicature conversationnelle ou discursive*. On lira partout Herman (et non Hermann) Parret et *Encyclopedia* (au lieu de Encyclopedy) (2).

Pierre SWIGGERS

Peter von POLENZ : *Deutsche Satzsemantik. Grundbegriffe des Zwischen-den-Zeilen-Lesens.* Walter de Gruyter, Berlin, New York (Sammlung Göschen), 1985, 389 pages, DM. 19,80.

La *Sémantique de la phrase allemande* de Peter von Polenz présente une théorie sémantique qui envisage non la signification des mots et de leurs relations dans le vocabulaire, mais la signification des phrases. Si les exemples illustrant la théorie sont tirés de l'allemand, la théorie elle-même est développée à un niveau de généralité bien supérieur, qui en justifie la diffusion auprès d'un public romaniste.

Une observation sert de point de départ à la réflexion : la langue actuelle est moins limpide qu'elle ne le fut dans les siècles passés. A quoi cela tient-il ? Dans une phrase explicite, la structure de l'expression correspond à la structure du contenu, et la syntaxe, qui analyse la construction, peut prétendre également, quoique indirectement, rendre compte de la signification. Mais avec la tendance contemporaine au raccourci, au style « compact », où une forme minimale véhicule un maximum d'information, la structure de l'expression reflète bien peu celle du contenu, les fonctions des divers éléments n'apparaissent plus claire-

(2) Relevons encore l'étrange formule « un linguiste grammairien » (p. 8).

ment, et la compréhension en devient d'autant plus ardue. Une sémantique de la phrase devient alors nécessaire, qui a pour tâche de fournir « les concepts fondamentaux et les méthodes de la reformulation comme de la lecture entre les lignes » (p. 3, Préface).

Selon l'auteur, les trois principaux procédés de réduction de l'expression sont :

— l'ellipse : « lorsqu'on peut restituer sans beaucoup réfléchir, et sans hésiter, des lettres isolées, des parties de mots ou des mots dans des mots ou des phrases, c'est-à-dire lorsqu'on peut compléter les termes mêmes du texte pour mieux le comprendre, il s'agit d'ellipses » (p. 26) (le style télégraphique en est un exemple) ;

— la compression : lorsque ce qui n'est pas exprimé explicitement fait partie du contenu de ce qui est exprimé, c'est-à-dire « lorsque quelques unités d'expression ont à exprimer plusieurs éléments de contenu à la fois, en sorte que structure du contenu et structure de l'expression divergent assez largement dans leur organisation, il s'agit d'une expression comprimée/compacte/condensée. *komprimiert/kompakt/kondensiert* » (p. 26) (les mots composés comme *Satzsemantik* ou encore *Satzsemantikgrundbegriffe* en sont un exemple) ;

— l'implication : lorsque des contenus de phrases — que l'on pourrait exprimer de manière autonome — sont compris par l'auteur dans ce qui est exprimé (explicitement ou de manière comprimée), il s'agit d'expression implicative. Le texte de l'Exode (20, 3) « Tu n'auras pas d'autres dieux que moi » implique (présuppose), par exemple, qu'il n'y a pas d'autre Dieu que celui de Moïse.

Cette tendance au raccourci sous ses diverses formes manifeste une évolution historique : alors que l'état ancien de langue est caractérisé par l'hypotaxe des propositions (avec expression explicite des subordonnants), la langue contemporaine pratique la succession parataxique et asyndétique de propositions, lesquelles comportent un grand nombre de groupes nominalisés ayant pour structure interne un emboîtement hypotaxique à niveaux multiples. Or les groupes nominalisés sont moins explicites que les groupes prédicatifs qu'ils présupposent. La sémantique de la phrase doit rendre compte de ce style nominal compact.

On notera (et discutera ?) l'autonomie affirmée de la sémantique par rapport à la syntaxe ; c'est du moins sur ce postulat (p. 91) qu'est élaborée la théorie sémantique ici présentée. Cette dernière est cependant explicitement rattachée à la théorie de la communication et notamment à la théorie des actes de langage : cela explique que le contenu (sémantique) de la phrase soit compris comme l'ensemble d'un contenu propositionnel (« prédicat », « arguments » et quantification) et d'un contenu pragmatique (illocution, perlocution, point de vue du locuteur, contact et relation).

Le clivage posé et maintes fois rappelé entre syntaxe et sémantique n'exclut cependant pas le parallélisme de leurs analyses par le biais du « calcul des prédicats ». Ainsi à la valence syntaxique répond dans le domaine de la sémantique le nombre de places du prédicat (à noyau verbal, adjectival ou substantival) sans

qu'il y ait toutefois parallélisme terme à terme entre ces deux domaines. Toute relation ne semble cependant pas devoir être refusée entre syntaxe et sémantique, puisque aux différentes valences sont attachées de légères divergences de signification (p. 101).

La distinction de la syntaxe et de la sémantique est encore attestée à propos des contenus de phrase complexes : « S'il y avait toujours dans l'usage linguistique une correspondance biunivoque entre contenu et expression, on pourrait dire : des contenus de phrase simples sont exprimés par des phrases simples, des contenus complexes par des phrases complexes : [Mais] cela n'est pas le cas » (p. 231). Les contenus complexes comportent :

— des enchâssements (les verbes causatifs, inchoatifs, par exemple, ne peuvent être expliqués du point de vue sémantique qu'à l'aide de structures enchâssées du type « faire en sorte que ») ;

— des prédicats complémentaires (c'est le cas par exemple dans « les véritables coupables », qui est une nominalisation qu'on peut paraphraser en « ceux qui sont véritablement coupables », ou de manière plus explicite encore, soit en « ceux dont est véritablement établi qu'ils sont coupables », soit en « ceux qui sont coupables au sens véritable du terme », p. 248) ;

— des enchaînements de phrases : la relation sémantique entre les deux phrases n'est le plus souvent pas exprimée ; elle peut l'être par une simple conjonction ou quelque autre particule de liaison.

A côté de ces contenus de phrase explicites/explicitables, l'analyse sémantique doit encore tenir compte d'indications sémantiques de second plan que sont par exemple les connotations affectives des mots, etc. En outre, au-delà de ce que l'auteur exprime effectivement, il y a ce qu'il veut dire et que le récepteur comprend grâce à sa connaissance de l'auteur, du contexte linguistique et extralinguistique, etc. Il s'agit là essentiellement des phénomènes de présupposition, d'implication, d'ironie et des métaphores. Dans certains textes, pour comprendre la pensée de l'auteur, il est indispensable de « lire entre les lignes » (p. 307).

Qu'il soit fréquemment nécessaire de recourir à une paraphrase pour expliciter les rapports sémantiques dissimulés dans une expression compacte n'implique dans la sémantique de la phrase développée ici aucun mécanisme génératif. « Lire entre les lignes », c'est dépasser la lettre stricte pour atteindre le sens plein. Le postulat d'une sémantique autonome permet à l'auteur de montrer qu'une relation syntaxique, apparemment de simple contiguïté, peut être sémantiquement riche ; cette sémantique identifie notamment les relations ataxiques (c'est-à-dire sans relation syntaxique explicite) qu'entretiennent les constituants de la phrase et invite à notre avis à redéfinir les catégories et les fonctions syntaxiques à la lumière de son enseignement. Ainsi pourraient être réconciliées, dans une théorie générale, structure de l'expression et structure du contenu.

Mentionnons pour finir les nombreux exemples commentés qui vont de pair avec un exposé particulièrement remarquable pour sa clarté et sa pertinence. L'analyse globale d'un texte de journal apporte, en finale, synthèse et illustration

de la théorie développée au cours de l'ouvrage, où s'équilibrent parfaitement discours théorique et application pratique. D'importantes indications bibliographiques, deux index (noms propres et termes techniques) complètent les informations fournies au cours du livre, qui est en outre servi par une excellente typographie, une présentation soignée et un format de poche très agréable.

Claire LECOINTRE

Pierre SWIGGERS et Willy VAN HOECKE, *Mots et parties du discours, Word and word classes, Wort und Wortarten,* sous la direction de Pierre Swiggers et Willy Van Hoecke avec la collaboration de André Martinet, Robert H. Robins et Wolfgang P. Schmid, Leuven University Press, Peeters, Leuven-Paris, 1986, 103 pages.

Il s'agit d'un recueil de quatre articles consacré à une question de linguistique générale essentielle : la définition de la notion de *mot* en rapport avec la théorie des parties du discours. Faut-il encore s'occuper d'un tel problème, alors qu'on sait depuis plusieurs décennies qu'un modèle grammatical peut se passer d'une unité comme celle du mot ? Faut-il rouvrir un débat déjà ancien dont jamais n'est sorti une réponse claire et nette ? P. Swiggers et W. Van Hoecke pensent que oui. Comme les notions de *mot* et de *partie du discours* sont couramment utilisées sans être définies, il leur a paru utile « de retracer quelques grandes étapes dans le développement de la théorie des parties du discours » dont l'histoire « est aussi celle du refoulement du mot, entité posée ou présupposée, mais toujours approchée par un biais oblique » (*Avant-Propos* p. 7).

Les contributions de R. H. Robins (*The TECHNE GRAMMATIKE of Dyonysius Thrax in its historical perspective : the evolution of the traditional european word class systems,* pp. 9-37) et de P. Swiggers (*Mot et partie du discours dans la grammaire française aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles,* pp. 38-74) montrent que la notion de *mot* a toujours été définie dans la tradition grammaticale de l'Occident par rapport aux parties du discours (donc par rapport aux classes ou types de mots). R. H. Robins s'occupe de la classification de la tradition antique, qui a perduré jusqu'à la Renaissance, alors que P. Swiggers décrit l'émergence d'une problématique syntaxique dans l'établissement des catégories grammaticales aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Deux réflexions théoriques et méthodologiques, l'une sur le mot (A. Martinet : *Que faire du MOT ?,* pp. 75-84), l'autre sur les parties du discours (W. P. Schmid : *Eine revidierte Skizze einer allgemeinen Theorie der Wortarten,* pp. 76-99), prolongent de façon fort stimulante la partie historique. Même si elles non plus, — mais comment en aurait-il pu être autrement ? —, n'apportent pas de réponses définitives, elles ont toutes deux le mérite de relancer le débat. Aux linguistes, philosophes, sociologues et psychologues de saisir la balle au bond. Une bibliographie sélective et commentée les y invite (pp. 99-103).

Georges KLEIBER

Hans Peter KUNERT, *Aspekt, Aktionsart, Tempus. Eine Untersuchung zur Wiedergabe russischer Verbkategorien im Französischen*, Tübingen, Narr, 1984 (Tübinger Beiträge zur Linguistik, 245), 204 pages.

Le propos de l'ouvrage est d'éclairer l'emploi des temps en français par une approche comparative. Il s'agira en effet d'étudier la manière dont se rendent en français les catégories verbales du russe, tout spécialement l'opposition fondamentale du perfectif et de l'imperfectif, et cela au moyen de deux traductions données à date récente de *Crime et Châtiment* de Dostoïevski (celle de D. Ergaz, Gallimard, coll. Folio, 1950 et 1975 et celle de E. Guertik, Livre de poche, 1972).

Après avoir exposé diverses théories de l'aspect (plus particulièrement de l'aspect en russe, de l'aspect en français, mais aussi de l'aspect comme catégorie onomasiologique et universelle), l'auteur opte pour les conceptions de E. Coseriu et s'inspire largement de l'ouvrage paru en 1976 dans la même collection (*Das romanische Verbalsystem*). Comme on sait, ces conceptions sont à la source des livres de B. Schlieben-Lange (*Okzitanische und katalanische Verbprobleme*, Tübingen, 1971) et de W. Dietrich (*Der periphrastische Verbalaspekt in den romanischen Sprachen*, Tübingen, 1973) : il y est fait inlassablement référence. Au reste, on reconnaîtra aussi l'influence déterminante de V. G. Gak (notamment de *Russkij jazyk v sopostavlenii s francazskim*, Moskva, 1975), tout particulièrement pour la modalité d'action. Certaines notions, pourtant constamment utilisées, ne sont pas redéfinies. Ainsi l'opposition « *cursif* » - « *complexif* », inhabituelle en dehors des travaux de E. Coseriu, reste ici inintelligible. Pour en avoir quelque idée, il faut se reporter à E. Coseriu, 1976, p. 94 : est *cursive* une action vue dans son déroulement, *complexive* une action perçue comme un tout. On déplore l'absence d'index et d'une table des abréviations.

L'étude est conduite avec beaucoup de soin. Des dénombrements complets (du moins des deux premières parties de l'œuvre), dans l'une et l'autre traduction, donnent une idée précise des correspondances entre les deux langues. Comme on pouvait s'y attendre, l'aspect perfectif est essentiellement rendu par le passé simple français, du moins quand la visée est narrative (p. 88) ; il l'est par le passé composé et le plus-que-parfait, dès lors que la visée est résultative (p. 90). Quant à l'imperfectif, il se traduit généralement par l'imparfait, mais la correspondance est loin d'être régulière. L'auteur consacre à l'effet de sens « complexif » (pp. 94-96), à l'effet de sens conatif (pp. 96-97) et à l'effet de sens suspensif (p. 98) de fort bonnes analyses. De même les modalités d'action sont pertinemment illustrées de très nombreux exemples (pp. 104-126). A partir du chapitre 9, l'attention se concentre sur l'opposition des temps en français, surtout du passé simple et du passé composé. La notion de « lien avec le présent » est précisée de façon fort intéressante, p. 129, grâce à une brève comparaison avec l'espagnol et l'italien. Il semble en effet qu'en français le lien avec le présent soit perçu comme un lien de causalité : s'exprime au passé composé une action qui a des conséquences au présent. En italien, le lien au présent se définit plutôt en termes d'espace temporel qui s'étend jusqu'au présent : ainsi, la

biographie d'une personne encore vivante se rend (de préférence ?) au passé composé, d'une personne morte au passé simple. Notons au passage que le commentaire des quelques exemples (p. 127) où le passé simple apparaît dans le discours direct ne convainc pas entièrement : il s'agit certes de récits placés à l'intérieur du discours direct, mais cet usage des temps a surtout un relent maladroitement littéraire. Le traducteur oublie que c'est un personnage qui parle et il met dans sa bouche des temps grammaticaux que la langue spontanée refuse. Le passé simple est assurément le temps du récit. Il est plus encore la marque du style écrit. Le passé antérieur (p. 133 : à peine l'*eurent* — elles *appris* toutes les deux (...), ce fut comme si je m'étais transporté au royaume de Dieu) peut éviter aussi des formes surcomposées (l'*ont* - elles *eu appris*). P. 154 : *Au fait, j'allais oublier !* implique que je n'ai pas oublié. *Ah ! mais j'oubliais* ... implique que je n'oublie pas. Nuance subtile certes, mais pas inexistante.

La dernière partie (pp. 161-195) est consacrée, dans une perspective comparable à celle d'A. Klum (*Verbe et adverbe,* Uppsala, 1961), à la corrélation verbo-adverbiale : c'est la moins réussie de l'ouvrage. Les chiffres sont beaucoup trop faibles pour être significatifs. Le sens des adverbes ne donne lieu à aucune analyse (p. ex. pour *toujours* l'auteur refuse, sciemment, de faire la distinction entre l'effet de permanence et celui de persistance : pourtant l'emploi des temps n'est pas du tout le même dans les deux cas). La classification présentée p. 162 et suiv. est bien insuffisante (p. ex. on y oppose un type *hier* et un type *jusqu'à présent,* mais on confond sous une même rubrique *la veille* et *jusqu'alors,* p. 163). Renvoyons à deux livres récents sur ces problèmes : celui de Co Vet (*Temps, aspects et adverbes de temps en français contemporain,* Droz, 1980) et celui de Frédéric Nef (*Sémantique de la référence temporelle en français moderne,* P. Lang, 1986).

Robert MARTIN

Brigitta WEISS, *Katalog der Schuchardt-Bibliothek,* Graz, Universitätsbibliothek (Bibliographische Informationen, 6), 1980, 2. erweiterte Auflage, 293 pages.

Cette publication mérite d'être signalée aux romanistes. Hugo Schuchardt (1842-1927) — qu'on vient de « redécouvrir » comme un théoricien de la linguistique (historique et générale) (1) et comme le père des études sur la variation

(1) Voir Th. Vennemann - T. Wilbur, *Schuchardt, the neogrammarians and the transformational theory of phonological change,* Frankfurt, 1972 ; J. Fought, « The reinvention of Hugo Schuchardt », *Language in Society* 11, 1982, 419-436, et notre article « Hugo Schuchardt : le point de vue d'un romaniste dans la querelle autour des lois phoniques », *Beiträge zur romanischen Philologie* 21, 1982, 325-328.

(socio)linguistique (2) — était le linguiste le plus doué de sa génération. Ouvert aux langues, connaissant à fond la grammaire historico-comparative et descriptive (et reconnaissant leurs limites), cet esprit innovateur insistait sur l'étude des langues comme instances particulières d'un type fonctionnel (le langage) (3), et sur l'importance d'une approche globale et réaliste : seule celle-ci permet de rendre compte de leur variabilité intrinsèque, liée à l'interaction des individus et des sociétés, et de rendre compte de l'identité qui se conserve dans la diversité des formes linguistiques et de leurs évolutions historiques (4). L'importance de la pensée schuchardtienne avait déjà été reconnue par quelques romanistes — et non des moindres —, qui lui ont donné la place qu'il mérite dans l'histoire de la linguistique générale et romane : mentionnons ici les noms de Leo Spitzer (5), d'Elisabeth Richter (6) et de Hans Helmut Christmann (7). Or, depuis quelques années on a redécouvert Hugo Schuchardt à Graz même. En 1977 on y a organisé un grand colloque (8) à l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de Schuchardt ; c'est en fonction de cette commémoration que le catalogue présenté ici fut conçu. Ce travail fort utile a été remanié et amplifié entre-temps, et il faut savoir gré à Brigitta Weiss et à la bibliothèque de l'Université de Graz pour ce remarquable instrument de travail.

---

(2) Voir Th. Markey éd., *Hugo Schuchardt : The ethnography of variation. Selected writings on pidgins and creoles,* Ann Arbor, 1979 ; G. Gilbert éd., *Pidgin and creole languages. Selected essays by Hugo Schuchardt,* Cambridge, 1980.

(3) Cf. Schuchardt : « Die Sprache ist kein Organismus, sondern eine Funktion, und das muss immer deshalb wiederholt werden, weil diese Auffassung der Sprache als eines Lebewesens auf mancherlei Abwege geführt hat und noch führt » (*Brevier,* p. 374).

(4) Voir notre étude « Linguistique générale et linguistique romane chez Hugo Schuchardt », à paraître dans les Actes du XVIII[e] Congrès de Linguistique et de Philologie romanes (Trèves, 1986).

(5) Voir L. Spitzer éd., *Hugo Schuchardt-Brevier. Ein Vademecum der allgemeinen Sprachwissenschaft,* Halle, 1922 (1928[2] ; réimpression 1976).

(6) E. Richter, « Hugo Schuchardt, 1842-1927 », *ASNS* 154, 1928, 224-258 ; id., « Hugo Schuchardts wissenschaftliche Persönlichkeit », *Die neueren Sprachen* 36, 1928, 35-45 (réimpression dans E. Richter, *Kleinere Schriften zur allgemeinen und romanischen Sprachwissenschaft,* Innsbruck, 1977, 473-504 et 505-514).

(7) Voir les passages consacrés à Hugo Schuchardt dans H. H. Christmann, *Idealistische Philologie und moderne Sprachwissenschaft,* München, 1974, ainsi que dans la belle anthologie du même auteur, *Sprachwissenschaft des 19. Jahrhunderts,* Darmstadt, 1977.

(8) Les actes ont été publiés par K. Lichem et H. J. Simon éds, *Hugo Schuchardt : Schuchardt-Symposium 1977 in Graz,* Vienne, 1980.

L'ouvrage fournit un catalogue complet de la bibliothèque de Schuchardt, qui a été intégrée à la bibliothèque universitaire de Graz. On y ajouté les ouvrages que Schuchardt avait fait acheter par la bibliothèque universitaire ; ceux-ci sont marqués par un astérisque. La mention des titres est sous forme de fiches signalétiques (la cote de la bibliothèque de Graz est également donnée) (9).

Voici la structure générale de ce catalogue : 1. Généralités (pp. 6-16) ; 2. Indo-européen (pp. 18-119) ; subdivision : Généralités ; Indien ; Langues tsiganes ; Iranien - persan - afghan - ossète - kurde - hittite ; Arménien ; Grec - lycien - macédonien ; Italique - latin ; Roman (10) ; Albanais ; Celtique ; Slave ; Baltique ; Germanique) ; 3. Sémitique et hamitique (pp. 122-130 ; il y a beaucoup de titres qui concernent les langues berbères) ; Ouralique et altaïque (pp. 132-136) ; Basque (pp. 138-154) ; Etrusque (pp. 156) ; Caucasien (pp. 158-164) ; Sumérien (p. 166) ; Japonais (p. 168) ; Polynésien et australien (p. 170) ; « Amerikanisch » (c'est-à-dire amérindien et créole ; pp. 172-173) ; Africain (p. 176) (11). Ce catalogue est suivi par une bibliographie spéciale (« Fischerei-literatur ») concernant un thème cher à Schuchardt (pp. 179-187) et par la liste (12) de ses publications (ouvrages ; éditions ; articles et notes ; comptes rendus ; pp. 191-254). Le catalogue se termine par un index détaillé (noms propres et titres d'ouvrages, pp. 257-293 ; les renvois sont aux pages du catalogue).

Les romanistes trouveront ici les noms et les ouvrages de tous les grands philologues du XIX^e^ et du début du XX^e^ siècle : K. Bartsch, M. G. Bartoli, G. Bertoni, E. Boehmer, E. Bourciez, F. Brunot, V. Crescini, R. J. Cuervo, A. Dauzat, F. Diez, G. Gröber, K. Jaberg, J. Jud, L. Gauchat, J. Gilliéron, M. Grammont, C. H. Grandgent, A. Griera, G. Körting, J. Leite de Vasconcelos, E. Lerch, R. Menéndez Pidal, W. Meyer-Lübke, H. Morf, K. Nyrop, S. Puşcariu, C. Salvioni, L. Spitzer, F. Schürr, A. Thomas, A. Tobler, K. Voretzsch, K. Vossler,

(9) Les fiches sont reproduites en photocopie ; certaines d'entre elles ne sont pas très lisibles.

(10) Subdivision : Allgemeines (pp. 24-29) ; Französisch (pp. 24-49) ; Provenzalisch (pp. 49-50) ; Katalanisch (pp. 50-53) ; Spanisch (pp. 53-67) ; Portugiesisch (pp. 67-73) ; Italienisch (pp. 73-90) ; Sardisch (pp. 90-92) ; Raetoromanisch (pp. 92-101) ; Rumänisch (pp. 101-103). Il y a des erreurs de classement (division français vs provençal ; distinction à l'intérieur des langues ibéro-romanes).

(11) Les titres concernant les créoles français se trouvent tantôt sous « Französisch », tantôt sous « Amerikanisch ». Signalons encore une erreur de classement : p. 24, l'ouvrage de G. Zanazzo, *Proverbi romaneschi* (1886), qui est classé sous « Italisch und Lateinisch ».

(12) Liste basée sur la bibliographie qu'on trouve dans le *Hugo Schuchardt-Brevier* (770 numéros ; ces numéros sont indiqués sur les fiches signalétiques dans le catalogue).

M. L. Wagner et W. von Wartburg. Inutile de dire l'intérêt de cette publication qui permet de reconstruire une partie importante du contexte scientifique dans lequel Schuchardt travaillait, et de se faire une idée, à travers les comptes rendus, les notes de discussion et l'échange d'ouvrages et de tirés à part, de ses rapports avec les linguistes et philologues de son époque. Félicitons Brigitta Weiss et la bibliothèque universitaire de Graz de cette publication très précieuse.

Pierre SWIGGERS

DOMAINE ITALO-ROMAN

Gunnar TANCKE, *Die italienischen Wörterbücher von den Anfängen bis zum Erscheinen des « Vocabolario degli Accademici della Crusca » (1612), Bestandsaufnahme und Analyse* (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, vol. 198), Tübingen (Niemeyer) 1984, pp. VII e 270.

La tesi di dottorato di Gunnar Tancke a Saarbrücken va vista sullo sfondo della sua collaborazione al *Lessico Etimologico Italiano* di Max Pfister : da un lato ne è derivato un lavoro pratico con le ricche testimonianze raccolte per il dizionario, dall'altro gli esiti delle ricerche di Tancke contribuiscono ad indicare il significato dei singoli vocabolari per l'inclusione nella raccolta di materiale operata per il LEI (cfr. p. VII).

Scopo di questo lavoro vuol essere una esauriente registrazione dei glossari e vocabolari stampati a partire dalla fine del XV fino agli inizi del XVII secolo. A quest'aspetto si vuol dedicare anche la massima attenzione nelle esposizioni e nelle indagini che seguono. Tuttavia non si vuol trascurare la tradizione allora già da lungo tempo esistente dei glossari e dei vocabolari in forma di manoscritti: l'esposizione che, a mo' di panoramica, funge da introduzione, ha pertanto il compito di concentrarsi sulla loro storia (cfr. p. 7). Oltre a ciò Tancke fa riferimento nel corso del lavoro a sviluppi paralleli e differenti nell'ambito della lessicografia, che risultano dal confronto dell'italiano con le altre lingue romanze (cfr. p. 5, n. 18).

L'opera si divide in tre parti. La prima sezione ospita in primo luogo la registrazione dei glossari e vocabolari dello spazio temporale preso in esame, dagli inizi fino alla pubblicazione del vocabolario dell'Accademia della Crusca. Per la classificazione dei singoli vocabolari si è tenuto conto del punto di vista tipologico : in primo luogo i dizionari monolingue, poi quelli bilingui. All'interno dei singoli gruppi l'ordine è cronologico a seconda della data di pubblicazione. Nella seconda sezione viene svolta un'analisi sistematica dei dizionari. Prendendo

le mosse dalla struttura esterna dei vocabolari se ne traccia quella interna sulla base dell'indagine delle svariate voci del dizionario.

A conclusione dell'opera v'è una interpretazione lessicologica di entrambi i dizionari di italiano-inglese di John Florio. La ricchezza lessicale di queste due opere risalenti agli inizi della lessicografia italiana vuole avere valore esemplare. Per questo come pure per la maggior parte delle rimanenti testimonianze e dei restanti esempi si è preso in esame un campo semantico, l'ambito delle denominazioni di piante e frutti (cfr. pp. 8-9).

Tancke fa notare a ragione che la lessicografia italiana non può essere riguardata prescindendo dalla già lunga tradizione latina, dal momento che questa esercita un influsso tutt'altro che scarso sull'evoluzione successiva (cfr. p. 13).

Allo spazio temporale compreso tra il XIV e gli inizi del XVI secolo risalgono i primi glossari, in cui il volgare compare al primo posto o si trova di fronte ad una lingua diversa dal latino : il primo vocabolario italiano-latino di Nicodemo Tranchedino, poi i dizionari veneziano-tedesco, un glossario italiano (napoletano)-arabo, uno greco-siciliano, uno francese-veneziano ed un altro provenzale-italiano provenienti dalla zona umbro-toscana (cfr. p. 16).

All'inizio dell'analisi dei dizionari presi in esame (pp. 89-154) che risalgono al XVI secolo, Tancke formula nel modo seguente lo scopo del suo studio : prendendo le mosse da una collocazione della lessicografia italiana del XVI secolo all'interno dei fondamenti della storia linguistica e culturale del tempo, vengono elaborate la composizione esterna e la struttura interna dei vocabolari. In primo luogo vengono esaminati gli elementi costitutivi essenziali di un vocabolario quali il lessico, la sua presentazione e le relative definizioni. Seguono gli elementi facoltativi, che conferiscono al dizionario la sua peculiare impronta : dati grammaticali, ortografici, di pronuncia, esempi o testimonianze (letterarie), indicazioni concernenti la collocazione dialettale o diastratica di una parola.

Il senso e lo scopo di questa analisi condotta sui vocabolari degli inizi della lessicografia italiana non consistono in un confronto degli esiti in essi conseguiti con quanto si esige dai dizionari odierni. La ricerca ha luogo piuttosto in vista del contenuto informativo offerto dai vocabolari agli utenti. Essa offre nel contempo utili indicazioni sulla concezione, dalla quale gli autori prendono le mosse nella stesura dei dizionari e sulla metodica della lessicografia italiana nel XVI secolo in generale (cfr. p. 91).

I ricchi esiti del lavoro sono nuovamente riassunti in una conclusione formulata con chiarezza (pp. 155 s.).

L'ampia appendice (pp. 157-230) contiene una serie di dettagliate osservazioni, dà però l'impressione di essere un po' fuori luogo all'interno dello studio, così come esso è concepito. Considerazioni precise circa le indicazioni concer-

nenti livelli stilistici od altri contrassegni diasistematici nei dizionari sarebbero state più interessanti (cfr. p. 154).

La bibliografia è doviziosa e molto utile come punto di riferimento per ulteriori studi (all'utente la disposizione delle opere critiche in otto sezioni risulta in parte un po' scomoda, dal momento che egli deve cercare talvolta più a lungo del dovuto per individuare di volta in volta le indicazioni ; alcune fonti sarebbero state sostituibili tramite altre opere standard (di ampia e comune diffusione), cfr. ad es. Dante, Eloquentia, p. 250, con l'edizione del Mengaldo del 1968 ; le citazioni, p. 1, sono inoltre insolite nella loro formulazione).

Anche se non si può dare sempre ragione, nei singoli casi, all'autore (cfr. le indicazioni concernenti la storiografia linguistica italiana, p. 1, oppure il lessico dei manuali (« Gesprächsbücher », « Sprachbücher ») italiani (p. 41, n. 3), questa indagine condotta con accuratezza (gli errori di stampa sono rarissimi, cfr. ad es. p. 28, n. 31) può essere considerata nel complesso un pregevole contributo non solo sulla lessicografia, bensì anche sulla storia della lingua italiana e tra l'altro anche sulla questione della lingua.

Günter HOLTUS

Tilman TUMLER, *Der Tempusgebrauch der Vergangenheit in der modernen italienischen Prosa* (Wiener Romanistische Arbeiten, vol. XII), Wien (Braumüller) 1980, pp. VII e 181.

La tesi di dottorato ispirata da Carl Theodor Gossen e stesa sotto la guida di Wolfgang Pollak a Vienna vuol essere un contributo alla conoscenza dell'uso dei tempi del passato in italiano, in particolar modo dell'impiego di *imperfetto, passato remoto e passato prosimo*. *Il materiale* (quasi 2200 esempi sono destinati ad un'analisi statistica e ulteriori 1200 ad una dettagliata interpretazione macrosintattica, cfr. p. 3) è tratto dalla prosa letteraria più recente (Manzoni, Verga, Svevo, Bontempelli, Tecchi, Tozzi, Pirandello, Jovine, Silone, Moravia, Pavese, Cassola, Bassani, Calvino, Quarantotti Gambini, Buzzati, Sanguineti, Malerba).

Il lavoro inizia con una presentazione dello stato attuale della ricerca (Pollak, Weinrich, Hilty, Heger ecc., con alcune argomentazioni poco convincenti, cfr. ad es. p. 22), offre nella sezione principale una descrizione ed un'analisi del materiale statisticamente raccolto e — dopo aver interpretato brani citati (tenendo conto anche dei punti di vista della linguistica testuale, cfr. p. 107) — compie il tentativo di trarre delle conclusioni circa lo stile dei singoli autori, lo stato attuale della ricerca e gli esiti dello studio qui condotto facendo un confronto con le norme fornite da alcune opere didattiche (la scelta e il carattere rappresentativo delle quali restano dubbi).

Tramite quest'opera non è dato di pervenire a sostanziali conoscenze innovative.

Günter HOLTUS

Ulrike Busch, *Die klitischen Pronomina des Italienischen, Kombinationen und syntaktische Klassen* (Tübinger Beiträge zur Linguistik, 273), Tübingen (Narr) 1985, pp. 119.

Nella premessa a questo lavoro, steso all'Università di Bochum, Udo L. Figge ha delineato brevemente (pp. 11-19) la concezione teorica che sta alla base dell'indagine. Facendo ricorso alle regole di sintesi ci si propone di descrivere la combinabilità dei pronomi personali in italiano.

Oggetto del lavoro sono le possibilità di combinare i pronomi personali ed avverbiali atoni in italiano ; le norme da elaborarsi a tale riguardo definiscono da un canto le posizioni di pronomi personali ed avverbiali che compaiono isolatamente e la posizione di gruppi dati da due o più di questi pronomi. D'altro canto esse stabiliscono — in relazione a tali gruppi pronominali — quali pronomi possono essere combinati tra loro e qual è l'ordine, nel quale tale combinazione può aver luogo (cfr. p. 21).

Il 1. capitolo offre dapprima una breve panoramica della problematica : i problemi fondamentali che si presentano in una ricerca sui pronomi atoni e le loro possibilità di combinazione, vengono indicati dietro ricorso ad alcune grammatiche della lingua italiana e ad alcuni contributi scientifici, specificamente dedicati ai pronomi italiani. I capitoli 2, 3 e 4 contengono un elenco dei possibili raggruppamenti di due, tre e quattro pronomi in frasi-modello. Nel 5. capitolo i singoli pronomi vengono suddivisi in diverse categorie basate sulle peculiarità sintattiche.

Le frasi verbali riportate nei capitoli 2-5 vengono descritte nel 6. capitolo facendo ricorso a norme di attribuzione. Nel 7. capitolo, infine, vengono introdotte le regole di sintesi per i gruppi pronominali nell'ambito delle frasi verbali. L'8. capitolo consta di un lessico, nel quale sono contenuti i sememi, i corrispettivi morfemi dei singoli pronomi e le peculiarità sintattiche ad essi relative.

Le frasi-modello riportate nel lavoro sono state considerate grammaticalmente corrette da soggetti di madre lingua italiana, provenienti in parte dall'area dell'Italia meridionale, in parte però anche dalla Toscana e dal Piemonte (cfr. p. 21). L'autrice rileva giustamente di non poter prender atto di tutte le possibili combinazioni : lo scopo che si prefigge è invece solo quello di un panorama sistematico di buona parte di possibili gruppi pronominali (cfr. p. 22).

L'autrice distingue nel complesso sei problematiche da considerarsi nell'indagine della combinazione dei pronomi personali ed avverbiali atoni in italiano : 1. l'elenco completo di tutti i pronomi esistenti ; 2. la posizione dei pronomi personali *ci* e *vi* rispetto a quella dei pronomi avverbiali omonimi all'interno di un gruppo pronominale ; 3. la priorità della posizione del pronome dativo davanti a quello accusativo : qui va esaminata poi in generale la possibilità di un'inversione nella posizione ; 4. la considerazione non solo dei morfemi, bensì anche dei sememi, nella misura in cui questi determinano differenti possibilità di combinazione all'interno dei pronomi omonimi, dal che deriva ad es. la necessità

di suddividere i pronomi personali *mi, ti, ci* e *vi* in pronomi dativi ed accusativi ; 5. gruppi consistenti in più di due pronomi ; 6. diversi livelli di accettabilità dei gruppi pronominali (cfr. pp. 30-31).

La distinzione tra accettabilità e grammaticalità dei singoli nessi è di particolare rilievo per l'argomento in questione : il grado di accettabilità, che va inquadrato all'interno di una scala che va dall'« accettabilità illimitata » alla « inaccettabilità », dipende più dalla sensibilità linguistica soggettiva di un parlante, mentre la decisione concernente la grammaticalità o meno di un gruppo pronominale si basa su regole grammaticali universalmente valide (p. 30).

Il lavoro, è vero, richiede a chi legge una certa dose di buona volontà a cagione del grado di formalizzazione dell'esposizione (cfr. le « regole di attribuzione » al capitolo 6, « le regole di sintesi » al capitolo 7, il lessico dei pronomi al capitolo 8, l'« elenco delle abbreviazioni e la legenda » al capitolo 9) : tuttavia va riconosciuto che vi viene trattato in maniera approfondita un settore in sé difficile e complesso della sintassi italiana e che la problematica vi è colta appieno.

D'altro canto vanno comunque avanzate anche alcune riserve, che si ricordano più brevemente. Le « grammatiche scolastiche » e le « grammatiche scientifiche » dell'italiano, di cui si fa menzione nel « Breve panorama dell'ambito problematico » non costituiscono affatto un corpus rappresentativo. Ancor meno convincente è il fatto che venga accolto un « elemento vuoto », tramite il quale nelle frasi italiane un soggetto della terza o della sesta persona viene pronominalizzato (cfr. pp. 33 ss., 55 ss.). Ci si chiede poi se un pronome personale, che sostituisce un nome nella funzione di soggetto, possa essere definito « atono » (cfr. p. 56). L'uso del pronome va riguardato, perlomeno in una prospettiva funzionale, come « marcato » (anche *loro* viene escluso dall'indagine sui pronomi clitici, cfr. p. 65). Il lavoro intavola una discussione in modo particolare con le indagini di Evans, Seuren e Wanner (cfr. la disarmonica bibliografia a pp. 117-119), mentre le più recenti ricerche relative all'argomento non vengono prese in esame (cfr. ad es. i dati forniti nel contributo di Renzi/Vanelli nella miscellanea in onore di G. B. Pellegrini, 1983, quello di Lepschy nella miscellanea in onore di M. Cortelazzo, 1983, ed ora anche M. Berretta in : Holtus/Radtke, *Gesprochenes Italienisch in Geschichte und Gegenwart,* Tübingen, 1985, pp. 185-224, con ulteriori indicazioni bibliografiche).

Nel complesso il lavoro della Busch può senz'altro essere considerato utile ; tuttavia non ci si riesce a sbarazzare del dubbio, se, trattandosi di un argomento tanto difficile come quello dei pronomi clitici in italiano e della problematica dell'accettabilità e grammaticalità della loro combinabilità, sia legittimo praticamente tralasciare tutti i quesiti connessi con il tema « diasistema, norma e varietà dell'italiano ». L'opera offre comunque un contributo, seppur parziale, a questa tematica : resta compito di un'ulteriore, più esauriente descrizione prendere in esame l'intero ambito.

Günter HOLTUS

L. A. MURATORI, P. GHERARDI, G. CRISPI e altri, *Vocaboli del nostro dialetto modanese,* a cura di F. MARRI, M. CALZOLARI, G. TRENTI, éd. Olschki, Florence 1984, 343 pages.

L'important glossaire (pp. 85-306) du dialecte modénais de la première moitié du XVIII[e] s. présenté ici, est le résultat de la fusion et du classement d'un matériau hétérogène, minutieusement décrit par F. MARRI (§ 1 - *Fonti manoscritte e a stampa della presente edizione,* pp. 7-8, et § 3 - *Descrizione delle fonti a penna e loro attribuzione,* pp. 11-19), comprenant : 1° une partie importante du *Code Campori* 1462, 2° le fascicule 22 de la *filza* 44 de l'*Archivio muratoriano,* conservés tous deux à la *Biblioteca Estense* de Modène, 3° le fascicule 21 de la *Busta Letterati* 46/2, conservé à l'*Archivio di Stato,* attribué à GHERARDI, dont le titre : *Vocaboli del nostro dialetto modanese . . .,* a été repris pour le présent volume, 4° des extraits (toutes les rubriques correspondant aux vocables qualifiés par l'auteur de *modenesi*) des dissertations XXXII et XXXIII des *Antiquitates Italicae Medii Aevi* de MURATORI, consacrées à l'origine de la langue italienne. Du *Code Campori* (93 feuillets), n'ont été retenus que deux feuillets du fascicule 2, de la main de MURATORI, le fascicule 3, où se succèdent les mains de GHERARDI, MURATORI, et d'un troisième érudit du XVIII[e] s. qui a ajouté au bas des pages quelques notes, le fascicule 5, d'une main du XVIII[e] s. non identifiée, intitulé *In lingua vernacula antica* (les parties moins pertinentes seront données en appendice) ; le Code de l'*Archivio muratoriano* (92 feuillets) contient des listes de mots dialectaux, divisées pour chaque lettre en trois parties (avec équivalents italiens, avec équivalents français, sans équivalents), travail que l'on peut attribuer, selon F. MARRI, à G. CRISPI (cf. § 7 - *G. CRISPI chi era costui?,* pp. 36-43), et qui selon toute vraisemblance était un travail préparatoire fait pour le compte de MURATORI. De ce matériau, une part avait déjà été éditée (§ 2 - *Le precedenti edizioni,* pp. 8-11), d'un côté par BERTONI, in *Giunte al vocabolario modenese,* en appendice au *Profilo del dialetto di Modena,* lequel, suivant les indications du *Catalogo dei codici . . . posseduti dal m. G. CAMPORI,* de L. LODI, attribue cette section du Code non pas à GHERARDI, mais à ORSI, et en dépit de certaines corrections, ne fournit pas du ms. une édition critique, et de l'autre par A. NERI, dans son récent *Vocabolario del dialetto modenese,* 2[e] éd. 1981, mais incomplètement. C'est donc le désir de rassembler tout ce que MURATORI, avec l'aide de ses collaborateurs, a consacré au dialecte de sa ville natale, dispersé en plusieurs écrits, et souvent attribué de manière erronée, qui a poussé cette équipe de chercheurs à rassembler, puis à reconstituer l'histoire des matériaux qui permettent de mettre en lumière un *Muratori dialettale e dialettologo* (§ 4 - pp. 19-28), qui s'est exprimé tout d'abord dans quelques compositions poétiques en dialecte, et dans l'anthologie *Perfetta poesia italiana,* admettant des pièces en langue hybride, mais surtout dans les deux dissertations des A.I., et dans le *Catalogus* étymologique : un MURATORI qui, dans ses étymologies donne une place prédominante aux lois phonétiques, découvertes par l'analyse des voyelles et des consonnes du vul-

gaire lombard, qu'il avait eu l'occasion d'observer, dès son séjour à Milan, dans la bouche des prédicateurs.

F. MARRI s'efforce de reconstituer l'entreprise de MURATORI (§ 8 - *Sguardo d'assieme sui lessici modenesi,* pp. 40-43), dont le projet lexicographique semble remonter à 1726 (les *Dissertationes* sont composées en 27 et 30) ; il suppose que GHERARDI, dont on sait qu'il était professeur de grec et de langues orientales à Modène, et chargé de missions diplomatiques par la cour *estense,* eut la tâche d'étendre les recherches au dialecte (il émet l'hypothèse que le fascicule 3 a été rédigé par GHERARDI, puis corrigé et augmenté par MURATORI, entre les dates extrêmes de 1727 et 1739) ; par ailleurs CRISPI (un clerc envoyé en mission à Vienne, où il rencontra GHERARDI, et qui sans doute revint à Modène aux alentours de 1735), sous l'instigation probable de MURATORI, recueillit, en trois phases distinctes, entre 38 et 45, le répertoire contenu dans le Code de l'*Archivio,* dont MURATORI ne put se servir, car il fut achevé trop tard, et qui resta de ce fait inédit.

Quels furent les modèles lexicographiques dont s'inspirèrent les trois auteurs ? (cf. § 10 - *Caratteristiche grafiche e lessicografiche in GH-MU e CR,* pp. 46-54, § 11 - *Le fonti del CRISPI,* pp. 54-67). Il semble que MURATORI et GHERARDI n'aient pas eu de modèle, comme l'indiquent à la fois un ordre alphabétique approximatif à l'intérieur de chaque lettre, et de nombreux rajouts : on peut en conclure que les vocables étaient recueillis sur le vif ; les mots sélectionnés sont dans leur majorité des mots pleins ; les locutions sont rares ; la traduction italienne est donnée sous forme de synonymes, les périphrases et les toscanismes (on rappellera la polémique de MURATORI avec la *Crusca*) étant réduits. Pour les *Dissertationes,* le dialecte n'apparaît que comme source de la langue italienne ; les ouvrages de base dont MURATORI s'inspire dans ce cas, souvent pour en prendre le contre-pied, sont les dictionnaires de FERRARI (1676) et de MENAGE (1685), et le *Vocabolario degli Accademici della Crusca.* Quant à CRISPI, dans la première partie, il apparaît que l'italien est premier par rapport au dialecte (l'ordre alphabétique est celui de l'italien), et a pour base la troisième (1691) et la quatrième (1729-1738) édition de la *Crusca,* ainsi que les *Note al Malmantile racquistato* de L. LIPPI (1731), comme le démontre point par point F. MARRI (pp. 58-62) ; dans la deuxième partie, il est permis de penser que le dictionnaire français-italien utilisé est celui de l'abbé ANTONINI, *Dizionario italiano latino e francese,* Venise, dans son édition de 1745 ; pour la troisième partie (suite de lemmes dialectaux sans équivalents), relevée sur le vif, la date de composition proposée est plus tardive : de 1745 à 1749.

L'ensemble de ces lexiques permet de suivre l'évolution phonologique du modénais, de la première partie du XVIII[e] s. à nos jours, du vocalisme tonique en particulier, laissant percevoir son rapprochement de l'aire émilienne centrale (dû au nouveau rôle politique joué par Modène), et son éloignement de l'aire latérale ferraraise : une étude détaillée de MARRI (§ 12 - *Il vocalismo modenese settecentesco,* pp. 67-73), analysant une à une les voyelles toniques du dialecte

actuel, révèle chez nos auteurs soit la conservation d'un stade primitif proche du ferrarais (voir par exemple ę (= Ĭ et Ē), qui en modénais urbain moderne, à travers une phase intermédiaire ę s'ouvre en *a*, et qui dans les différents lexiques reste toujours *e* (*pegni, prumessa*)), soit un stade intermédiaire, souvent mal rendu par la graphie (Ŭ qui s'ouvre en ǫ dans le dialecte moderne, apparaît dans les glossaires sous forme d'un *u* (*bubla, mugn*) ou d'un *o* (*mogn*), qui transcrit peut-être une articulation à mi-chemin).

Ce volume des *Vocaboli,* à l'aide d'une codification complexe, d'une transcription graphique subtile (exposées au § 13 - *Criteri editoriali,* pp. 73-80), réussit donc à présenter, par ordre alphabétique, regroupées sous une même rubrique, les formes, définitions, traductions relevées ou élaborées par ces érudits du XVIII[e] s., d'un grand nombre de mots et de locutions du dialecte de Modène. Prenons un exemple au hasard (p. 137), qui donnera une idée de la richesse du lexique considéré : « *crecc int al nas,* buffi, buffetti, lat. *talitra ; crech, prilott int al nas,* chiquenaude, croquignole, buffetto. C(RESPI) ; *cricc* si fa premendo l'estremità dell' indice o del deto medio contro l'estremità del pollice, lasciandolo con impeto percuotere o un naso o alcun'altra parte. G(HERARDI)[2] ; *cricch,* (vox) e sono enata. M(URATORI)[3] (A.I. 33, 1172. V. anche *dar un crecc* ; *far crech* ecc.) ». Les mots, abstraction faite de leur aspect phonétique, sont souvent éloignés du toscan, issus d'un latin local différentié, ou d'un superstrat ; citons quelques exemples : *abbragà,* « bien gras », p. 86, *ascar,* « violent désir », p. 100, *asfritlar,* « écraser », p. 100, *burnis,* « cendres chaudes », p. 122, *bvina,* « entonnoir », p. 124, *(far) covelle,* « (faire) quelque chose », p. 137, *dema,* « pli », « inclination », p. 145, *fallistra,* « étincelle », p. 152, *garapena,* « pellicules du cuir chevelu », p. 168, *insamararsi,* « se mettre en colère », p. 185, *pajeul,* « double menton », p. 218, *ranfo,* « crampe », p. 235, etc... Un tiers des pages environ est consacré aux notes, qui rapportent certains détails des manuscrits, commentent les étymologies, créent des rapprochements avec d'autres documents, donnent des éclaircissements sur les mots du glossaire, etc...

L'ouvrage se clôt par trois appendices : I - *Vocabolario del fu sig. Rettor d. G. DENTI,* pp. 309-319 (cf. § 9 - *Il dizionarietto reggiano nel Codice Campori 1462,* pp. 43-46), qui correspond au fascicule 1 du Code, attribué d'abord par LODI à ORSI, et qui est le premier dictionnaire du dialecte de Reggio ; II - *Petit lexique du XIX[e] s.,* pp. 321-330, écrit par deux mains non identifiables, appartenant au fascicule 2 ; III - *Surnoms du XIX[e] s.,* pp. 331-334, court texte anonyme, formant le fascicule 4. Ainsi se distingue clairement ce qui dans le *Code Campori* appartient à MURATORI-GHERARDI, et ce qui est étranger à leur entreprise.

C'est donc une tâche de grande envergure qu'a menée à bien l'équipe MARRI-CALZOLARI-TRENTI, et ces *Vocaboli del nostro dialetto modanese* enrichissent encore la connaissance du dialecte de Modène, qu'ont déjà privilégié BERTONI et NERI.

Sylviane LAZARD

G. ROHLFS, *Latinità e ellenismo nel Mezzogiorno d'Italia : Studi e ricerche dalla Magna Grecia alla Grecia italica,* 1985, n° 6 de la « Collana di Studi geracesi », dirigée par S. GEMELLI, 113 pages.

En présentant les 14 articles, dont deux sont inédits, qui composent ce volume, GEMELLI insiste sur la fidélité de ROHLFS au Mezzogiorno italien, région où il a, pendant 60 années mené sur le terrain ses enquêtes (la première remonte à 1921), et sur le caractère passionnel de son entreprise et de ses positions scientifiques, demeurées inchangées depuis ses débuts, et irréconciliables avec les hypothèses adverses, comme en donnent une nouvelle fois la preuve, les articles de ce volume.

Selon ROHLFS, les caractères spécifiques que révèlent d'une part les dialectes italiens du Sud de la Péninsule, et d'autre part les dialectes *grecanici* des aires alloglottes, ont pour origine la civilisation de la *Magna Grecia,* qui à partir du VI^e^ s. a fleuri dans les centres urbains, de Crotone à Métaponte, et qui dut son nom de *Magna* au rayonnement de l'Ecole de Pithagore (cf. art. n° 1 : *Magna Grecia*) ; même lorsque les Romains l'eurent politiquement soumise (CICERON parle d'une puissance « *nunc deleta* »), elle n'en continua pas moins à parler grec, car comme l'affirme ROHLFS, la langue grecque a de tout temps et en tout lieu résisté à la romanisation, en raison de sa supériorité culturelle : ainsi la Calabre méridionale, au Sud d'une ligne Maida-Squillace (cf. art. n° 4 : *Antica latinità e neolatino in Calabria*), le Salento en son entier (cf. art. n° 2 : *Grecía salentina*), et le triangle nord-oriental de la Sicile (prov. de Messine) (cf. art. n° 12 : *Sicilia orientale*), auraient maintenu l'usage de la langue grecque pendant de nombreux siècles, jusqu'à une date tardive (XII^e^ ou XIV^e^ s., selon les régions), puis sous la pression des parlers romans voisins, auraient connu une phase de bilinguisme généralisé (grec-langue vulgaire), ce qui rend compte aussi du caractère moderne des dialectes de ces zones anciennement hellénisées (cf. art. n° 4, déjà cité) ; les conditions historiques ayant favorisé la progression des parlers néo-latins, au dépens de la langue grecque, on en arrive à la situation actuelle (cf. art. n° 5 : *L'antico ellenismo nell'Italia di oggi* et les fig. 4 et 8), où les parlers grecs se sont réduits à quelques îlots : région de Bova, dans l'Aspromonte, région située entre Gallipoli et Otranto, dans le Salento. Les articles rassemblés dans ce volume vont donc servir à démontrer les divers points de cette thèse.

Le premier point de sa thèse, ROHLFS le démontre in *Un fenomeno prebizantino nel grico del Salento* (art. n° 7), en analysant les caractéristiques du grec (*grico*) de la zone alloglotte salentine : il relève le maintien des géminées (ex. *glòssa, grámma, ámmo,* etc., p. 62), la conservation des sourdes dans les groupes *mp, nt, nk* (*pènte,* « cinq », *lèonta,* « disant », *kámpia,* « chenille », etc., voir tableau p. 63), phénomène observable également dans les formes soumises à l'assimilation (*to ttòpo,* « le lieu »), traits phonétiques par lesquels ce parler s'oppose nettement aux autres dialectes néo-grecs, et s'acorde en revanche avec les plus marginaux et les plus archaïsants d'entre eux : Rhodes, Chypre, Zaconi

(dans le même sens va l'art. n° 6 : *Dialetti neogreci di antica tradizione,* où sont comparées les réalisations d'une série de proverbes en néo-grec commun, en crétois, en chypriote, dans un parler du Salento, dans un parler de l'Aspromonte, dans le dialecte *zaconico,* conservant des traces de l'hellénisme dorique) : ainsi il devient évident que le *grico* conserve des traits archaïsants qui prouvent son lien avec le grec ancien, et son indépendance du néo-grec.

Mais c'est de l'examen des parlers romans de la Calabre que ROHLFS tire les plus irréfutables de ses arguments : cette région en effet apparaît nettement divisée en deux : au Nord de la ligne Maida-Squillace déjà citée, le dialecte remonte à une latinité ancienne (voir l'art. n° 9 : *Un arcaismo fonetico di antica latinità nel Bruzio*), alors qu'au Sud de cette ligne, non seulement le dialecte offre dans son lexique, dans sa syntaxe des traits plus récents (voir l'art. n° 4), mais surtout, il révèle dans sa syntaxe, des structures originales qui ne peuvent être que des calques du grec ancien (qui fut parlé longuement ici, avant de s'atténuer dans une phase de bilinguisme) ; au Sud de cette ligne, l'infinitif dépendant d'un verbe de volonté est remplacé par le subjonctif (cf. *La sostituzione dell'infinito nel Salento e in Calabria,* art. n° 11) : *vogghiu mu sacciu,* « je veux savoir », *jamu mu vidimu,* « allons voir », pp. 27-28, selon le modèle *grecanico: θèlo na páo* (le même phénomène est commun au Salento) ; au Sud de cette même ligne, on emploie deux conjonctions distinctes après des verbes exprimant d'une part la pensée et d'autre part le commandement (c'est l'opposition du grec ancien entre les conjonctions *oti* et *ina*), alors que les langues romanes en général, et le Nord de la Calabre en particulier ne connaissent qu'une seule conjonction dérivée de *quod* : ainsi *pensu ca chiovi,* « je pense qu'il pleut », s'oppose à *vorría mu chiovi,* « je voudrais qu'il pleuve » (le même phénomène est attesté aussi dans le Salento et dans le triangle sicilien : cf. art. n° 8, *Distinzione di due congiunzioni in dialetti d'Italia*) ; un troisième calque syntaxique est révélé par l'emploi du *passato remoto,* même pour une action très proche dans le passé, qui requerrait dans un autre parler roman le *passato prossimo,* emploi qui reflète l'usage de l'aoriste grec : *comu dormisti ?,* « comment as-tu dormi ? », *sta matina chiuviu,* « ce matin il a plu » ; un autre trait spécifique est la construction de la conditionnelle (cf. *Tipo di condizionale in Calabria,* art. n° 10), qui dant les régions anciennement hellénisées s'exprime à l'aide de l'imparfait de l'indicatif : *si potía ía, si potiva iva* (prov. de RC), comme en grec ancien, alors que le Nord de la Calabre (CS), emploie l'imparfait du subjonctif : *si putera ci jera, si putisse ci jisse.* Tels sont les traits d'accord essentiels entre la syntaxe des parlers anciennement bilingues, remarquables par leur exacte distribution, et par leur évidente fidélité à un modèle grec. Mais des indices tout aussi probants se dégagent de l'analyse du lexique (voir dans l'art. 5, les fig. 10, 13, 14, 15, 16, représentant l'aire de diffusion des noms du « berceau », du « ver de terre », du « trépied », de la « loutre », de l'« étincelle », correspondant à des mots du grec ancien) ou de l'analyse de la toponomastique (voir les nombreux toponymes en *-adi* (gr. *-ades*), réduits à *-à, p.* 29 : *Bagalà, Laganà,* etc., en *-oni* (gr. *-ōnes*) : *Candídoni, Conídoni,* etc., et surtout la série remarquable du type *Spílinga,*

(voir art. n° 14 : *Spilinga, Spérlinga, Sperlónga*), issu d'un mot grec ancien (acc. *spēlygga,* « grotte ») que la toponomastique grecque ne connaît pas, remplacé assez tôt par *spēlaion,* qui, au contraire, est à l'origine d'un groupe important de toponymes sur le territoire grec (voir p. 100 le relevé de ces formes). Ce dernier fait, très probant, vient couronner la démonstration de ROHLFS, qui écarte, comme irrecevable, l'hypothèse d'une influence byzantine ou néo-hellénique prédominante dans les trois territoires considérés.

Il est vrai qu'à lire les articles de ROHLFS, on est convaincu de la validité de sa thèse, mais là où l'on ne peut le suivre, c'est lorsqu'il traite la position adverse (de MOROSI au siècle dernier, et « ancora oggi (di) alcuni seguaci ultimi ») de « vecchia dottrina » qui, selon lui, repose « su tre grossissimi errori » (p. 52). Certes les faits présentés dans ce recueil ne permettent pas de mettre en doute l'importance du substrat grec, mais on souhaiterait toutefois, comme l'écrit GEMELLI (p. 5), afin d'arriver à une vision plus complète et plus sereine du problème, que s'impose finalement une synthèse, éclairant d'une même lumière les antiques racines et les « successivi innegabili apporti bizantini ».

Sylviane LAZARD

F. MOSINO, *Glossario del calabrese antico (sec. XV),* Longo edit., Ravenne, « Linguistica e Dialetto » n° 10, 1985, 286 pages.

Ce riche volume, qui fait suite aux autres ouvrages de l'auteur, spécialiste de la Calabre : *Note e richerche linguistiche,* Reggio C., « Historica », 1977, *Le origini del Volgare in Calabria,* ibid., 1981, *Canzoni per la morte di donnu Errico de Ragona, di Ioanne MAURELLO* (M), « Rivista storica calabrese », 1982, *Testi calabresi antichi* (T), Cosenza, 1983, constitue, comme le précise A. PIROMALLI dans sa *Premessa,* la dernière étape préparatoire à une histoire linguistique de la Calabre, dont le premier chapitre : *Latinità ed ellenismo nella Calabria romana,* sera publié dans l'ouvrage collectif : *Storia della Calabria.*

La zone considérée est la Calabre dans son ensemble, septentrionale (prov. de Cosenza, CS), centrale (prov. de Catanzaro, CZ), et méridionale (prov. de Reggio C., RC), ces deux dernières formant linguistiquement un ensemble, que MOSINO, nous semble-t-il, désigne par *Calabria Ultra* (voir la carte p. 15, et la liste des 40 points d'où sont issues les sources, p. 17). Quatre recueils de documents ont été dépouillés : 2 des ouvrages cités plus haut (M et T), et en outre le *Codice aragonese,* éd. F. TRINCHERA, Naples, 1874, et *I calderai di Dipignano,* de P. MAONE, Cosenza, 1963. Les documents, limités au XV^{e} s., sont dans leur grande majorité postérieurs à 1450. Le travail accompli est considérable, d'une rigueur et d'une minutie exemplaires : sous chaque entrée, sont données, par ordre chronologique, toutes les variantes du mot, précisées par l'indication de la date, du lieu, de la source (des verbes tels que *avire, esser, fare, pagar,* etc.,

ou des morphèmes tels que *che, li, de la,* etc., ont donné naissance à d'importants développements).

Les données du *Glossario,* en raison même de l'extrême variabilité des formes, exigent de l'utilisateur tout son discernement, afin 1° de faire la part de ce qui, dans les signifiants, doit être rapporté à la graphie et de ce qui revient à l'articulation, 2° de bien distinguer ce qui est dû au facteur socio-linguistique (niveau d'écriture, niveau culturel du rédacteur), qui peut à lui seul être responsable d'oppositions (voir par ex. *ad li/alli,* Catanzaro, 1452 ; *avire/avere/aviri,* Calabria Ultra, 1450 ca), 3° de ne pas négliger l'aspect diatopique, qui dans une zone que l'on sait aussi contrastée que la Calabre doit être un facteur important de variabilié (après analyse, il apparaît que les formes s'opposent plus par les conventions graphiques, ou par le niveau d'écriture, que par l'origine géographique : cf. *bidire* et *vidyre* à Rossano (CS), 1438, et *vidire* à Catanzaro, 1453 ; *comu* à Rossano (CS), 1438, et à Fiumara (RC), 1451, d'une part, et d'autre part *come* à Feroleto (CZ), 1466, et *comu* à Squillace (CZ), 1451. On voit que l'interprétation des variations du signifiant est délicate, parfois même insoluble.

Il nous a semblé qu'il fallait rapporter à la graphie, et non à l'articulation des phonèmes, les phénomènes suivants : absence d'assimilation consonantique (*ct* : *actaccata, acteso, achecta,* « hachette » ; *dv* : *advenire, adversitate* ; *cp* : *accaptare,* « acheter »), graphie *di* pour *dj* latin (*adionse, adiustare, adiutare*), graphie *cz* pour *ts* (*appreczo, bellecza, czappa, czoppo*), graphie *gl* pour la latérale palatale (*figla, figloli, oglo*) ; moins certaine est la valeur de *nz,* qui semble correspondre à *dz* dans *menzana,* « de proportions moyennes », *menzo,* et de *ch,* sans doute équivalent de *tʃ* dans *cheleste, cherese, cuchina, cruche,* et de *kj* dans *charu,* « clair », *chova,* « clou », *chave* ; dans bien d'autres cas, l'incertitude subsiste pour qui ne connaît pas les traditions graphiques, variables d'ailleurs, des *scriptoria* calabrais.

Ces réserves faites, il semble possible de tirer des formes suivantes, quelques données phonétiques essentielles : *ĕ* et *ŏ* restent *e* (*allevo, dẹce*) et *o* (*bono, core, focho*) ; les longues correspondantes se ferment (*catina, ffide, crìscere* ; *attuni,* « cuivre », *baruni, alura*) ; *ĭ* et *ŭ* restent *i* (*chinto,* « ceinture », *dìchere*) et *u* (*burcho, duve, furno*) ; *au* tonique est conservé (*auro, causa, claustro*), de même qu'en position protonique (*audìtime*), d'où par analogie *aulivi* ; les protoniques et post-toniques ont tendance à rester fermées ou à se fermer (*curtello, cusì, capituli, alligriza*) ; les finales peuvent être soit ouvertes soit fermées (amori/amore, *boschu/boscho, casu/caso*), sans doute selon le niveau d'écriture, mais les finales fermées sont plus fréquentes au Sud (Calabria Ultra) ; un phénomène intéressant est la transformotion de la voyelle de la syllabe initiale en *a* (*attuni, annovare,* « innover », *canussere*), ou la prosthèse d'un *a-* (préfixe *ad* ?) (*arragamate,* « brodées », *arribalda,* « ribaude », *arrobare,* « voler »). Parmi les phénomènes consonantiques les moins incertains, relevons le maintien des occlusives sourdes, en position intervocalique (*citatino, consequire, contato, fècato*), ou initiale surtout pour les mots d'origine étrangère (*cabbella, covernaturi, cuberno,* mais

aussi *cheuzzi,* lat. *celsi*) ; le maintien, dans un certain nombre de cas des groupes *cons+l (amplo, blanco, clamare, cluso, aglandare,* « ramasser des glands », *glande, flaschi, flomara*), mais les réalisations palatalisées semblent les plus nombreuses (*chiù,* et sans doute avec la graphie *ch* : *chana* = plana, « ustensile de cuisine », *chanelli,* « rabots », *charu, chave, gliandi* (où *gli* transcrit peut-être *gj*), *fiamma, fiume*) ; *j* latin reste *j,* aussi bien en position initiale que médiane (*iugo, iusticia, maio, maiore*) ; presque constante est la graphie *b* pour noter le phonème issu d'un *v* latin (*bachę, belluto, benire, bidire,* « voir ») ; assez complexe est le traitement de *l+ cons* : *al-* se réduit à *a-* in *atri,* mais le plus souvent donne *au-* (*auta, autri, caudari,* « chaudrons »), de même *el-* aboutit à *eu-* in *cheuzzi,* « mûriers », mais *al-* est parfois conservé (*caldera, caldo*) ; on peut remarquer enfin une tendance à l'instabilité des groupes contenant *r* (*tę brigogni,* « tu as honte », *crape,* « chèvres ».

La morphologie du verbe est complexe, en raison de la multiplicité des formes : remarquons les infinitifs en *-ri* (*amolari,* « aiguiser », *gaudiri, mandari*), très minoritaires cependant ; certaines premières personnes du présent sont intéressantes (*vago, vao* (andare), *vio, viio* (vidire), *agio, ayo* (avire), *dao* (dare); pour les verbes en *-ere* et *-ire,* la première pl. est en *-imo* (*avimo, venimo, vingnimo*), la troisième en *-eno ou -ino* (*àvino, dìveno, vèneno*) ; *au passato remoto,* la troisième sg est en *-ao* (*intrao, lassao, mandao*), *-io* (*partio*) ; la troisième pl. de la conjugaison en *-are* est en *-aro* (*andaro, compararo, mandaro*). Pour la morphologie du substantif, relevons les pluriels féminins en *-i* (*candili, canni*).

Le contenu des documents dépouillés permet de connaître le lexique de nombreux champs sémantiques : particulièrement les objets domestiques (*caccabo,* « chaudron », *camastra,* « crémaillère » *cannata,* « récipient pour les liquides », *carpite,* « couverture », *chumazi,* « coussins », *cuna,* « maie »), mais aussi les mesures (*cafise,* m.pl. « mesures de l'huile », *canniare,* « mesurer », *thumina,* m.pl., « mesure de volume »), les monnaies (*grana,* f. pl.), les techniques (*bactuderi,* « foulons », *carcare,* « fours à chaux », *chintimulo,* « moulin », *marrame,* « matériaux de construction »), certains aspects de l'organisation de la société (*caruso,* « berger, garçon », *campisi,* « paysans », *cattiva,* « veuve », *parrino,* « prêtre ») ; intéressants sont les emprunts, de multiple origine : grecque (*cathoyo,* « cave », *catapano,* « gouverneur », *cona,* « image sacrée », *sàvani,* « linceul »), française (*cugnata,* « cognée », *gagii,* « dons », « rétribution », *lumera,* « lustre » (?)), arabe (*marzapani,* « boîte », *sucra,* « sucre »).

Sylviane LAZARD

Calendario siciliano : il testo del Codice messinese greco 107, a cura di L. MELAZZO, Edizioni Universitarie JACA, Milan, 1984, 80 pages.

Le Calendrier sicilien que A. MANCINI décrit ainsi dans son catalogue des *Codices graeci monasterii Messanensis S. Salvatoris,* Messine, 1907 : « calenda-

rium siciliensi vel potius calabriensi dialecto, litteris vero graecis, scriptum », se trouve placé à la fin de la deuxième partie d'un manuscrit de 251 ff., de contenu liturgique, écrit en langue grecque, et que l'on peut dater du XV^e^ s. S'il est hasardeux, selon MELAZZO, d'affirmer qu'une même main ait pu écrire la partie liturgique et le calendrier (voir note 3, p. 12), il est encore plus épineux de déterminer où le Code a été rédigé : en Calabre, selon MANCINI, qui s'appuie sur une phrase ajoutée plus tardivement à la fin de la première partie, dont l'interprétation nous semble très ouverte (« egō adelphōs Camillus ca supra prior santi Bartolomei, 1564 », en lettres grecques), mais d'où MANCINI conclut qu'il a été rédigé en Calabre, au monastère de S. Bartolomeo di Trigona, et donc en *calabrais* (il n'avait sans doute pas examiné le texte même), alors que MELAZZO, par divers arguments, dont le plus décisif est la célébration le sept juillet de la « Dedicazio sant(u) di lu Faru », c'est-à-dire justement du monastère du *SS. Salvatore della Lingua del Faro,* démontre qu'il ne peut avoir été élaboré qu'à Messine (et au vu du texte, en *sicilien*), à un moment où le grec perdait du terrain comme langue d'usage, étant en voie d'être remplacé par le vulgaire sicilien, et où le monachisme basilien, dénaturé par le rite latin, comme le révèlent de nombreux détails du Calendrier, tentait de résister à la décadence.

On peut s'étonner que la partie en vulgaire ait été écrite en caractères grecs, étant donné l'effort d'adaptation graphique que cette transcription imposait (il manque en effet au grec les signes correspondant à plusieurs phonèmes siciliens, dont v, λ, ɲ, etc...) : la cause en fut, suggère MELAZZO, un souci d'uniformisation du manuscrit.

Le Calendrier, qui occupe trois pages et demie dans le Code (de la moitié de 241 v° à 243 r°), est constitué de la liste des solennités, des saints et des martyrs à célébrer pendant l'année, non pas chaque jour, mais à certains jours choisis du mois. Dans la présentation qui nous est ici offerte, le texte original, en lettres grecques, dont les lignes suivent les lignes du manuscrit, est disposé sur les pages paires (accompagné, en bas de page, d'un commentaire paléographique), alors que les pages impaires proposent la *traslitterazione,* respectant ligne par ligne la facture de l'original, comme nous en donnons ci-après un exemple (f. 241 v°, p. 29) :

« Chistu esti lu calandaru lu quali ci su li festi
incumenza lu misi di ginaru capu di anu
lu misi di ginaru avi giorni 31 et avi chisti
festi . . . »

Dès les premières phrases, il apparaît que ce Calendrier ne suit pas le rite grec (le début de l'année se situait en effet le premier septembre), les saints qui y figurent n'étaient pas tous célébrés par l'Eglise byzantine (St *Maure,* St *Thomas d'Aquin,* Ste *Ursule,* etc..., cf. note 18), souvent pour des saints communs aux deux rites, la date de leur célébration est celle de la tradition romaine (St *Sébastien,* St *Blaise,* St *Mathieu,* etc..., cf. note 17). Ces contradictions (l'écriture grecque, la langue sicilienne, le rite latin, inséré dans un manuscrit de liturgie basilienne), constituent l'un des intérêts, et non des moindres, de ce document.

Les phénomènes linguistiques, surtout phonétiques, dignes d'intérêt, ou les indications sur le contenu, sont présentés, à la suite du texte (pp. 42-52) en un commentaire exhaustif et bien documenté, qui met en relation les phénomènes observés avec d'autres, relevés dans la langue ancienne (principalement *Regole, costituzioni, confessionali e rituali,* éd. par F. BRANCIFORTI, Palerme, 1953), ou moderne (*Nuovo vocabolario siciliano-italiano* de A. TRAINA, Palerme, 1868). De ces commentaires et d'une étude de synthèse qui clôt le volume, on peut caractériser ainsi la langue sicilienne du Calendrier : le trait le plus évident est la simplification des géminées (des dizaines de cas ont été relevés, voir la liste p. 64 ; les seules géminées conservées sont dues à la fidélité à la tradition grecque : *Filippo, Ippolito,* ou à l'hypercorrection (*Beneddito*) ; ce phénomène s'explique par la neutralisation en néo-grec et sans doute dans le grec parlé dans la province de Messine, de l'oposition simples/géminées, qui ne permettait pas au copiste, certainement grécophone, de la noter en sicilien) ; on peut relever aussi la sonorisation des groupes *kl* et *pl* à l'initiale (cf. *Glara* pour *Clara, Blacito* pour *Placido*), l'assourdissement des occlusives intervocaliques en syllabe finale (cf. *Brigita, Blacito*), et peut-être plus généralement post-toniques (*Catalto*); la conservation du groupe *nd* (*cumandata*). Dans l'ensemble, mise à part une notable proportion de formes où se fait sentir l'influence de la langue littéraire (*giorni, dieci. incumenza.* finales en *-oni,* en *-ori,* etc...), le système phonétique qui se révèle ici est celui du sicilien populaire (voir l'analyse, pp. 59-64). Parmi les mots les plus intéressants, nous noterons les noms des mois (*frevuario, giugneto,* « juillet », et la série avec finale *-o* : *setembro, otubro,* etc...), *Ncadinora,* « chandeleur », *Trapasioni* (de santa Maria), santa *Sicilia,* « Cécile », santa Maria *Mandolena,* « Madeleine », le part. passé faible en *-uto* dans Giuani *buglioto* al'oglio, « bouilli dans l'huile », *Acchino,* « Aquin », *Cunturbia,* « Canterbury ».

Ainsi, par ce document relativement bref (une centaine de lignes), il nous est permis à la fois d'observer l'atténuation de la grécophonie dans un monastère de Messine, l'*infiltrazione* du rite latin dans la liturgie basilienne, les interférences entre langue littéraire et langue populaire, de percevoir la principale caractéristique du grec local (la neutralisation de l'opposition simple/géminée), et dans toute sa complexité le système phonétique du vulgaire sicilien.

Sylviane LAZARD

DOMAINE RHÉTO-ROMAN

Giuseppe FRANCESCATO, *Ascoli, la « questione ladina » e gli studi recenti* (Estratto da : *Studi Goriziani,* vol. LXII, 1985, pp. 71-80).

Dans cet article rigoureusement documenté (45 notes, dont plusieurs renferment plus d'une référence bibliographique), le maître des études frioulanes (1)

(1) Voir G. Francescato, *Dialettologia friulana,* Udine, 1966 ; id., *Studi linguistici sul friulano,* Firenze, 1970 ; id. « Rhaeto-Friulan », dans *Trends in Romance*

envisage d'un coup d'œil rétrospectif la portée du « problème ladin » et la position de G. I. Ascoli, en les insérant dans une synthèse très utile des recherches sur le frioulan. Après avoir rappelé les lignes de faîte de la philologie « rhéto-romane » (2) (1. Ascoli signalant en 1873 les affinités particulières entre les langues néo-latines parlées entre le Rhin et la mer Adriatique (3) ; 2. Th. Gartner concluant, en 1883, à une unité « rhéto-romane » ; 3. mise en question de cette unité, réaction due avant tout à C. Battisti), l'auteur indique que la « questione ladina » est avant tout un problème de classification et de typologie. Cela l'amène à discuter la méthodologie des essais de classification dans le domaine roman (4) : problèmes de la constitution du corpus, du choix des paramètres (phonologiques ou phonétiques ; morphologiques (5) ; lexicaux — cf. les matériaux réunis dans l'*Atlante storico linguistico etnografico del Friuli Venezia Giulia*). Les options prises à l'égard de ces problèmes déterminent les conclusions de la recherche : il suffit de penser aux résultats divergents (Battisti vs Politzer) à propos du dialecte de la Val di Non ou (Battisti vs Francescato) à propos du dialecte d'Erto.

Quant à la position du frioulan, l'auteur rappelle les affirmations d'Ascoli à propos de l'autonomie linguistique de cette langue : « I vincoli, per i quali la sezione friulana va congiunta con il resto della zona ladina, sono dunque ben forti, ma non tanto forti e stretti, quanto son quelli che uniscono fra di loro la sezione occidentale e la centrale (. . .) Il friulano avrà nel sistema ladino una indipendenza non guari diversa da quella che ha il catalano nel provenzale » (pp. 75-76). L'individualité du frioulan a donc bel et bien été reconnue par Ascoli, comme le rappelle Francescato : « Sono tutte affermazioni, non si deve dimenticarlo, che risalgono al 1873, cioè alla pretesa « dimostrazione » (se così

Linguistics and Philology, vol. 3, pp. 131-169, La Haye, 1982 ; id., *Udine : la lingua,* Udine, 1982, et ses nombreuses publications signalées dans M. Iliescu - H. Siller-Runggaldier, *Rätoromanische Bibliographie,* Innsbruck, 1985 (c.r. *RLiR* 50, 215-218).

(2) Voir maintenant la synthèse de G. Holtus - J. Kramer, « 'Rätoromanisch' in der Diskussion : 1976-1985 », dans *Raetia antiqua et moderna. W. Theodor Elwert zum 80. Geburtstag* (éd. par G. Holtus et K. Ringger), Tübingen, 1986, 1-88.

(3) Voir à ce propos G. Francescato, « I cento anni dei 'Saggi Ladini' », *Archivio Glottologico Italiano* 58, 1973, 14-17.

(4) Cf. G. Francescato, « La classificazione delle parlate romanze : alcuni problemi di metodo », *Romanica* 5, 1972, 131-139.

(5) « Similmente dovranno essere valutate le conseguenze — in ordine alla 'questione' — delle recenti richerche morfologiche che hanno sottolineato aspetti particolari della flessione nominale e verbale friulana, anche in stretta connessione con fenomeni fonetico/fonologici relativi, per esempio, alla evoluzione delle forme uscenti in sibilante (non si dimentichi che la conservazione di *-s* è uno dei tre fenomeni basilari su cui insiste la 'questione' » (p. 74).

si vuol continuare a chiamarla) dell'unità ladina, che ne risulta invece assai diminuita e circoscritta, benché forse non nella direzione in cui poi si è mossa la discussione della 'questione ladina' tradizionale » (p. 76).

Dans la dernière partie de son article, l'auteur considère le problème « historique » et rejette l'hypothèse (de Gamillscheg) d'une romanisation tardive du Frioul par des colons romans du Norique. L'histoire du Frioul est nettement distincte de celle des autres territoires alpins. Ce qui est typique de l'histoire du Frioul au moyen âge, c'est le phénomène sociolinguistique d'un clivage entre la classe dirigeante (parlant l'allemand, le vénitien et l'italien) et les classes dirigées (parlant le frioulan) (6) : « È necessario tener presente, d'altronde, che la stessa profonda diversità di svolgimento sociale distingue il Friuli dal resto d'Italia : cioè per certi caratteri tipici della sua storia il Friuli è diverso dalle aree dolomitiche e grigioni non meno che dalle aree venete e cisalpine » (p. 79).

L'auteur conclut que s'il est possible de parler d'une « latinité alpine » (en tant que désignation d'une romanité marginale dans les Alpes), cela ne devrait pas cacher les différences historiques et (socio)linguistiques entre les trois régions, romanche, ladine et frioulane : « Le tre varietà, fin qui denominate 'ladine' o 'retoromanze', devono essere considerate come varietà reciprocamente indipendenti. In particolare l'autonomia e individualità del friulano non può essere negata, proprio anche per la singolarità della sua storia » (p. 80).

Pierre SWIGGERS

Atlante storico linguistico etnografico friulano, élaboré sous la direction de Giovan Battista PELLEGRINI, 6 vol., gr. fol., publié par l'« Istituto di Glottologia e Fonetica dell'Università di Padova », 1972-1986 (ASLEF).

L'ASLEF est le premier atlas italien régional mené à terme, si l'on fait abstraction de l'*Atlante linguistico della Corsica italiana* de BOTTIGIONI (1933-1942). G. B. PELLEGRINI s'est entouré d'une équipe d'une trentaine de chercheurs, les uns chargés des enquêtes (R. et E. APRI, A. GIACOMINI, E. MIRMINA, L. VANOSSI, A. ZAMBONI, etc., pour le domaine frioulan, N. PADOVIC, N. PERSICI pour les zones alloglottes) ou du dépouillement du matériau inédit rassemblé précédemment par U. PELLIS, en vue de l'élaboration de l'ALI (A. GENRE, E. VALENTINI, etc.), les autres chargés de la rédaction (G. FRAU, rédacteur en chef, P. BENINCA-FERRABOSCHI, L. VANELLI, etc.); d'autres encore ont rassemblé la documentation photographique (L. MASSO-

(6) Voir aussi G. Francescato - F. Salimbeni, *Storia, lingua e società in Friuli*, Udine, 1976.

BRIO, L. PRESSI, G. B. ROSSI, etc.) ; PELLEGRINI a fait également appel à d'éminents spécialistes : G. FRANCESCATO, dont la *Dialettologia friulana* (1966) présente une synthèse des connaissances sur les parlers de la région, G. C. MOR, qui a établi les cartes archéologiques et historiques, rendant compte des différentes étapes du Frioul depuis l'Antiquité, G. PERUSINI, conseiller pour les aspects ethnographiques, G. B. ROSSI, pour la flore et la faune.

Dans son *Introduzione all'ASLEF* (Padoue 1972), PELLEGRINI analyse les besoins auxquels répondait l'ASLEF, dont le projet remonte à 1965 : cet atlas correspondait tout d'abord à un événement politique (le statut d'autonomie que venait d'obtenir la région du Frioul-Vénétie julienne), puis aussi à une étape théorique de la linguistique spatiale qui venait de passer des atlas nationaux à l'élaboration d'atlas régionaux, particulièrement en France et en Espagne (voir pour l'Italie, les orientations du « Convegno della Carta dei Dialetti », Bari 1964) ; une incitation plus directe dut être fournie à PELLEGRINI par le *Saggio di un Atlante linguistico della Sardegna,* 1964, réalisé par B. TERRACINI ; enfin la vitalité du frioulan, auquel les locuteurs se montrent très attachés, et la situation complexe déterminée par la présence dans la région de quatre langues reconnues officiellement, ont sans doute conforté l'auteur dans son dessein.

Ainsi l'ensemble de ces incitations amena PELLEGRINI à constituer rapidement son équipe, qui en trois années seulement, de 1966 à 1968, réalisa l'ensemble des enquêtes, et à mettre au point le programme de recherche : l'aire délimitée sera celle de la région autonome du Frioul-Vénétie julienne (couvrant les provinces de Udine, Pordenone, Gorizia, Trieste), où furent choisis 129 points d'enquête, très denses dans les deux provinces centrales (respectivement 89 et 39 points), plus espacés dans les zones marginales (il faut noter que l'aire explorée déborde largement le domaine frioulan, puisqu'elle inclut à l'Est le *bisiacco* et le vénétien julien (*veneto giulio*), et à l'Ouest quelques points situés en Vénétie, au-delà de la frontière traditionnelle que constitue le Livenza, zone de transition (*anfizona* selon ASCOLI), où les locuteurs ont, à des degrés divers, une double compétence) ; à ces 129 points, furent adjoints 11 des 40 points où PELLIS avait enquêté pour l'ALI, de même que 6 points de l'AIS, où le plus souvent une nouvelle enquête fut menée, parallèlement à l'exploitation des matériaux inédits. Pour chacun de ces points, le ch. VII de l'*Introduzione* fournit des monographies exhaustives (données géographiques, démographiques, administratives, économiques, informations sur les enquêtes successives, les informateurs, les caractéristiques du parler, la bibliographie spécifique). Parmi les 129 localités explorées, on distingue un ensemble de points alloglottes (ch. IV, pp. 59-91) appartenant au groupe germanique, situés au Nord ou au Nord-Ouest, près de la frontière autrichienne (ils comptent 1 % des locuteurs), ou appartenant au groupe slave (slovène), très diversifiés entre eux, répartis le long de la frontière orientale avec la Yougoslavie, mais également isolés à l'intérieur du territoire frioulan, dans sa partie nord-orientale (ces parlers représentent 4 % des locuteurs de la Région).

Le but de l'entreprise n'était pas d'obtenir un atlas purement linguistique, correspondant aux concepts de base de la langue (ce but avait déjà été atteint par l'AIS), mais un ensemble de cartes susceptibles de mettre en valeur les mots et les choses propres au Frioul ; d'autre part, on cherchait à éviter au maximum, en raison de leur pauvreté en information, les cartes uniformes, où la seule variation eût été phonétique. Pour ce faire, PELLEGRINI et son équipe de rédaction reprirent le questionnaire très complet de l'ALI, de 2.800 concepts (cf. *Atlante linguistico italiano : Questionario,* Turin 1969), et en sélectionnèrent environ 800, jugés particulièrement pertinents, s'organisant autour des sections et des volumes suivants : *Phénomènes atmosphériques et configuration du sol, flore* (vol. I) ; *faune* (vol. II) ; *ustensiles domestiques, vie familiale, jeux d'enfant, parties du corps humain et maladies* (vol. III) : *plantes cultivées, fenaison, travaux des champs et de l'étable, outils agricoles* (vol. IV) ; *produits du jardin potager et du verger, raisin, récipients du viniculteur, élevage des bovins et des équins, les produits laitiers, la vie des montagnards, le flottage du bois* (vol. V) ; *exploitation forestière, travail du bois, du chanvre,* etc. (vol. VI). Les enquêtes furent menées par des méthodes uniformisées (soit par le moyen d'images ou de questions indirectes) que quelques réunions de synthèse permirent de standardiser (on établit entre autre une notation phonétique unique) : les réponses au questionnaire, notées sur des carnets, et partiellement enregistrées sur bande pour constituer une « nastrothèque », furent soumises à l'équipe rédactionnelle, qui par ses critiques en signala les lacunes à compléter et les erreurs à corriger. Les informateurs, en chaque point étaient multiples, parfois choisis au sein d'une même famille ; il était en effet indispensable de trouver en chaque lieu des individus ayant des compétences techniques différentes (surtout pour la flore et la faune).

L'Atlas s'ouvre sur un ensemble de cartes numérotées de I à XI, qui présentent les étapes de la Région depuis l'époque romaine jusqu'à aujourd'hui, tant au point de vue administratif (carte VII) qu'économique (carte VIII). Chacun des 6 volumes compte environ 150 cartes linguistiques dont la présentation cartographique est très efficace : le fond, en ocre fumé présente l'orographie, l'hydrographie (cours d'eau en bleu) ; outre les numéros des points (en noir), on distingue le nom des localités explorées (en ocre) ; les noms des points de l'AIS ou de l'ALI qui n'ont pas fait l'objet d'une seconde enquête sont signalés par un rond bleu ; lorsque deux enquêtes se sont succédées, les résultats de la première (dont un signe conventionnel indique l'appartenance) sont reportés aux marges de la carte ; chaque volume comprend en outre de 30 à 40 tableaux de listes de mots recueillis par l'AIS ou l'ALI, et dont le concept, jugé peu rentable, n'a pas été sélectionné pour faire l'objet d'une carte.

Une part remarquable est donnée dans l'ASLEF à l'iconographie : des croquis par exemple, tirés de l'herbier ayant servi aux enquêteurs, illustrent chaque élément de la flore ; des photographies, réunies en planches dans chaque volume, permettent une étude comparative des objets d'un point à un autre (voir les

photographies correspondant aux concepts de « rouet », « bouillotte », « traîneau à foin », etc., in *Introd.*, fig. 2-9).

Aux cartes des volumes, correspondent des monographies, publiées en annexe à l'ASLEF, qui commentent les données recueillies, selon trois axes : distribution des différents types lexicaux, comparaison avec les aires voisines, recherche étymologique, monographies confiées à différents collaborateurs selon un plan d'ensemble : A. ZAMBONI, « La Flore générale et la Flore des marais », G. B. PELLEGRINI, avec l'assistance technique de G. B. ROSSI, « La Flore de montagne », P. BENIMCA-FERRABOSCHI, « La Faune », etc.

Car au-delà de la description des parlers, l'ultime finalité que se propose d'atteindre PELLEGRINI est d'ordre diachronique : reconstituer la ou les latinités qui sont à la base des variétés dialectales de la région, ceci afin d'infirmer ou de confirmer l'hypothèse de E. GAMILLSCHEG, selon laquelle le frioulan ne remonterait pas au latin régional de l'époque de la romanisation, mais résulterait d'un repeuplement de la région au Haut Moyen Age, par une population d'origine *retico-noricese*. Dans cette perspective, la composante lexicale et sa distribution, constituerait l'élément le plus révélateur, et la connaissance des phases antérieures devient une nécessité : d'où les dépouillements systématiques de textes dialectaux anciens, ou de documents médiévaux latins.

*

Cette entreprise d'envergure, dont la réalisation concrète est presque parfaite (on peut tout au plus déplorer un certain nombre de lacunes (peu de cartes en effet qui n'en révèlent 4 ou 5), et par ailleurs un léger flottement dans un petit nombre de cas, dans les réponses apportées aux questions : cf. c. 488 « falciate », où à la 2e pl. attendue se mêlent la 3e sg., la 2e sg. et l'infinitif) permet de découvrir la zone frioulane dans ses caractéristiques linguistiques et ethnologiques ; et le premier trait qui surprend est l'extrême richesse des réalisations lexicologiques (prenons quelques exemples dans les vol. I, II, IV que nous avons eu l'occasion d'analyser : aux concepts d'« épouvantail à moineaux », de « brouette », de « chèvrefeuille », etc., correspondent plus de 10 types lexicaux ; dans de rares cas seuls deux types principaux s'opposent (cf. c. 87 : « salice bianco »), et sont vraiment exceptionnels les concepts qui ont donné des cartes à un seul type (cf. c. 55 : « ciclamino », c. 116 : « faggio »)) ; en dépit de cette diversité, on remarque souvent la similitude des modèles onomasiologiques (ainsi l'« arc-en-ciel », malgré la diversité des réalisations, tire son nom le plus souvent de Saint Marc) ; souvent aussi, derrière la multitude des formes, on retrouve une racine unique (cf. c. 425 : « Falce »), modifiée par des suffixes variables. Le deuxième trait que révèle l'ASLEF, corollaire du premier, est la fragmentarité des parlers de la région : les points connexes donnent souvent des réponses différentes (c'est le cas par exemple de 23 *Forni di Sotto*, 24 *Ampezzo*, 26 *Raveo*, communes voisines, qui à 100 questions répondent plus de 50 fois de

manière différente) ; on remarque aussi que les isoglosses ne forment pas des faisceaux mais s'entrecroisent dans de nombreux cas. Cependant il ne faudrait pas croire que l'ASLEF présente l'image d'un territoire chaotique, sans structures évidentes ; c'est tout le contraire, car au-delà du désordre de surface, se dégagent des zones cohérentes, des frontières nettes ou des espaces transitoires, analogues à ceux qu'avait mis en lumière FRANCESCATO, in *op. cit.*, 2e partie, *Materiali dialettali* : en effet apparaissent vite à l'observateur tout d'abord les oasis alloglottes, certaines, tout à fait isolées des points alentour frioulans (points 1, *Sappada,* 16, *Sauris,* 6a, *Laglesie,* etc.), d'autres contaminés par le frioulan (3a, *Timau,* 67a, *Cigneu,* 46a, *Pradielis,* etc.), puis une frontière nette, qui suit le cours du Tagliamento, opposant les parlers du Frioul oriental, à ceux du Frioul d'*Oltre Tagliamento* (voir par exemple les réponses obtenues d'une part à 112a, *S. Oderico,* 114a, *Zompicchia,* et d'autre part à 124a, *Postoncicco,* 161, *S. Vito*) ; par ailleurs des zones très cohérentes se dessinent, la plus vaste autour d'Udine, celle du frioulan central, le parler le plus authentique, le moins soumis à des influences extérieures (c'est là qu'existe l'opposition entre voyelles brèves et longues, là où le *ca-* latin a donné *k'a,* où les féminins singuliers ont la désinence *-e,* où l'infinitif du premier groupe est en *-ā,* etc.) : ainsi de la multitude des données, visualisées par des cartes d'une lecture aisée, naît un paysage linguistique marqué aussi bien par de fortes cohérences dans les zones centrales, que par une extrême fragmentarité aux marges du domaine, dont on ne peut rendre compte ici en quelques lignes.

Ainsi vient de s'achever, avec la parution du vol. VI, cette entreprise d'un haut intérêt, fruit du travail d'une équipe dynamisée par son directeur, et par son enjeu ambitieux : mener à terme le premier atlas régional de l'Italie, et qui plus est, d'un territoire particulièrement complexe, et où se pose l'un des problèmes diachroniques majeurs de la Romania. Cette œuvre, qui sera suivie de plusieurs autres atlas (*Atlante linguistico e etnografico del Piemonte occidentale,* dirigé par C. GRASSI, *Atlante l. dei laghi italiani,* dirigé par G. BERRUTO, *Atlante lessicale toscano,* sous la responsabilité de G. GIACOMELLI), dont la plus grande originalité reste d'avoir pour point de mire la solution d'un problème diachronique, et de viser à une connaissance en profondeur de la culture du territoire à partir de ses parlers, atténue au-delà de toute espérance la déception causée par l'abandon de l'ALI.

Sylviane LAZARD

Ricarda LIVER, *Manuel pratique de romanche : sursilvan - vallader. Précis de grammaire suivi d'un choix de textes* (Romanica raetica 4), Chur, Verlag Lia Rumantscha/Ligia Romontscha, 1982, XXI + 234 pages.

Voici un excellent manuel du romanche, dans ses deux variétés les plus importantes : le sursilvan (ou sursilvain) et le vallader (le « ladin » de l'Engia-

dina bassa). Les deux idiomes sont définis par l'auteur dans son introduction : « Le sursilva(i)n, parlé actuellement par une communauté linguistique de 18.000 sujets environ, est la langue du « Bündner Oberland », région qui va de l'Oberalp à Reichenau, englobant donc la vallée du Rhin antérieur et ses affluents. Le vallader est l'idiome de la Basse Engadine, partie de la vallée de l'Inn qui va de Zernez jusqu'à la frontière autrichienne. Le vallader (...) est parlé par quelques 6.000 personnes » (p. 1).

L'ouvrage mérite tout à fait le titre de manuel pratique : il s'ouvre par une bibliographie sélective (pp. XVII-XXI : éditions de textes ; grammaires et dictionnaires ; études linguistiques et historiques) et par une introduction (1-19), dans laquelle l'auteur définit le but du livre — présenter les variétés romanes des deux blocs « les plus compacts et les plus résistants » et dégager la diversité des deux dialectes —, circonscrit le romanche (1), brosse l'histoire du « rétoromanche » (2) (5-10), et fournit un guide de prononciation (11-19).

Le « Précis de grammaire » (20-107) comprend une partie morphologique et une brève section syntaxique. La morphologie est très détaillée. L'auteur traite d'abord des différentes parties du discours : le nom et le système de détermination ; les adjectifs et les pronoms ; les numéraux ; le verbe ; les mots invariables : prépositions, conjonctions et adverbes. Ensuite il est question de la formation des mots (dérivation et composition). Ricarda Liver présente et commente les paradigmes des formes en sursilvan et en vallader, qui sont en général juxtaposées. La description est traditionnelle (3), mais cette option se comprend à la lumière de l'orientation pédagogique de l'ouvrage. On appréciera ainsi les très utiles paradigmes de verbes irréguliers (46-49 ; 56 ; 65-67) et l'excellente

(1) Réagissant contre les thèses des « philologues italiens » qui s'opposent à l'unité du rhéto-roman, Mme Liver écrit : « La critique fondamentale que l'on peut faire à ce point de vue philologique est que les critères purement linguistiques ne suffisent pas pour définir une langue. Le critère décisif est à notre avis la conscience politique d'un groupe ou d'un peuple, le sentiment de parler une langue propre par laquelle on se distingue de ses voisins. La présence d'une littérature constitue un second facteur (...) Les théories italiennes qui voulaient faire du romanche un dialecte italien, théories inspirées par une idéologie politique tout en s'appuyant sur force arguments linguistiques, ne provoquèrent dans les Grisons que de l'indignation. Aucun Romanche ne se sent lié à l'italien, pas plus qu'au français » (pp. 4-5).

(2) L'auteur adopte toujours la graphie *réto-*.

(3) Parfois il y a un manque de systématisation ou d'économie dans la description. Ainsi l'auteur aurait pu traiter les « pluriels collectifs » (*la crappa, la greppa, la detta, la lenna* — formes sursilvanes) comme des noms féminins singuliers, vu l'emploi de l'article *la*, l'accord avec un adjectif attribut au féminin et avec un verbe au singulier ; de même, l'auteur aurait pu présenter la forme de l'adjectif possessif sursilvan à fonction attributive comme étant (identique avec) la forme de l'adjectif possessif épithète. La description des verbes alternants (50-54) aurait pu être systématisée.

analyse des différentes formes du subjonctif imparfait en sursilvan (emploi conditionnel ; emploi dans la complétive ; emploi dans le style indirect libre) (4). Les explications sont en général très claires : notons toutefois qu'à la p. 25 l'auteur aurait dû présenter la forme épithète (masc. sg.) de certains adjectifs en sursilvan comme étant la forme irrégulière (par ex. *bien* vs forme attribut *buns* ; *mitgiert* vs forme attribut *macorts*) (5). J'ai relevé encore quelques légers défauts :

(1) à la p. 37, la différence entre les relatifs *tgi, tgei* (« qui » et « que ») et *tgeinin* (« lequel ») ne s'explique pas en fonction de l'absence/présence d'un antécédent ;

(2) à p. 75 (n. 42) il me semble préférable de parler d'une survivance de deux types de déclinaison (avec *-s* et *-i* au pluriel), plutôt que d'une « survivance d'un système de déclinaison à 2 cas » ;

(3) p. 86 : il faut éviter de juxtaposer des formes surs. et vall. qui remontent à des mots latins différents (par ex. *ditg* et *daditg* en sursilvan, cf. DIU ; *lönch* et *dalönch* en vallader, cf. LONGUM).

Dans la syntaxe (94-107) l'auteur commente l'emploi de l'article et du pronom sujet, l'emploi de la préposition *a* avec le complément d'objet direct en vallader, l'accord du participe passé, l'emploi de certaines tournures verbales (6), l'emploi des modes et des temps, et celui des adverbes de lieu, basé sur la perspective des locuteurs : « Pour le montagnard, l'orientation par rapport à son environnement est d'importance capitale. Il éprouve le besoin de définir la position et le mouvement dans l'espace avec une précision qui dépasse de beaucoup celle des parlers de la plaine. Il s'oriente d'après quatre directions qui sont : *si/sü* « vers le sommet de la montagne », *giu/gio* « vers le pied de la montagne », *or/our* « vers la sortie de la vallée », *en/aint* « vers l'intérieur de la vallée » (p. 101, la première forme est celle du sursilvan, la deuxième celle du vallader).

---

(4) Qu'on compare les formes *savessen* (subj. imparfait I, première personne du pluriel), *massien* (subj. impf. II, troisième personne du pluriel) et *mavien* (subj. impf. III, troisième personne du pluriel) dans ces trois phrases : *Nus savessen forsa vender il cavagl* (« Nous pourrions peut-être vendre le cheval ») ; *Il giuven spendeva ses daners senza patertgar ch'ei massien in di alla fin* (« Le jeune homme dépensait son argent sans penser qu'un jour il lui en manquerait », pour l'emploi du pluriel, voir p. 31 § 6.2) ; *Els mavien adina tier l'onda a gentar* (« Ils allaient toujours déjeuner chez la tante », discours en style indirect libre).

(5) Cf. la formulation de l'auteur (p. 25) : « Certains adjectifs du sursilv. ont la forme attributive du m.sg. qui se distingue phonétiquement soit de la forme épithète correspondante, soit du f. et du pl. dans les deux fonctions : m. sg. épithète : *bien* ; attribut : *buns* (f. sg. *buna*, m. pl. *buns*, f. pl. *bunas*) ».

(6) Par exemple *a* + infinitif, verbe + *ad in* + infinitif du même verbe (*jeu contempleschel l'unda che rocl'ad in roclar* « je contemple les ondulations incessantes des flots »), et la tournure avec infinitif proleptique (*cantar conta ella stupent* « Pour chanter, elle chante bien »).

La troisième partie (108-169) est un « choix de textes », contenant quelques textes médiévaux (glose de Würzburg, le texte interlinéaire d'Einsiedeln, déposition d'un témoin à Müstair) et des textes modernes (du XVI[e] au XX[e] siècle ; textes sursilvans, pp. 113-135, et textes en vallader, pp. 136-165) (7). Aux pages 166-169 l'auteur donne le texte du récit de Noël (Lc. 2, 1-20) dans les deux variétés romanches. Pour tous ces textes elle fournit, en note, des explications linguistiques (synchroniques et diachroniques) et des informations historiques et culturelles. La dernière partie (171-234) contient le glossaire des mots (sursilvan - français ; vallader - français). Les mots ne figurant pas dans les dictionnaires officiels sont marqués par un signe spécial.

Ce *Manuel pratique du romanche* est un ouvrage de qualité (8) ; félicitons Mme Liver et la Lia Rumantscha de cette belle publication, qui rendra service à tous ceux qui s'intéressent au romanche.

Pierre SWIGGERS

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

Philippe D'ALCRIPE, *La nouvelle fabrique des excellents traicts de verité,* livre pour inciter *les resveurs tristes et melancholiques à vivre de plaisir,* édition critique par Françoise Joukovsky, Genève : Librairie Droz, 1983, CXII + 250 pages.

L'œuvre de Philippe Le Picard (dont Philippe d'Alcripe est un anagramme) est pratiquement inconnue en France, où Pérouse est le premier à accorder à Le Picard une place importante dans l'histoire de la nouvelle (1) ; en Allemagne

(7) Le dernier texte sursilvan est un extrait de l'article d'Alexi Decurtins, « Ils neologissems el romontsch », *Annalas da la Società Retorumantscha* 88, 1975, 9-51.

(8) L'ouvrage est rédigé dans un français à couleur locale. Pour la deuxième édition il faudra éviter quelques erreurs gênantes : *pallier l'absence* (et non : *pallier à,* couverture) ; p. 5 n. 7, *il existe une littérature dialectale* (et non : *il existe la . . .*) ; p. 6 l. 2, *à partir du milieu du premier siècle* (et non : *à partir de la moitié* ; p. 75 l. 6, *sa valeur verbale originale* (et non : *originaire*). On corrigera aussi les coquilles suivantes : p. 33 l. 25, lire *ecclésiastiques* ; p. 60 l. 14, *par rapport* ; p. 62 n. 34, *francoprovençaux* ; p. 73 l. 3, *infinitif* ; p. 78 l. 32, *extrêmement* ; p. 90 l. 29, *une* ; p. 93 l. 8, *trait d'union* ; p. 94 l. 20, *langage familier.* A la p. 38, dernière ligne, la traduction doit être : . . . *aimaient faire faire* (ou *laisser faire*).

(1) G. A. Pérouse, *Nouvelles françaises du XVI[e] siècle,* Genève 1977, p. 251 ss.

ce recueil a été redécouvert par Rudolf Schenda (2) qui a souligné certaines similitudes avec les aventures du *baron de Münchhausen*. Mme Joukovsky a donc raison d'insister sur le fait que déjà le titre est pure dérision, car la « *Nouvelle Fabrique des excellents traicts de verité* ne contient que mensonges et histoires extravagantes, et c'est bien ainsi que l'entendent La Croix du Maine [1584] et Du Verdier [1585], qui parlent de titre choisi 'par ironie ou moquerie', de 'livre rempli de mensonges'. L'épigraphe 'omnis homo mendax' (*Psaumes*, CXVI, 11) accuse cet écart » (IX). En revanche, je crains que son interprétation de l'autre épigraphe où se trouve cet « Estist der treitz » énigmatique ne soit erronée : elle propose *et tristes ridet* « il fait même rire les tristes », interprétation peu probable, car il me semble peu vraisemblable que le moine de Mortemer, lecteur de Hésiode (197) ait écrit un latin macaronique : je proposerais donc de traduire *et tristes ridet* par « et se moque des grincheux, des grognons » (3).

Quant à l'auteur, il ne reste plus aucun doute : Par la découverte de l'obituaire de Mortemer (B.N. Lat. 4863) Mme J. contribue à renforcer la solution proposée dès le XVIII[e] siècle par A. Larchevesque qui a réussi à identifier ce « Sieur de Neri en Verbos » (qu'on comprendra comme Sieur de rien en bourse) ; rien ne s'oppose à cette thèse : ni le milieu, ni les noms de lieux qu'on trouve dans les nouvelles, ni la chronologie. L'âge adulte du frère Philippe s'est écoulé pendant la période où Charles I[er] de Bourbon était archevêque de Rouen (1550-1590). Il a toujours vécu dans l'abbaye de Mortemer dans la forêt de Lyons avec les autres moines « tant bons que mauvais » et il a recueilli et couché sur papier une collection considérable de récits.

Mais il serait certainement insuffisant de ne parler que de la dette de Le Picard envers les sources vives et la tradition orale. Celles-ci occupent, comme le soutient Mme Joukovsky dans la seconde moitié de l'introduction (XXXV ss.), sans doute une place importante, mais la contribution due à la lecture de cet homme cultivé ne reste pas pour autant négligeable : Schenda avait déjà énuméré des sources scientifiques, telles *l'Histoire naturelle* de Pline, l'Histoire des peuples nordiques d'Olaus Magnus, la littérature d'inventions incroyables, de Lucien à Bebel. Mme Joukovsky y apporte quelques compléments et met en évidence que Le Picard a également été inspiré par des auteurs du Moyen Age et de la Renaissance, notamment de leurs compilations en langue vulgaire, et de la littérature de voyage qui reste toujours peu connue ; et il est fort probable qu'il ait connu les recueils de contes en alsacien, un genre « dont les récits de *La Nouvelle Fabrique* sont beaucoup plus proches que des nouvelles italiennes. » (LI)

Comme la tradition critique, Mme J. attribue au roman de Rabelais la place de la « principale source de *La Nouvelle Fabrique* » (LXVII). Cette thèse ne sait

---

(2) Rudolf Schenda, *Philippe Le Picard und seine Nouvelle Fabrique*, in : *ZFSL* 68 (1958), 43-61.

(3) Cette explication peu convaincante repose sur l'acception d'un anagramme dit imparfait, puisque « estist der treitz » comporte un « z » en plus.

pas convaincre ; toujours est-il que personne — ni même Mme J. — n'a dressé le bilan exact des influences dues à l'œuvre Rabelaisienne en partie « parce qu'Alcripe ne lui a guère repris des canevas de récits. » (LXVII) Certes, on retrouve ci et là des analogies, des réminiscences ; Le Picard est « tenté par ce gigantisme dont Rabelais énumérait les exploits dans l'enfance de ses héros » (*ibid.*), mais il n'est pas à exclure qu'une bonne partie de ces analogies soit due à des sources communes, telles les nombreuses compilations scientifiques du XVI[e] siècle, Pline et les contes populaires. Malgré l'absence d'emprunts directs on peut dire à coup sûr que nombre de détails nous indiquent que Le Picard a une familiarité avec l'œuvre de Rabelais qu'il apprécie moins pour l'esthétique (il aime la forme brève) que pour sa 'fabrique de mots' et sa verbosité. C'est à Rabelais qu'il doit la manie de l'énumération et l'amour pour la précision ; comme cet autre moine de l'ordre de saint Benoît, Le Picard aime à employer les termes techniques et les mots spécialisés. L'introduction nous fournit des échantillons probants de la richesse de son vocabulaire (LXXI ss.), mais le travail lexicographique reste encore à faire. Le glossaire est riche (207-233) ; cependant il ne contient pas le vocabulaire complet du texte. Les explications s'avèrent, en général, pertinentes, mais le glossaire contient aussi des explications erronées. Dommage que Mme J. n'ait jamais consulté ni le FEW ni les nombreux dictionnaires régionaux du picard et du normand ; elle aurait pu découvrir que *La Nouvelle Fabrique* n'a non seulement « fourni bon nombre d'hapax au Dictionnaire de Huguet » (LXXXI) mais qu'elle contient en outre de nombreuses datations et acceptions nouvelles qui n'ont pas encore été relevées. Nous y reviendrons dans une étude spéciale et nous contentons de quelques exemples qui sont faits pour montrer l'importance de cette source lexicale publiée entre 1575, date à partir de laquelle la rédaction a pu être terminée, et 1584, date où *La Nouvelle Fabrique* est mentionnée pour la première fois dans la *Bibliothèque* de La Croix du Maine, et dont *l'editio princeps* aurait vu le jour en 1579 (cf. p. LXXXIX ss.) :

— dans *Ce qui advint à un Apoticaire* Alcripe parle d'un pharmacien venu pour ausculter une femme « merveilleusement honteuse et pleine de vergongne » ; grande aprehension qu'elle en lascha un gros pet de brasseur . . . » (p. 24 s.). Mme Joukovsky, dans son glossaire, explique *noc* par « gouttière » (p. 225), sens qu'on prêtera à *turlupin* « canule de l'apothicaire » (cf. Rabelais, *Pant.*, 7 *le tirepet des Apothicaires*) ; cette explication ne donne aucun sens à la phrase. Je ne pense pas qu'il faille avoir l'esprit mal tourné si l'on renverse ce mot et interprète ce passage par « au trou voisin du *con* ». Cotgrave connaît un lemme *noc* « pudendum muliebre » où *con* est « turned backward (as our Tnuc) to be the lesse offensive to chast eares » (cf. aussi FEW 2, 1540b « verhüllende Metathese ») et il n'est pas impossible qu'il l'ait trouvé dans l'œuvre d'Alcripe ;

— manquent systématiquement dans le glossaire les cris adressés aux animaux, comme p.ex., *coinche* « cri pour appeler les cochons » (72), *trutru* « cri pour appeler les moutons » (75), *tieu, tieu, margot, tieu, tieu, tieu* « cri pour appeler les vaches » (128), l'onomatopée *patrac* « craquement des os » (151), le refrain

enfantin *turlututu, chappeau pointu* (103) (4) et l'exclamation *toute bigore-frelore* « tout, par Dieu, est perdu » (184), qui appartient au langage des lansquenets (cf. *tout est frelore, bigot,* 16e siècle, FEW 15, 1, 105 ; ou *tout est frelore,* 16e siècle, FEW 17, 423b) ;

— pour mieux documenter la richesse lexicale, je cite un passage tiré de l'histoire *De la plume qu'amassa un tueur d'oyseaux* dans laquelle est traité le motif des chasseurs qui abattent plusieurs prises d'un seul coup. A la question de son frère « quelle viande il mangeroit volontiers pour le ragouter », un « nommé Fiacre du Coin » répond qu'il mangerait bien :

« Des petits oyseaux, comme merles, maulvis, grives, litornes, passereaux, cailles, tourterelles, berées, aloüettes, cochevis, ramerots, martinets, perdreaux, linotes, verdiers, pingeonneaux, pinsons, chardonnerets, rougegorges, soulcicles (5), faulverettes, mezenges, brunettes (6), estourneaux, bergeronnettes, pretrots, roytelets, coucoux, rossignols, piverts, arondelles, siffleurs, grobecs, chaulsepots, torcollets, loriots, quiercheres, cornillarts, cauvetes, et autres petits oyseaux qui hantent les bois et les champs. — Je vous prie m'en recouvrer s'il y a moyen » (139 s.).

Comme l'a déjà remarqué Mme Joukovsky, la plupart de ces ornithonymes figurent dans l'ouvrage fondamental de P. Belon dépouillé systématiquement par le FEW (*L'histoire de la nature des Oyseaux,* Paris 1555), tels *maulvis* « petite grive », *litorne* « grive (cendrée dessus la tête et le col) », *cochevis* « espèce d'alouette », *verdier* « espèce de pinson » ; pour *soulcicle* « roitelet huppé » le FEW 12, 73b ne connaît qu'un hapax legomenon du 16e siècle ; *brunete* « sorte d'oiseau » (FEW 15, 308b), probablement « moineau de haie gris » (cf. nfr. *bunette* < norm. *bunette*) est jusqu'ici assez mal documenté ; *berée* « pinson (a spinke, sheldaple, chaffinch, Cotgrave 1611) », probablement le nom d'un pinson huppé, est à ajouter à FEW 1, 376a, s.v. *birrus* « Mäntelchen mit Kapuze » ; *prestrot* « variété de linotte (Cotgr. 1611) » (FEW 9, 358a) présente une autre première attestation (→ 1579), ainsi que *ramerot* « jeune ramier » (1611, PRobert ²1984, → 1579) ; *cormillart* « oiseau à huppe (?) » appartient très probablement à la famille de lt. *cornu* « Horn » (FEW 2, 1191a) ; *cauvete* est la première attestation des formes normandes réunies dans le FEW 16, 304a/b s.v. *KÂWA (anfrk.) « Dohle », cf. norm. *cauvette,*

(4) *Turlututu, exclam.,* est attesté, d'après le Petit Robert ²1977 ss., depuis 1839 (onom. et nom dial. de la flûte, 1654 ; rad. *lur-*). Exclamation moqueuse *Turlututu chapeau pointu* (cf. aussi FEW 5, 464a) : 1654 (resp. 1839) → 1579 (première datation).

(5) Dans Belon, on trouve la forme *sourcicle,* cf. FEW 12, 73b.

(6) Pour Mme Joukovsky *brunette* est le nom normand du mouchet, une variété de bécasseau ; c'est possible, dans ce cas il s'agirait d'une première datation du mot (cf. FEW 15, 1, 308b nfr. *brunette* « variété de bécasseau », Boiste 1800-DG).

havr. *cauvette*, etc. (pic. *cauvette* « corneille » est attesté depuis Est 1549) ; *quierchère* que Mme Joukovsky n'a trouvé nulle part, « même pas dans l'ouvrage d'E. Rolland » (139), est certainement une forme régionale de mfr. *quercelle* (Cotgr. 1611 ; Oud 1660) « crécerelle », la documentation s.v. *CREPICELLA « Klapper » (FEW 2, 1321a) reste donc à compléter ; etc. Nous ne pouvons pas traiter ici tous les catalogues de plantes (23), d'animaux (98), de noms de maladies (183), etc., mais nous tenons à insister sur le fait que cette source mérite une étude lexicologique systématique.

En tout cas, cette édition correctement rédigée et soigneusement commentée est méritoire, elle contribue à une meilleure connaissance de l'histoire de la nouvelle française du XVI^e siècle, de ses sources multiples et de ses critiques aux XVII^e et XVIII^e siècles et elle nous donne accès à un lexique d'origine populaire qui n'est toujours pas assez étudié.

Christian SCHMITT

Diccionario básico del español de México, dirigido por Luis Fernando Lara, México : El Colegio de México, 1986, 565 pp.

Le présent ouvrage constitue le résultat de plusieurs années de recherches approfondies : il contient le vocabulaire des livres d'école admis et employés au Mexique et fournit ainsi quelque 7.000 entrées et 30.000 acceptions soigneusement définies et pourvues de plus de 90.000 citations qui documentent l'usage actuel mexicain ; de plus ce dictionnaire descriptif destiné, avant tout, aux élèves et lycéens de l'Amérique centrale hispanisante offre les modèles de conjugaisons des verbes, les règles orthographiques les plus importantes, les règles de ponctuation, l'orthographe des chiffres et des nombres ainsi que les noms d'habitants, des villes et régions les plus importantes du Mexique et les noms d'habitants des différents états hispanoaméricains. Cet « único diccionario hecho por y para mexicanos » forme ainsi une suite du *Diccionario fundamental del español de México* publié en 1982 par le 'Fondo de Cultura Económica' qui lui, constitue une sorte de *Diccionario del español de México* (1973) révisé, corrigé et augmenté ; le *diccionario básico* « se busca ofrecer a los estudiantes de primaria y secundaria, niños y adultos, una obra que les ayude a comprender mejor sus libros de texto y las aplicaciones que reciben de sus padres y maestros, así como introducirlos en el conocimiento de una lengua culta que es la que sirve de vehículo de comunicación entre todos los mexicanos, considerados como ciudadanos interesados en participar en la vida histórica y social de su patria y en el desarrollo de la civilización contemporánea » (12), et il n'y a aucun doute que les auteurs ont atteint ce but :

— les deux millions d'entrées enregistrées par l'ordinateur constituent une base matérielle solide (équivalente à environ 68.000 mots différents) ;

— de ce corpus, 1.415 mots suffisent pour constituer 75 % de tout texte cultivé en espagnol mexicain (espagnol mexicain fondamental) (1) ;

— les définitions font preuve de beaucoup de circonspection : les auteurs essaient en général d'éviter le cercle vicieux de définitions réciproques (p. ex. *amor* « cariño » et *cariño* « amor » ou *pavo* « guajolote » et *guajolote* « pavo », etc.) (2) en mettant l'accent sur la description sémantique synchronique ;

— l'hiérarchisation des différents sens est rigoureusement dictée par l'usage mexicain contemporain, l'étymologie ne joue aucun rôle dans l'analyse du signifié qui se fait en accord avec des principes logiques (3) ;

— le dictionnaire contient les locutions mexicaines les plus usuelles et décrit les règles pragmatiques de leur usage.

Nous n'avons constaté que quelques déficiences peu graves que les auteurs pourront combler dans une seconde édition :

— il serait souhaitable que l'espagnol fondamental mexicain soit marqué d'un astérisque ;

— l'intégration des registres populaires, régionaux et familiers nous semble être désirable ;

---

(1) Malheureusement, les auteurs ne distinguent pas, comme c'est d'usage dans la lexicographie française (cf. G. Gougenheim, R. Michéa, P. Rivenc, S. Sauvageot, *L'élaboration du français fondamental, 1er degré,* Paris 1967), entre le mot fréquent et le mot disponible, car « la elaboración del vocabulario fundamental es, pues, el resultado de un estudio estadístico para el que no se tomaron en cuenta otros criterios » (p. 13).

(2) *amor* est défini comme « sentimiento, deseo, impulso de afecto, ternura y solidaridad (etc.) » et *cariño* comme « sentimiento de afecto y ternura de una persona por otra o por alguna cosa, caricia con que se expresa este sentimiento » ; *guajolote* comme « ave doméstica de la familia de las gallináceas que se caracteriza por tener la cabeza y el cuello desprovistos de plumas y recubiertos por una membrana carnosa de color rojo que la cuelga por debajo del cuello », et *pavo* n'est pas relevé. Il est évident qu'une description aussi détaillée connaît également des désavantages : l'élève cherchant en vain le sens de *gallinácea, desprovisto, recubierto* et *carnoso* ne pourra se passer d'un autre dictionnaire plus complet que le *diccionario básico.*

(3) C'est ainsi que le dictionnaire connaît deux entrées pour *acción* : esp. *acción* « lo que hace alguien, lo que pasa, etc. » est considéré comme homonymie de esp. *acción* « documento que representa una parte del capital de cualquier negocio » ; *bajo* « que tiene poca altura o poca profundidad » est séparé de *bajo* « indica la posición de una cosa con respecto a otra que está a mayor altura o que es más elevada » ; *chino* « que es natural de China » n'a pas été réuni avec *chino* « pelo natural o artificialmente muy rigado », parce que « entre el aspecto del pelo y el natural de China no hay relación de significado. » (16)

— les définitions ne devraient pas contenir de vocabulaire non lemmatisé dans le *diccionario básico,* ou, du moins, les auteurs devraient tout faire pour réduire l'usage de ce vocabulaire à un minimum.

Somme toute : le présent ouvrage comble une lacune et devrait servir de modèle pour des entreprises comparables. Il rendra de bons services non seulement aux étudiants mexicains mais aussi à tous ceux qui s'intéressent à la lecture de textes espagnols mexicains et qui ont cherché, jusqu'ici, souvent en vain dans les dictionnaires européens, le sens de mots désignant des réalités centraméricaines.

Christian SCHMITT

DOMAINE GALLO-ROMAN

Kathryn KLINGEBIEL, *Bibliographie linguistique de l'ancien occitan (1960-1982)* (Romanistik in Geschichte und Gegenwart, Band 19), Hamburg, Helmut Buske Verlag, 1986, IX + 185 pages.

Madame Klingebiel, disciple de Yakov Malkiel, nous fournit un excellent répertoire bibliographique, que Dieter Kremer et Hans-Josef Niederehe ont bien voulu accueillir dans leur importante série « Romanistik in Geschichte und Gegenwart » (Rom GG). Les 804 numéros témoignent de l'intérêt accru pour l'étude de « l'ancien occitan », compris ici au sens large (il s'agit de la langue occitane dès les origines jusqu'au 16e siècle, et comprenant l'ancien poitevin). La bibliographie, axée sur l'aspect linguistique, inclut quelques travaux synchroniques (dictionnaires) et des études globales sur le gallo-roman, ainsi que les chrestomathies et les travaux de grammaire historique. Comme l'indique l'auteur (p. VII), la bibliographie ne contient pas les études dialectologiques modernes, les manuels de grammaire normative, les descriptions partielles de l'occitan moderne, ni les études générales de linguistique romane. Le francoprovençal n'est représenté que par les études consacrées au *Girart de Roussillon.*

Le répertoire s'ouvre par une liste des abréviations (pp. 1-21). Celle-ci est suivie de la bibliographie organisée de la façon suivante : Bibliographies (22-28); Dictionnaires (29-33) ; Grammaires médiévales (34-35) ; Grammaires et manuels (36-39) ; Histoire de la langue et dialectologie (40-51) ; Langue littéraire (52-57) ; Phonologie (58-61) ; Morphosyntaxe (62-71) ; Mots individuels : étymologies - histoire des mots - formation des mots (72-82) ; Lexique (83-96) ; Onomastique (97-115) ; Textes littéraires (116-129) ; Textes non littéraires (130-142) ; Supplément lexicographique : Dictionnaires occitans parus ou réimprimés depuis 1960 (143-154) ; Addenda (155-158). L'ouvrage se termine par un index des auteurs anciens et des titres, un index des mots et dialectes cités, et un index des auteurs des travaux relevés (159-185).

L'information bibliographique est présentée avec beaucoup de soin. J'ai repéré quelques erreurs : p. V l. 21, lire Schmitt ; p. IX l. 17 (et p. 130 l. 1, pp. 131-141 titre courant) : non littéraires ; p. 17 l. 1, Medioevo ; p. 19 l. 6, Internationale ; p. 46 n° 129 (et p. 183), Muljačić Žarko ; p. 50 n° 152 Gunter Narr ; p. 63 n° 227, comparaison ; p. 123 n^{os} 590 et 591 : hébraïco- ; p. 129 n° 626 : Übersetzung ; p. 135 n° 662 : rousillonnais ; p. 140 n° 691 et p. 142 n° 710 : recueil ; p. 148 n° 743 : élevage ; p. 184 l. 7 : Raynouard, François. Personnellement je préfère la transcription Ščerba à celle utilisée par l'auteur (Shcherba, p. 70 et p. 184).

L'intérêt de cette excellente bibliographie (1) est augmenté par l'indication des comptes rendus consacrés aux publications en volume (*).

Pierre SWIGGERS

Frede JENSEN, *The Syntax of Medieval Occitan*, Beihefte zur *Zeitschrift für romanische Philologie*, vol. 208, Niemeyer, Tübingen 1986, 431 pages.

Pour rendre compte de cet ouvrage, on serait tenté de reprendre l'essentiel de ce que l'auteur a écrit dans sa préface : comment contester que son livre vient enfin remplir une lacune dont souffraient depuis bien longtemps les études occitanes ? La *Syntax* de F. Jensen va considérablement faciliter la tâche des chercheurs qui ne seront plus contraints de se livrer à de fastidieux dépouillements ou à la recherche d'ouvrages, le plus souvent épuisés de longue date. C'est là un mérite considérable et je tiens à affirmer qu'il ne saurait être terni par aucune des observations que les nécessités du genre du compte rendu m'amèneront à formuler ici.

La langue dont l'auteur décrit la syntaxe est celle du Moyen Age et ce n'est que de façon très accessoire, le plus souvent à travers J. Ronjat, qu'un recours à la langue moderne vient apporter son éclairage : M. Jensen prend soin de nous avertir de ce choix, ou de ce fait ; on éprouve quand même quelque embarras à voir citer le portugais à propos du maintien de la distinction des genres pour l'adj. numéral « deux » ou l'espagnol *nosotros* pour le renforcement du pron. pers. par l'adj. indéfini dans des cas où la langue d'oc moderne ne présente pas de solution de continuité avec l'ancienne.

---

(1) Où les noms de K. Baldinger, M. Bambeck, P. Bec, Cl. Brunel, J.-P. Chambon, G. Colón, J.-C. Dinguirard, J.-G. Gigot, W. M. Hackett, E. Hirsch, F. Jensen, R. Lafont, K. Lewent, E. Nègre, M. Pfister, H Polge, Ch. Rostaing, Ch. Schmitt, A. Soutou et H. Stimm figurent à l'avant-plan.

(*) [Une suite de cette bibliographie, jusqu'en 1987, paraîtra dans le prochain fascicule de notre *Revue*. G.S.]

Cet aspect décidément synchronique de la *Syntax* de F. Jensen, qui décevra quelque peu en faisant intervenir si rarement la langue moderne, offre une compensation très appréciable pour les romanistes : l'auteur étudie le plus souvent l'occitan médiéval en comparant sa syntaxe à celle de la langue d'oïl, en soulignant les convergences et les différences.

On notera également, pour l'en complimenter, que F. Jensen ne borne pas son étude à la poésie lyrique ; il puise largement dans la littérature narrative et s'appuie même sur des exemples tirés des chartes et des premières œuvres connues, ce qui donne une idée de l'énorme travail préalable qui a préparé la *Syntax*.

Comme l'auteur nous le dit lui-même dans sa préface, il s'est trouvé à la tête d'un matériel surabondant, dont son ouvrage ne contient qu'une part. En effet, ses notes et ses fiches devaient servir de base à un livre qui aurait embrassé tout à la fois la morphologie historique et la syntaxe de l'ancien occitan. Pour des raisons matérielles, il a sacrifié l'essentiel de la morphologie, quoiqu'un regret la lui ait fait préserver pour l'article et le pronom, tout en prêtant moins d'attention, selon ses mots, à l'origine latine et aux explications des formes déviantes. De fait, cette morphologie plus que succincte m'a paru souvent plus dangereuse qu'utile dans la mesure où elle conduit à passer, par exemple, par dessus tous les faits d'analogie au risque de les faire prendre pour des évolutions phonétiques normales.

En fait, je crois que M. Jensen — et sans doute est-ce bien légitime — a éprouvé quelques difficultés quand il lui a fallu synthétiser la montagne d'informations qu'il avait accumulées (comment en vouloir à l'auteur de n'avoir pas su renoncer à une trouvaille qui lui fait abandonner son sujet (§ 298) ou ouvrir une rubrique inutile (§ 737) ?). La surabondance du fichier de F. Jensen, dont je me plais à souligner la valeur pour celui qui consulte sa *Syntax*, l'a gêné pour structurer son ouvrage : le lecteur ne peut malheureusement guère compter sur la table des matières, parfaitement squelettique, qui ne donne que les titres de chapitres, sans plus de détails ; puis il pénètre, faute d'ensembles réellement structurés, dans une suite de paragraphes dont l'objet est parfois si limité que l'exposé en paraît haché menu et que, au lieu de donner le sentiment de la souplesse de la syntaxe occitane, il laisse sur l'impression d'un certain manque d'ordre et de cohérence (certaines hésitations typographiques comme la différence de taille des intertitres des pp. 292 et 294 ou la disposition des § 851, 863, 864 se veulent-elles significatives ?). On est aussi un peu surpris de voir les adverbes de quantité figurer dans le chapitre des pronoms et non dans celui des adverbes, même si l'auteur nous rappelle avec raison que certains mots peuvent jouer aussi bien le rôle d'adverbe de quantité que celui de pronom indéfini.

Ainsi, le lecteur recherchant une information sur une préposition aura intérêt à se reporter à l'index des mots qui figure à la fin du livre plutôt que de feuilleter les dix-sept pages consacrées à ce sujet où les prépositions n'apparaissent pas dans l'ordre alphabétique ; mais celui qui voudra s'informer sur

le gérondif ou le conditionnel n'aura d'autre moyen que de parcourir les cent cinq pages qui traitent du verbe.

On est tenté de dire que le véritable trésor d'exemples qu'a amassé F. Jensen n'est pas de l'accès le plus facile et un fil d'Ariane n'aurait pas été de trop. Le plan de son ouvrage permettra d'en voir la richesse.

I. Le nom (1-102). a) le nombre (2-33). — collectifs. — pluralia tantum — unica. — les abstraits. — valeur distributive. b) le genre (34-41). c) le cas (42-102). — nominatif. — accusatif (• double accusatif, • fonction de génitif, • fonction de datif, • temps, lieu, mesure, manière). — vers la disparition de la déclinaison.

II. L'adjectif (103-158). a) le nom et l'adjectif. b) l'accord (N.B. prédicats invariables). c) les degrés de comparaison (— superlatif, — adverbe comparatif). d) l'adjectif neutre. e) la place de l'adjectif.

III. Les numéraux (159-189). a) cardinaux (159-175). b) ordinaux (176-185). c) relations de multiplication et de proportion (186-189).

IV. L'article (190-255). a) absence d'article (191-7). b) article défini (198-236). — morphologie. — syntaxe. c) article indéfini (237-248). — morphologie. — syntaxe. — pluriel. c) article partitif (249-254). e) usage emphatique de *un*.

V. Les pronoms (257-363). A) Les pronoms personnels (257-363). a) le pronom sujet (260-277). — morphologie. — syntaxe. b) le pronom régime (278-309). — morphologie (atones, toniques, neutres). — syntaxe du pronom tonique. c) ordre des mots (310-338). — séquence de pronoms. — pronom et verbe. d) divers (339-362). — pronom datif. — réfléchi. — usage pléonastique et répétition. B) Les pronoms possessifs (363-392). a) morphologie (364-366). b) syntaxe (367-392). C) Les pronoms démonstratifs (393-415). a) morphologie (393-398). b) syntaxe (399-415). D) Les pronoms relatifs (416-473). a) déclinaison (416). b) syntaxe (417-473). E) Les pronoms interrogatifs (474-484). a) morphologie (474). b) syntaxe (475-484). F) Les pronoms indéfinis (485-572). G) Les adverbes de quantité (573-592).

VI. Le verbe (593-881). A) Généralités : — transitifs/intransitifs. — transitifs indirects. — pronominaux/réfléchis. — impersonnels. — voix active/passive. — auxiliaires, verbes modaux. — personne, nombre, accord (593-700). B) L'infinitif (701-737). C) Participe présent et gérondif (738-770). D) Participe passé (771-783). E) L'impératif (784-788). F) Les temps et les modes (789-881). a) l'indicatif (789-811). b) les conditionnels (812-829). c) le subjonctif (820-881).

VII. L'adverbe (882-932).

VIII. La préposition (934-986).

IX. La conjonction (987-1045).

X. La proposition (1046-1114). a) la parataxe (1049-1058). b) la proposition complétive (1059-1068). c) la proposition circonstancielle (1069-1096). d) la proposition relative (1097-1107). e) l'interrogative (1108-1114).

XI. L'ordre des mots et divers (1115-1153). a) l'ordre des mots (1115-1151). — combinaisons diverses. — inversion. — anticipation. — anacoluthe. b) divers.

Voici maintenant un certain nombre d'observations : le premier groupe concerne la syntaxe, le second reprend certaines traductions des exemples donnés par l'auteur et le troisième suggère quelques corrections de pure forme.

I.

§ 67 : Je ne vois pas l'intérêt de parler de double accusatif pour des formules du type *vei l'estela creguda* où ne figure qu'un régime suivi d'un attribut de régime.

§ 110 : A propos de l'accord de l'adjectif qui qualifie plusieurs mots de genres différents, il est extrêmement maladroit de donner une première règle (accord se faisant au masculin), puis une seconde (accord avec le substantif le plus rapproché), alors que les exemples justifiant la première assertion ne contredisent pas la seconde tandis que ceux qui appuient la seconde démentent totalement la première.

§ 200 : L'absence d'article devant le nom propre va sans doute de soi si l'on se réfère à l'ancien français ; elle est moins évidente si l'on songe à l'occitan moderne.

§ 223 : La présence de l'article défini dans *Com fetz de la gralha-l paus* me paraît justifiée moins par la valeur représentative de ces mots que par le fait qu'il est ici question de la corneille et du paon de la fable bien connue au Moyen Age.

§ 255 : Lorsque *un* assume le sens fort de « un seul, un seul et même », il trouve mieux sa place dans la rubrique des numéraux que dans celle des articles.

§ 261 : Je ne vois pas en quoi la forme *ils* dans *Jaufre* (au lieu de *il* ou *ilh*) pourrait révéler une influence française, puisque la forme correspondante de l'afr. est *il*.

§ 285 : S'il me paraît normal de parler d'un affaiblissement dans le passage de *lo* [lo] à *lu*, probablement [lu], je ne comprends pas comment *le*, sans doute [le] et non [lə] comme en fr. serait un affaiblissement de [lo]. Je préfère, avec A. Roncaglia, chercher l'origine de ce *le* dans *ille* (*Lingua dei Trovatori*, p. 97). Toujours à propos d'étymologie, il me semble qu'on doive préférer se contenter du seul étymon *hoc* pour expliquer la forme du pronom neutre atone *o*, sans en faire intervenir un second avec *illu(m)*.

§ 288 : A propos du pronom-adverbe *en/ne*, comment la forme *ne*, dont F. J. ne cite pas d'exemple (v. Bertran de Born, éd. Gouiran, XXIV, 20) peut-elle représenter l'aboutissement phonétique de *inde* ?

§ 297 : Si le réfléchi est absent dans les exemples du type *quant anetz per crozar a Saysso*, ce n'est pas parce qu'il suivrait une préposition, mais parce qu'il accompagnerait un infinitif.

§ 337 : Il est vrai qu'une faute (*t* pour *c*) pourrait bien expliquer *vet vos,* mais on peut fort bien songer à une combinaison *ve te* > *vet* solidifiée. Puisqu'il existe des formes redondantes *ve-us vos* où l'on ne songeait plus que le *-us* représentait *vos,* il a pu exister une forme parallèle *vet* qu'on ne sentait plus liée à la 2e du sing.

§ 410 : Est-on réellement fondé à parler d'un *lo* démonstratif dans la phrase *Per de Bila camia al Barés de Visa lo que avia aora... per lo que el avia a Mont ?* Ne s'agirait-il pas plutôt d'un pronom neutre dans un emploi comparable à *ilh de Marselha* (§ 262) ?

§ 411 : Je ne vois pas pourquoi du fait qu'il existe un emploi de *so* ou *aquo* devant *esser* comparable à celui de *c'est* en fr. dans *aquo es us cavalliers* ou *zo's la justicia,* il découlerait que ces formes, dont F. J. ne fournit aucun exemple d'élision, perdraient dans ce cas leur tonicité.

§ 779 : Je doute que des participes passés pris comme adjectifs tels que *triat, chauzit, ensenhat,* qui signifient peut-être le résultat présent d'une action passée, mais dont on ne voit pas bien ce qu'ils ont d'actif, aient bien leur place dans la rubrique des participes passés à sens actif.

§ 805 : On est surpris de trouver la question du futur après les verbes « promettre, jurer » traitée non sous la rubrique futur, mais au § 837 à propos du subjonctif dont l'emploi dans les propositions qu'ils introduisent est donné comme rare.

§ 815 : Je ne crois pas que les vers de Marcabru (VI, 47) *et enquer s'en loingna ades, e fera, tro seaz feniz* aient à figurer dans la section du conditionnel II ; j'y vois un futur avec l'éditeur Dejeanne qui traduit : « et encore il s'éloigne sans relâche et agira ainsi jusqu'à la mort ».

§ 919 : A propos des cas rares de « genitivus definitivus », on pourrait citer B. de Born (éd. G. XV, 56) : *E-l volpill de l'emperador.*

§ 958 : A propos de la préposition *a,* pourquoi ne pas noter le cas où *a* sert à introduire ce que G. Moignet (*Grammaire* p. 296) appelle le « second agent » après les verbes factitifs ou de perception (v. B. de Born, éd. G. XXIV, 58, 67 ; XXVII, 19) ?

Chap. XI : A mon avis, ce dernier chapitre qui traite de l'ordre des mots en ancien occitan appelle quelques réserves importantes. En effet, F. Jensen emploie les termes sujet, verbe, objet, dans le sens le plus étroit, ce qui ne permet pas de rendre compte de cette importante question de syntaxe. Est-il bien utile de consacrer un paragraphe au cas du prédicat ? Foulet (*Petite Syntaxe* § 405) parlait, avec raison, pour l'objet d'un « *régime quelconque* ». Plus grave, comment est-il possible, lorsqu'on examine l'ordre des mots, de ne pas tenir compte d'un des éléments de la phrase, d'un de ces *régimes,* adverbes ou autres, et de parler d'ordre V-S-O pour *doncx i aurai eu desonor ?* ou *als filz d'achestz ded Deu tal tailla* (§ 1120), d'ordre V-O-S pour *mout trai greu malanansa caitieus que...* (§ 1123), d'ordre V-O pour *aissi guerpisc joi* (§ 1124), et d'ordre

V-S-P pour *per so es mos chantars cabaus* (§ 1126) ? Il me paraît aussi surprenant de parler d'ordre S-O-V à propos de *mas nostre Seigner no-l vol mais* ou de *tem que la dolors me ponja* (§ 1121). Cela revient à n'opérer aucune distinction entre les pronoms régimes placés à l'intérieur ou à l'extérieur de la zone verbale. On peut regretter que F. Jensen n'ait pas recouru sur ce sujet à l'ouvrage de Povl Skårup *Les premières zones de la proposition en ancien français* (*Revue Romane* n° 6, 1975). Il faut cependant reconnaître que la place du pronom par rapport au verbe est longuement étudiée, elle, dans le chapitre consacré aux pronoms.

II.

§ 13 : Ecrire non pas « her hair », mais « his hair » à propos de *Flamenca* (v. 3581) : il s'agit de la chevelure de Guilhem de Nevers.

§ 218 : Au lieu de voir dans l'exemple de Peirol (XV, 32) : *amara la midons* le seul exemple d'emploi de l'art. défini devant ce mot, il me paraîtrait plus judicieux de faire de *la* un pron. pers. auquel *midons* serait apposé.

§ 447 : Je ne suis pas persuadé que dans *Quan la novela flors par e-l verjan, on son vermelh, vert e blanc li brondel* (B. de Born, éd. Stimming,, 14, 1), *on* vienne simplement alterner avec *cant* : « When the new flower appears on the branch, when the twigs are red, green and white». *On* peut fort bien avoir le sens ordinaire de *en que,* « sur lequel » : « Quand la nouvelle fleur paraît sur la branche sur laquelle les rameaux . . . ».

§ 463 : Je ne trouve pas que le vers d'A. Daniel *mais l'am que qui-m des Luzerna* (X, 21) soit réellement traduit par F. J. « I love her more than if one would have given me Luserna », non plus que par l'éd. R. Lavaud : « Je l'aime mieux que si on me donnait Lucerne » (p. 61). Il faut suivre M. de Riquer : « La amo más que a quien me diera Lucerna (*Trovadores*).

§ 595 : Je ne crois pas que *faire* + inf. soit une périphrase pour le verbe simple dans *quar la i fezetz fadiar* (B. de Born, éd. St. 39, 8) que je comprends non « for there you waited in vain », mais « car vous avez laissé la dame attendre en vain ».

§ 618 : Le senhal *Miels de Domna* ne signifie pas « Best-of-ladies », mais « Mieux-que-Dame ».

§ 694 : Je ne suis pas F.J. lorsqu'il pense que dans *Tal se van d'amor gaban, nos n'avem la pessa e-l coutel* le pron. *nos* renvoie à Guilhem IX (X, 29) et à lui seul.

§ 743 : *Lei cui es obedire* ne peut être traduit par « the lady to whom I am obedient », mais par « celle à qui il est soumis » avec l'éditeur.

§ 766 : Il me paraît impossible de comprendre *Ieu chan . . . a l'auzen de mo menassat* (B. de Born, éd. St. 7, 2) par « in front of the man who has threatened me », même avec un point d'interrogation.

§ 775 : Dans *el crezia . . . qu'En Bertrans la-il agues faita far* (*Vida* XVII M 3) que F.J. traduit « he thought that Lord Bertran had waged it (i.e. the war) against him », le pronom datif ne renvoie pas au sujet du verbe principal, mais à un troisième personnage. Il faut donc traduire « par lui » et non pas « against him ».

§§ 864 et 917 : les traductions proposées pour le délicat passage de B. de Born *enanz qu'usquecs no-us guerrejatz* (éd. St. 42, 53), « before everyone wages war against you » aussi bien que « rather than having everyone wage war on you », ne tiennent pas compte du fait que le verbe est à la 2e pers. du pluriel.

§ 873 : Peut-on vraiment traduire *Si be-m suy de lonh* (J. Rudel V, 17) par « although I am far away » ?

§ 922 : *Mas peccat n'aia de l'aman* (P. Vidal, XLVIII, 14) ne signifie pas « but may she have pity on the lover », mais « qu'elle soit punie à cause de son amant » comme l'indique l'éditeur.

§ 958 : Je ne crois pas que l'adverbe *a* ne serve qu'à exprimer les circonstances concomittantes dans *No posc sofrir c'a la dolor de la den la lenga no vir* (G. de Bornelh 40, 1) que F.J. traduit « I cannot help moving the tongue when I have a tooth-ache » où l'idée de remuer la langue sans que le mouvement ait de but n'est guère satisfaisante.

§ 994 : Plutôt que de voir dans le *s'* de *car es en toz faiz cortesa, s'es mos cors en vos fermatz* (R. de Vaqueiras III, 7) un *si* (*sic* latin) élidé, il me paraît beaucoup plus simple d'en faire un pronom réfléchi complément du verbe *fermar*.

§ 1092 : *Gresa* (B. de Born, éd. St. 17, 40) ne signifie pas « battlefield ».

§ 1099 : On ne saurait traduire le démonstratif de *Cela don fui traïtz* (B. de Born, éd. St. 12, 35) par « The lady », car il n'est question dans le sirventès que de la cour du roi Alphonse II.

III.

§ 65 : A. de Peguilhan (9, 7). Non pas « although de », mais « although he ».

§ 142 : Sordel (XLIII, 510). Non pas *no-ls den*, mais *no-ls deu*.

§ 163 : Ecrire *essems* et non *es-sems*.

§ 255 : Marienklage 385. Ecrire : *d'una carn em e d'un'amor*.

§ 330 : ligne 14, écrire « devant » et non « davant » ; ligne 22, « quoted » et non « qouted ».

§ 336 : ligne 3, écrire « may » et non « my » (même chose à la ligne 18 du § 388).

§ 444: Ecrire Romans.

§ 478 : ligne 7, écrire « Outside » et non « Qutside ».

§ 618 : ligne 8, écrire « flee from them » en romaines.

§ 803 : Ecrire *de l'argent.*

§ 804 : ligne 22, écrire plus-que-parfait.

§ 862 : Je ne crois pas qu'on puisse traduire *nescio quid facias* par « I do not know what to do ».

§ 868 : Ecrire *mas quar ilh pert son amador* (P. Vidal XXV, 30).

§ 919 : Ecrire *portar* 'to carry'.

§ 1077 : Ecrire *.xx. e .iiij.* et non *.xx. e .iii.*

§ 1123 : Ecrire *ab tan sonaet sos cavalliers . . .*

Gérard GOUIRAN

Jean-Claude RIVIÈRE, *Sens et Poésie. Étude lexicale de l'œuvre poétique de Frédéric Mistral,* Nantes, Cid Éditions, 1985, 2 vol., 358 + 584 pages.

Entre l'apologétique des uns et l'ostracisme des autres, Mistral restait encore sur le plan linguistique « lo grand desconegut » dont parlait, en 1980, Robert Lafont. La publication de la thèse de Jean-Claude Rivière, depuis longtemps attendue, vient donc combler un vide de la lexicologie occitane comme des études mistraliennes. Ces deux forts volumes offrent à la fois la base documentaire indispensable et de solides jalons menant à une connaissance globale du vocabulaire mistralien.

Commençons par le tome II, le plus austère, et d'orientation sobrement lexicographique. Il s'agit d'un « Glossaire général de l'œuvre poétique de Frédéric Mistral ». On devait, dans ce domaine, recourir au glossaire d'O. Hennicke dans l'édition Koschwitz de *Mirèio* et à celui de l'anthologie de K. Voretzsch (ce dernier non cité, sauf erreur, par J.-Cl. Rivière) : on dispose à présent de l'inventaire exhaustif de la matière lexicale des œuvres poétiques. C'est tout un monde, une paradoxale *terra incognita,* que J.-Cl. Rivière nous rend ainsi accessible, et tous les occitanistes lui seront reconnaissants de cet énorme travail, mené à bien, semble-t-il, sans le secours — parfois insidieux — de la machine.

Pour l'utilisation, qui sera journalière, il conviendra de se reporter aux pages 16 et 17 du tome I. Soulignons seulement quelques aspects du traitement lexicographique. Chaque entrée est suivie de la date de première apparition dans le corpus, ce qui permet de fixer commodément les idées quant à la diachronie interne (1848-1912). Les principaux sens et/ou les différents emplois grammaticaux sont distingués et numérotés. Les homographes sont, comme il se doit, traités sous des vedettes séparées. Les dialectalismes morphologiques (*lei* pour *li,* par exemple) sont, heureusement, traités à part. Chaque attestation est

munie de références précises, une « Liste des œuvres » (par ordre chronologique) [7-12] suivie d'une « Liste alphabétique des abréviations » [13-15] permettant de dater facilement chaque occurrence ou de se reporter aux contextes et autorisant une utilisation entièrement critique du « Glossaire ». En principe, toutes les attestations sont relevées, l'auteur ne s'étant permis quelques 'etc.' que pour des unités de très haute fréquence (*èstre* ou *avé*, par exemple) ; dans les cas de ce genre, on dispose néanmoins, pour chaque texte de Mistral, de plusieurs attestations. L'auteur a, de plus, tenu judicieusement compte des variantes (indiquées comme telles), a recouru aux manuscrits et a enregistré aussi les noms propres. Les archaïsmes, les dialectalismes, les gallicismes et les termes absents du *Tresor* sont marqués repectivement par A, D, G, I entre parenthèses.

Bref, un travail de grande qualité lexicographique mené avec un soin et une tenacité qui forcent l'admiration. Disons le plaisir qu'on éprouve à voir satisfaite de si belle façon la règle des « dénombrements complets », antidote de tant de synthèses hâtives ou superficielles.

La fiabilité paraît très grande. Une lecture partielle, mais attentive, de la lettre *A* ne nous a suggéré qu'un très petit nombre de corrigenda. Ainsi, sous *arrouganot,* il y aurait lieu de distinguer un emploi substantival féminin (C, XI, 369) ; — sous *Artemiso,* ni la typographie (majuscules à toutes les vedettes et au début de toutes les gloses), ni la traduction (« Artémise ») ne permettent de savoir s'il s'agit du nom propre ou — qui sait — de l'artémise ou armoise ; — sous *aurouge,* lire « venteux ». Un seul regret, qui portera sur le fait que ce « Glossaire général » reste trop, à notre sens, un glossaire de mots et que les locutions n'y sont pas toujours l'objet de toute l'attention désirable. Pour s'assurer qu'*Artaban* (C, XII, 322 ; N, VII, 427 ; Es, 22) entre bien dans une locution, il faut croiser l'article *Artaban* avec l'article *fièr* ; mais cette gymnastique n'est ni toujours commode, ni toujours possible.

Qu'importe, on tient là une base indispensable à l'étude objective du vocabulaire (et plus généralement de la langue) de Mistral, base qui pourra à présent être exploitée dans de multiples directions.

Le tome I de l'étude de J.-Cl. Rivière fournit à cet égard les premières vues d'ensemble fondées sur autre chose que des impressions de lecture. Des « quelques données chiffrées » [19-22] retenons, par exemple, que le vocabulaire des œuvres poétiques contient 14 512 vocables, ce qui paraît considérable. *La Rèino Jano,* qui comporte comme *Phèdre* environ 14 000 mots, utilise 2 325 vocables contre 1 653 chez Racine (soit une fréquence moyenne de 6,28 et 8,60 respectivement). Les mesures d'accroissement du vocabulaire sont particulièrement saisissantes : le mouvement continu d'accroissement jusqu'au *Pouèmo dóu Rose* montre bien qu'on a affaire à une langue poétique en état de création permanente.

Pour s'introduire dans la forêt du vocabulaire mistralien, J.-Cl. Rivière a privilégié l'étude d'une vingtaine de champs sémantiques (« amoureux, -euse », « brûler », « homme », « femme », « langue, parole », « sentiment d'hostilité »,

etc.) [23-128]. Ces micro-analyses sont menées avec beaucoup de soin. L'intérêt méthodologique principal de ce long chapitre nous paraît résider dans le fait que la description est conduite sur un matériel concret traité exhaustivement, ce qui permet à l'auteur d'échapper à la fois à la rigidité théoricienne et à la fascination exercée par les données des dictionnaires [24-25], — deux des écueils souvent rencontrés par ce type d'analyses dans le domaine français. On bute néanmoins sur la difficulté qu'il y a à distinguer entre ce qui relève du codage linguistique et ce qui relève de la mise en œuvre stylistique [26-27]. Au reste, l'auteur ne cache pas les difficultés théoriques et pratiques (délimitation des champs et articulation des champs entre eux, notamment) que soulève la méthode retenue [23-27].

J.-Cl. Rivière nous paraît néanmoins plus à son aise dans les chapitres suivants qui traitent successivement, selon une optique plus traditionnelle, des « Mots inconnus du *Tresor dóu Felibrige* » [129-150], des « Termes vieillis » [151-158], des « Gallicismes » [159-177], des « Dialectalismes » [178-209] et des « Extensions sémantiques » [210-217]. Les résultats obtenus (part infime des archaïsmes, par exemple) sont nets et on ne les résumera pas ici.

Le chapitre sur « Les Gallicismes » était particulièrement délicat à traiter. L'auteur procède de façon nuancée : il propose, en somme, de distinguer entre emprunt au français intégré de longue date et gallicisme (de détresse) proprement dit [159] ; il insiste sur la tradition savante propre à la langue d'oc, non seulement celle du Moyen Age, mais aussi celle qui a pu persister jusqu'au XVIII[e] siècle, avant l'abandon définitif de la langue par les élites, grâce à la prédication ou aux institutions municipales [172-173]. On est encore trop mal renseigné sur la période du « moyen occitan » pour que la recherche puisse toujours aboutir à des conclusions sûres, mais les principes posés par J.-Cl. Rivière devront être retenus. Le déséquilibre entre la lexicographie française et la lexicographie occitane est tel qu'il peut fausser facilement les perspectives, et l'on est tenté de pousser parfois l'interrogation plus loin que ne le fait J.-Cl. Rivière. Ainsi *arrougant* [161], même s'il est emprunté au français, est ancien (15[e] siècle, sous la forme *errogant,* dans RLR 65, 121) et n'est donc pas forcément chez Mistral un « gallicisme » au sens de Rivière (les aberrances morphologiques qu'on peut noter çà et là — dérivés sur base en *-n* ou en *-nd* — laissent penser que le mot est depuis longtemps implanté, v. l'article ARROGANS du FEW, t. XXV, fasc. 148, à paraître). De même, compte tenu du déséquilibre évoqué plus haut, il est frappant de constater qu'*artisan* (gallicisme selon Rivière 160) est attesté en occitan (1556, JarsonInstr 35 ; env. 1560, BullAuv 92, 353) fort peu de temps après son introduction en français (1546).

Le chapitre consacré aux « Dialectalismes » est d'un très grand intérêt. L'auteur est en effet amené à s'interroger en préalable sur la valeur dialectologique du *Tresor* et à reprendre la question après les diagnostics sévères de Wartburg (ZRPh 64, 569-572) et de Keller (RLiR 23, 131-143). Il s'attache notamment à montrer que les localisations de Mistral, compte tenu de la documentation dont il disposait, sont « justes dans l'ensemble » [182]. Il repousse

donc les critiques de Keller comme « sinon totalement injustifiées, du moins fortement exagérées » [189]. Il nous semble, en fait, que Wartburg et Keller d'une part, Rivière d'autre part, ne parlent pas exactement de la même chose. Pour Rivière — et pour Mistral —, il s'agit de localiser des signifiants : de fait, les indications du *Tresor* sont à cet égard généralement correctes, sinon toujours aisément lisibles [179]. Pour Wartburg et Keller il s'agit, au contraire, de localiser des couples signifiant-signifié. Mais si le *Tresor* ne répond pas, ici, aux exigences de la dialectologie, ce n'est pas par une négligence coupable de la part de Mistral, ni même par l'effet du caractère « normatif » de l'ouvrage (Keller, RLiR 23, 141). Si Mistral traite séparément le plan de l'expression (avec localisations) et le plan du contenu (en général sans localisation), c'est qu'il table sur l'unité de structure sémantique du lexique occitan et qu'il entend faire le dictionnaire d'une langue (même dialectalisée), non d'un agrégat de parlers. Le point de vue de Mistral et celui de la « lexicologie scientifique » (Keller) apparaissent comme inconciliables, mais la clarté du choix idéologique délibéré de Mistral pourrait jeter quelques lueurs, dans cette confrontation, sur les choix implicites de la dite « lexicologie scientifique ». Et la « défense » [189] de l'œuvre de Mistral pourrait passer par la critique de la critique. — Quelques remarques de détail : c'est la forme *chap* (non *cap*) [181, 182] que Mistral donne comme limousine et qui se trouve effectivement chez Béronie (s.v. *tsa* « chef ; bout de fil ; fin ») comme sous la plume de Roux (au sens de « tête », *La Chansou lemouzina* 132 ; probablement aussi dans son dictionnaire manuscrit) ; — lim. *can* [182] ne se trouve ni sous *can,* ni sous *chin* dans le *Tresor* ; — à propos du gascon de Mistral, souvent repris à Jasmin (= lang.), on peut recourir, faute de mieux, au petit glossaire des Œuvres choisies publiées par l'Escolo Jansemin en 1972 ; — d'une façon générale, on peut s'aider, pour la critique des localisations, de l'article *dialèit̨e* du *Tresor,* où l'on verra justement que le 'gascon' englobe l'agenais, outre l'armagnagais, l'ariégeois et ... le quercynois (il ne s'agit donc pas, dans le cas de Jasmin, d'une pure méprise de la part de Mistral, contrairement à ce que J.-Cl. Rivière paraît suggérer, mais surtout d'une différence de terminologie).

Le tome I s'achève par une « Lecture de Mistral » [218-222] (vers 254 à 270 de *La Rèino Jano*), qui ne nous a pas paru entièrement convaincante, et une « Conclusion » rapide [223-226]. Il se complète de plusieurs tableaux [227-305] et d'un index des mots traités [306-350] qui en rend la consultation aisée. La bibliographie [351-355] s'arrête en 1978 ; on n'y trouve donc pas mention de la Préface de J.-Cl. Bouvier à la réédition du *Tresor* chez Édisud (1979).

Le livre de Jean-Claude Rivière marque une date dans l'approche linguistique du texte mistralien. Il sera, selon les mots de Charles Rostaing dans sa Préface, « indispensable à quiconque voudra dorénavant étudier l'œuvre de Mistral ou l'histoire de la langue provençale » [10]. On se prend à souhaiter que l'effort entrepris soit continué, aussi bien pour les proses que pour l'œuvre lexicographique. Nul ne serait mieux qualifié que Jean-Claude Rivière pour ce faire.

Jean-Pierre CHAMBON

Anglo-Norman Dictionary, ed. by † Louise Stone and William Rothwell, Londres, The Modern Humanities Research Association in conjunction with the Anglo-Norman Text Society, en cours de publication depuis 1977.

En 1977 paraissait le premier fascicule (*A-Cyvere*) de l'*Anglo-Norman Dictionary* (*AND*) publié par feue Louise W. Stone, initiatrice du projet, et William Rothwell (préparé pour l'édition par T. B. W. Reid). Trois autres fascicules ont depuis vu le jour : le fascicule 2, *D-E,* en 1981 (T. B. W. Reid participe alors à l'édition proprement dite) ; le fascicule 3, *F-L,* en 1983 (après la disparition de T. B. W. Reid, M. Rothwell s'assure la collaboration de Dafydd Evans) ; le fascicule 4, *M-O/U,* en 1985 (1). On attend bientôt la dernière livraison qui devrait renfermer également la préface définitive de l'ouvrage.

Après les études déjà anciennes de Tanquerey et de Mildred K. Pope, et parallèlement à la belle collection de l'*Anglo-Norman Text Society,* nos confrères d'Outre-Manche nous offrent à présent une synthèse dans le domaine du vocabulaire. Ce riche répertoire lexicographique, dont la métalangue est de droit l'anglais, complète ainsi la panoplie des instruments de travail consacrés à ce « dialecte barbare » (*sic,* Rothwell, *ZFSL* 83, 1973, 195), le français écrit en Angleterre au Moyen Age.

Couvrant la période du XII^e^ au XV^e^ siècle [1, VII], ou plutôt au début du XV^e^ siècle [2, VII], Louise Stone et ses successeurs ont effectué des dépouillements, aussi sérieux que critiques (voir *decliner* ou *foreiner* et bien d'autres lectures redressées ou améliorées), sur plus de 300 textes, certains édités, d'autres encore inédits. Au fur et à mesure de la publication, le corpus s'est enrichi d'une soixantaine de sources. Le fascicule 2 contient à cet égard quelques corrections, dont certaines sont importantes ; on lira, par exemple, que *Art*[1] *(Maître Elie's Ueberarbeitung . . . von Ovid's* Ars Amatoria, ed. Kuhn/Stengel) et *Brut*[1] (*An anglo-norman Brut,* ed. Underwood) ne figurent plus, n'étant pas d'origine anglo-normande, parmi les sources de l'*AND.*

Le dictionnaire contient à ce jour quelque 10 000 articles, sans compter les nombreuses variantes graphiques faisant l'objet d'une vedette, mais consistant en un simple renvoi à la graphie le plus souvent attestée. Ainsi, pour ne citer que deux exemples, le lecteur sera reconnaissant aux auteurs d'avoir fait pour *kaulekende* un renvoi à *gavelking* ou pour *cneif* un renvoi à *naif,* l'aberrance graphique de l'anglo-normand changeant cet artifice en nécessité. La forme

(1) Ont paru les comptes rendus suivants : K. Baldinger, *ZRPh* 94, 1978, 656-7 ; J. P. Collas, *French Studies* 32, 1978, 435-36 ; G. Lavis, *Le Moyen Age* 86, 1980, 159 ; J. Monfrin, *R* 99, 1978, 137-9 et 106, 1985, 141-2 ; Gl. Price, *MLR* 74, 1979, 691-2 ; P. Skårup, *Rev. Rom. 13,* 1978, 339-40 ; R.-L. Wagner, *BSLP* 74, 1979, 279-80.

graphique le plus souvent attestée figure donc en entrée. Viennent ensuite les nombreuses variantes (pas moins de seize, par exemple, pour le substantif *nuit*) dont les plus extravagantes sont placées entre parenthèses et suivies de l'indication de leur source. Une sélection des formes verbales conjuguées est offerte, sans intention, cependant, de donner un aperçu morphologique complet du système verbal [1, VII].

L'organisation de l'article repose sur une analyse sémantique fine : c'est le point fort de ce dictionnaire. A l'intérieur des articles, les syntagmes, les locutions et les régimes des verbes, qui apparaissent clairement en caractères gras, sont dûment traduits, et illustrés par une citation (une seule, hélas ! à quelques exceptions près), choisie selon des critères d'exemplarité plutôt sémantique qu'historique [1, VII]. Les auteurs avertissent, avec insistance, qu'ils n'ont cherché ni à citer la première date ou forme connues d'un mot, ni à en retracer le développement historique [1, VII].

Prenons-en notre parti et, puisque ce dictionnaire est conçu pour faciliter la lecture et la compréhension des textes [1, VII], jouons un instant le rôle de l'« archilecteur » auquel s'adresse l'*AND*. Nous avons, à cet effet, lu les laisses 136 et 137 de *Horn,* un texte particulièrement bien connu. Or, sur les 62 vers examinés, pas moins de onze sont cités *in extenso* dans le dictionnaire. Tous les mots de ces deux laisses se trouvent enregistrés, et le système de renvois se révèle efficace. Nous ferons toutefois trois infimes remarques sur la base de ce sondage. Tout d'abord, nous aurions aimé voir figurer en vedette quelques formes verbales conjuguées difficiles à rattacher à un infinitif (ces formes étant déjà citées sous l'infinitif, le travail de renvoi aurait été aisé). Vers 2830, *s.v. cordes* : il aurait été judicieux de distinguer le sens de « corde (d'un instrument de musique) ». Vers 2833 *Asquantes feiz chanter asquantes organer* : nous aurions préféré trouver *asquantes feiz . . . asquantes* sous *aukant* plutôt que sous *feiz.*

Un sondage parallèle portant sur un texte juridique (dans *YBB Ed II*) permet de constater que l'*AND* aide parfaitement à résoudre les difficultés du texte. Il est donc clair que le lecteur d'anglo-normand, qu'il soit historien ou « littéraire », qu'il s'occupe de droit, de médecine ou de botanique, sera comblé. L'objectif que se sont proposé les auteurs est pleinement atteint.

Ceci dit, le linguiste, francisant ou angliciste, et plus particulièrement le lexicologue, restera parfois perplexe devant ce *Godefroy* de l'anglo-normand. L'abandon du terme de *Glossaire,* qui reflétait bien le projet initial de Louise Stone (J. P. Colas, c.r. dans *French Studies* 32, 1978, 436), au profit de celui de *Dictionnaire,* laissait en effet espérer une description lexicographique répondant à des normes d'élaboration et de structuration plus exigeantes, impliquant un certain degré de formalisation et de normalisation. Or tel n'est pas le cas. On ne tirera profit de la richesse des matériaux dispersés au long des pages qu'au prix d'un fastidieux, mais fructueux travail de lecture complète et de mise en fiches. Si le diachronicien ne se donne pas cette peine, l'*AND* ne lui livrera pas facilement ses trésors cachés. Nous illustrerons par quelques exemples les inconvé-

nients que présente, dans la perspective de l'historien du vocabulaire, le système retenu.

— Les entrées. — Le choix de la graphie le plus souvent attestée comme entrée ne semble pas très heureux. On doit chercher *jovene* sous ... *joefne* ou *chevaucher* sous *chevalcher* (malgré le renvoi, et bien qu'il y ait une entrée *chevauchée*). Pourquoi avoir séparé, sans ménager de renvoi, *aserir* (SBrend 1321) d'*asserril* (SBrend(B) 1321), *annunciement* d'*anunciement* (pour des raisons sémantiques, sans doute), *chascunjornal, -jurnal* de *chescunjornal, cha-* (tous les deux Lapid 220.514), *commendacion* de *cummandeisun, eletuarie, letuaire* de *letuaire, -oaire, -uarie, archal* de *orchal* et de *orkal,* ou encore *aleniser* d'*hanelissement, costumage* de *custumable, oisus* de *uisif* (ce dernier sous *usdif*), etc. ? On notera néanmoins sur ce point une nette amélioration dans les trois derniers fascicules : le réseau de renvois, introduits par *cf.* pour les mots de la même famille, nous semble plus serré, plus systématique et mieux pensé.

— Les exemples. — Nous avons remarqué quelques inconséquences dans la retranscription des exemples (*s.v. abcission* : en *arsuns,* mais en *arsons s.v. arsun,* tous les deux MirJust 137 ; *s.v. asma* : *home,* mais *hume s.v. atraire,* tous les deux Chir 291r6 ; *s.v. asolleier : asolleie,* mais *asolailé s.v. boi,* tous les deux SModw 1829 ; il s'agit, en fait, de variantes, respectivement des mss O et W). Si ces quelques erreurs, presque inévitables, ne sont pas lourdes de conséquences, elles incitent néanmoins à la prudence. Il nous semble, d'autre part, hasardeux de ne donner que l'initiale du mot traité si celui-ci est identique à la forme d'entrée. Les nombreuses variantes graphiques citées rendent cette mesure d'économie délicate et on devrait recourir, pour plus de précautions, au texte même ... quand il est accessible.

— Les sources. — On saura gré aux auteurs d'avoir dépouillé nombre de manuscrits et de thèses inédites, qui enrichissent considérablement le corpus et, par là même, la nomenclature du dictionnaire. Nous n'en regrettons que davantage le fait que les sources [1, IX-XIV ; 2, VII ; 3, VII ; 4, VII] ne soient pas datées. Le problème se pose également pour certains textes édités de caractère très technique, que beaucoup de bibliothèques ne possèdent pas. Nous souhaiterions donc vivement que M. Rothwell publie, avec le dernier fascicule, un complément comportant une liste de datations et, pourquoi pas, une brève notice descriptive (cf. le *Complément bibliographique* du *DEAF*).

Il va de soi que les critiques formulées ci-dessus n'enlèvent rien à l'originalité, au sérieux et à la richesse de l'*AND.*

Nous voudrions, pour terminer, dire dès maintenant toute la reconnaissance qu'on devra aux auteurs de l'*AND,* pour avoir persévéré dans le projet initial d'offrir au public, sous la forme d'un dictionnaire, le fruit de nombreuses années de labeur. Nous n'oublions pas les difficultés auxquelles s'est heurtée Louise Stone. J. P. Collas (dans *French Studies*) rapporte à ce sujet l'anecdote suivante. Cherchant à publier son « glossaire », Louise Stone s'est entendu répondre que cette tâche en incombait aux descendants de Godefroy « across the Channel ».

Il semble bien, à la réflexion, que le *Godefroy* ait, en quelque sorte, servi de modèle, cent ans plus tard, à l'*AND*. On connaît les incommodités, mais aussi la foisonnante richesse du *Dictionnaire de l'ancienne langue française*. Gageons que l'*AND*, dans le domaine qui est le sien, rendra aussi longtemps les mêmes services. Grâce à lui, au *Dictionary of Medieval Latin from British Sources* de R. E. Latham et au *Middle English Dictionary* (eux aussi en cours de publication), on dispose désormais d'un ensemble remarquable pour l'étude des langues écrites de l'Angleterre médiévale.

Marie-José DEGGELLER

Datations et documents lexicographiques publiés sous la direction de B. Quemada. Deuxième série, 28. Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français, Paris, C.N.R.S. et C. Klincksieck éd., 1986, in-8°, XXII + 320 pages.

Cette copieuse livraison groupe les envois de trente-neuf chercheurs ou centres de recherches français et étrangers. La très grande majorité des termes présentés sont modernes, souvent contemporains. Comme toujours, les dictionnaires de langue ont été mis à contribution. On remarque en particulier ceux de Boiste (*glottorer* 1834, *guignolet* 1819, *rancette* 1803), de La Châtre (*faire émeute* 'faire du bruit' 1852, *hong* 1854, *pantalon à pieds* 1854) et le *Complément du dictionnaire de l'Académie*, 1842 (*dysthymie, théophobe, triade*). Les bilingues et les trilingues ont aussi été pris en considération : *dubitativement* se lit chez Antonini, dans un *Dictionnaire français, latin et italien* de 1769, *porte-bébé* chez Sachs-Villatte en 1894, *ravitaillement en vol* dans un *Military Dictionary* américain de 1943. Les lexiques techniques apportent également leur tribut. On remarque notamment le *Dictionnaire des termes techniques de médecine*, de Garnier et Delamare (*dystomie* 1931, *hormonothérapie* 1938, *neurophylactique* 1950) et le *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*, 2e édition (*fie* 1817, *léporins* 1817, *pargasite* 1818). Originalité de ce fascicule : son caractère critique. Les auteurs de dictionnaires accomplissent une besogne difficile, où les bévues de détail sont inévitables. On a précisé ici un bon nombre de points et rectifié mainte erreur ; voyez pour la date *betting, italiennement, mamamouchi*, pour la forme *koumis, lapilli, syrphidés*, pour la nature grammaticale *abolitionniste* adj., *polymère, xénophobe*, pour le sens *louangeur, brownien (mouvement), revaloriser*. Les autres ouvrages dépouillés sont très variés. On va de la comédie légère (*Les deux Filles de l'air*, 1840 : *faire le joli cœur*) au traité de philosophie (*Phénoménologie de la perception*, 1945 : *préréflexif* adj.), de la chanson (Béranger, 1825 : *dénigrant* s.) au guide pratique (*Guide du meunier et du constructeur de moulins*, 1830 : *émotteux*). Quatre auteurs paraissent avoir été particulièrement sollicités, Restif de La Bretonne, dont le *Ménage parisien*, 1773, fourmille de néologismes (*cherchoter, éditionner, habitudinaire*), P. A. Latreille, respon-

sable du nom français de beaucoup d'animaux invertébrés, rédacteur de *Considérations générales sur l'ordre naturel des animaux,* 1810 (*diurnes* s., *phthirie, thomise*), Balzac, source inépuisable (*empestiférer* 1845, *tigresque* 1838, *vaporeusement* 1831), E. Le Roy, qui fournit de nombreuses formes régionales dans son *Jacquou le Croquant,* 1899 (*cacarotte, lie-chausses, tible*). Un grand nombre de journaux et de revues sont aussi cités, grands quotidiens (*Le Figaro,* 1828 : *metteur en scène* ; *Les Débats,* 1892 : *goncourtisme* ; *Le Monde,* 1963 : *néocolonisation*), revues techniques (*Le Journal des mines,* 1794-1795 : *troussage* ; *La Revue de géologie,* 1876 : *archéen* adj. ; *La Montagne,* 1932 : *super-lubrifiant*). Les mots retenus sont le plus souvent des termes techniques ou scientifiques, mais la littérature n'est pas oubliée, avec l'étude des syntagmes formés avec *sang* chez nos classiques. Les hapax peuvent être instructifs (*gavrochine* 1890, *mérovingiaque* 1867, *religiosation* 1882). Il reste que les plus belles trouvailles, et les plus utiles pour l'historien de la langue, portent sur les mots usuels. Un tel vocabulaire se rattache aux arts et métiers (*infirmière* 1633, *journaliste* 1684, *ressemelage* 1769), au comportement moral et social (*se mettre en rapport* 1787, *sans-cœur* 1819, *snobisme* 1855), à la politique et à l'économie (*communauté européenne* 1950, *royalties* 1948, *stalinisme* 1928), aux objets propres à notre civilisation matérielle (*ouvre-boîte* 1926, *tourne-disque* 1948, *verres de contact* 1946), aux sports (*spéléologue* 1897), à la table (*pousse-café* 1840), aux fléaux modernes (*mariguana* 'marihuana' 1920).

En résumé, fascicule très riche, avec d'utiles rectifications, portant surtout, mais non uniquement, sur le lexique technique moderne.

Remarques, doutes et adjonctions. Nous utilisons en principe les abréviations du *FEW*. ABLUER (S'), v. réfléchi, 1773, 1852. Ce verbe pronominal est relevé par *Land* 1836. — ABOYEUR (arg. prisons), 1852, La Châtre. Ce dernier a pris le terme et (textuellement) sa définition au lexique qui termine *Les Voleurs,* de Vidocq, Paris 1836. V. l'édition de J. Savant, Paris 1957, 335. — AFFANER, au XIX^e^ s., *affanner,* 1852. 1845 : « *Affanner* [...]. Signifiait autrefois travailler avec effort [...]. Au fig. Mettre hors d'haleine, fatiguer, tourmenter », *Besch.* — ANIMEUX, au XIX^e^ s., 1852. Dans *Besch* 1845. — AVOGADOR (ital., hist. Venise : magistrat), 1791-98. 1676 : « Les trois Avogadors. Cette Magistrature fut instituée sous le doge Orie Malipierre environ l'an 1180 », « Le devoir principal de la Charge des Avogadors, est de faire observer les Loix », A. N. Amelot de La Houssaye, *Histoire du gouvernement de Venise,* Paris 1676-1677, I, 218. — AVOGARIE (bureau des avogadors), 1791-98. Var. 1676 : « Aprez quoi le Gréfier de l'Avogadorie leur donne une attestation signée de ce Magistrat [sc. l'avogador] », ibid., I, 17. — BALLOMANIE (engouement pour les ballons), 1960. M. Höfler a relevé *ballomane* 1785, *ballomanie* 1847 et *ballomaniaque* 1910, *Zur Integration der neulateinischen Kompositionsweise im Französischen,* Tübingen 1972, 58. — BARCAROL (ital., gondolier), 1791-98. Une var. plus francisée se lit dès le XVI^e^ siècle : *barquerole* 1556, *barquerolle* 1558, *Hu* I, 490b. *Trév* 1721-1771 recueille *barquerole*. C.-L. de Pöllnitz écrit *barcherol, Mémoires,* 2^e^ éd., Amsterdam-Londres 1735, II, 192, dans une lettre donnée comme écrite le

27 avril 1730. G. Sand préfère *barcarolle* en 1855, *JalN* 84a. — BOMBISTE (pyrotechn.), 1852. 1845 : « *Bombiste*, s. m. Techn. Ouvrier, qui, dans une fonderie, fait des bombes », *Besch.* — BOTOCUDOS (n. de peuple), ex. de 1842-1862. Var. 1845 : « *Botocoudi* ou *Botocoudo*. Géogr. Nom d'un peuple indien du Brésil [...]. Les Botocoudos errent presque continuellement dans les forêts », *Besch.* — CALADE (rég.) 'parvis d'une église', av. 1693. 1690 : « On appelle encore *calade*, en plusieurs villes, & sur tout en Lyonnois, le parvis qui est au devant de l'Eglise », *Fur.* — CAMPHORATE (chim.), 1801, dans la 3e éd. du *Traité élémentaire de chimie* de Lavoisier. Le mot figure déjà dans la 1re éd., 1789, mêmes références. Il en va de même pour CAMPHORIQUE, adj., GALLATE, LITHIATE, MALATE, PYRO-LIGNEUX (ACIDE —), signalés à la même date. — CASSE-LUNETTES. Il faut prendre garde qu'on a réuni ici deux plantes très différentes, l'euphraise officinale, Euphrasia officinalis L., et le bleuet des champs, Centaurea cyanus L. — CHIOURME. Corriger 117 en 47 dans la référence. — ENJUCHER, 2. v. intr. Mais les exemples donnés sont *enjuché, enjuchée,* participes passés du verbe pronominal placé sous 1. — GLAUCIENNE (bot.), 1811. Var. 1803 : « GLAUCIÈNE, *Glaucium,* genre de plantes à fleurs polypétalées », *NDHN* IX, 471. — GRATTE-PIEDS, 1755, *Encycl.,* t. 13, 828b. Ce tome a paru en 1765. — HABARA (t. ar., vêt.), 1854. C'est dans le texte un mot étranger cité, non un mot français. — JUBILER (ital. : mettre à la retraite avec pension), 1752. 1735 : lorsqu'un laquais romain « est hors d'état de servir, son Maitre le *jubile,* c'est à dire, qu'il lui donne la moitié de ses gages, & il ne sert plus », Pöllnitz, *op. cit.,* III, 59, dans une lettre donnée comme écrite le 5 septembre 1731. — KÉRATITE, s. f. (minéral), 1817. Au masculin. 1797 : « Du Kératite ou Hornstein », J.-Cl. de La Métherie, *Théorie de la terre,* Paris, II, 173. Création. — LABELLE (bot.), 1823. 1817 : « LABELLE. Nom nouvellement donné au pétale inférieur de quelques fleurs, lorsqu'il se réfléchit et prend l'apparence d'une lèvre », *NDHN*2 XVII, 140. — LÉPIDOLITHE (minéral.), s. f., 1803. Var. 1797 : « De la Lepidolite », La Métherie, *op. cit.,* II, 315. — MARCHANDE D'OUBLIES, 1874. Dans *Besch* 1846, sous *oublie.* — MARTINGALE, [1754], Casanova, *Hist. de ma vie.* C'est là la date des faits rapportés, mais la rédaction de ces mémoires se place entre 1789 et 1793. — MÉTASYNCRISE (méd.), 1803. 1765 : « *Métasyncrise,* s. f. (*Med.*) selon Thessalus, est un changement de tout le corps, ou seulement de quelques-unes de ses parties ... », *Enc* X. — MINÉEN (n. de peuple), s., 1721. Plutôt nom de secte, comme l'indique le texte cité. 1691 : après la ruine de Jérusalem, « On vit encore des Nazarées ; autrement nommez Minéens, mais c'étoit plutôt des chrétiens qui gardoient la circoncision & les observances legales », Cl. Fleury, *Histoire ecclésiastique,* Paris 1691-1738, I, 274. — MORPHINÉE. Corrigez, dans le texte cité, *raffinés* en *raffinées,* exigé par la rime. — NAÏRE (hist. Indes), s. m., 1690. Nous avons signalé *naires* 1515, donné comme indien, *Nairi* ca. 1525, *Naeres* 1540, *Naires* 1553, *Naïre* 1603, *Contribution à l'étude des termes de voyage en français (1505-1722),* Paris 1963, 354-355. — ORMISTE (hist., d'après Ormée), s. m., var. *horméiste,* 1771. 1752 : « *Horméiste* », *Trév,* avec l'index marquant une adjonction de l'édition. — PAD. s. m. Sens ? — PAQUET, adj. (fam., pour une pers. : gros), 1810. 1808 : « On dit d'une demoiselle dont le corsage s'est épaissi,

et à qui l'embonpoint a fait perdre de ses graces, qu'*Elle est devenue un peu paquet* », *BL* II, 192. — PÉPLIS, var. *péplos,* 1549. *Fousch* est le sigle du *FEW,* tiré du titre français de cet ouvrage. Le nom de l'auteur est L. Fuchs, celui du traducteur E. Maignan. — PERSIL (FAIRE SON)). Le texte cité de 1881 présente aussi *lakiste,* qui a bien l'air d'un doublet facétieux de *dame du lac,* 1865, expression étudiée par J. R. Klein, *Le Vocabulaire des mœurs de la « Vie parisienne » sous le second Empire,* Louvain 1976, 96-97. — PILOTE (aéron.), 1908. Pour le plus lourd que l'air, le mot s'est employé dès 1863. V. L. Guibert, *La Formation du vocabulaire de l'aviation,* Paris 1965, I, 63 et II, 625b. — QUATRIÈME, s. m. (quatrième étage), 1854. Dans *Besch* 1846, sous *quatrième.* — ROUMÉLIOTE. La citation de 1836 est en vers, ce qui n'apparaît pas. Comme cela a son importance, il serait bon d'utiliser ici l'excellente présentation que l'on trouve, par exemple, à l'article SALLE. — SABELLE. s. f. (conchyliol.), 1818, Marguery. 1803: « SABELLE, *Sabella,* genre de *vers marins* qui offre pour caractère, d'après Linnaeus, un tube membraneux sur lequel sont fixés des débris de sable, de coquilles ou d'autres corps étrangers, et qui contient un animal voisin des *néréïdes* », *NDHN* XX, 1. Très inexacte est donc la glose de Marguery « coquillage ». — SAMOYÈDES, 1701, var. *Samodiens,* 1666. En outre *Samoydes* et *Samoïdes,* 1699, *RLiR* 50, 1986, 239. — SOIRÉE MUSICALE, 1826, 1854. Aussi dans *Besch* 1846. — TETTIGONIE (entomol.), 1876, var. *tettigone,* 1804. An V [1796-1797] : « TETTIGONE [en français]. TETTIGONIA [en latin] », P. A. Latreille, *Précis des caractères génériques des insectes,* Brive, 91. 1828 : « TETTIGONE ou TETTIGONIE », *DSN* LIII, 342. — TRAPETTE (technol., text.), 1819. C'est la forme *trapette* (avec un seul *p*) que présente l'*Enc* XVI dès 1765. — TURCOMANIE, 1829. Déjà dans les additions de *Boiste* en 1823, d'après Höfler, *op. cit.* 49. — TURQUESSE (femme turque), 1803. 1701 : « TURQUESSE. subst. fem. Femme de Turc », *Fur.* — YATISI (t. turc, civil. étr.), 1654, Du Loir, *R. L. rom.* 49, 486. Remarquer que dans le texte de ce voyageur *yatisi* est un mot turc cité et traduit, non un mot français.

Voici, selon l'habitude, un complément (lettre M). Beaucoup de dates proposées restent naturellement provisoires. MERCURIAL s. m. 'médecin partisan de l'usage du mercure', manque *FEW* VI/2, 20a. 1653 : « Et le docte Mercurial qui le [sc. l'antimoine] traitte de franc venin estant ordonné mal-apropos & par les Charlatans, ne laisse d'en approuuer le bon vsage, lors qu'il est bien preparé & donné en petite dose en des rencontres epineuses », E. Renaudot, *L'Antimoine justifié et l'Antimoine triomphant,* Paris, 209. — MERCURIALE SAUVAGE 'mercuriale vivace, Mercurialis perennis L.', plante, *FEW* VI/2, 18b : 'cynokrambe prostrata' *Cotgr* 1611. 1549 : « Cynocrambe, ou Cynia [...]. En Françoys Chou de chien, ou Mercuriale sauluaige masle », *Fousch* 168A. 1550 : « De la Mercuriale masle sauuage, ou Chou de chien », G. Guéroult, traducteur du latin de L. Fuchs, *L'Histoire des plantes mis en commentaires,* Lyon, 311b. Identification à l'aide de P. Fournier, *Le Livre des plantes médicinales et vénéneuses de France,* Paris 1947-1948, III, 20. — MÈRE-PERLE 'huître perlière', *FEW* VI/1, 473a : 1562. 1560 : « Les coquilles ou croissent les Perles, ne sont guerres dissemblables

aux coquilles d'Huystres : ainsi qu'on peut voir es Mere-perles qu'on apporte par deça », « chaque Mere-perle », *PinDiosc,* éd. de 1561, achevé d'imprimer : 1560, 119a ; « les Mereperles », 119b. Composé français de forme insolite : A. du Pinet a essayé d'adapter au plus près le mot italien cité dans le texte latin qu'il traduit : « ut liquidò constat ex ijs [conchis], quas nostri uulgò Madriperle appellant, quae ad nos deferuntur », P. A. Mattioli, *Commentarii in libros sex Pedacii Dioscoridis de medica materia,* Venetijs 1554, 159. — MÉRIDIANE 'plante voisine du pourpier', *FEW* VI/2, 32b : 1828. 1818 : « MÉRIDIANE, *Meridiana.* Genre de plante établi par Schranck, mais qui ne diffère pas suffisamment des POURPIERS », *NDHN*² XX, 211. Le *DSN* XXX, 111 précise que le genre *Meridiana* avait d'abord été créé par Linné, avant d'être repris par Schranck en 1804. Adaptation du latin scientifique. — MÉRIDIENNE adj. f. 'qui s'ouvre vers le milieu du jour', *FEW* VI/2, 32b : plante *méridiane* 1817, *méridiennes* f. pl. 'fleurs s'ouvrant vers le milieu du jour' *Besch* 1845. 1824 : « MÉRIDIENNES [FLEURS], (*Bot.*), qui s'ouvrent vers le milieu du jour », *DSN* XXX, 113. *Besch,* en matière de botanique, utilise continuellement le *DSN.* Il y a une bonne chance pour qu'une lecture rapide de cet ouvrage lui ait fait prendre *méridiennes* pour un nom. — MERLEAU 'jeune merle', *FEW* VI/2, 37a, *R* : 1840. 1767 : « La femelle s'appelle *Merlesse,* en Lorraine *Merlette.* A Saint-Ay près d'Orléans on appelle la Merlesse une *Merluche.* Les Solognots nomment le jeune merle un *Merlot* ou *Merleau* », F. Salerne, *L'Histoire naturelle éclaircie dans une de ses parties principales, l'Ornithologie,* Paris, 177. — MERLETTE 'femelle du merle', *FEW* VI/2, 37a, *TLF, R* : 1840. 1767, v. supra sous MERLEAU. — MERLOT 'jeune merle', *TLF* : 1842. 1767, v. supra sous MERLEAU. — MERLUCHE 'merlette', manque en ce sens dans *FEW* VI/2, 37a, *TLF, R.* V. supra sous MERLEAU. *Merleau, merlot, merlette* et *merluche* sont donc présentés comme régionaux par le texte de 1767. En 1818 encore, ils s'emploient « dans certains cantons », « dans certaines provinces », selon le *NDHN*² XX, 298-299. Mais en 1824, sans précision de lieu, « le jeune s'appelle *merleau, merlot* », tandis que les noms de « *merlette, merluche,* sont donnés vulgairement à la femelle du merle commun », *DSN* XXX, 167. — MÉTALLURGISTE 'savant qui étudie les métaux', manque en ce sens dans *FEW* VI/2, 55b, *TLF, R.* 1742 : « Agricola est le premier Metallurgiste qui soit en estime et qu'on puisse dire original », *Argenv* 12. — MÉTÉORIDE 'grand arbre de Cochinchine', *FEW* VI/2, 58b : 1840. 1818 : « MÉTÉORIDE, *Meteorus.* Grand arbre à feuilles alternes, pétiolées, ovales », *NDHN*² XX, 444. — MÉTÉORINE 'genre de plante de l'ordre des Synanthérées', *FEW* VI/2, 58b : 1829. 1824 : « MÉTÉORINE, *Meteorina* (*Bot.*). Ce genre de plantes, que nous avons proposé dans le Bulletin des sciences [par la Société philomatique de Paris] de Novembre 1818 (pag. 167), appartient à l'ordre des Synanthérées . . . », signé : H. Cassini, *DSN* XXX, 319-320. Le *FEW* VI/2, 59b, n. 3, explique les formes de *météoride* et de *météorine* par l'hypothèse : « Ce sont là des plantes classées apparemment parmi les météoriques ». Il n'en est rien. *Meteorus,* qui sera adapté en *météoride,* est une création de J. de Loureiro à partir d'un adjectif grec qui signifie 'suspendu' : « Nom. (*Meteôros,* pendulus) a flore, et fructu racemis longissimis pendentibus », *Flora Cochinchinensis,* Berolini-Pari-

siis 1793, 499. Quant à *météorine,* il serait sans doute vain de lui chercher une origine rationnelle. Il francise *meteorina* en 1824. Ce dernier a été créé, avec d'autres noms latins de Synanthérées, dans l'article rappelé par le *DSN* et Cassini explique lui-même dans cet article : « J'ai donné à presque tous mes genres ou sous-genres des noms insignifiants, et le plus souvent mythologiques, parce que je pense, contre l'opinion commune, qu'un nom générique est d'autant meilleur, qu'il est plus insignifiant et moins désagréable à l'oreille », 169. — MÉTÉORIQUE (MASSE) 'aérolithe', *FEW* VI/2, 58b : 1867. 1812 : « tous les récits relatifs aux masses météoriques font précéder leur chûte de l'apparition d'un globe de feu », P. Bigot de Morogues, *Mémoire historique et physique sur les chutes de pierres . . .,* Orléans, 186. — MÉTÉORITE, s. m., 'id.', *TLF, R* : 1822. 1818, parmi les syn. de PIERRE MÉTÉORIQUE, *NDHN*[2] XXVI, 237. — MÉTHODIQUE s. m. 'médecin attaché à la pratique de Galien, qui oppose une méthode à l'empirisme', *FEW* VI/2, 60b : 1721. 1537 : « Cest assauoir lindication qui est prinse de la magnitude de la maladie, laquelle non seulement les methodiques ont delaissée [. . .]. mais aussi plusieurs des rationaulx, & Empiriques », Philiatros [probablement J. Canappe], traducteur du grec de Galien, *Quatrieme Livre de la therapeutique, ou methode curative,* Lyon, 26 r°. Ce texte présente aussi MAGNITUDE (*FEW* VI/1, 49a : 'puissance' ca. 1540, 'intensité' 1574), RATIONAL 'médecin qui suit son raisonnement' (*FEW* X, 112b : *rationaliste* 1539, *rationel* adj. Paré), EMPIRIQUE 'médecin qui applique des remèdes qu'il prétend tenir de l'expérience', forme moderne (*FEW* III, 221b : fin du XVI[e] s. ; *TLF* : 1314, *HMond,* in *TL* ; mais on y lit *emperique,* III, 103). — MÉZELIE 'lèpre', *FEW* VI/2, 167a : apr. *mezelia* f. En français, fin du XIV[e] s. : « La serpent des montaignes qui est grise et a le ventre blanc vault contre toute mezelie », *Le Livre des secrez de nature,* in L. Delatte, *Textes latins et vieux français relatifs aux Cyranides,* Liège-Paris 1942, 307. — MIAULARD 'goéland', *FEW* VI/2, 66b : 1840, norm. *gros miaulard* 1793, nfr. id. 1866. En 1824 le DSN a une adresse MIAULARD tout court, mais utilise dans le corps de l'article « gros miaulard », nom donné au goéland à manteau gris « sur plusieurs côtes maritimes », XXX, 1. — MIAULE 'mouette, goéland', *FEW* ibid. : 1845. 1781 : « on leur donne, sur l'océan, le nom de *mauves* ou *miaules,* & celui de *gabians* sur la méditerranée », Buffon, *Histoire naturelle des oiseaux,* Paris 1770-1783, VIII, 401. La suite distingue la grande mouette cendrée, « on la nomme *grand emiaulle* [lisez : *grande miaulle*] sur nos côtes de Picardie », VIII, 428, et les petites mouettes cendrées, « sur la côte de Picardie on les appelle *petites miaulles* », VIII, 432. — MIAULEUR 'mouette, goéland', *FEW* ibid. : 1845. 1803 : « MIAULE ou MIAULEUR, nom vulgaire appliqué, d'après leurs cris, aux GOELANDS et aux MOUETTES », *NDHN* XIV, 469. — MICROSCOPE, *TLF, R* : 1656. 1631 : « ceste nouuelle espece de lunettes, qu'on appelle *Microscope,* pource qu'elle represente les objets du monde les plus menus en vne grosseur prodigieuse », J. Baudoin, traducteur de l'italien de P. della Valle, *Histoire apologetique d'Abbas, roy de Perse,* Paris, 116. — MIGNARD 'petit gobe-mouches d'Afrique', *FEW* VI/2, 140a : 1845. 1805 : « Le MIGNARD. Ce joli petit gobe-mouches, le plus mignon de tous les oiseaux de cette espèce que j'ai trouvés en Afrique . . . », F. Levaillant, *Histoire naturelle*

des oiseaux d'Afrique, Paris an IV-1808, IV, 14. Création. — MIGNONNET 'trèfle', *FEW* VI/2, 141b : 1845. 1818 : « MIGNONET BLANC et ROUGE. Le *Trèfle des champs* et le *Trèfle étalé,* portent ce nom dans les environs d'Angers », *NDHN*² XX, 530. — MIGNONNETTE 1. 'luzerne lupuline', *FEW* ibid. : 1845. 1818 : « MIGNONETTE. [. . .] On nomme encore ainsi l'*Œillet de la Chine*, le *Réséda* et la *Luzerne lupuline* », *NDHN*² XX, 530. 2. 'drave printanière', *FEW* ibid. : 1845. 1818 : « MIGNONETTE. On donne vulgairement ce nom à deux petites plantes à très-petites fleurs blanches, qui fleurissent dès le premier printemps [. . .]. Ce sont l'HOLOSTÉE (*holosteum umbellatum*), et la DRAVE PRINTANIÈRE (*Draba verna*) », *NDHN*² XX, 530. 3. 'petit papillon de nuit', *FEW* VI/2, 142a, *TLF* : 1840. 1762 : « 35. PHALAENA [. . .]. La *mignonete* », E. L. Geoffroy, *Histoire abrégée des insectes qui se trouvent aux environs de Paris,* II, 127. — MIGNOTISE DES GENEVOIS 'thym', *FEW* VI/2, 139b : 1829. 1818 : « MIGNOTISE DES GENEVOIS. C'est le *thym* », *NDHN*² XX, 530. — MIGRAINE 'douleur qui n'affecte qu'une partie de la tête', *FEW* IV, 401a, *TLF, R* : fin du XIV^e^ s. Var. fin du XIV^e^ s. : « Cestui anel vault a celui qui le porte contre toute doulour du chief come emigrene et evertin », *Le Livre des secrez, éd. citée,* 330. — MIL DE SOLEIL 'Lithospermum officinale L.', plante, *FEW* VI/2, 87a : 1874. XV^e^ s. : « Granum solis, c'est une herbe dont la semence est proprement appellee granum solis ; l'en l'appelle autrement milium solis, car c'est tout ung grain de soleil et mil de soleil (milet de soleil) », *GHerbier* n° 223. Sont notées entre parenthèses, dans cette édition, les attestations que fournit la suite du texte non reproduite. Var. 1548 : « Lithospermon. Milium solis. Vulgayre. Milh de soleilh. Gremilh », E. Fayard, *Galen sur la faculté dez simples medicamans,* Limoges, 8, 134. — MILAINE 'tissu de fil et de laine', *FEW* V, 149b : Renn. *milaine* f., neuch. Waadt, Genf *milaine* (auch Littré Suppl-Lar 1931). Var. 1574 : « il ne faudra sinon faire passer la decoction vne fois ou deux par vne couloire de laine, ou de mylaine », A. Caille, adaptateur du latin de J. Dubois, *La Pharmacopée,* Lyon, 276 ; « Les vns demandent estre coulez en du drap, les autres en couloires de Laine, les autres de Mylaine, les autres en couloires de Soye ou d'Estamine qu'on appelle », 282. — MILAN 'Falco milvus', oiseau, *FEW* VI/2, 93a, *TLF, R* : *millan* 1500. Var. fin du XIV^e^ s. : « Du mieulan ou hua. Le buson qui par aucuns est apellé meulan ou hua est un oysel qui meniust les poucins », *Le Livre des secrez, éd. citée,* 303. — MILANAISE, s. f., terme de cuisine, *FEW* VI/2, 80b : 1903. 1887 : « *Milanaise.* Garniture composée de macaroni au fromage et de financière ou de toulouse », G. Garlin, *Le Cuisinier moderne,* Paris, II, 316a. — MILIOLE 'genre de foraminifères', *FEW* VI/2, 87b : 1817. 1804 : « GENRE L. MILIOLE. *Miliola* », « Les milioles sont des coquilles des plus singulières par leur forme . . . », J.-B. de Lamarck, « Suite des Mémoires Sur les Fossiles des environs de Paris », *Annales du Museum d'Histoire naturelle,* V, 349. — MILIOLITE 'petite coquille fossile', *FEW* VI/2, 87b : *miliolite* 'calcaire à milioles', 1812, Breislak 331-Lar 1874. 1804 : dans le genre Miliole, « Espèces fossiles. 1. Miliolite grimaçante, [. . .] Miliolite cœur de serpent », etc., Lamarck, article cité, 351. *Miliolite* 'petite coquille fossile' passe en 1824 dans le *DSN* XXXI, 69, où le prend *Besch* 1846, qui orthographie *miliolithe.* C'est bien

ce sens que l'on retrouve dans *Lar* 1874-1903, où le mot est donné comme synonyme de *miliole*. — MILITARISER, v. a., *TLF, R* : 1843. 1842 : « Mais un général gouverneur voudra trop militariser les colons », Th. Bugeaud, *L'Algérie. Des moyens de conserver et d'utiliser cette conquête,* Paris-Alger-Marseille-Toulon, 43. — MILLEFEUILLE 'Achillea millefolium L.', plante, *TLF* : *milfoil* 1264-65, *milfuel* ca. 1300. Var. du XIII[e] s., dans Cl. de Tovar, *La Lettre d'Hippocrate à César,* thèse de doctorat de 3[e] cycle, Strasbourg 1973, dactylographiée : *milfoyl,* 301 ; *milfueil,* 494 ; *mirfoil,* 453 ; *mirfoyle,* 288 ; *mirfuel,* 393. — MILLE-GRAINE 'Chenopodium botrys L.', plante, *FEW* IV, 228b : 'chenopodium album' 1611. 1549 : « Botrus Botrys Traubenkraut Millegraine », *Stirpium imagines Leonharti Fuschsii . . . auec les noms grecz, latins, allemans et françoys,* Lyon, 100. Identification à l'aide de P. Fournier, *op. cit.,* I, 371. — MILLÉPORITE 'millépore fossile', *FEW* IX, 229a : forme moderne, 1826. 1824 : « MILLÉPORITE. (*Foss.*) C'est le nom que l'on a donné aux millépores fossiles », *DSN* XXXI, 86. — MILLET DE SOLEIL 'Lithospermum officinale L.', plante, *FEW* VI/2, 87a : 1813. Var. XV[e] s. : « milet de soleil », v. supra sous MIL DE SOLEIL. — MILLET D'INDE 'maïs', *FEW* ibid. : 1611. Var. 1571 : « D'autant qu'en France-curte, on seme paniz en grand abondance pour y estre le terroir tel que vous dites) [sic] ils y mettent encore des pois & de la millioque, & millet Indien », *Gallo* 50. — MILLOQUE 'panic, Panicum miliaceum L.', *FEW* VI/2, 83b : agasc. *milloque* 1571. En français, 1548 : « Milhoque [. . .] produit quatre, ou cinq costes autres, rouges, & noueuses vestues de longes feulhes poinctues comme celles des caneuieres », Fayard, *op. cit.,* 8, 171. 1571 : « d'autant que la Milloque la plus en vsage produit ses fueilles & gousse iaunastre . . . », *Gallo* 47 ; aussi « millioque », v. supra sous MILLET D'INDE. — MIMOPHYRE 'roche qui a l'apparence du porphyre', *FEW* VI/2, 95a : 1828. 1813 : « 17. Genre. LES EMPATÉES. Parties enveloppées par une pâte très-distincte. 36. *Espèce.* MIMOPHYRE », A. Brongniart, *Essai d'une classification minéralogique des roches mélangées,* Paris, 46. Création. — MIMOSE, s. m., 'lave composée de feldspath et de pyroxène', *FEW* VI/2, 95b : 1823. 1813 : « 1. Genre. LES FELSPATHIQUES. [. . .] 4. *Espèce.* MIMOSE. (Espèce établie par M. Haüy) », Brongniart, *op. cit.,* 32. — MINCE-FUEILLE 'grande camomille, vulgairement matricaire commune et espargoute, Chrysanthemum parthenium (L.) Bernh.', *FEW* VI/2, 133b : *mince fueille* 'matricaire' *Cotgr* 1611, 'armoise' *Cotgr* 1611. L. Fuchs, en 1542, au chapitre *Artemisia,* donne comme seconde espèce de ce genre la plante appelée en grec *Leptophullos,* en latin *Tenuifolia,* vulgairement *Matricaria,* en allemand *Mutterkraut* et *Mettram, De Historia stirpium commentarii insignes,* Basileae, 48. La gravure correspondante représente bien la matricaire commune ou espargoute. Guéroult traduit en 1550 : « La seconde [espèce d'armoise] s'appelle leptophullos en Grec, en François mincefueille : qui est celle, qu'auiourd'huy on nomme Matricaria, en Françoys Espargoute », *op. cit.,* 33b-34a. Or cette traduction est une source connue de Cotgrave, qui rédige donc deux articles, *Mince-fueille* 'matricaire' et *Mince-fueilles, Armoise mince-fueilles* 'armoise à feuilles minces' (Thinne-leaued Mugwort). Le *mincefueille* de 1550 traduit le grec *leptophullos* et le latin des botanistes *tenuifolia.* — MINE DE PLOMB 'plombagine', *R* :

XV[e] s. 1439 : « 95. It[em]. 3 livres 1/2 de Myne de plomb tauxées 3 gros », P. Dorveaux, *Inventaire d'anciennes pharmacies dijonnaises (XV[e] s.)*, Dijon 1892, 11. — MINÉRAL, s. m., *TLF* : 1538, *R* : XVI[e] s. 1478 : « Arcenic et orpigment ce sont mineralx et sont sublimes et sont chaulx ou tiers », N. Panis, traducteur du latin, *Le Guidon de Guy de Chauliac,* Lyon, tr. 7, doct. 1, ch. 8.

Raymond ARVEILLER

Frankwalt MÖHREN, *Wort- und sachgeschichtliche Untersuchungen an französischen landwirtschaftlichen Texten, 13., 14. und 18. Jahrhundert : Seneschaucie, Menagier, Encyclopédie,* Niemeyer (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 197), Tübingen, 1986, X + 525 pages + 21 planches.

Nous attendions depuis longtemps déjà la publication de la thèse d'habilitation de notre ami Fr. Möhren dont les travaux font autorité dans le domaine de la lexicographie française, qu'il s'agisse de sa thèse de doctorat (RLiR 45, 492, BSLP 76, 152 et ZrP 98, 204) ou de sa contribution au DEAF dont il est le pilier. Le sujet était particulièrement difficile. L'étendue de sa science et la vigueur de son attention critique étaient grandement sollicitées par une matière aussi vaste que le vocabulaire de l'agriculture, du jardinage et de l'administration domaniale. Les traités d'agriculture sont nombreux du moyen âge au 19[e] siècle, comme le laissait supposer le caractère essentiellement rural de la civilisation de cette époque. Möhren n'a pas tardé à se rendre compte que toute synthèse était prématurée, tant on avait sous-estimé l'ampleur des fondations à bâtir. Et de fait à quoi bon construire un monument richement décoré s'il est fondé sur du sable ! Il s'écroulera au premier assaut des lecteurs attentifs pour être remplacé dans vingt ou cinquante ans par un monument tout aussi friable. Et dans ces épisodes nous n'aurons fait que manier des idées générales. Möhren a donc préféré se livrer à un travail de terrassement, déblayant le terrain, balisant quelques voies pour des recherches futures. On pourrait penser qu'il y a là quelque chose de désespérant : une science exceptionnellement aiguisée n'aboutirait qu'à un constat de carence se bornant à détruire les certitudes acquises. Je ne le crois pas. Certes la science a un aspect tragique. Plus nous accroissons nos connaissances, plus nous nous rendons compte que ce que nous supposions connu est remis radicalement en question et simultanément nous mesurons l'étendue de nos ignorances. Il faut affronter ce défi et encourager de jeunes chercheurs à l'affronter. La linguistique historique et la philologie ont failli mourir de ce qu'une génération de savants a donné l'impression que tout était découvert et qu'il s'agissait seulement maintenant de transmettre un savoir en l'agrémentant de quelques fioritures, par exemple en remplaçant une date (1312 au lieu de 1314 ! !). En réalité, nous avons acquis, dans notre domaine, en plus de cent ans, un ensemble immense de connaissances mais la tâche des savants est de

montrer que cela nous pose encore plus de questions que cela n'en posait il y a un siècle.

C'est, quant à moi, la leçon que je tire de l'ouvrage de Möhren. Il est constitué de matériaux fiables, définitifs même, à propos du vocabulaire agricole des traités anglo-normands [70-271], du *Ménagier* [292-344] et de l'*Encyclopédie* [389-458], classés par ordre alphabétique, puis récapitulés par ordre onomasiologique [459-501], enfin repris dans un *Wortregister* [508-523]. L'intérêt de ces trois échantillons est d'être absolument hétérogènes. Les traités anglo-normands sont des traités techniques qui scrutent tous les détails de l'organisation d'un domaine ; le corpus est clos et l'on peut se livrer à des études onomasiologiques, telle celle des dénominations de la brebis [94-111]. Les quelques pages du *Ménagier* traitant du jardinage reflètent le vocabulaire technique d'un jardinier amateur ; l'échantillon est important pour étudier la constitution historique du vocabulaire du jardinage, en particulier les désignations de plantes ou de fleurs cultivées, cf. *basilic* s.v. *basilicoc* [294-296] ou *violette* s.v. *violete* et *violier* [339-343]. A partir du t. 1 de l'*Encyclopédie* (lettre A) sont posés tous les problèmes lexicologiques soulevés par les dictionnaires concernant les mots techniques (recherche des sources, nomenclature, enquêtes bibliographiques autour des dictionnaires, problème des régionalismes).

L'introduction, très dense [1-37], est en fait une introduction-conclusion. Elle contient deux parties. Dans la première partie [1-19], méthodologique, Möhren consigne les enseignements de son expérience. On souhaiterait voir paraître une version française de ce texte tant les problèmes sont ici soulevés avec clarté et illustrés par des renvois aux matériaux. Soulignons quelques éléments qui m'ont paru importants. La recherche sur les dictionnaires comme sources lexicographiques est encore dans les limbes [2] et il ne faut pas attendre de merveilles de l'ordinateur qui ne dispensera pas, en tout cas, de l'analyse microscopique et intelligente [3] ; on notera aussi que la lexicographie du français, par rapport à d'autres langues (et cette constatation pourrait avoir une portée qui dépasserait le cadre de la seule linguistique), paraît très en retard dans le domaine des vocabulaires techniques [3, n. 12], malgré l'aide incomparable du FEW. Il ne faut pas dans l'analyse opposer visée théorique et empirisme (le second étant souvent dénigré, à tort), ni examen du détail et vue d'ensemble ; c'est une bonne connaissance de l'ensemble qui donne tout son sens au détail révélateur. Il faut être conscient de l'opposition entre glossaire (qui donne malheureusement trop souvent des définitions contextuelles au niveau de la parole) et dictionnaire (qui se place au niveau de langue) ; l'ignorance de ce fait est cause de nombreuses erreurs. Le dictionnaire privilégie l'aspect sémasiologique ; il faut en contre-point, toujours, une vue onomasiologique (l'article *berbiz* dont une première esquisse, en français, avec d'autres développements, se lit dans les *Actes du IV^e Colloque ... sur le MF* (RLiR 49, 426) est sur ce point exemplaire). Naturellement les exigences traditionnelles de la philologie la plus rigoureuse doivent être respectées et en particulier pour les dictionnaires dont la métalangue recèle des pièges redoutables [8-10]. Problème tout aussi épineux,

celui de la distinction entre langue générale et langue technique. Möhren plaide pour des relevés extensifs, seul moyen de dégager des ensembles cohérents [10-13]. Et les problèmes de la définition n'ont pas fini de faire couler l'encre ! Les écueils sont connus ; synonymes ou traductions, renseignements encyclopédiques, définitions servilement contextuelles, voilà les principaux. Möhren a sur ce sujet le courage de réhabiliter l'empirisme [13-17]. Enfin cette partie méthodologique se clôt sur les *Wörter und Sachen* : assurément les mots, les choses et leur histoire sont indissolublement liés et les travaux de Möhren (qu'on pense au remarquable article publié ici même RLiR 50, 527) ont souvent illustré cette loi fondamentale de notre discipline.

La seconde partie de l'introduction [19-37] s'ouvre sur un panorama de la littéraire agricole en latin puis en français (traduction de Pierre de Crescens ; *Bon Berger* ; Charles Estienne traduit par Jean Liebault ; Olivier de Serres). L'anglo-normand présente un cas particulièrement remarquable ; on y trouve une littérature de traités agricoles des 13e et 14e s., dont il n'y a pas l'équivalent sur le continent. Möhren en vient ensuite à une sorte de mode d'emploi. Il prévoit bien qu'on cherchera dans son livre de nouvelles datations mais il a raison de dire que son travail ne se limite pas à cela, loin de là.

Il faut savoir en effet que sans réflexion critique et méthodologique la recherche de la datation est une distraction de salon, certes immédiatement praticable par des amateurs. Utiliser des dates suppose, d'abord, d'être en mesure de critiquer les dates données par les prédécesseurs. D'autre part, une date non suivie d'un sens relève d'un travail machinal incompatible avec une exigence scientifique minima ; en relevant *climat polaire* au 16e s. je n'ai pas trouvé la première attestation du fr. mod. *climat polaire,* qui a un tout autre sens. Enfin, toute attestation relevée devrait être suivie d'un commentaire qui en dégage l'intérêt. Ce n'est que si ces trois conditions fondamentales sont remplies lors de la récolte des matériaux que des progrès sont possibles dans la lexicographie (ou lexicologie, voire métalexicographie) historique, qui n'est pas une discipline d'amateurs, d'ordinateurs ou de compilateurs. A ce titre l'ouvrage de Möhren est exemplaire.

Viennent ensuite les présentations des textes ; d'abord les traités anglo-normands [39-69], avec quelques pages excellentes sur l'anglo-normand [60-67], puis les matériaux qui en sont extraits [70-271], classés en ordre alphabétique. Ensuite Möhren présente le *Ménagier de Paris* [273-284] dont il réédite le chapitre (II, 2 de l'éd. Brereton/Ferrier) consacré au jardinage [285-291], où est réuni la plus grande partie du vocabulaire ici commenté [292-344]. Enfin troisième partie du triptyque, l'*Encyclopédie*. Comme Möhren le dit, sur ce sujet (comme sur d'autres), « die Wissenschaftler haben schon viel beredet, aber nur wenig erforscht ». Il donne une introduction précise [345-388], où l'on trouvera des pages très bien informées sur les sources du vocabulaire agricole de l'*Encyclopédie* [351-352], les régionalismes [356-358] ou les *Planches* [363-364]. Il en ressort que l'*Encyclopédie* n'a pas été encore utilisée scientifiquement par

les lexicographes. On trouvera aussi une remarquable « bibliographie matérielle » que devront utiliser tous ceux qui voudront citer l'*Encyclopédie* et éviter les pièges tendus par les éditions pirates, les contrefaçons et les reproductions modernes (dites abusivement *fac-simile*) ; on souhaiterait à l'usage des bibliothèques une traduction de ces pages [366-388]. Viennent ensuite les matériaux tirés du t. 1 (A), du suppl. (A) et des planches concernant la charrue [389-458].

On voit donc l'intérêt de ce très beau travail lexicographique qui fourmille de renseignements de première main fondés sur une critique détaillée des matériaux antérieurs. Nous avons là des leçons de méthode lexicographique qui permettent de l'utiliser comme un manuel de lexicographie, discipline où l'on trouve plus de péroreurs que de travailleurs. Si l'on veut que la lexicographie française sorte du marasme présent et devienne véritablement scientifique il faudra qu'un tel travail serve d'exemple. Entendons-nous bien, nous ne prétendons pas qu'il s'agit là de la seule lexicographie possible ni même souhaitable, mais c'est une gymnastique intellectuelle roborative nécessaire à qui se prétend lexicographe. Elle apprend l'humilité.

Je terminerai par quelques remarques de détails (1) : — je n'ai pas trouvé p. 232 *response* (*respounces, repounce*) « rendement (d'une terre) » (2) cf. FEW 10, 313a, cité dans les ex. s.v. *tasse* et *issue* ; — ni p. 199, *jument* « id », cité s.v. *corre* 1°c, alors que *cheval, buef* sont relevés ; — p. 131 à propos de *collaterel* m. cf. *collaterals* « conseillers assistants » GuillBesantDieu R 2309 note et v. aussi DC s.v. *collateralis* ; — p. 136 à propos de *cort* « exploitation agricole » v. Dupire ds R 69, 269 qui en donne quelques exemples ; — p. 143 n. 57 v. aussi RLiR 50, 295 ; — p. 150 s.v. *defoler* la définition me paraît trop peu claire ; — p. 156 *encloeüre* je n'exclus pas complètement de rattacher le mot à *encloeüre* de TL en comprenant « jusqu'à ce qu'on ce soit renseigné sur la cause de cette anomalie » ; — *encorre* je me demande s'il n'y a pas là une trace d'*acorer* « tuer » ; — p. 190 *hart,* pour *arde* « corde » (ds Gdf) évoqué ici, compléter par le gloss. de l'édition

(1) Je ne ferai même pas grâce à l'ami Möhren de quelques fautes d'impression d'ailleurs très rares ; il m'a d'ailleurs signalé lui-même la plus sérieuse : P. 6 l. 5 d'en bas une ligne a sauté lire : Brunot 6, 234, der die « classe productive » erwähnt, als die Klasse, die der Klasse der Grundbesitzer . . . ; p. 36 l. 8 lire 1316 (au lieu de 1326) ; — p. 137 l. 6 lire TL 2, 918 ; — p. 199 l. 13 lire TL 4, 1725 ; — p. 208 l. 18 lire *artificiel* ; — p. 255 l. 2 d'en bas lire TL 10, 131 et lire FEW 17, 317b au lieu de 137b ; — p. 313 l. 18 lire TL 4, 508, 28 ; — p. 315 l. 1 lire TL 4, 1648 ; — p. 336 l. 8 lire FEW 17, 346b (au lieu de 16). En outre p. 125 l. 4 et 8 on remplacera *moyennant* par *au moyen de* ; — p. 169 *estriche* lire « boissel ras » ; — p. 174 *fin* on lit *terme de droit* mais s.v. *desiretaison* on lit *t. de droit* cf. aussi s.v. *manoir* en face de *mariage* ; — p. 268 l. 4 d'en bas l'indication qui suit Gdf entre crochets est à remonter s.v. *venter* ; — p. 339 l. 2 lire FEW 14, 518b ϑ (au lieu de δ).

(2) C'est qu'en fait le mot est dans HosebDunsterO qui n'est pas exploité systématiquement.

Misrahi/Knudson qui n'a pas convaincu F. Lecoy ds R 90, 416 : « *arde* ? reste obscur » ; — p. 204 *lok* (où, dans l'exemple, l'italique a été partiellement omise) manque un renvoi à TL 5, 551 ; — p. 207 *matin, par matin* manque un renvoi à TL 5, 1265 ; — p. 212 *morine* v. J. Monfrin ds R 92, 278 ; — p. 249 n. 18 Gdf relève bien *sommages* ds Froissart Chron K 5, 35 (= *sonmages*, éd. Diller CCXXI, 34) ; j'ai relevé encore *sommaiges* dans Froissart SHF 13, 270, 8, dans une même association des mots *sommaiges* et *cariages* ; — pp. 294-295 la première attestation de 1425 fait problème. La source de Delboulle est Olivier de la Haye, *Poëme sur la grande peste de 1348*, éd. G. Guigue (Bossuat n° 5644). Il s'agit de la traduction faite en 1426 par un clerc de la Faculté de Paris, nommé Olivier de la Haye, d'un poème latin sur la peste de 1348. On y lit effectivement *basilique* (3009) < *aromatique* >, *basilic* (3159) et aussi, dans le petit glossaire que l'auteur de la traduction a joint à son texte (p. 182), *basilique* ou *basilicon* ; — p. 330 *reprendre* v.n. cf. « se ressouder (d'os brisés) ChrestienGraal L 4313 ; — p. 338 *venir* v.n. « naître et se développer (dit d'un végétal) » à rapprocher de *venir* inf. subst. « développement (d'un fruit) » ds DitPrunier B 5 ; — p. 339 *violete* on peut lire l'article de TL en avant-première ds ZfSL 76, 320 ; — p. 446 *oreille*, je crois que *horraille* « partie d'une charrue » 1392 ds Gdf (> FEW 22, 2, 42a) est ce même mot.

Bref, pour conclure, la lexicographie est diverse. Frankwalt Möhren nous en montre ici un aspect, assurément le plus difficile à pratiquer, le genre ascétique. Mais il a montré dans ses travaux antérieurs qu'il savait aussi en cultiver avec talent les autres versions ; et chaque lexicographe doit être capable d'en faire autant. On souhaiterait que l'ascèse n'écrasât point l'imagination, la fantaisie et même le risque d'erreur. En tout cas, je prends un pari avec les lexicographes à venir ; dans cent ans, ils utiliseront encore avec profit et respect cette thèse sur le vocabulaire de l'agriculture, du jardinage et de l'administration domaniale. Il est peu de thèses dont on puisse dire la même chose.

Gilles ROQUES

Gabriele ECKERT, *Sprachtypus und Geschichte. Untersuchungen zum typologischen Wandel des Französischen*, Gunter Narr Verlag Tübingen, 1986, 393 pages.

Avec cet ouvrage, qui représente une « dissertation » soutenue à l'Université de Tübingen en 1984, G. Eckert apporte une importante et remarquable contribution à l'histoire de la langue française, et plus particulièrement à la caractérisation du statut du moyen français dans l'évolution du latin au français moderne. La transparence du titre et du sous-titre indiquent qu'il ne s'agit pas d'une description diachronique traditionnelle, mais d'un essai de traitement typologique du changement linguistique. Plus précisément, G.E. entend saisir l'évolution de la langue française, de l'ancien français au français moderne, dans une perspective typologique. Ce type d'étude est justifié, dans la mesure où, comme le souligne

H. Stimm (*Zur Stellung von Subjekt, Verbum und Objekt in Des Périers' Nouvelles Récréations et Joyeux Devis,* 1983, cité par G.E., p. 3), « Die französische Sprachgeschichte als typologischen Wandel zu beschreiben und zu erklären, ist (. . .) eine Aufgabe, die noch kaum in Angriff genommen ist. » G.E. se propose, par conséquent, de combler cette lacune en analysant la période de « l'Umbruch » du moyen français (délimité et caractérisé pp. 7-14) dans une optique de typologie des langues.

Pour mener à bien son entreprise, elle se place dans le cadre théorique de la *typologie intégrale* d'E. Coseriu qui, en conciliant points de vue structurels et points de vue historiques, est en mesure d'appréhender et d'interpréter les changements de façon systématique et relationnelle. Ce ne sont par là-même pas tellement des faits nouveaux que propose G.E. : il s'agit plutôt d'une réinterprétation de données bien connues à la lumière des hypothèses typologiques de E. Coseriu sur les langues romanes. Ces hypothèses établissent que les principes de structuration (c'est-à-dire le *type*) des langues romanes sont les mêmes à l'exception du français moderne. Il y a donc eu un changement de *type* pour le français moderne dont il convient de mettre en relief le moment et les modalités. C'est à cette tâche que s'attelle G.E. : montrer que le changement de type a eu lieu en moyen français.

Deux facteurs motivent le choix des secteurs linguistiques étudiés : leur pertinence dans les études de typologie des autres langues romanes et leur caractère de changement fondamental dans l'évolution de l'ancien français au français moderne. Ont été ainsi retenus : le nombre, le genre, la personne verbale, la comparaison des adjectifs et la dérivation dans la formation des mots.

La démonstration se fait en quatre parties. La première (*Theoretische und methodische Grundlagen,* pp. 15-123) est un long (peut-être trop long) préliminaire théorique et méthodologique, qui expose de façon claire et précise, mais, pour certains, sans doute, trop détachée des conceptions typologiques concurrentes, la théorie de la *typologie intégrale* d'E. Coseriu. Cet exposé est complété par une application de la théorie au grec, à l'allemand et aux langues romanes. Une réflexion définitoire sur la catégorie du mot clôt cette première partie tout en servant déjà de transition à la seconde.

La deuxième partie (*Typologischer Sprachwandel im Mittelfranzösischen,* pp. 124-339) représente la partie la plus importante de l'ouvrage. Pour chaque secteur étudié, soit le nombre (pp. 125-181), le genre (pp. 181-230), la personne verbale (pp. 230-270), les degrés de comparaison de l'adjectif (pp. 270-282) et le changement typologique dans le lexique (pp. 282-339), G.E. rappelle d'abord la situation en ancien français, la confronte avec celle du français moderne, puis trace le mouvement effectué en moyen français. La conclusion générale de cette investigation typologique, qui représente en même temps la thèse centrale de l'ouvrage, est qu'en moyen français le niveau grammatical du mot quitte le mot lui-même pour s'exprimer uniquement au niveau du groupe de mots. Il ne s'agit pas simplement du passage d'une langue synthétique à une langue analytique, comme le présentent les descriptions classiques. Le changement est plus complexe

dans la mesure où la situation typologique des langues romanes n'est pas celle d'une uniformité analytique. E. Coseriu, dans *Essai d'une nouvelle typologie des langues romanes,* a montré que le principe typologique de structuration des langues romanes établissait une différence entre le domaine nominal, le lieu des fonctions non relationnelles ou fonctions internes comme le genre, le nombre, par exemple, et le domaine verbal, le lieu des fonctions relationnelles ou fonctions externes comme les cas, le temps périphrastique, etc. Dans le premier domaine, les procédés sont d'ordre paradigmatique (ou si l'on veut, en quelque sorte, d'ordre synthétique), alors que dans le second la procédure emprunte la voie syntagmatique (on peut alors parler d'analyticité). Ce principe, comme le prouve G.E. au cours des différents secteurs abordés dans la seconde partie, est encore valide en ancien français, mais disparaît en moyen français au profit d'un principe uniquement syntagmatique, celui que connaît encore le français moderne, où aussi bien le domaine nominal que le domaine verbal obéissent à une procédure analytique.

La troisième partie (*Sprachwandel und aussersprachliche Faktoren,* pp. 340-353) associe les faits externes à cette modification typologique interne au système. L'idée défendue par G.E. est que les bouleversements et changements spatiaux et sociaux dans la communauté linguistique de la période du moyen français ont rendu possible la rupture linguistique et l'instauration d'un nouveau principe typologique.

La quatrième partie enfin (*Zusammenfassung und Ergebnisse*, pp. 354-376) rappelle les principaux résultats obtenus et les confronte avec les thèses et explications typologiques proposées çà et là auparavant, pour faire ressortir la supériorité de la typologie intégrale.

Il s'agit donc, on le voit, d'un travail de première importance, qui contribue non seulement à une meilleure connaissance de l'époque du moyen français, mais apporte en plus, par l'optique typologique choisie, une vision structurante de la place typologique qu'occupe le moyen français dans l'histoire du français.

Nous terminerons par deux remarques-réserves. La première concerne l'absence de dynamique productive de la thèse typologique utilisée : la perspective typologique choisie ne débouche guère, comme on serait en droit de s'y attendre, sur la mise en relief de nouvelles données. Comme le reconnaît G.E. elle-même, l'hypothèse de la typologie intégrale n'aboutit qu'à une réinterprétation de faits déjà connus. On peut le regretter et cela d'autant plus, — et ce sera notre seconde remarque —, que certaines de ces données ne sont pas exemptes de critique. Nous ne citerons qu'un exemple, celui de l'absence d'article (ou article zéro). Contrairement à l'opinion reçue en ce domaine, cet article, ainsi que le montrent les recherches actuelles de J. C. Anscombre, est bien vivant en français moderne, vitalité qui oblige à une interprétation typologique sensiblement différente de celle que l'on effectue habituellement. Ces remarques, bien loin d'amoindrir la portée de l'ouvrage de G.E., témoignent au contraire de l'intérêt que suscite cette entreprise.

Georges KLEIBER

Pierre SWIGGERS, *Grammaire et théorie du langage au XVIII^e siècle. MOT, TEMPS et MODE dans l'ENCYCLOPEDIE METHODIQUE*, Presses Universitaires de Lille, Lille, 1986, 113 pages.

Pierre Swiggers poursuit, infatigable, sa déambulation dans le paysage grammatical du XVIII^e siècle, et plus particulièrement dans celui de l'Encyclopédie, dont il nous offre ici trois articles précédés à chaque fois d'un commentaire explicatif de quelques pages.

Le premier article réédité est l'article MOT dans lequel Nicolas Beauzée se fonde, dans une perspective de syntaxe théorisante, sur les propriétés formelles et sémantiques des mots pour ériger sa théorie des parties du discours.

Les deux autres ont pour sujet le temps (article TEMPS) et le mode (article MODE). « Ils contiennent, selon P.S., une théorie originale du temps verbal, qui préfigure la chronogenèse guillaumienne, et une systématisation poussée de la catégorie du mode » (p. 11).

On ajoutera qu'une bibliographie sélective placée en tête du recueil (pp. 13-18), regroupe la plupart des travaux sur la grammaire du XVIII^e siècle et fournit ainsi au lecteur une clef très utile pour découvrir de façon plus approfondie l'importance de la pensée grammaticale du XVIII^e siècle.

Georges KLEIBER

Gabriele KLAUS, *Das etymologische Wörterbuch des Französischen im 19. Jh., Untersuchungen zu seiner Anlage und seiner Bedeutung für die Etymologie anhand ausgewählter Werke* (Studien und Dokumente zur Geschichte der Romanischen Literaturen, Bd./Vol. 14), Frankfurt am Main/Bern/New York (Lang) 1985, 217 S.

L'étude, parue dans la collection « Studien und Dokumente zur Geschichte der Romanischen *Literaturen* » (apparemment une thèse de Marburg) se propose d'analyser, à partir d'œuvres représentatives, la conception et la structure du dictionnaire étymologique du français au XIX^e siècle, ainsi que son importance pour l'étymologie française. L'auteur a raison de se demander pourquoi la conception des dictionnaires étymologiques avant le XX^e s., abstraction faite de Friedrich Diez, est si peu connue et pourquoi personne ne leur a jamais dédié une étude détaillée, soit pour vérifier s'ils méritaient une analyse critique, soit pour savoir s'ils répondaient déjà, à peu près, à ce qu'on demande de nos jours à un dictionnaire étymologique (cf. p. 7). Elle voudrait encore vérifier dans quelle mesure le passage de la description linguistique préscientifique à la linguistique scientifique en tant que science autonome se retrouve dans la conception et la structure du dictionnaire étymologique (cf. p. 8). Avant tout,

elle veut retracer la chronologie du domaine linguistique dans lequel ces dictionnaires s'inscrivent ; elle veut encore connaître les particularités de ces œuvres, les comparer les uns aux autres et vérifier si, et dans quelle mesure, les parallèles ainsi que les différences s'expliquent par des raisons concrètes (cf. p. 9).

La partie A de l'étude s'occupe des généralités d'un dictionnaire étymologique, du concept d'étymologie et de l'histoire de l'étymologie française jusqu'à la fin du XVIII[e] s. La partie B (dont le titre est le même que le titre général de l'œuvre) analyse, selon leur structure et leur conception et sur le fond du développement de la linguistique, les dictionnaires étymologiques du français et leurs méthodes : Jauffret, Roquefort, Hauschild, Busch, Scheler, Weiss-Haas, Brachet, Stappers ; à partir de certains exemples pris au hasard parmi le vocabulaire de tradition populaire, celui d'origine germanique, d'origine dialectale, d'origine inconnue ou douteuse ou bien en ce qui concerne la représentation de l'élément sémantique, l'auteur essaie de comparer les dictionnaires de façon critique afin d'en juger et d'en évaluer l'importance.

Un résultat de l'étude amène l'auteur à distinguer catégoriquement deux formes, ou plutôt deux prototypes, de dictionnaire étymologique du XIX[e] s. : tout d'abord une espèce de dictionnaire général de langue qui fournit aussi des indications étymologiques, ensuite des dictionnaires purement étymologiques. Représentent la première catégorie les dictionnaires de Roquefort, Busch, Weiss-Haas ; il s'agit ici de dictionnaires de langue systématiques (structuration du matériel linguistique selon des familles de mots) en combinaison avec des indications étymologiques ; c'est-à-dire que l'aspect étymologique et diachronique est d'ordre secondaire. Ensuite il y a le dictionnaire étymologique au sens propre du terme : l'explication étymologique, ici, se trouve nettement au premier plan, complétée, le cas échéant, par des indications regardant l'histoire du mot, le développement phonétique, etc. (cf. p. 202).

Il faut approuver le fait que l'auteur se soit vouée à ce sujet peu commun qu'est le dictionnaire étymologique du français au XIX[e] s. Son étude contient une multitude d'observations remarquables et d'analyses de détail (notamment le chapitre V (pp. 161-201) mérite d'être signalé). La lecture de l'œuvre, pourtant, soulève certains doutes fondamentaux : dans le chap. sur les traits généraux d'un dictionnaire étymologique l'auteur dit : « Beim etymologischen Wörterbuch haben wir es mit einem sprachlichen Spezialwörterbuch zu tun bzw. mit einem Sprachwörterbuch mit ausschliesslich historischer Orientierung » (p. 13). En ce qui concerne les grands dictionnaires étymologiques du français et surtout de l'italien, cela n'est plus vrai parce qu'ils veulent rendre un profil, représentatif aussi en synchronie, de l'état de langue en question. Les remarques suivantes sont également quelque peu maladroites : « Vorherrschendes Charakteristikum des etymologischen Wörterbuchs ist — wie bei jedem Sprachwörterbuch —, dass sich seine Information auf das sprachliche Zeichen und nicht auf die bezeichnete Sache bezieht, d.h. es steht der linguistische Gesichtspunkt im Vordergrund » (loc. cit.). La présentation finit par être anachronique quand l'auteur

souligne, en tant que signe caractéristique de la microstructure, « dass das etymologische Wörterbuch — im Unterschied zu den allgemeinen Sprachwörterbüchern — in der Regel keine Wortdefinitionen gibt » (p. 15). Quand elle déclare que l'intérêt d'un tel dictionnaire se trouve dans sa perspective exclusivement diachronique, « d.h. für die Kenntnis eines synchronen Sprachzustandes und seine Verwendung ist das etymologische Wörterbuch von nur geringem Nutzen » (loc. cit.), elle a peut-être raison, en partie du moins, en ce qui concerne les dictionnaires du XIX^e s., mais non en ce qui concerne les dictionnaires étymologiques beaucoup plus importants du XX^e s., qui, justement, tentent de surmonter la différence entre la perspective étymologique (l'origine des mots) et celle diachronique (la présentation prétend se référer aux caractéristiques *générales* d'un dictionnaire étymologique). Le niveau de recherche dont l'auteur part ici est, depuis longtemps, dépassé. Le TLF et le FEW ne sont cités que deux fois et encore de façon isolée (p. 16, p. 203), mais ils manquent, tous les deux, dans la bibliographie et l'auteur n'en profite pas pour sa vue d'ensemble, pas plus d'ailleurs que du LEI (la *Einführung in die romanische Etymologie* de Pfister, par contre, a été consultée), fondamental pour la conception d'un dictionnaire étymologique (cf. les remarques concernant les dictionnaires historico-étymologiques, p. 208, pass.). Tout ceci révèle le défaut théorique de l'étude. Quelques faiblesses formelles s'y ajoutent et gâtent un peu l'impression générale (« Isidor Sevilla », p. 21 ; fautes de frappe déformant le sens, cf. p. 201 ; citations incorrectes ; bibliographie incomplète, cf. p. ex. p. 22, n. 2).

Cette étude de détail, valable et louable en principe, aurait mérité une réalisation plus soigneuse.

Günter HOLTUS

Maurice GREVISSE, *Le bon usage*, grammaire française, douzième édition refondue par André GOOSSE, Duculot, Paris-Gembloux, 1986, XXXVIII - 1768 pages.

A quoi bon présenter le Grevisse ? Cet alerte quinquagénaire qui avait fait, il est vrai, au fil des rééditions des cures de rajeunissement, avait aussi pris du poids. La septième édition (1961) avait 1156 pages, la neuvième (1969), 1228 et la dixième (1975), que j'ai sous les yeux et qui me servira de point de comparaison, 1322. Mais il s'agissait plutôt d'ajouts, de strates dans une œuvre devenue intangible. A. Goosse, depuis longtemps associé à l'œuvre de son beau-père et dont on connaît les nombreux travaux sur la langue française sous tous ses aspects (langue médiévale, parlers régionaux, études lexicographiques, études de grammaire) a pensé qu'une telle œuvre devait rester vivante. La langue évolue, le regard que l'on porte sur elle aussi. Bien des paragraphes du Grevisse

n'avaient plus qu'un intérêt historique ; à terme, le sort du Littré le guettait. Depuis la septième édition (1961) nous avons vu paraître la *Grammaire du fr. classique et moderne* de Wagner et Pinchon (1962), la *Grammaire Larousse...* de J. Cl. Chevalier, etc. (1964) puis celles, entre autres, de Dubois, Martinet, Togeby. Nous avons eu aussi des dictionnaires ; achèvement du Robert, publication du GLLF, avancée du TLF. Et n'oublions pas aussi *l'Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain* de P. Dupré (1972). Tous ces ouvrages avaient à des titres divers récupéré, assimilé, vulgarisé une bonne partie de la moelle du Grevisse.

Avec une détermination lucide Goosse a entièrement remis l'ouvrage sur le métier. La tâche était complexe : rester fidèle à l'esprit de l'œuvre mais l'élaguer de ce qui est mieux traité ailleurs (dans les grammaires, les dictionnaires et aussi dans *Le français correct* de Grevisse ou dans *Le Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne* de Hanse) et surtout lui redonner une nouvelle vigueur. Bref tout a été entièrement réécrit. La bibliographie même a été complètement refondue. Innovation heureuse, les études particulières ont été placées en situation, c'est-à-dire en tête des paragraphes ou chapitres où elles sont utilisées ; l'information y est tout à fait à jour. Le format du livre a été accru de même que le nombre de ses pages.

Au premier regard porté à la table des matières, on voit que l'ensemble a été réorganisé. Sous des titres plus clairs (*Les sons, les signes écrits, les mots — La phrase — Les parties du discours — La phrase complexe.* Au lieu de : *Eléments de la langue — La proposition — Les parties du discours — Les propositions subordonnées*), nous avons quatre ensembles d'environ 290 - 450- - 855 - 90 pages (au lieu, respectivement, de 120 - 50- 925 - 130 pages). On pourrait peut-être intervertir les deuxième et troisième parties et intégrer *La phrase complexe* dans *La Phrase.*

Dans la première partie le chapitre consacré aux sons a été solidement étoffé, en particulier sur le sujet de la phonétique syntactique. On eût pu renvoyer le lecteur désireux d'en savoir plus, à l'important article de G. Straka, *Sur la formation de la prononciation française d'aujourd'hui,* TraLiLi XIX, 1, 161-248. Le chapitre sur les mots a été entièrement repensé. Il est excellent. On pourra remplacer avantageusement la thèse de B. Wind § 155 par l'ouvrage de T. E. Hope *Lexical Borrowing in the Romance Languages : A Critical Study of Italianisms in French and Gallicisms in Italian from 1100-1900* (1971) ; de même à propos des anglicismes § 156 il eût fallu citer le *Dictionnaire des anglicismes* de M. Höfler. Parmi les « autres langues » auxquelles le français a emprunté, on se restreint essentiellement à l'arabe et à l'hébreu, mis d'ailleurs à égalité, ce qui nous paraît quelque peu orienté. Le tour *le roi des rois* est rapporté à l'hébreu §§ 158b et 962, mais le latin le connaît dès Plaute (*victor victorum* Trin. 309 cf. aussi Ernout-Thomas *Syntaxe* 50). Le chapitre des mots (en particulier ce qui concerne les dérivés suffixaux et préfixaux) a été substantiellement

refondu (1). Mais les deuxième et troisième parties sont, elles, absolument transformées au point qu'une comparaison systématique est rendue impossible.

Donnons quelques exemples. Dans l'étude du complément d'objet [412] une grande place est faite aux constructions directes/indirectes [417-466]. On retrouve là l'essentiel de ce qui formait la rubrique verbes transitifs/verbes intransitifs de la 10e éd. [579-593], mais dans une organisation systématique, et enrichi de cas dispersés dans la précédente édition ; de plus, les matériaux ont été rénovés. Soit le cas de *aider qn / aider à qn* (10e éd. § 599 Rem. 4 NB a — 12e éd. § 273, 1 ; notons déjà la simplification significative dans la numérotation). La 10e éd. partait du point de vue des grammairiens : « Des grammairiens ont voulu établir une distinction entre *aider qn* et *aider à qn* . . . ni cette distinction, ni certaines autres . . . n'ont de fondement réel dans l'usage ». Après un *ce qu'il faut observer,* Grevisse notait que « le tour *aider à qn,* surtout avec *à* et un infinitif, était très fréquent à l'époque classique » en donnant des ex. de Corneille, Saint-Simon, La Fontaine, Fénelon. Puis il terminait par « ce tour est vieilli » avec ex. de Suarès, Malègue et La Varende. La nouvelle rédaction part de la construction usuelle *aider (qn) dans/à qch* et ajoute : « On a dit aussi *aider à qn.* Quand il y a en outre un infinitif introduit par *à,* ce tour reste encore assez employé, conformément aux usages provinciaux ou par fidélité à la tradition ». Viennent ensuite des ex. de cette construction, presque exclusivement du 20e s. Puis un paragraphe introduit des emplois sans infinitif, caractérisés par « cela est plus nettement régional ou archaïque », avec des ex. de Barrès, Bourges, Toulet, A. de Châteaubriant, La Varende et aussi, mais placés dans la bouche de personnages (en particulier provinciaux) de Proust, Céline et J. Laurent. La vaine tentative de distinction essayée par les grammairiens vient seulement *in fine.* Puis un historique offre de nombreux ex. de *aider à qn* (*à* + inf.) aux 17e et 18e s. On voit ainsi que la nouvelle formulation est incomparablement plus solide que la précédente. Le nombre des ex. du 20e s. est passé de 3 à 20. On aurait pu aussi renvoyer à l'étude de G. Lüdi (VR 40, 85) pour l'emploi en Suisse romande.

Aider est suivi de *applaudir qn/qch/à qch* et de *atteindre qn/qch/à qch,* qui ne figuraient pas dans la 10e éd., et de *croire à qn/qch/en qn/qch,* où la rédaction est presque inchangée par rapport à ce qu'on trouvait antérieurement, non sous la rubrique du compl. d'objet, mais sous celle de l'emploi de certaines prépositions.

Vient ensuite *entendre,* où l'ancienne rédaction, consacrée à *entendre à,* étoffée et complétée de deux exemples nouveaux (Chateaubriand et Sand), est

(1) On pouvait tirer parti de la thèse de G. Merk, *Les héritiers et les substituts du suffixe lat. -tione en Gallo-Romania.* Cf. p. 1046 pour *flottaison/flottement d'une monnaie* ; — pp. 231-233 pour *inclinaison/inclination* ; — pp. 372-373 pour la productivité du suffixe *-aison* dans le vocabulaire linguistique (cf. *monophtongaison*).

passée dans l'historique. A sa place on trouve un nouveau commentaire sur *ne savoir auquel* (ou *à qui*) *entendre. Insulter et participer,* qui suivent, sont des innovations. *Consentir* présente une réorganisation heureuse qui sépare *consentir* + petit nombre de substantifs (p. ex. *remise, prêt, sacrifice,* etc.) et *consentir* + C.O.D. (usage de la langue juridique et de la langue littéraire).

On trouve ensuite *contredire* (innovation) et *empêcher. Empêcher qch à qn* était traité sous une rubrique historique ; c'était, disait-on, un tour déjà blâmé par Voltaire mais que Littré avait admis. La nouvelle rédaction a réduit ce développement historique de moitié, en renvoyant à Haase. Mais elle relève judicieusement *empêcher à qn de faire qch* et fournit deux ex. (Barrès et Gide) d'*empêcher qch à qn,* noté comme archaïsme ou régionalisme. On voit par ces exemples pris au hasard qu'il s'agit d'un remaniement complet de l'ancien Grevisse.

Inversement certains développements qui concernaient des emplois abusifs de mots ont été éliminés. Goosse a sagement choisi de laisser les faits purement de vocabulaire et de sémantique au seul *Français correct* de Grevisse ; ainsi ont disparu les développements sur *démythifier/démystifier, dentition/denture, alternative* ou *baser,* etc.

Nous avons là une grammaire du français, guidée par les principes de la meilleure philologie. Mais Goosse est aussi un linguiste, qui a su, en refusant de céder aux modes, introduire une bonne teinture linguistique dans son ouvrage. Mais la linguistique est à sa place, celle d'un adjuvant, qui permet d'organiser logiquement l'ensemble ; elle n'est jamais impérialiste. On se réjouira qu'une place ait été accordée aux niveaux de langue. Un sigle (°) indique les mots, tours, etc. « n'appartenant pas au français régulier ». Il peut s'agir de tours populaires mais aussi de régionalismes (grand soin est donné à leur localisation) ; les belgicismes ont certes un traitement de faveur mais les parlers de l'hexagone ne sont pas négligés. L'auteur a utilisé à plusieurs reprises la liste publiée ici même en 1978, qui, hélas, est restée sans suite. Inversement nos amis de la Suisse romande ne sont que très peu représentés.

Pour conclure nous dirons que ce nouveau Grevisse-Goosse oblige à considérer que les éditions précédentes n'ont plus qu'un intérêt historique. La lecture parallèle de n'importe quelle section montre qu'il apporte bien les réponses de 1986. Ainsi refondu il part gaillardement à l'assaut du XXI[e] siècle (2). Il a

(2) Quelques points de détail: p. 248 l. 4 lire G. DUBY; — 641 le nom de G. Paris (R 6, 438 et 7, 599) est inséparable de *ti* marque de l'interrogation ; — p. 825 le dicton existe aussi sous la forme *café bouillu, café foutu* ; — p. 950 l. 7 un renvoi à FEW 24, 456a aurait indiqué que l'étymologie *tante* < *t'ante* (présentée avec beaucoup de circonspection) n'est effectivement pas soutenable ; — p. 1715 *Bec à bec* lire N. 5.

conservé toutes les qualités des éditions précédentes : impression impeccable ; table des matières exhaustive. En appendice, le malheureux arrêté de 1976 relatif aux tolérances grammaticales ou orthographiques (accompagnée d'une note réprobatrice) a remplacé l'arrêté de 1901. Goosse est bien le continuateur de Grevisse ; sa refonte, monument d'amour pour la langue française, s'impose déjà comme un outil indispensable pour le linguiste, le philologue et, mieux encore, pour qui, lecteur ou écrivain, veut connaître et respecter les infinies subtilités de la langue française.

Gilles ROQUES

Claude VANDELOISE, *L'espace en français,* Editions du Seuil (*Travaux linguistiques,* Collection dirigée par N. Ruwet), 1986, Paris, 245 pages.

Voilà un livre tonifiant, stimulant, agréable à lire, qui ouvre de nombreuses perspectives, et qui illustre, avec beaucoup de bonheur, l'approche wittgensteinienne du sens en termes de *ressemblance de famille* ! Apparemment pourtant, les prépositions spatiales, qui forment l'objet d'étude de l'ouvrage de C.V. (voir aussi sa thèse de 1984 *Description of Space in French* et divers articles parus dans *Linguisticæ Investigationes, Leuvense Bijdragen,* etc.), ne constituent pas un domaine privilégié pour une sémantique prototypique. On attendrait plutôt des descriptions logiques ou géométriques de l'espace formulées dans le cadre d'une sémantique véricondítionnelle « dure ». Or, C.V. démontre brillamment qu'il n'en est absolument rien dans un tel secteur *a priori* prédestiné à une mise en règle en termes de conditions nécessaires et suffisantes. Seule une approche fonctionnelle permet de décrire correctement les emplois, complexes, des prépositions spatiales. Le résultat de ce changement de cap décisif est l'émergence de nouveaux concepts fonctionnels liés à notre connaissance extra-linguistique partagée de l'espace pour définir des prépositions aussi familières que *près de/ loin de, devant/derrière, au-dessus/en dessous de, avant/après,* etc.

L'ouvrage se compose de deux parties. La première est consacrée aux concepts généraux (pp. 11-77), la seconde à l'étude des différentes prépositions spatiales (pp. 81-235).

Dans la première, C.V. énumère d'abord (ch. 1) les défauts des descriptions géométriques et logiques de l'espace et fait apparaître, en contraste, les mérites d'un traitement « fonctionnel » qui recourt à cinq groupes de traits universels dont deux sont fonctionnels (les relations porteur/porté et contenant/contenu) et trois plutôt de caractère anthropomorphique (l'accès à la perception, la rencontre potentielle et l'orientation générale avec ses différentes manifestations comme la direction frontale, la ligne du regard, etc., liées à la forme du corps et à notre système de perception). Dans le chapitre 2, consacré à l'asymétrie des relations spatiales, C.V. montre premièrement que la différence de caractéristiques (information nouvelle/information ancienne, taille, difficulté de repérage,

mobilité/immobilité, etc.) entre la *cible* (l'objet à localiser, qui est toujours le sujet de la relation) et le *site* (l'objet de référence et l'objet de la relation) explique un bon nombre de phénomènes, comme, par exemple, l'impossibilité d'avoir à côté de *Le bâton est devant la maison* l'énoncé *? La maison est derrière le bâton.* Il aborde ensuite les rapports du locuteur avec le site, établissant une hiérarchie de relations qui vont de l'identification entre la position réelle du locuteur avec le site à un détachement total entre les deux. L'intervention possible d'un troisième terme est à l'origine de la distinction entre prépositions *directionnelles* et prépositions *fonctionnelles.* Les prépositions directionnelles n'admettent que deux termes, le site et la cible (cf. *L'aigle est au-dessus de la montagne*), alors que les prépositions fonctionnelles exigent un point de repère supplémentaire. Ainsi la préposition *avant* dans *Le curé est avant le ministre,* lorsque les deux font du vélo, nécessite la prise en compte d'un troisième point constitué par le deuxième membre d'une rencontre potentielle définie par le contexte. L'examen de la représentation des objets (ch. 3) fait ressortir d'une part leur *idéalisation* dans les relations spatiales (cf. un énoncé comme *L'arbre est dans la terre* n'implique, bien entendu, pas la totalité de l'arbre) et, d'autre part, les deux types d'orientation auxquelles ils peuvent se prêter, une orientation intrinsèque et une orientation contextuelle (par le locuteur, par un autre objet intrinsèquement orienté, etc.). Le chapitre 4 (*Forme de la description*) présente les prépositions spatiales qui seront étudiées dans la seconde partie, puis expose les conceptions de C.V. sur leur organisation et leur fonctionnement sémantiques. C.V. tourne le dos aux sémantiques structurale et véricondition-nelle pour embrasser la thèse des partisans d'une sémantique des prototypes (E. Rosch). A partir des usages « normaux », les usages douteux et dérivés étant écartés, il cherchera donc les usages les plus représentatifs, afin de mettre en relief les *caractéristiques* des prépositions, c'est-à-dire les généralisations que le locuteur établit entre les usages d'un mot. Les caractéristiques sont ensuite organisées en *règles d'usage,* lesquelles seront dérivées, dans une perspective diachronique, d'un signifié originel appelé *impulsion* (transparent).

Il est évidemment impossible de rendre compte de façon détaillée de toutes les analyses effectuées dans la seconde partie sur les prépositions retenues. Ces analyses sont menées avec une rigueur gaie et un dynamisme roboratif qu'agrémente la tonicité sobre et parfois malicieuse des petits dessins explicatifs qui les accompagnent. Je me contenterai donc d'en mentionner ici quelques résultats. C.V. montre ainsi (ch. 5) que la norme par rapport à laquelle s'évalue la distance entre cible et site dans le cas des prépositions *près de/loin de* gagne à être formulée en termes d'accessibilité : *a est près de/loin de b* si la cible/le site est facilement/difficilement accessible par le site/la cible (p. 85). Les usages des prépositions *devant/derrière* sont scindés en deux (ch. 7 et ch. 9). Il y a d'une part les emplois où *devant/derrière* ne mettent en jeu que les positions de la cible et du site : *a est alors devant/derrière b* si la cible se trouve du côté positif/négatif de l'orientation générale du site (p. 120). Par orientation générale, il faut entendre non seulement la direction frontale, mais aussi la ligne du

regard, la direction du mouvement, etc. Il y a, de l'autre, les emplois de *devant/derrière* qui font appel à un troisième repère, le locuteur. Dans ce cas, *devant/derrière* se définissent en termes d'inaccessibiité à la perception du site (p. 155). Un énoncé tel que *Le fauteuil est devant la chaise* présente donc deux lectures : l'une, où le fauteuil est placé du côté du « devant » de la chaise (orientation intrinsèque) et l'autre, où placé dans la situation inverse par rapport à la chaise, il constitue un obstacle à la perception du site par le locuteur-observateur. L'impulsion (ou signifié originel) est le premier usage de *devant/derrière,* la passerelle avec le second étant réalisée par l'inaccessibilité à la perception liée a l'emploi de $derrière_1$ dans les énoncés tels que *Le rocher est derrière moi.* Pour *avant/après* (ch. 10), le critère décisif mis en relief est celui de rencontre potentielle : *a est avant/après b* si la cible est plus proche/plus éloignée du second élément d'une rencontre potentielle que le site (p. 174). On explique par là-même, entre autres données curieuses, la différence de position, par rapport à un même observateur, du site et de la cible dans les énoncés *L'auto est avant l'arbre* et *Le cycliste au maillot rouge est avant le cycliste au maillot vert.* Les relations de porteur/porté et de contenant/contenu permettent de mettre de l'ordre dans les distributions des prépositions *sur/sous* (ch. 11) et *dans/hors de* (ch. 12) :

— *a est sur/sous b* si la cible est le deuxième/le premier élément de la relation porteur/porté et son site le premier/le deuxième élément de cette relation (p. 195).

— *a est dans/hors de b* si le site et la cible sont/ne sont plus le premier et le deuxième élément de la relation contenant/contenu (p. 222).

Le lecteur de ces deux chapitres sera subjugué par la finesse des analyses de C.V. et par sa façon de résoudre le problème posé par des données souvent énigmatiques. Ainsi, par exemple, pourquoi peut-on dire *La tasse est sur la table,* mais non *La lampe est sur la table* (lorsqu'elle est accrochée au-dessus) (p. 186). Pourquoi *La clef est sous la neige* et *La neige est sur la clef* ne sont-ils pas synonymes (p. 192) ? Pourquoi le fil est-il *dans la pince* et non **dans la pince à linge* (p. 217) ? Pourquoi *Le cerveau est dans la tête* et non *Le nez est dans la tête* (pp. 218-219) ? Pourquoi, s'il est vrai qu'il n'est pas dans la boîte, ne peut-on pas dire **L'éléphant est hors de la boîte* (p. 221) ?

Ces quelques exemples suffiront, je crois, à donner une idée de la richesse et de la stimulante nouveauté de l'ouvrage de C.V. Il est, bien entendu, permis d'émettre quelques critiques. J'en ferai de trois sortes. En premier lieu, des critiques concernant les données. Il me semble que certains jugements de C.V. sont discutables. Ainsi l'énoncé *Le chat est sous la lampe* que C.V. présente (p. 190) comme douteux m'apparaît comme parfaitement acceptable. En second lieu, sur le plan de la conception du sens, on peut formuler des réserves sur certains éléments de la théorie sémantique pratiquée, tout particulièrement sur la notion de ressemblance de famille empruntée à Wittgenstein. L'emploi que fait C.V. de cette notion est pour le moins curieux. Elle ne sert plus à décrire le sens d'un mot, mais se trouve appliquée à des concepts comme ceux d'orientation générale,

de direction verticale, etc. En troisième lieu, enfin, il convient de signaler que certains résultats peuvent être remis en cause. L'hypothèse bisémique de *devant/derrière* ne me paraît pas justifiée. Il est préférable de conserver une solution monosémique en termes d'orientation générale (intrinsèque ou contextuelle) du site. Je ne citerai qu'un argument contre l'hypothèse d'un $devant_2/derrière_2$ – défini en termes d'inaccessibilité à la perception : la possibilité d'avoir des emplois de *devant/derrière* à trois termes sans qu'il y ait inaccessibilité à la perception. Un énoncé comme *Sur la photo, Paul est devant la voiture* peut donner lieu à une interprétation en orientation non intrinsèque du site qui fait intervenir trois repères : celui qui regarde la photo, la cible Paul et le site de la voiture, et cela sans qu'il y ait obligatoirement, comme le prédit la thèse de C.V., alignement de ces trois points et inaccessibilité à la perception. Un tel énoncé est en effet approprié si a voiture présente son « arrière » et si, située en retrait de Paul, elle est décalée par rapport à lui, de telle sorte Paul ne la cache pas, même pas partiellement.

Ces trois critiques n'amoindrissent cependant en rien la valeur tonique de l'ensemble. Sémanticiens, lexicologues, spécialistes en sciences cognitives, psycholinguistes et didacticiens trouveront dans l'ouvrage de C.V. « l'espace » nécessaire à une réflexion des plus fécondes.

Georges KLEIBER

Madeleine FRÉDÉRIC, *La répétition. Etude linguistique et rhétorique.* Beihefte zur *Zeitschrift für romanische Philologie,* vol. 199, Niemeyer, Tübingen, 1985, XVI + 284 pages.

Le phénomène — discursif — de la répétition méritait la très ample et solide enquête qu'offre ici Madeleine Frédéric. Auteur d'un ouvrage sur *La répétition et ses structures dans l'œuvre poétique de Saint-John Perse* (Paris, Gallimard, 1984 ; publication de la Fondation Saint-John Perse), M.F. le complète à présent d'une étude théorique dont on ne peut qu'admirer l'exceptionnelle richesse. A en croire le Préambule, l'ambition s'est bornée à « un inventaire et une mise au point des différentes modalités de répétition du langage » (p. XV), inventaire que l'on a voulu « le plus systématique et le plus complet possible » (p. XVI). Ce but est assurément atteint ; M.F. est même allée au delà, car l'apport théorique de sa réflexion est loin d'être négligeable.

La première partie rassemble et systématise les éléments épars dans les traités de rhétorique — grecs, latins et français. La figure de répétition est fréquemment évoquée, et sous des aspects fort diversifiés. Mais les étiquettes se correspondent rarement et les faits varient beaucoup d'un auteur à l'autre. C'est donc l'occasion de les rassembler en un tableau synthétique, illustré, rubrique par rubrique, d'un exemple grec, d'un autre latin, d'un troisième français. Le résultat est une vaste synthèse de 44 rubriques ainsi regroupées :

— répétition de phonèmes (1-8) ;

— répétition de mots (9-36) ;

— répétition d'une construction syntaxique (éventuellement avec parenté phonique ; 37-39) ;

— répétition d'un contenu sémantique réalisée au moyen de mots distincts (40-43).

Il s'y ajoute les phénomènes de rappel (44) ; mais ces derniers sont rarement pris en compte, car ils n'ont pas à vrai dire de fonction rhétorique : ils sont là seulement pour la clarté.

Le critère dominant, dans les typologies anciennes, est celui de la nature des éléments touchés par la répétition : ainsi chez Xermogène, chez Gervais de Melkley ou encore chez Scaliger. Mais on tient compte aussi, à un moindre degré, de la place (ainsi pour l'assonance et la rime), de la modalité (éléments repris tels quels ou modifiés), voire du nombre des éléments affectés. D'autres auteurs retiennent plutôt les causes et les effets (Thiébault, Fontanier).

La seconde partie envisage la répétition « à la lumière de la recherche contemporaine ». Non seulement les faits de la rhétorique classique y trouvent une place nouvelle, mais l'enquête s'élargit dans deux directions : d'abord on s'avise que la langue spontanée (par opposition à la langue littéraire) présente elle aussi de nombreux faits de répétition ; ensuite l'investigation n'est plus limitée à la figure, car la répétition est loin de venir toujours d'une intention rhétorique. Certes, il convient d'écarter les faits de redondance — liés à des contraintes linguistiques et qui ne laissent donc pas le locuteur libre de les éviter —, ainsi que les faits d'anaphore qui, indissociables de la fonction référentielle (un même référent pouvant occuper plusieurs places dans le schème actantiel — ou parmi les circonstants ; ou bien servir d'argument à plusieurs prédications), obéissent au principe d'économie de la langue. On observera au passage que le phénomène de répétition peut être dû justement au non-emploi des pronoms : *le roi est environné de gens qui ne pensent qu'à divertir le roi* (« qu'à le divertir »). La répétition est très pertinemment définie comme le fait de langage qui « consiste dans le retour, la réapparition au sein d'un énoncé — réapparition nullement imposée par une quelconque contrainte de langue — soit d'un même élément formel, soit d'un même contenu signifié, soit encore de la combinaison de ces deux éléments » (p. 231). Partant du phénomène ainsi déterminé, M.F. élabore une typologie complexe où se trouvent distinguées :

— les répétitions involontaires, pathologiques (écholalie, contamination, persévération, entraînement verbal, palilalie, bégaiement...) ou non (dues notamment à une pensée qui se cherche) ;

— les répétitions inconscientes (*et alors... et alors...* ; certains pléonasmes, dits ici « vicieux » : *monter en haut, une secousse sismique...*) ;

— les répétitions lexicalisées (*murmure, tourterelle...* ; on aurait pu ne pas

tenir compte de ce type, qui représente une répétition contrainte, comparable en cela à la redondance ou à l'anaphore) ;

— les répétitions délibérées.

Ce sont évidemment ces dernières qui donnent lieu à la sous-catégorisation la plus diversifiée. On y distingue :

1. La répétition formelle : répétition graphique (voire typographique, de majuscules, p. ex.) ; répétition phonique (allitération, assonance, rime) ; répétitions homonymiques, paronymiques ; à partir des paronymes, on glisse insensiblement vers des types de répétitions où, par delà la parenté ou l'identité formelle, le sens lui-même est au moins pour partie répété : ainsi dans le « polyptote polysémique » (*Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas*), le « polyptote focalisant » (*Et rose elle a vécu ce que vivent les roses*), la « répétition lexicale focalisante » (*La longueur de temps qu'il a fallu à l'homme pour élaborer l'homme*), la tautologie (*Un sou est un sou*). A la limite, sont reprises sous la même forme des contenus strictement identiques (« répétition lexicale *pure* »).

— Ce type est l'objet de la rubrique suivante (répétition d'un terme unique, d'un syntagme, d'une proposition, d'une phrase, d'un groupe de phrases).

— Il s'y ajoute la répétition syntaxique et la répétition suprasegmentale (répétition syllabique, accentuelle, d'un même niveau d'intensité, de la hauteur mélodique, du timbre, du débit).

2. A la répétition formelle s'oppose la *répétition sémantique* où l'auteur distingue la répétition synonymique, la répétition fondée sur la superposition de sens (par variation connotative et non par variation dénotative), la répétition thématique et la « mise en abyme ».

3. Une place est faite enfin à la « *répétition morpho-sémantique* » (retour d'un même affixe ou d'affixes synonymes).

On voit la variété des procédés mis en œuvre. Les faits de répétition évidemment sont des faits de discours. Mais, hors la répétition pure et simple d'éléments en tout point identiques, ils viennent de rapprochements opérés par la langue elle-même. Leur étude exige ainsi une théorie de la polysémie, de la synonymie, voire de l'antonymie et de la paraphrase. Elle suppose, par delà la répétition, une conception cohérente du rythme et aussi de l'isotopie. M.F. emprunte son arrière-plan théorique à différents auteurs, selon le point traité. Parfois l'exposé en est un peu laborieux. Néanmoins l'ensemble se tient. Naturellement, il y aurait à dire sur tel ou tel aspect — mais toujours en marge du sujet. Je m'en tiendrai à une seule critique : celle de l'usage qui est fait de la notion de connotation.

Quand, dans les développements sur la synonymie, M.F. oppose fort justement une synonymie dénotative et une autre connotative, *connotation* est pris dans le sens habituel des linguistes : les formes linguistiques renvoient non seulement au monde (par leur dénotation) ; elles renvoient aussi aux locuteurs qui les utilisent, aux types de discours (familier, recherché, didactique . . .) où elles apparaissent et aux contenus qu'on y met occasionnellement (notamment

à la faveur de collocations diverses). En revanche, quand la tautologie de type *Un sou est un sou* est commentée au moyen de la connotation, il s'agit de tout autre chose : *connotation* est pris alors au sens des logiciens (notamment de Stuart Mill) pour qui, à la suite des Scolastiques, la connotation d'un concept est l'ensemble des attributs qu'il implique : ainsi « le mot *blanc* dénote toutes les choses blanches telles que neige, papier, écume des vagues, *etc.* et il implique ou (. . .) connote l'attribut *blancheur* » (Lalande, *Dict. de philos., connotation*). On peut dire en effet que dans *Un sou est un sou,* l'individu est dit avoir les propriétés de sa classe — que ces propriétés sont ainsi « connotées » par la seconde occurrence de *sou.* Mais il est difficile de parler de l'« attitude du locuteur face à l'objet de son discours » (p. 149), si ce n'est que, par une « lecture sélective floue » (voir *Pour une logique du sens,* pp. 173-175), la propriété pertinente dans la situation de discours n'est pas effectivement spécifiée. C'est là tout autre chose que la « connotation » des linguistes. Observons aussi, au passage, que le « polyptote focalisant » est également une tautologie : *Et rose elle a vécu ce que vivent les roses* (avec une belle étude philologique, note 41, p. 145). Comment un « individu *rose* » n'aurait-il pas la propriété de vivre le temps des roses ? La différence avec le type précédent, c'est qu'une propriété déterminée est extraite explicitement (les roses vivent un certain temps - « l'espace d'un matin »). La procédure tautologique n'en est pas moins apparente. Ce sont là des points de détail.

Le livre rassemble un nombre élevé de faits, habilement classés et illustrés d'exemples. L'auteur manifeste une érudition qui force l'estime. Peut-être regrettera-t-on la part trop importante qui est faite à Saint-John Perse. Plus généralement, ce qui manque, c'est un aperçu sur l'usage littéraire qui, à diverses époques, a été fait de la répétition : je pense par exemple, au procédé de réduplication synonymique propre au style biblique mais aussi à une grande partie de la littérature d'ancien et de moyen français — jusqu'à Montaigne (voir p. ex. l'étude de P. M. Schon, *Studien zum Stil der frühen französischen Prosa,* Frankfurt, Klostermann, 1960). Il était impossible de traiter la question sous tous ses aspects. M.F. a choisi la voie de la typologie. Elle y a parfaitement réussi.

Robert MARTIN

Naoyo FURUKUWA, *L'article et le problème de la référence en français,* Tokyo, Librairie-Editions FRANCE TOSHO, 1986, 255 pages (en dépôt chez Nizet, Paris).

Par cet ouvrage, N. Furukawa entend « contribuer à élucider les problèmes principaux qui concernent les SN, c'est-à-dire le problème de l'article et celui de la référence » (p. 240). A-t-il réussi dans son entreprise ? Notre réponse ne sera pas tout à fait positive. Aussi bien dans le domaine de la généricité (Première partie : *Les articles et les SN génériques,* pp. 5-111) que dans celui du fonctionnement référentiel et attributif. (Seconde partie : *La référence et l'attri-*

bution, pp. 113-236), les principales propositions nouvelles formulées par N.F. ne nous paraissent pas pouvoir être retenues telles quelles.

Dans le secteur de la généricité nominale, N.F. défend la thèse de la pseudo-généricité du SN *Le N* par rapport aux SN *Les N* (véritable SN générique) et *Un N*. Les *N* et *Un N* génériques seraient non référentiels ou attributifs, alors que *Le N* serait référentiel en ce qu'il réfèrerait au concept exprimé par *N* en tant qu'entité abstraite. Deux défauts affaiblissent considérablement cette thèse. Premièrement, l'absence d'une définition claire et univoque de ce qu'il faut entendre exactement par emploi référentiel et emploi non référentiel (ou attributif) rend l'hypothèse difficilement contrôlable. Ce défaut se retrouve tout au long de l'ouvrage et hypothèque par là bon nombre d'autres conclusions formulées à l'aide de cette opposition. En second lieu, les données distributionnelles présentées ne sont pas toujours correctes. Ainsi pour étayer l'idée que *Le N* générique est étranger à l'idée de nombre, N.F. s'appuie sur une prétendue incompatibilité entre *Le N* et l'adverbe de quantification *en général.* L'énoncé *L'Américain est en général de grande taille* qu'il donne comme déviant p. 20 nous semble pourtant correct. Reste qu'il signale d'autres restrictions distributionnelles fort instructives comme l'impossibilité de combiner *Le N* (+ comptable) avec le verbe *exister* (cf. *? La licorne existe* vs *Les licornes existent*) et avec le pronom démonstratif neutre *ça* (cf. *? La plante, ça respire* vs *Une/Les plantes, ça respire*). Dans ce dernier cas, la restriction n'est peut-être pas aussi stricte que N.F. le pense, ainsi qu'en témoigne un énoncé comme *Le chien, ça aboie surtout le soir*). Quoi qu'il en soit exactement de cette donnée, toute analyse du SN générique doit rendre raison des deux faits mis en relief par N.F., mais en d'autres termes que ceux qu'il a utilisés.

La seconde partie constitue une application de la distinction usage référentiel/usage attributif tout d'abord, comme Donnellan, aux SN définis, puis aux SN indéfinis spécifiques et non spécifiques (ch. IV), ensuite aux SN indéfinis spécifiques transparents et opaques (ch. V) et aux articles eux-mêmes (ch. VI), et enfin aux propositions relatives (ch. VII). Ce plan à lui tout seul fait comprendre en même temps pourquoi une définition précise de la distinction référence/attribution aurait été la bienvenue et pourquoi elle était *a priori* impossible à formuler. On ne voit pas en effet quelle définition de l'opposition fonctionnement référentiel/fonctionnement attributif pourrait s'avérer pertinente à la fois pour les types de SN, les articles et les propositions (relatives). Les résultats obtenus par N.F. nous semblent par là-même sujets à caution, non tellement ceux qui ont trait aux SN en relation avec leur emploi anaphorique ou cataphorique, mais surtout ceux qui concernent la classification des articles (ch. VI) et des relatives (ch. VII).

Dans le chapitre VI, N.F. propose de définir l'article défini comme un article à fonction référentielle et l'article indéfini comme un article à fonction attributive. Comme toutes les thèses référentielles de l'article défini, il lui faut affronter les énoncés du type de *Paris est la capitale de la France* et prouver qu'il ne s'agit

pas là d'énoncés attributifs, mais bien d'énoncés d'identité référentielle (de forme $a = b$) où le verbe *être* fonctionne comme copule équative et non comme copule prédicative attributive. Sa démonstration n'emporte pas notre adhésion. Un seul contre-exemple suffira à justifier notre position : *Marie est la plus belle femme du monde.* Il est difficile de prétendre que dans ce cas l'article défini a une fonction référentielle et qu'il s'agit d'un énoncé d'identité référentielle.

Nous refusons également de souscrire à la nouvelle caractérisation de l'opposition relative restrictive/relative appositive proposée dans le chapitre VII en trois points (pp. 227-228) :

(i) « La fonction référentielle et la fonction attributive qu'on peut reconnaître dans les SN en général sont assumées, dans les relatives, respectivement par la relative et la relative appositive ».

(ii) « La relative restrictive a pour fonction essentielle de fournir à l'interlocuteur une information qui lui permettra d'identifier le référent du SN... ».

(iii) « La relative appositive a pour fonction essentielle de prédiquer quelque chose du référent du SN antécédent déjà identifié ; elle n'intervient nullement dans l'identification du référent du SN antécédent. Elle peut avoir un rapport intime avec le contenu sémantique de la proposition principale, bien que syntaxiquement de façon indirecte, c'est-à-dire par l'intermédiaire de son SN antécédent ».

Il n'est guère besoin de se pencher longuement sur ces définitions pour s'apercevoir qu'en fait il ne s'agit là que d'une variante de la conception traditionnelle en termes d'identification du référent qui veut que la relative restrictive identifie son référent et que la relative appositive le décrive. En aucun cas, on ne saurait parler de fonction référentielle ou de fonction attributive dans le sens voulu par K. Donnellan. La distinction mise en relief par K. Donnellan n'a en effet de pertinence que pour les SN et ne saurait trouver une application au niveau d'une phrase ou d'une proposition. Le déplacement opéré par N. Furukawa n'est ainsi pas justifié. Contrairement à ce qu'il pense, dans le cas de l'usage attributif d'une description définie, il y a également référence, ainsi que nous l'avons démontré dans G. Kleiber (1981 ; voir aussi M. Galmiche, 1983). Ce qui change d'un usage à l'autre, c'est la nature du référent. Dans le cadre de G. Fauconnier (1984), le référent correspondant à l'usage référentiel peut être conçu comme la *valeur* de la description définie, et celui qui correspond à l'usage attributif comme étant le *rôle* de la description définie. La situation est ainsi radicalement différente de celle de l'opposition relative restrictive/relative appositive.

Deux arguments suffiront pour montrer le caractère erroné de l'assimilation opérée par N. Furukawa. En premier lieu, l'existence de SN comportant une relative restrictive et ouverts aux deux lectures référentielles contredit la thèse formulée par N. Furukawa. Les SN *L'homme qui a tué Smith* et *Celui qui va gagner la course* sont en effet utilisables aussi bien pour un rôle référentiel (cf. la suite possible *c'est-à-dire François*) que pour une fonction attributive (cf. la suite

possible *quel qu'il soit*). Dans les deux cas, pourtant, la relative apparaît comme étant une relative restrictive. Comment concilier ce fait avec le caractère *référentiel* que lui prête N. Furukawa ? Le second argument tient aux tests classiques d'identification de l'opposition *usage référentiel/usage attributif*. Aucun d'entre-eux ne s'applique à la distinction des deux types de relatives. Ni le critère de *en tant que tel,* ni celui de *quel qu'il soit,* qui peuvent être utilisés pour révéler le statut attributif des SN, ne trouvent un écho du côté de la relative appositive. Certes, le test de *c'est-à-dire* convient au cas des relatives restrictives comme celles des SN *L'homme qui a tué Smith* et *Celui qui va gagner la course* lorsque le SN est employé référentiellement, mais, comme nous l'avons vu, dès que l'emploi est attributif, il devient inopportun, alors que la relative ne change nullement de statut.

On pourrait s'attendre à ce que N. Furukawa produise d'autres moyens de reconnaissance, d'autres éléments en faveur de son hypothèse. Il est révélateur de constater que la seule démonstration qu'il propose est négative : « Pour prouver la validité de cette hypothèse, nous nous proposons d'examiner les principales thèses qui ont été avancées jusqu'à présent à propos des relatives. En effet, si les critiques que notre hypothèse nous permettra de leur adresser se révèlent convaincantes, on pourra penser que celle-ci a été vérifiée » (p. 205). Bien loin de fournir une nouvelle définition des deux types de relatives, l'hypothèse de N.F. n'est finalement qu'une variante notationnelle de la classique conception identificationnelle et se trouve, du coup, exposée aux mêmes critiques : difficulté avec les SN génériques, inadéquation lorsque l'antécédent est déterminé par l'article indéfini, etc. Bref, elle ne se révèle rentable, ainsi que N.F. le remarque lui-même lorsqu'il aborde les cas avec article indéfini, que dans des secteurs privilégiés.

Notre critique peut paraître sévère, mais elle n'est que la conséquence du mauvais choix effectué par N.F. : celui de prendre la distinction fonction référentielle/fonction attributive comme vecteur explicatif unique de tous les problèmes que pose la référence nominale. La lecture de l'ouvrage n'est pas pour autant inintéressante. Outre les faits distributionnels (cf. ceux de la généricité des SN, par exemple), elle fournit au lecteur, par ses critiques des thèses antérieures et ses propositions nouvelles, même si elles sont parfois inadéquates, de quoi stimuler positivement sa réflexion sur une question non encore entièrement résolue.

Georges KLEIBER

BIBLIOGRAPHIE

G. Fauconnier (1984), *Les espaces mentaux,* Seuil, Paris.

M. Galmiche (1983), *Les ambiguïtés référentielles ou les pièges de la référence,* Langue française, 57, pp. 60-86.

G. Kleiber (1981), *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres,* Klincksieck, Paris.

Martin RIEGEL, *L'adjectif attribut,* Paris, PUF, 1985, 222 pages.

Une constante de la réflexion linguistique en France et dans les pays de culture française est qu'elle s'édifie sur un fonds commun de grammaire scolaire. L'ouvrage de M.R. n'échappe pas à la règle. L'auteur part des définitions traditionnelles de l'*attribut* — tant anciennes que modernes (les unes et les autres essentiellement inspirées de Port-Royal) — pour substituer au schéma binaire de la relation prédicative F (*x*) une formulation F (*x, f*) « où F représente l'indicateur de la combinaison propositionnelle unissant le sujet *x* et son prédicat *f* » (p. 38) ; c'est-à-dire que p. ex. l'énoncé *Napoléon est célèbre* se découpera non seulement en un sujet logique *Napoléon* plus une propriété prédiquée *est célèbre,* mais en trois constituants dotés de contreparties référentielles : (1) l'individu *Napoléon,* (2) la propriété *célébrité,* (3) la prédication du premier par la seconde.

Le livre lui-même est divisé en trois parties, respectivement *La classe grammaticale de l'attribut* (pp. 17-68), *L'adjectif attribut du sujet : référence et prédication* (pp. 69-136), *Syntaxe de l'adjectif attribut du sujet* (pp. 137-207). Ce plan illustre l'actuel renouveau de la sémantique et en particulier l'hypothèse d'un sens « sous-jacent », sans expression grammaticale propre, « contraignant » néanmoins la syntaxe, se manifestant « par des restrictions distributionnelles et des propriétés transformationnelles originales » (p. 43 ; voir aussi p. 48).

Procédant du connu à l'inconnu, en une démarche rigoureuse et dans une langue limpide, M. R. explore méthodiquement les trois composantes préalablement définies. Sa première partie aboutit au dessin d'une catégorie linguistique homogène, qui regroupe autour de l'attribut *stricto sensu* l'ensemble des constructions copulatives à prédicat « statif » (p. ex. *Pierre est dans sa chambre/dans l'embarras/avec Paul/pour les verts/contre la peine de mort*). La deuxième partie rétrécit le propos à l'*adjectif* attribut, dont elle démontre à la fois le statut référentiel et les ressemblances avec la construction « partitive » *avoir* + *SN* (affinités que met notamment en évidence la coordination : p. ex. *Il est blond et a des yeux bleus*). La dernière partie étudie la « construction de surface » *SN-être-Adjectif* et inventorie le « paradigme morphosyntaxique » des adjectifs attributs (participes « passés », participes « présents » dits adjectifs « verbaux », etc.) avant de reposer le problème terminologique initial.

Chemin faisant, M. R. aborde une série de questions qui sortent du cadre de l'attribut : les noms de propriété (un remarquable excursus aux pp. 69 ss.), la référence des adjectifs, les « descriptions » définies et indéfinies, les « pseudo-adjectifs » ou les adjectifs « de relation » (répugnant comme on sait à la fonction d'attribut), le thème, le commentaire et divers procédés de « topicalisation » . . . Le lecteur retrouve en ces circonstances une certaine liberté critique.

Pour ma part, j'épinglerais quelques sujets de controverse.

P. 59, M. R. adhère implicitement à la thèse russellienne qui fait de l'article « défini » un marqueur d'*unicité*. Or, si l'énoncé *Jean est LE pilote de l'avion*

présidentiel et son voisin l'est aussi paraît effectivement inadéquat, ni *Richard Burton a été LE mari d'Elizabeth Taylor et d'autres avant et après lui le furent ou le seront* ni *Jacqueline est peut-être LA fille du patron mais ma femme l'est tout autant* ne seraient refusés. Affaire de pragmatique ou de « connaissance du monde ».

P. 70, on attendrait pour dissocier le « nom adjectif » du « nom substantif » l'intervention de la notion guillaumienne d'incidence, dont il n'est fait état qu'aux pp. 104 ss. Et, p. 105, M. R. s'étonne que Guillaume n'ait pas étendu « au nom de propriété *profondeur* l'incidence externe qui caractérise l'adjectif *profond* » ; ce serait justement commettre l'erreur qu'il reproche à Strawson (p. 96) : « On observera d'emblée qu'à strictement parler les occurrences de *sagesse* ne sont pas un homme, une remarque ou une action (...) mais la sagesse d'un homme, la sagesse d'une remarque ou la sagesse d'une action. »

Aux pp. 119 ss., la considération du mécanisme extractif de l'article « indéfini » (prélevant un élément sur un ensemble) permettrait d'imputer au coût d'une telle opération l'anomalité de *Un homme est chauve* (par opposition à p. ex. *Un homme crie*) sans recourir à l'explication un peu floue des « points d'ancrage référentiels ». Voir d'ailleurs ce qui est dit plus loin de *ivre* et *alcoolique*.

P. 136 : rapprochement selon toute évidence abusif de *quelque chose de bleu* et *un verre d'eau* (le premier *de* prédicatif, le second non).

P. 143, l'emphase de *Gentil, Pierre l'est* suffit-elle vraiment à faire de l'attribut *gentil* le « thème » de la proposition ?

P. 151. La clarté gagnerait à distinguer soigneusement les adjectifs « relatifs » *petit, grand, vieux,* etc. de leur éventuel *emploi* « syncatégorématique » : p. ex. *une petite femme, un grand homme, un vieux copain* ... mais encore, avec des adjectifs « absolus », *un méchant livre, un sacré farceur,* etc.

P. 197, la dérivation de *Pierre est professeur* à partir de *Pierre est un professeur* méconnaît le cours de l'histoire et l'investissement progressif par les articles français des différentes positions fortes que la détermination zéro a héritées du latin.

Notons enfin que la bibliographie (pp. 215-219), pourtant très riche, omet de façon incompréhensible le volume II du *Franc-Math* de Georges Van Hout (Paris, Didier, 1973), précisément intitulé *La relation prédicative*.

En résumé, M. R. a tiré de sa thèse de doctorat d'État un livre solide, éclairant et de grande portée, réaffirmant à point nommé la priorité de la linguistique sur un terrain qu'elle avait eu tendance à abandonner jusqu'ici aux philosophes et aux logiciens.

Marc WILMET

Michel CARAYOL, Robert CHAUDENSON et Christian BARAT, *Atlas linguistique et ethnographique de la Réunion*, Volume I, Editions du CNRS, Paris, 1984, 247 pages (1).

L'*Atlas linguistique et ethnographique de la Réunion* (*ALRé*) fait partie de la collection des Atlas linguistiques et ethnographiques de la France par régions, mais il constitue une exception notable parmi cette série, surtout du fait qu'il décrit non pas un dialecte gallo-roman, mais un parler créole qui s'est formé au XVII[e] siècle dans une île auparavant inhabitée. Pour cette raison, les cartes de l'atlas montrent une structure géolinguistique tout à fait différente de celles des régions de la France ou d'autres pays de la Romania. L'*ALRé* témoigne d'un parler extrêmement riche et varié, qui, à maints égards, ne rentre pas dans le cadre des autres créoles français : tandis que dans d'autres pays créolophones, français et créole sont séparés par une ligne de démarcation assez nette, la situation linguistique réunionnaise se présente sous forme d'un continuum qui va d'un français régional au « gros créole » en passant par un créole acrolectal qui a gardé bon nombre de traits du français.

L'*ALRé* est le fruit d'une recherche de plus de 10 ans, effectuée dans des conditions scientifiques rigoureuses. Le point de départ de l'entreprise fut la thèse magistrale de Robert Chaudenson, *Le lexique du parler créole de la Réunion* (2 tomes, Paris, Champion, 1974). Le questionnaire établi pour l'*ALRé* — environ 2000 questions pour le premier volume qui porte sur les trois grands thèmes « l'environnement physique », « l'homme » et « l'économie domestique » — suit d'assez près la description idéologique du lexique réunionnais donnée par Chaudenson, ce qui permet de mesurer le progrès de la recherche ainsi que la richesse de la documentation de l'atlas : pour « un homme fort », p. ex., Chaudenson relève 5 expressions différentes (p. 18, p. ex. *li lé kostó, ẽ kapor, ẽ gró kólòs*), la carte n° 74 en enregistre 25 autres qui ne se trouvent pas chez Chaudenson (p. ex. *misklé, róbus, byẽ mãbré, byẽ bràké, byẽ kòrpóré, balès*) ; aux 5 termes qui désignent les « cheveux crépus » (Chaud. p. 21), la carte n° 84 en ajoute 20 autres (p. ex. *sévé pẽpẽ, màpem, résòr briké, tòrtiyé, tĩngé, là tày kànár, grẽ pàpày, tuf tẽ*).

Les premières enquêtes expérimentales furent confiées à des étudiants de dialectologie de l'Université de la Réunion, parmi lesquels Christian Barat, d'origine réunionnaise, se fit remarquer par une parfaite connaissance du milieu naturel et humain de son île natale, sa facilité à établir des contacts avec les témoins et une passion pour le travail sur le terrain — l'« enquêteur idéal » était

(1) Pour rédiger ce compte rendu, j'ai tiré profit du mémoire de maîtrise sur l'*ALRé* réalisé par Ursula Lang (Université de Bamberg, 1985).

trouvé. Entre 1975 et 1981, il a effectué toutes les enquêtes, au total 1500 heures de conversations enregistrées intégralement sur un millier de bandes magnétiques, « une véritable 'banque de données' sur la culture et la vie réunionnaises » (p. 5). Les 40 points d'enquête, qui constituent un réseau très dense par comparaison aux atlas régionaux de la France, donnent une image fidèle de la structure géographique et démographique de l'île, mais inexacte pour ce qui est de la répartition quantitative des variétés basilectales et acrolectales du créole. « La variété acrolectale se trouve privilégiée par rapport à son importance quantitative réelle. C'est que le caractère essentiellement rural des enquêtes conduit à privilégier à la Réunion les zones acrolectales qui sont toutes peu peuplées » (p. 6).

En choisissant ses informateurs — 159 informateurs principaux et 59 informateurs secondaires, presque tous créolophones unilingues et analphabètes — Barat semble avoir pris soin de trouver des représentants de toutes les ethnies, y compris, bien sûr, les métis (blanc-malgache, malabar-cafre, chinois-malabar-cafre, etc.) qui constituent une forte proportion de la population réunionnaise, mais il ne dit pas si tel groupe de témoins choisi pour tel point d'enquête est représentatif de l'ethnie/des ethnies dominante(s) dans la région. Si on rapproche les données sur les informateurs (p. 8-11) de la « carte du peuplement » (p. 23), force est de constater que cette exigence — sans doute utopique dans les conditions de l'enquête — est souvent, mais pas toujours remplie (cf. p. ex. les points 2, 5, 8, 23, 36). Pour les raisons indiquées plus haut, l'élément blanc, dominant dans l'intérieur montagneux et peu peuplé de l'île, se trouve surreprésenté (117 Blancs sur 217 informateurs, la proportion blanche de la population totale étant de 20 pour cent environ).

Le dépouillement des bandes et la rédaction des cartes et notices, « tâche gigantesque » vu la quantité des données primaires (Barat ne s'était pas limité à poser les questions du questionnaire, mais avait mené des conversations dirigées laissant aux témoins toute la liberté de digresser, d'ajouter des explications et des informations supplémentaires qui, souvent fort utiles, ont nourri les notices abondantes qui accompagnent les cartes) était la charge de Michel Carayol, dont « la patience, l'énergie et le dévouement total à cette tâche » sont loués à juste titre par Chaudenson (Introduction, p. 5). La présentation des matériaux de l'*ALRé* ne laisse rien à désirer (exception faite de quelques cartes surchargées dont il sera question plus loin) : la carte géographique de l'île, l'esquisse de son relief et la carte du peuplement (pp. 21-23) sont des aides indispensables à l'interprétation des cartes linguistiques. Ces dernières sont illustrées par des photos et de nombreux dessins, p. ex. les différents types de maisons et les parties de la maison, pp. 165, 168 et 174. Les variables phonétiques qui caractérisent d'une part le créole basilectal (i, é ou è, s, z), d'autre part le créole acrolectal, plus proche du français (u, œ ou œ̀, ɛ, j) sont présentées dans des cartes synthétiques (pp. 237-238), « établies à partir d'un relevé de plusieurs centaines de variantes par point d'enquête » (p. 7).

Quels sont les résultats scientifiques de l'*ALRé,* quelles conclusions peut-on tirer de la lecture des cartes du premier volume ?

D'abord, le reproche méthodologique formulé par Wartburg à l'adresse de Gilliéron, à savoir que les atlas linguistiques ne tiennent compte que d'un « squelette » de la langue (« Gerippe »), c'est-à-dire qu'ils ne notent qu'un seul signifiant pour chaque signifié, le « mot normal » en l'occurrence, à l'exclusion des termes affectifs (cf. *FEW* I, pp. VI-VII), ne peut certainement pas être fait à l'équipe de l'*ALRé.* Beaucoup de cartes font preuve d'une grande richesse lexicale et enregistrent deux ou plusieurs, jusqu'à neuf expressions par point d'enquête (p. ex. carte n° 77, p. 25 ; carte n° 126, p. 11). Bon nombre de cartes, p. ex. n^{os} 37, 67, 74, 77, 84, 95, 96, 115, 126, etc., présentent une multitude déroutante d'entrées, jusqu'à 50 lexies différentes (carte n° 77), et ne laissent entrevoir aucune structure géolinguistique qui pourrait justifier la représentation cartographique des données. Une liste alphabétique — ou par ordre de fréquences — des termes aurait dans ces cas été plus instructive. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles beaucoup de questions n'ont pas été cartographiées (les réponses figurent dans les notices de cartes sémantiquement « voisines »). Même les cartes qui ne sont pas « surchargées » ne se prêtent pas facilement à une interprétation dialectologique au sens classique — dans la plupart des cas il me paraît impossible, du moins à première vue, de tracer des isoglosses. Dans une minorité de cas, 36 cartes sur 307, les auteurs de l'atlas ont essayé de dégager des « aires ou dominantes aréologiques », tout en précisant que « les traits pleins qui séparent éventuellement deux ou plusieurs aires ne sont en aucune façon des isoglosses véritables, mais constituent un simple procédé d'écriture dépourvu de signification aréologique précise » (p. 7). Si on étudie de près les cartes concernées, et qu'on superpose p. ex. la série 238, 240, 241, 242, 244, 245, 250, 261, 265, 270 et 274, il ne se dégage aucun faisceau d'isoglosses identifiable.

Il n'y a donc évidemment pas de « dialectes » à la Réunion — ce qui n'est pas surprenant si on tient compte de l'histoire coloniale de l'île. Pourtant, la cartographie des données linguistiques n'est pas dépourvue de sens, comme l'a démontré Patrice Brasseur dans sa contribution au V^{e} Colloque International des Etudes Créoles (Réunion, 1986). L'interprétation minutieuse de la carte n° 57 lui a permis de retrouver dans la répartition des lexèmes signifiant « une petite pluie fine » une physionomie géolinguistique semblable à celle qui se dégage des cartes phonétiques synthétiques, qui opposent, grosso modo, une zone centrale conservatrice (= acrolectale, à population blanche dominante) à une zone périphérique novatrice (= basilectale). D'autres cartes lexicologiques — une petite minorité, selon toute apparence — pourront sans doute être interprétées dans ce même sens (p. ex. n^{os} 45, 128, 150 et 254), mais ceci implique qu'il faut identifier, parmi la foule des synonymes qui se trouvent dans la plupart des cartes, les lexèmes acrolectaux et basilectaux qui peuvent servir de critère pour mettre en évidence l'organisation de l'espace linguistique à la Réunion.

Annegret BOLLÉE

PHILOLOGIE ET ÉDITIONS DE TEXTES

Maria Luisa MENEGHETTI, *Il Pubblico dei Trovatori, Ricezione e riuso dei testi lirici cortesi fino al XIV secolo,* Modène, Mucchi éd. 1984, 424 pp. + 24 pp. de reproductions de miniatures.

L'auteur se fixe comme but d'examiner la lyrique occitane médiévale considérée du point de vue du destinataire, en établissant une différence entre un destinataire idéal, en fonction duquel l'auteur projette une transmission, et un récepteur capable de s'approprier le message au-delà même des intentions du poète, en le transformant et en le reprenant à de nouvelles fins de communication. L'aventure des troubadours est ainsi considérée comme conditionnée également par le projet des émettants et par la liberté de réception et d'utilisation du public.

Maria Luisa Meneghetti nous rassure néanmoins : elle n'entreprend pas de démontrer une thèse, mais, à partir de l'idée que tout texte est la somme de ses interprétations, elle veut mettre en valeur le parcours réceptionnel, montrer que le développement d'un genre littéraire déterminé et de tout l'univers culturel qui l'entoure dépend des variables (historiques, sociologiques, idéologiques) que sont les actes de réception des divers publics.

L'ouvrage s'ouvre par un exposé rapide et intéressant qui met en perspective les grands ouvrages de recherche sur la lyrique occitane, pour montrer les différentes stratégies qu'on a employées jusqu'ici. Cet examen conduit l'auteur à regretter qu'on n'ait pas assez insisté sur le caractère de poésie vivante que lui confère la chaîne que forme les textes ou le rôle de règles de vie qu'ont pu jouer les *vidas* ; c'est bien qu'on ne s'est pas suffisamment attaché au problème de la réception de ces œuvres ou à l'importance de la réception dans le sens même de l'œuvre.

L'idée de M.L.M. est de faire bénéficier la lyrique occitane des résultats obtenus par l'école de la théorie de la réception de l'Université de Constance. On sait que cette école pense que trois éléments principaux jouent dans la réception d'un texte : 1) la prédisposition (culture antérieure du récepteur) ; 2) le destinataire idéal auquel s'adresse l'auteur ; 3) la logique question réponse (l'œuvre est une réponse à une question ; le lecteur y voit bien une réponse, mais la question à laquelle elle répond n'est pas la même pour lui et pour l'auteur) : selon Jauss, comprendre est toujours fusionner ces horizons prétendument indépendants l'un de l'autre. Il faudrait encore mentionner la notion de distance esthétique qui sépare l'attente du lecteur de la réponse du texte. Pour résumer d'un point de vue historico-sociologique, on peut dire qu'à une certaine époque, un groupe social donné, armé d'une culture donnée, comprend et évalue une œuvre dans les limites de son propre bagage de connaissances et selon ses intérêts. Toute réception d'une œuvre se fait donc au travers d'un filtre critique dont celui qui en jouit se rend plus ou moins compte, qu'il s'agisse des

normes littéraires de l'époque ou des institutions déterminant le contact entre l'œuvre et lui. Ainsi, selon Jauss, l'évolution des genres littéraires au moyen âge suppose l'existence d'un élément médiateur extra-individuel, « l'horizon d'atteinte du genre », constitué de l'ensemble des connaissances, du bagage idéologico-culturel du groupe social qui reçoit le texte ; toute œuvre peut alors reproduire les éléments typiques du genre ou modifier son « horizon » par des infractions acceptées par le public.

Voilà la conception que M.L.M. entend appliquer dans le domaine de la lyrique occitane en recherchant les interprétations qu'on a faites de telle œuvre ou de tel groupe d'œuvres dans leur devenir historique et les médiations qui ont rendu possibles de telles interprétations. L'auteur prend soin de nous expliquer que ce choix ne l'amène nullement à renoncer à d'autres approches possibles comme les recherches sur l'intertextualité ou la critique sociologique, dont on voit bien les rapports avec la notion méthodologique des filtres de l'objectivation (existence d'une « constellation historique » qui se modifie ; conscience de l'auteur et appartenance à une classe ou à un groupe ; personnalité et culture de l'auteur ; genre choisi). Il va de soi que chez les troubadours l'appropriation d'une œuvre est conditionnée par ces filtres qui déterminent la mise en texte de l'image de la réalité : le récepteur évalue et comprend un produit littéraire ou artistique en rapport avec la situation qu'il vit, sa conscience de classe, sa culture, sa personnalité et ses compétences littéraires. On notera en outre que, dans ce cas, existe une totale solidarité entre producteur et destinataire du texte puisque la reconnaissance commune de certaines valeurs culturelles, l'adhésion à une même idéologie et la situation émotionnelle du rite courtois créent un effet d'échange perpétuel entre les protagonistes.

Dans le second chapitre de l'ouvrage, « Les variables de la réception : transmission, public, présentation dans le premier siècle de la poésie des troubadours », M.L.M. étudie les modes et les temps de la transmission et de la diffusion des chansons des troubadours en tentant, à travers l'étude de la présentation (elle emploie le mot anglais « performance ») de comprendre la nature du processus d'identification entre l'auteur et son public.

Nous avons des témoignages de la diversité des publics comme de la nécessité, au moins pour l'interprète, de s'y adapter : Lovato dei Lovati nous montre un jongleur aussi ignorant que ridicule à ses yeux tandis que l'*ensenhamen* de Guilhem Cabreira montre la nécessité d'une immense culture pour certains jongleurs ; les remaniements dans la transmission écrite des épopées sont en fait des tentatives pour les conformer à l'horizon d'atteinte du public ; les remanieurs n'ont pas l'impression de sortir de la version originale : ils veulent seulement la rendre accessible à un plus vaste public et finissent par transmettre autre chose que l'original.

Selon M.L.M., on aurait assisté au même processus dans la lyrique, mais comme il s'agit d'un domaine plus stable, l'effort d'adaptation aurait porté sur

des éléments externes, comme le choix du répertoire et le mode de présentation. Cette évolution se serait produite en trois phases de la transmission : dominante orale, puis interférence entre l'oral et l'écrit et enfin dominante écrite.

L'auteur s'attache davantage à l'étude de la seconde phase où furent composées les *vidas* et les *razons* qui glosent le corpus et le transforment en un univers de référence. Cet élément, créé pour une utilisation orale de la poésie, deviendra essentiel pour la fixation systématique du matériel, comme le montre la présence des *vidas* dans les grands chansonniers.

De fait, les textes lyriques ne laissent guère de possibilités d'adaptation : la production des troubadours, tensons mises à part, se caractérise par l'absence d'improvisation et l'impossibilité, sous peine de rompre un équilibre, de modifications ultérieures. Selon M.L.M., la majeure partie des variantes seraient des variations de l'auteur ; toutefois, certaines modifications dans les manuscrits catalans ou vénitiens (strophes supprimées ou apocryphes) pourraient révéler le souci de faire correspondre le texte à l'image que le public se faisait de son auteur (cas de Jaufre Rudel et de Bernart de Ventadorn). D'autre part, il existe toujours la possibilité d'éliminer du répertoire les auteurs qui sortiraient de l'horizon du public, comme le montre la faiblesse de l'expansion de la ligne aristocratique de Guilhem IX ou de Raimbaut d'Aurenga.

En ce qui concerne la « performance » au moment de la production de cette poésie, M.L.M. pense que ce n'est qu'entre 1180 et 1200 que le public aristocratique a véritablement manifesté un intérêt pour la lyrique. Auparavant, si ces pièces sont si peu nombreuses dans l'*ensenhamen* à Cabra, c'est sans doute parce que ce type de poésie n'était pas très répandu outre-Pyrénées ; de plus, en Languedoc même, si l'on compare le nombre de mécènes auxquels s'adressent les troubadours à celui des comtés connus, on s'aperçoit qu'il est bien faible, et il n'en va guère mieux en Aquitaine. L'intérêt pour cette poésie dans les pays d'Oc est contemporain de son succès extra-occitan.

D'autre part, nous savons qu'il existait diverses catégories de jongleurs avec une division des rôles avec une gradation de valeur comparable à celle qui séparait les compositions ; de même qu'il existait des interprètes cultivés et de grande capacité, il devait y avoir un public limité et exclusif : ce type de réprésentation ne peut avoir lieu n'importe quand (il est ainsi absent des noces de Flamenca), non pas dans de grandes fêtes, mais en un petit comité attentif où la solidarité dans l'intention et le mode de sentir des participants était totale, avec une homogénéité qui était tout à la fois d'ordre social, culturel et idéologique. Dans ces « performances lyriques », les *soudadiers* (le jongleur courtois est placé sur le même plan qu'eux et d'une certaine façon en fait partie), en petit nombre autour du seigneur, ont leur mot à dire et leur goût prévaut souvent. C'est un rite entre égaux qui ont les mêmes « droits » à l'illusion que génère le chant d'amour ; c'est ce que Jauss appelle l'identification associative ; elle est encore renforcée du fait que cette situation, comme le confirment les

attitudes des poètes dans les vignettes, élimine la théâtralité. Dès lors, la représentation apparaît comme une tranche de vie qui permet au destinataire d'intérioriser sans difficulté le message lyrique, le « je » du poète peut devenir celui du public. C'est dire que, dans la première phase, la jouissance reste liée à la réalité de l'émission. Les participants ont l'impression que s'approprier le chant entraîne l'approbation de toute la réalité qu'il sous-entend : ainsi le modèle rhétorique devient modèle de comportement, un système de vie cohérent, bien qu'artificiel.

Dans le troisième chapitre, « La réception-recréation de la poésie des troubadours. Hypothèse sur la formation des genres dialogués », l'auteur montre que dans la lyrique occitane existe une tendance à une réception active ; dès les plus anciens, tous les textes sont marqués par des reprises des précédents ; ce type de dialogue interne pourrait être à la base du développement des genres dialogués.

La réception de la poésie courtoise de la part du public médiéval est jouissance en ce sens qu'elle est utilisation directe et explicite de l'ensemble du texte reçu comme matériel de construction pour un nouveau message. Le récepteur n'est pas tenu au respect de l'objet dont il a joui ; il se sent le droit de le transformer, de le démonter pour construire un autre objet esthétique. Le message littéraire est alors ouvert, susceptible d'être perfectionné par l'intervention de plus d'un auteur.

La recréation part d'un donné individué : l'attitude des récepteurs-émetteurs n'est pas recherche d'une vague reprise allusive, mais d'une confrontation directe avec le texte phagocyté : les contacts des formes significatives génèrent le dialogue des signifiés. Le sens profond de toute situation intertextuelle est donné par l'écart entre la solidarité de forme qui lie les constituants de l'intertexte et la variété des attitudes idéologiques, mais aussi culturelles et psychologiques qui instrumentalisent la reprise formelle de chaque émetteur-récepteur. Cette période de réception active, commencée dès la deuxième génération, s'achève vers 1250.

La reprise intertextuelle chez les troubadours peut se marquer par diverses reprises, des systèmes métriques et/ou des rimes, des *topoi* structurés, d'expressions-clés (stylemmes significatifs), surtout à la rime.

Le sirventès représente ici un cas particulier : la reprise y entraîne un effet de contrepoint vivace, un écart expressif qui souligne la nature satirique de l'intervention intertextuelle ; le développement du genre serait dû à la prise de conscience des remarquables possibilités expressives liées à cette forme d'intertextualité.

M.L.M. donne des exemples fondés sur l'utilisation des mêmes *topoi*, puis sur la reconstruction. Elle note également l'emploi, comme dans les *novas*, de citations, explicites ou non ; ici encore la démonstration s'appuie sur divers exemples qui montrent que l'on peut se référer à un autre texte parce qu'on le

considère comme une autorité ou parce qu'on veut en contester le contenu. Certains textes chercheraient même à provoquer une réponse. On rencontre ainsi des ensembles : un texte de Folquet de Marseille avec des réponses de Pons de Capduelh et de Raimon de Miraval ; plusieurs poésies sont liées par le thème de Tristan : à Raimbaut d'Aurenga qui défend l'idée d'un amour éternel et réalisable, répondrait la conception d'un amour éternel et irréalisable émise par Chrétien de Troyes ; il est question dans les deux cas du philtre de Tristan ; Bernart de Ventadorn illustre à son tour l'idée d'un amour non éternel et irréalisable et envoie sa pièce à Tristan, ce qui serait le *senhal* de Raimbaut. Enfin, on retrouverait la tension exprimée par Chrétien dans la *sextina* d'Arnaut Daniel où *retomba* (philtre) et *oncle* (Marc) seraient des allusions à la même légende.

On arrive ainsi à l'idée que ce n'est pas par accident que les œuvres font l'objet de cette récupération, rediscussion et reformulation : elles seraient souvent projetées en vue d'un enrichissement extérieur.

On ne peut évidemment que déplorer que le travail de Maria Luisa Meneghetti n'ait pu tenir compte de celui de Jörn Gruber (*Die Dialektik des Trobar,* Tübingen 1983) qui est beaucoup plus précis sur ces questions, ce qui est bien normal puisqu'elles ne sont pour M.L.M. que le sujet d'un chapitre et non celui de l'ensemble de l'ouvrage.

L'auteur passe ensuite à l'étude de ce qui est sans doute la première tenson connue où s'opposent Marcabru et Uc Catola, *Amics Marchabrun, car digam* et elle montre qu'il existe une relation entre la façon dont le sujet y est traité en une suite d'oppositions et la structure de l'ouvrage *Sic et non* d'Abélard ; or, nous dit-elle, il se trouve que Abélard et Uc étaient tous deux amis de l'abbé de Cluny, Pierre le Vénérable.

On a donc affaire dans tous ces cas, discussion entre Uc et Marcabru, dispute sur Tristan, rivalité entre Folquet et ses amis, à des *partimenz* où la matière du débat n'est pas encore énoncée comme ce sera le cas lorsque ce genre parviendra à maturité.

M.L.M. achève le chapitre par un certain nombre de remarques sur les particularités du genre dialogué qui suppose une jouissance de type théâtral : le débat n'a de sens que s'il y a un public pour écouter les rivaux et décider du vainqueur. Dans un genre qui joue sur les lieux communs, il faudra laisser une marge de surprise pour stimuler l'intérêt : images rares, rimes et structures métriques complexes. Les troubadours peuvent même jouer à prendre dans la tenson des positions différentes de celles qu'ils expriment généralement.

Dans le chapitre IV, « Permanence topique et variation de la réception : le motif du 'chant par amour' entre le XII^e^ et le XIII^e^ siècle », l'auteur étudie la variation des attitudes de réception des producteurs de textes lyriques qui se rattachent à l'expérience occitane alors même qu'ils reprennent un lieu commun.

Tout objet artistique est un fait de recréation, c'est-à-dire de réception et de réemploi des matériaux précédents, mais cela n'exclut pas la structuration dans le système de formes et surtout de contenus nouveaux.

L'attitude d'innovation d'un auteur dépend des sollicitations extérieures : elle est le fruit de sa double confrontation avec un système idéologico-culturel accepté pour l'essentiel et avec une réalité sociale assez variable avec laquelle il y a un rapport conflictuel.

Les tendances à la recréation et à l'innovation apparaissent particulièrement lorsque le troubadour exprime ses raisons de chanter. C'est le motif du « chant par amour » qui, chez Bernart de Ventadorn, finit par devenir la métaphore la plus réussie de la confrontation de l'individu avec le système culturel (ou plus précisément le code poétique) et la réalité sociale. Il pose ainsi la question du rapport entre la réalité (amoureuse) et l'expression poétique, question qui sera sans cesse reprise, marquant la continuité culturelle et stylistique de la lyrique romane entre le XII^{e} et le XIII^{e} s.

Ce thème qui apparaît surtout avec la troisième génération des troubadours trouve sa véritable fortune avec Bernart de Ventadorn qui admet et valorise ces deux perspectives : l'amour est cause du chant, et le chant cause (producteur, évocateur) d'amour. C'est un cercle parfait: « j'aime et donc je chante; mon chant fait que *midons* m'aime ». Le pivot de ce cercle est le moment du chant. La mort de l'amour est son silence. Il existe une différence importante entre le *chantar* et le *parlar* : le message poétique a un statut de communication réservée : loin d'enfreindre la norme de la discrétion amoureuse, il favorise l'harmonie de sentiments entre les amants. C'est en jouant sur la mince et ambiguë référencialité de la « situation » qu'on arrive à créer (le chant du poète amoureux implique *midons* dans la métaphore féodale de la *fin'amor* et l'oblige à le considérer comme son homme-lige et serviteur) que BdV parvient à garantir un équilibre fragile entre existence et littérature, entre les aspirations d'un groupe social restreint et le code poétique de toute la culture aristocratique.

Après avoir évalué le sens de ce thème chez Raimbaut d'Aurenga, l'auteur montre que, chez Arnaut de Maruelh, le *praeconium* est valorisé tout à la fois comme la meilleure occasion d'acquérir du mérite vis-à-vis de la dame et comme la plus totale réalisation des potentialités humaines et poétiques du troubadour. C'est encore plus vrai chez Raimon de Miraval où le *trobar* à la louange de la dame devient le thème courtois central. Non seulement la valeur de l'amant culmine dans sa capacité à chanter les louanges de la dame, mais le service d'amour s'épuise dans l'expression poétique : les poètes sont ceux qui produisent *so don gen se sierv Amors*. Il existait un échange entre la Dame (qui donnait amitié, protection) et le troubadour (qui rehaussait le mérite de la Dame), un échange parallèle avec le lien personnel de la féodalité où l'on retrouve l'idée de réciprocité des services : chacun devant faire ce que sa place sociale lui impose, la Dame accorde sa *merce* en échange d'un service, mais ces deux termes

restent vagues et l'on s'aperçoit que le service concerne, outre la dame, la vie sociale entière. Avec Miraval, le système se précise : la Dame doit garantir une protection et elle reçoit une *corteza lauzor* qui rehausse son *pretz*. Il est curieux de constater cette identité avec les termes de l'échange féodal à un moment où ce système entre en pleine crise.

Tant que l'on attribue au *trobar* la capacité d'influencer profondément le mode de pensée des cours, il en découle une conception élevée du rôle social du poète ; par la suite, lors de la composition des biographies, on ne pensera plus à une intervention dans la vie sociale : le poète chante la Dame par amour, et, en échange de sa louange, elle lui fait bon accueil, mais elle ne lui donne pas pour autant son amour. Il n'y aura plus alors de pont entre la réalité et le *topos* du « chant par amour » : à l'obligation professionnelle du poète correspond pour la Dame la nécessité sociale d'être louée. C'est ainsi que Uc de Sant-Circ arrive à la *laudatio amoris acti* : l'idéologie du service d'amour est désormais réduite à un jeu littéraire.

De la même façon, dans la *nova* de Raimon Vidal de Bezalú, *So fo e-l temps,* l'auteur montre comme préférable l'amour sans merci pour la dame aristocratique à la réalisation amoureuse avec la suivante. En fait, on tente d'instaurer un double régime en ce qui concerne les rapports amoureux : on condamne les pauvres cavaliers à un service sans espérance concrète, annulant ainsi la tentative de la *fin'amor* d'imposer des comportements parallèles pour tous les représentants de la classe féodale.

Cette attitude incarne un malaise, celui de la chevalerie prise entre l'arrogance de la haute noblesse et la menace de la bourgeoisie en expansion : les biographies détruisent le rapport amour/chant qui constituait le moment de l'action la plus incisive sur la réalité.

Après cette étude dans le temps, M.L.M. passe à une étude dans l'espace.

La floraison des lyriques françaises et germaniques s'est produite sur à peine plus d'une dizaine d'années. On peut même penser que si l'on ne trouve pas dans ces zones de chansonniers occitans aussi riches que ceux qui furent réalisés en Vénétie, c'est parce que la réception des troubadours a été si riche en France que la production locale a suffi à y satisfaire les princes.

Pour M.L.M., l'extraordinaire adéquation des trouvères aux troubadours vient du fait qu'ils ont perçu la chanson occitane comme la meilleure expression pour représenter l'image que l'aristocratie française s'était faite d'elle-même dans le courant du XII^{e} s. Ainsi un genre littéraire né de l'effort d'auto-représentation d'une classe sociale composite, de la conciliation forcée des idéaux de deux groupes hétérogènes à l'intérieur d'une même classe sociale est ici choisi par une classe dotée d'un patrimoine idéologique et d'une histoire différents comme son propre moyen d'expression. Ce modèle venu de l'extérieur aura donc un statut d'intangibilité : on sait faire marcher la machine, mais on n'en

connaît pas les engrenages. Ce qui explique pour une bonne part le formalisme des trouvères, chez qui l'imitation se bornera le plus souvent à la reprise de lieux communs, afin de créer une subtile atmosphère de « déjà entendu ». Dans de telles limites, l'insistance sur le rapport entre l'objectivité de la situation sentimentale et la subjectivité de son expression révèle le poids de l'emprunt aux troubadours et particulièrement à Bernart de Ventadorn. La présence du motif du « chant par amour » est si massive qu'elle est plus fréquente dans la strophe d'ouverture que le thème printanier. En fait, il semble qu'il y ait une différence entre les trouvères de statut social peu élevé, qui n'osent pas abandonner cette tradition et un Thibaut de Champagne qui joue de l'engagement personnel du « chant par amour » pour donner ainsi un statut de sincérité, de validité existentielle au grand chant courtois, se plaçant de cette manière de façon très consciente dans la lignée de B. de Ventadorn.

On pourrait ainsi résumer la philosophie des trouvères : comme il est inutile et absurde de parler ou d'agir du moment qu'on ne peut dominer une réalité constituée d'événements incompréhensibles, il faut réfuter le contact avec tout ce qui est en dehors du « je » et se limiter à la seule forme d'extériorisation que la réalité des faits ne peut ni avilir ni bloquer : la poésie. Dans l'impossibilité de s'adresser à la dame, le grand chant courtois devient la seule manière d'établir la communication. C'est une attitude de détachement, de renoncement à une utilisation active du rituel courtois ; ce choix unitaire du grand chant courtois au nom d'un culte idéaliste du sacrifice, de l'amour comme service constant et du « je » qui chante l'amour, ce choix de la voie du discours qui n'a comme référence que l'énonciation, de la médiation linguistique comme protagoniste absolue du message, cache l'intention de créer un espace privilégié auquel l'accès est réservé, sans distinction de rang, aux seuls participants d'une classe nobiliaire, unique dépositaire de la doctrine courtoise. Désormais la dame n'est plus que l'hypostase du monde externe au groupe des trouvères aristocratiques ; il s'agit en fait d'un refus d'un rapport avec l'autre, du « je » social.

Cette fermeture formalistique à l'égard de toute référence autre que l'énoncé correspond à la fermeture sociale que tente entre le XII^{e} et le XIII^{e} s. la noblesse contre l'émergence de la bourgeoisie qu'appuie la royauté. C'est la volonté d'écarter, au moins au niveau de la fiction, la donnée objective du changement social dont même A. le Chapelain devra tenir compte en reconnaissant à un bourgeois doté de *morum probitas* la possibilité de pratiquer la *fin'amor*.

Cette tentative échouera, mais l'émergence dans la matière courtoise de trouvères non aristocratiques se concrétisera par de profondes modifications comme la valorisation d'un « je » très individué.

Il est notable qu'en Italie l'imitation des troubadours ait pris des chemins très différents suivant les régions : alors que le Nord se spécialise vers 1230-40 dans l'expression des passions politiques avec des *sirventes* et des *coblas*, les poètes siciliens de la *Magna Curia* de Frédéric II refusent la poésie à allusions historico-politiques. Ces poètes utilisent comme sources les troubadours qui sont

déjà pour eux des classiques, tout particulièrement Folquet de Marseille, mais aussi Rigaut de Berbezilh, Peirol, Peire Vidal, Gaucelm Faidit et, à un degré moindre, G. de Bornelh et B. de Ventadorn.

On peut dire d'autre part que, si la poésie toscane s'intéresse surtout à l'expérimentalisme et à la reprise des genres métriques, la poésie sicilienne possède une motivation idéologique. Les Siciliens choisissent ainsi des modèles, ou plutôt des locuteurs à distance, liés aux thèmes « orthodoxes », avec la volonté de se mettre en harmonie avec eux à un niveau de discussion précis. Comment ne pas penser que leur sympathie pour Folquet de Marseille vient de ce qu'il a été le premier dilettante cultivé provenant de la haute bourgeoisie ?

Ils ont ainsi choisi la voie de la recherche d'un code exclusif et sélectif qui tend à polariser le style vers le haut, souvent même l'abstrait. A la différence des trouvères, il ne s'agit pas d'un monde féodal, mais de membres d'une cour où la présence d'un empereur autocrate annulle au-dessous de lui les différences hiérarchiques. Ainsi la poésie sicilienne n'a pas pour moteur littéraire les oppositions entre groupes sociaux, mais le conflit entre la logique dépersonnalisante de l'idéologie du pouvoir impérial et les aspirations individuelles ; entre le respect du code d'expression reçu des troubadours et le rejet de sa référence. A l'optimisme de la vision de B. de Ventadorn et sa possibilité d'une action sur la réalité, la *Magna Curia* oppose une vision statique, pessimiste du rapport amant/dame. M.L.M. en fait la démonstration à travers une traduction de F. de Marseille par Giacomo da Lentini où le texte sicilien épure le discours de tout ce qui se réfère à une réalité.

Ces faits peuvent se penser en relation avec l'idéologie de la cour de Frédéric II où la distance entre les sujets et l'empereur est si grande que celui-ci devient l'objet d'un hommage presque abstrait, comme la Dame de cette poésie. Le poète n'est plus alors le porte-voix d'un groupe social à la recherche de son intégration ou d'une classe aristocratique refermée, il doit se mesurer seul au despotisme capricieux de l'amour, sans la moindre solidarité extérieure. C'est bien ce qui ressort de l'examen de notre *topos* : pour les Siciliens, le poète ne saurait promouvoir la Dame par son chant, alors il faut se renfermer en soi dans l'autocontemplation de ses sentiments. L'attitude du véritable amant, à la différence des histrions d'amour, est le *celar* (même à la dame) des sentiments. L'état amoureux devient alors un stade d'autisme et d'incommunicabilité.

On peut même se rendre compte, à partir d'imitations caricaturales, que le « chant par amour » est senti comme caractéristique de la poésie d'oc à la différence de la poésie sicilienne. C'est chez F. de Marseille qu'apparaît d'abord le thème de la peinture intérieure de l'image de l'aimée dont le succès sera considérable dans la poésie sicilienne, puisque cette possession secrète est la seule possible. Il n'y a désormais plus d'équilibre entre la donnée subjective et l'objectivité d'une situation idéologique et culturelle radicalement transformée.

Dans le chapitre V, « La réception médiate des textes lyriques : structure et prospective idéologique dans les *vidas* et les *razons* », l'auteur se propose de

rechercher les motivations idéologiques et les raisons historiques qui sont à l'origine des textes biographiques ; de montrer que l'on a en réalité affaire à une entreprise de « reprise de contrôle de la réception » de la lyrique par les porte-voix d'une nouvelle classe dirigeante qui exerce une hégémonie culturelle.

M.L.M. rappelle que la référence « historique » est un fait minoritaire dans la culture médiévale où les œuvres sont rarement signées, les lyriques eux-mêmes se dissimulant derrière le jeu de la poésie formelle. C'est bien ce qui fait le prix des biographies historiques qui sont d'autant plus importantes que, selon M.L.M., on peut moins s'y fier. En effet, plus que la réalité, elles respectent un « devoir être » et l'image qu'elles veulent donner de l'existence des chanteurs de la *fin'amor* et de l'ambiance dans laquelle ils vivaient correspond aux goûts du public du XIII[e] s., à ses orientations idéologiques ou du moins à celles d'une partie de ce public.

Les *razos,* pour Jauss, correspondent à un besoin d'individuation déjà « romantique » du « je », référence à la fois universelle et singulière. Ce serait le complément narratif de la lyrique qui permet de sortir de la circularité du chant.

Selon M.L.M., le lien existant dans la culture médiévale entre un genre et son support idéologique expliquerait que le roman se soit développé en Oïl et la lyrique en Oc. De même l'apparition de la prose dans le Sud serait liée à un déplacement du *trobar* vers l'Italie avec un changement de base socio-culturelle. Lorsqu'on ne comprend plus les motivations idéales de la poésie occitane du XII[e] s., apparaît le besoin de leur fixer un cadre « historique », une sorte de garantie de véridicité et d'exemplarité. Dès lors, la charge allusive se transforme en une notation explicite, solidement ancrée dans le temps et l'espace, qui ne se contente pas de viser à aider la connaissance, mais revêt une fonction didactique : les aventures des troubadours deviennent *exempla* et servent de base à un manuel du comportement de la bonne société courtoise du XIII[e] s. : des fragiles références des chansons le moyen âge tirera un filon qui durera jusqu'à Boccace.

Comme on sait, pour les biographies, qui sont tardives, on possède deux signatures, celle de Miquel de la Tor pour Peire Cardenal (donc après 1272) et celle de Uc de Sant-Circ (vers 1257) pour B. de Ventadorn et Savaric de Mauleon. M.L.M. suit les auteurs qui pensent que Uc aurait composé les *vidas* de Raimbaut d'Aurenga, Guilhem IX, Sordel et Guilhem Figueira ; elle pense même qu'il aurait composé ou revu tout ce qui est antérieur à 1257.

L'idée de l'auteur est de lier la naissance des biographies avec la réalité historico-sociologique du monde assez particulier des da Romano : les seigneurs y sont entourés d'un *comitatus* formé d'hommes, issus de la classe basse, qui s'élèvent et sont curieux de pratiquer les formes extérieures de la *fin'amor,* ses thèmes d'autodiscipline et d'élévation morale ; toutefois leur base culturelle limitée les amenait à absorber ce qu'on leur en donnait, incapables qu'ils étaient d'imposer leur idéologie comme les *soudadiers* d'autrefois.

Lorsque le patrimoine lyrique parvient à cette cour, aux caractéristiques nouvelles par rapport à son milieu d'origine, la réception va s'en modifier : il y aura tendance à l'homogénéiser en un système harmonique en le privant de ses traits les plus problématiques.

Au lieu du processus d'adaptation normalement inconscient, il va y avoir une opération critique explicite d'un lecteur déphasé qui va historiciser le message et donner une clé d'interprétation qui se veut la meilleure pour son époque. Le biographe interprète la culture courtoise du siècle passé, ce conservatoire de connaissances et de modèles qu'on tient pour encore utilisables, en indiquant un nouveau critère d'organisation, un type de consommation poétique différent. L'idéologie de l'époque va intervenir et M.L.M. propose de la saisir à travers le gauchissement du message et particulièrement l'analyse de l'amour.

On pourra ainsi voir quel type d'idéologie impliquent les biographies, quelles modifications il entraîne et dans quelle mesure il y a de la part du pouvoir une volonté de les orienter.

Selon M.L.M., il existe deux types de *vidas,* des histoires héroïques avec une fin tragique ou d'élégants jeux courtois (on peut opposer celles de B. Ventadorn, J. Rudel et G. de Cabestany à celles de P. Vidal et S. de Mauleon), mais dans la catégorie héroïque on note un groupe que sa tonalité met en rapport avec les secondes, lorsque l'amour pour une trop grande dame (qui semble représenter une infraction aux règles sociales) entraîne un éloignement (B. de Ventadorn, Peirol, P. Rogier) avec d'importantes variations qui peuvent être tragiques.

En fait, à la base de tout cela se trouve la conviction que la *fin'amors* est un utile et agréable exercice littéraire et mondain : c'est la seule manière d'augmenter le *pretz* aux yeux de la société courtoise et, en même temps, le poète a besoin d'être amoureux pour arriver à l'apogée de sa création.

On aurait pu penser que la prose allait nous montrer l'efficacité du chant par amour pour réduire la distance sociale, mais ce n'est pas du tout le cas. En fait ces récits présentent un double schéma diégétique où l'expérience amoureuse représente l'élément central : A) 1. amélioration à obtenir ; 2a. processus d'amélioration ; 2b. amélioration fictive ; 3. obstacle ; 4. détérioration par rapport à la situation initiale, ou B) 1. amélioration à obtenir ; 2a. échec ; 2b. détérioration ; 3. intervention extérieure ; 4. retour à la situation initiale.

De toute façon, l'habileté poétique ne saurait changer la réalité. Le rang social est fondamental et, en cas d'inégalité, l'échec est la règle. La réussite n'existe que lorsque les partenaires sont égaux, mais, lorsque le troubadour est d'un niveau social élevé, les biographies insistent bien davantage sur son état que sur ses poésies. Il n'y a que de pauvres poètes fous (P. Vidal) ou joués (G. Faidit) pour croire qu'on peut confondre la fiction littéraire avec la réalité. La Dame, quant à elle, se contente d'accueillir les demandes et les louanges qui exaltent son mérite sans jamais accorder le « surplus ».

Alors que *Flamenca* condamnait la dame qui laisse se perpétuer en vain le service de l'amant, le *Juici d'amor* fait de la gloire d'avoir servi la seule récompense de l'amant : la renonciation devient l'exaltation de la *mezura*. Si les troubadours accordaient de l'importance à la *foldat*, cette sorte de soupape, pour les biographies, dépasser la mesure ne saurait mener qu'à une triste fin ; elles font prédominer un amour mesuré et raisonnable et ce n'est pas par hasard que dans sa *vida*, Uc de Sant-Circ explique qu'il s'est contenté de feindre d'éprouver de l'amour.

Dans la seule exception positive, la *vida* de Peire de Maensac où le schéma est 1. *enamoramento* unilatéral, 2a. conquête de l'amour, 2b. obstacle du mari vaincu, 3. réalisation de l'amour, la réalisation finale est permise par l'intervention du protecteur Dalfin, c'est-à-dire qu'une relation de clientélisme enlève tout ce que la situation pouvait présenter de révolutionnaire.

Désormais le prince est le tuteur de la *fin'amor* ; dans la Marche des da Romano, le pouvoir administre la courtoisie, mais une courtoisie mutilée et avilie.

Il faut reconnaître que l'étude des biographies en liaison avec la cour des da Romano est tout à fait intéressante et permet une explication logique ; il n'en reste pas moins que, à mon avis, elle suppose résolu un vieux débat qui, en fait, ne saurait guère l'être. Devant la cohérence linguistique (encore faudrait-il parler des parfaits de forme catalane) et stylistique du corpus qui est frappante, M.L.M., suivant B. Panvini, attribue à Uc la composition, ou à tout le moins la révision de la plupart des *vidas* et *razos*. Or si, pour expliquer comment Uc a pu se faire le biographe de Raimbaut d'Aurenga, elle accepte de recourir à sa familiarité personnelle avec sa cour, comment dès lors expliquer l'excellente connaissance que possédait le biographe des vies de Guillem de Berguedà, F. de Marseille, B. de Born, A. de Peguilhan, Gui d'Ussel, Tomier e Palaizin et Cadenet (v. à ce propos l'excellente mise au point de M. de Riquer, *Los Trovadores*, pp. 26-30) ? Il est vrai que l'hypothèse de la révision répond en partie à l'objection, mais elle ne me satisfait pas pleinement.

Dans le chapitre VI, « La forme et la médiation : les biographies des troubadours comme *accessus* aux *auctores* contemporains », M.L.M. tente, en identifiant le modèle rhétorico-formel des biographies, de situer dans une dimension culturelle précise la prise de contrôle qu'elle a étudiée précédemment. En effet, les textes biographiques ont un double but : objectiver la réception des textes des troubadours par le public hétérogène des cours féodales et créer une interprétation officielle de ces textes.

Les *vidas* et *razons*, à destination orale, forment un corpus homogène, un genre formé sur un moule donné : comme elles apparaissent d'emblée sans qu'il soit possible de discerner un développement du genre, comme s'il s'agissait d'une tradition solidement constituée, il faut trouver des modèles répondant aux grandes règles qui y fonctionnent : former une série et être complémentaire d'un

autre texte dont ils accroissent l'intelligibilité. M.L.M. passe alors en revue un certain nombre de textes dont certains répondent à ces critères, mais n'ont pu être connus, ce qui montre simplement la persistance du souci explicatif, puis d'autres, renvoyant comme les *vidas* à la tradition du *sermo brevis,* comme les lais ou les *vitae,* mais où n'existe pas, comme dans nos biographies, la volonté d'être la glose d'un autre texte.

En fait, M.L.M. trouve l'ancêtre des *razos* dans les *accessus ad autores,* textes brefs, pauvres en artifices rhétoriques, où ne subsistent que les traits pertinents pour l'information et qui revêtent eux aussi un caractère fonctionnel. Il en existait en droit, mathématiques, philosophie, mais aussi en littérature en tant que *scientia interpretandi poetas.* M.L.M. étudie leur apparition, leur emploi et leur évolution dans le temps, pour nous amener au XII[e] siècle où ils présentaient le plan suivant : 1. vie de l'auteur ; 2. titre de l'ouvrage (souvent l'incipit) ; 3. sujet de l'œuvre ; 4. genre littéraire auquel l'œuvre appartient ; 5. but ; 6. enseignement ; de plus à côté du mot *intentio* apparaît un mot *ratio* et l'on note l'utilisation fréquente d'un récit expliquant ce qui a conduit à la réalisation de l'œuvre.

C'est dire que les *accessus* naissent de même que les *razons* comme appui à la jouissance du texte, puis se chargent d'une autre fonction avec un dessein embryonnaire d'histoire littéraire ; on verra alors se développer une tendance à rassembler toutes les proses exégétiques à la suite, sans plus y intercaler les textes commentés (c'est bien ce qui se produit pour Bertran de Born dans le chansonnier de Béziers qui sort de la période étudiée par M.L.M.). Les *accessus* montrent eux aussi la tendance médiévale qui poussait les maîtres à rechercher dans les *auctores* plus que la lettre ne disait, comme le font les *razons,* lorsqu'elles interprètent les *senhals* (ou v. l'explication de la *lauseta* dans le ms. *Sg*). Enfin, comme eux, la *razon,* reposant sur une structure bipolaire auteur/œuvre, s'enrichit d'un troisième élément, plus riche de possibilités narratives, le « motif générateur », « l'occasion d'un texte poétique ».

On relèvera également le rapport entre les *accessus* ovidiens qui tournent autour du scandale provoqué par l'*ars amatoria* et les biographies qui tournent autour d'un fait : folie de P. Vidal ou prise d'Hautefort pour B. de Born. On voit à l'œuvre la même technique de composition qui développe des éléments des poésies et atteint parfois au roman pour expliquer des allusions obscures. Comme dans les *razos,* on trouve dans les *accessus* la croyance que vie et littérature sont étroitements liées : on croit que les lecteurs d'Ovide avaient mis en pratique ses conseils comme on pense que la société occitane appliquait ce que disent les troubadours. Certains voient en *Corinna* le *senhal* de Livie, et on retrouve l'idée de l'exil, punition pour avoir aimé trop haut (B. de Ventadorn, P. Rogier).

D'un point de vue socio-historique, l'hypothèse d'une influence des *accessus* est tout aussi valable, car vers les XII[e]/XIII[e] siècles, on considère les œuvres vulgaires comme dignes de l'*accessus* et nos deux auteurs de *razons* connus sont

des familiers de l'*ars grammatica,* sans parler de la bonne connaissance qu'on avait d'Ovide en pays d'Oc.

M.L.M. passe ensuite à une vérification pratique de cette hypothèse bien convaincante, dans les biographies. Il faut avouer que la surabondance de biens des prémisses est un peu gênante en ce point, puisque M.L.M. nous a si bien montré avec quelle liberté varie la structure des *accessus* qu'on voit mal comment on ne finirait pas par trouver un cadre valable pour les *razons*. Néanmoins, les chiffres sont parlants : 90 % des textes sont organisés comme les *accessus,* même si l'on confère ici une plus grande importance à la vie et si l'on tente de tenir un discours critique embryonnaire sur la lyrique d'Oc, mais ces instruments n'ont-ils pas été projetés en vue d'une exégèse littéraire ? M.L.M. montre qu'on retrouve dans les *razos* les mêmes chevauchements que dans les *accessus*. En fait, les seules *vidas* qui en diffèrent sont celles des grands qui sont *aussi* des troubadours, un éloge (Blacas) et un blâme (G. Figueira).

Dans tous les cas, se manifeste un fait nouveau pour le moyen âge : le texte n'a pas de valeur en soi, mais existe comme une réalité dépendante de la présence de l'auteur. C'est un nouveau type de réception qui tente de combler avec une référence « historique » les *Leerstellen* de ce qui a été la littérature à plus faible indice de référentialité de l'Occident.

M.L.M. conclut ce chapitre en proposant de voir dans ces *razons* une sorte de défi aux *magistri* scolastiques, commentateurs et biographes des *auctores* canoniques, de la part d'auteurs qui préféraient une poésie moderne. Pour séduisante que soit l'hypothèse, je crains que nous ne manquions de moyens pour la confirmer ou l'infirmer.

Dans le dernier chapitre, « Narration et interprétation dans l'iconographie des troubadours », l'auteur se propose d'éclairer les mécanismes et les caractères de l'interprétation des troubadours entre le XIII^e^ et le XIV^e^ s. à travers la recherche sur les caractéristiques iconographiques des miniatures des chansonniers occitans et sur leurs rapports avec les textes transcrits.

Dans les neuf mss où l'on trouve des miniatures, elles répondent à un projet en rapport étroit avec les textes, souvent pour ajouter des informations, les figures ayant une fonction analogue à celles des biog. qui les ont précédées d'une soixantaine d'années. Cette ornementation marque un type de réception différent de la composition (c'était déjà le cas pour les biog.) ; les poésies ont été surtout composées en oc entre 1150 et 1200 et les miniatures dans la région de Venise à la fin XIII^e^/début XIV^e^ s. ; cet écart géographique et chronologique entraîne une grande variation des présupposés culturels de la jouissance de l'œuvre. De plus, il s'agit d'une situation originale de la réception puisque le texte dont on jouit est refait dans un code d'expression radicalement différent de l'original.

Il n'y a pas dans ces miniatures de tentative banalement décorative ; on y ignore même l'image de l'exécution matérielle des chansons, à la différence de

ce qu'on trouve dans le *Cancioneiro da Ajuda* où sont illustrées les performances lyrico-musicales, comme dans les grands mss des *Cantigas de Santa Maria,* dont l'effet est de souligner la valeur du texte comme produit d'une élaboration artistique raffinée.

Dans les mss occitans, on ne trouve rien sur le travail de la composition ni sur la représentation, mais des portraits plus ou moins riches en indications individualisantes. Il s'agit parfois d'une simple image debout sur un fond uni : l'identité du personnage trouve alors sa caractérisation dans son costume, clef la plus aisée des rôles sociaux et des habitudes de vie pour les contemporains. Il y a également dans ces images d'autres informations que nous pouvons comprendre grâce aux indications en italien du nord de A : ainsi, un homme debout représente un poète dans l'exhibition du chant courtois. Le but était de les représenter dans la gamme des gestes rhétorico-culturels de la représentation. Leur variété est limitée ; il n'y a guère de possibilités pour les bras, mais beaucoup plus pour les mains : paumes ouvertes (prière passionnée), index et majeur unis et tendus (éloquence solennelle) ou index tendu (discours polémique).

Les créateurs étaient convaincus de réévoquer une situation biographique, le troubadour chantait *son* amour, etc. A la différence du *Cancioneiro* qui donne l'impression de se trouver au milieu d'un spectacle de cour, d'une fiction littéraire, les miniatures soulignent la vraisemblance de l'histoire d'amour, garantissent l'authenticité de la requête d'amour à la dame.

Il y a une grande différence entre les chansonniers écrits en pays d'oc (*CE*) où la typologie est pauvre, et les mss vénitiens (*AIK*) qui cherchent à mettre en valeur le caractère de protagoniste des poètes-personnages, à placer un épais cadre de vie autour des modulations topiques de leur « poésie formelle ». Les portraits de degré zéro ne sont que le premier degré de cette «diégésis parasite » : on aura de vraies tranches de vie.

L'examen de *AIK* montre que la succession des miniatures n'est pas due au hasard et M.L.M. pense même que le programme iconographique a pu être à la base de la disposition des textes : ainsi *A* fait succéder un panorama des différentes tendances stylistiques, un miroir de la société montrant l'universalité de la poésie et enfin les cas les plus extraordinaires. *IK* présentent un panorama socio-historique, puis des alternances de groupes et d'individus représentant les quatre groupes sociaux : féodaux, chevaliers de cour, clercs et jongleurs.

J'avoue ne pas être complètement persuadé par la démonstration : je ne sais si l'on pourrait encore l'affiner, mais il m'arrive parfois de penser que la succession des cas extraordinaires et l'alternance des groupes et individus risque fort de ressortir du hasard . . .

M.L.M. montre que, dans ces chansonniers, les miniatures sont une sorte d'image concise du récit de la *vida* : *A* représente ainsi A. de Maruelh avec sa dame, B. Zorzi en prison, P. Vidal avec des armes d'empereur, ce qui n'est pas

impliqué par les chansons, mais par les *vidas* que l'illustrateur a parfois suivies avec plus de précision que ne le supposait la petite note qui devait le diriger, même si, en d'autres endroits, il s'est contenté d'une pure généralité. *IK* s'attachent également parfois à la *vida* (les deux chanteurs de G. de Bornelh) et leur gémellité existe aussi dans le domaine de l'illustration puisqu'une couleur nouvelle apparaît au même point dans tous deux, mais, comme *I* paraît mieux suivre les *vidas,* il semble que l'illustrateur bénéficie d'une certaine marge d'autonomie.

Ainsi, on jouissait désormais des chansons occitanes à travers un double filtre métatextuel : la biographie dérivée des quelques références externes de la chanson, élaborées avec fantaisie, et la figuration qui transforme le récit biographique en une sorte de récit exemplaire.

Pour les chansonniers écrits en pays d'Oc et pour M, qui sont dépourvus de *vidas,* l'illustrateur, qui ne pouvait se fonder que sur les rubriques, n'a pu être aussi précis. L'individuation n'est pas plus forte dans *N,* où l'on renonce le plus souvent à représenter le troubadour pour illustrer (surtout dans le cas du second miniaturiste) de façon très précise le texte des poésies. M.L.M. cite l'exemple de *Ben an mort mi e lor* où la chanson, pourtant très abstraite, a reçu un commentaire allégorique : l'illustrateur a matérialisé les clichés typiques de l'imaginaire des troubadours, ces lieux communs qui déterminent l'atmosphère caractéristique du rapport érotique courtois, tout en le dotant d'une connotation idéologique précise.

Tout comme Angelica Rieger (« *Ins e-l cor port, dona, vostra faisso.* Image et imaginaire de la femme à travers l'enluminure dans les chansonniers de troubadours », *CCM,* XXVIII[e] année, n° 4, oct.-déc. 1985, 385-415) qui s'intéresse à la question de l'enluminure d'un autre point de vue, mais en donnant d'intéressants compléments, l'auteur accorde une attention particulière à *N* où elle relève la même préférence pour F. de Marseille que dans les cercles de la cour de Frédéric II et le fait qu'on y illustre essentiellement des chansons d'amour. Les images ne représentent que le poète, la dame et l'amour en séraphin, en éliminant tout le reste pour privilégier un rapport à deux libéré des conditionnements extérieurs, qui est à la fois exemplaire et impossible à répéter.

Selon M.L.M., l'artiste, doué d'une évidente capacité d'analyse, veut créer un système figuratif complémentaire et non substitutif de l'écrit ; il va jusqu'à « refaire » certains passages de la chanson, sans chercher à en extraire une image profonde. En effet, *N* n'essaie pas de mettre en valeur le motif de la chanson : il a compris que chaque chanson n'a pas une signification, mais consiste en une somme de moments rhétoriques, une succession de situations indépendantes évoquées au moyen d'expressions très formalisées ; aussi il va tenter de scander, dans un « parler visible », les différents éléments qui composent cette trame complexe de modulations topiques. On ne peut jouir de ces images sans jouir du texte qui les génère, sous peine de ne rien comprendre :

l'image dote le texte d'une épaisseur réelle, elle est le « vocabulaire » de la *fin'amor,* entendue comme répertoire des lieux communs.

Ainsi, si les portraits de *AIK* veulent attester la vérité et la validité exemplaire de l'expérience humaine et littéraire attribuée aux troubadours, les figures de *N* matérialisent les signifiants du rite culturel qu'ils avaient créé. Ces images sont le témoin du vif désir de ces derniers « jouissants » de la poésie courtoise de connaître, interpréter et recréer un monde qui n'existait plus.

On est un peu surpris de voir le livre de Madame Meneghetti s'achever sur cette belle idée sans conclusion d'ensemble. Le lecteur en vient à se demander si finalement l'idée de départ et surtout le vocabulaire technique de l'école de Constance ne sont pas devenus au cours de l'œuvre un élément un peu rigide, un peu gênant, auquel on en venait, et l'image des troubadours s'impose évidemment, à ne plus se référer que par quelques « stylemmes significatifs ». En fait, il s'agit là d'un compliment, car si M.L.M. a eu une bonne idée de vouloir appliquer aux troubadours les principes de la théorie de la réception, elle a montré sa maîtrise dans sa capacité à s'en dégager lorsque cela devenait nécessaire : selon les premiers mots de son livre : « Ogni oggetto di ricerca determina, in misura più o meno rilevante, la scelta del metodo da utilizzare nella ricerca stessa ». Son ouvrage le prouve bien.

Avant de conclure, je voudrais encore souligner que, si l'on peut quelquefois ne pas être d'accord avec tel ou tel point de détail, si toutes les idées ne sont pas nouvelles, il n'en reste pas moins qu'il s'agit ici d'un livre très intelligent, très savant et très convaincant. Les analyses présentent toujours beaucoup de finesse et le chapitre sur les rapports entre *razos* et *accessus ad autores* m'a paru passionnant. Enfin, il faut remercier Madame Meneghetti de nous donner une bibliographie très complète et de remarquables reproductions de miniatures qui font que, pour reprendre ses termes, la jouissance de son livre ne concerne pas que l'intellect, mais aussi les sens. Il faut également la féliciter pour être l'une de celles qui font aller de conserve intérêt pour une critique moderne et bonne connaissance des troubadours, deux qualités qu'on ne rencontre pas si souvent dans la même personne.

Gérard GOUIRAN

M. Roy HARRIS, *The Occitan Translations of John XII and XIII-XVII from a Fourteenth-Century Franciscan Codex* (Assisi, Chiesa Nuova 9), Philadelphia (American Philosophical Society) 1985, VII+145 pages (*Transactions APS 75/4*).

Déjà en 1969 j'avais insisté sur le fait que la traduction des chapitres XIII à XVII contenue dans le ms. BM Harley 2928 ne doit pas être considérée comme le fragment d'une version biblique plus étendue, mais constitue — selon toute

probabilité — une tradition autonome limitée, dès le début, au segment qui nous est parvenu (1). Cette hypothèse a trouvé une première confirmation dans les travaux de J. Perarnau et particulièrement dans sa publication d'une version catalane des chapitres XII-XIV/23 de l'Evangile selon Saint Jean contenue dans le ms. 740 de la Biblioteca de Catalunya à Barcelone (2). La présente publication de M. Roy Harris en fournit une deuxième confirmation, car elle rend accessible pour la première fois une version occitane des chapitres XII-XVII d'un ms. collectif de textes religieux conservé dans le monastère de Chiesa Nuova à Assise. Ce texte cumule donc, pour ainsi dire, les textes de Londres et de Barcelone : il renferme l'histoire de l'onction des pieds par Marie, les préparations pour la fête de Pâques (XII) ainsi que l'histoire de la Sainte Cène.

Harris nous fournit une édition extrêmement soignée du texte d'Assise et une introduction très importante (pp. 1-71) dans laquelle il se pose aussi la question de savoir dans quel contexte socio-culturel la compilation du ms. d'Assise a pris naissance et où notre texte biblique est situé dans le cadre de la tradition hispano-occitane ; nous y reviendrons encore. L'édition dans le sens strict du terme comprend une présentation des principes observés (pp. 75-79), le texte même (pp. 80-90), un commentaire sous forme de notes (pp. 91-108), un glossaire réduit au minimum ainsi qu'une concordance complète des formes graphiques (3). Le volume se termine par une bibliographie (pp. 142-44), une liste des sigles employés pour les manuscrits (pp. 145-46) et un index (pp. 147-49).

Dans son introduction Harris donne tout d'abord une description minutieuse du ms. *Chiesa Nuova 9* qui, selon toute probabilité, est une copie relativement proche d'un original perdu. En ce qui concerne la datation du ms., Harris rejoint l'opinion d'Ingrid Arthur (4) pour la période 1325-1335, mais avec des arguments remarquablement différents (pp. 4 ss.) ; des divergences existent aussi en ce qui concerne la localisation : Arthur s'était prononcé pour l'Italie, tandis que Harris préfère ne pas se décider entre l'Italie et le Midi de la France (pp. 12-13).

---

(1) Cf. P. Wunderli, *La plus ancienne traduction provençale (XII^e siècle) des chapitres XIII à XVII de l'Evangile de Saint Jean* (British Museum, ms. Harley 2928), publiée avec une introduction, des notes et un glossaire par P. W., Paris 1969, et surtout P. Wunderli, *Die okzitanischen Bibelübersetzungen des Mittelalters*. Gelöste und ungelöste Fragen, Frankfurt/M. 1969 (part. pp. 71-74).

(2) Cf. J. Perarnau, *Aportació al tema de las traduccions bibliques catalanes medievales, Revista Catalana de Teologia 3* (1978), 1-98.

(3) Malheureusement, cette concordance est présentée sous une forme peu économique : il n'y a aucune raison de donner, p. ex., 35 fois la forme *son* suivie du renvoi ; en donnant seulement les renvois après un premier lemme, on aurait pu économiser un tiers de l'espace occupé par les concordances sous leur forme actuelle.

(4) Cf. son édition de la *Vida del glorios sant Frances* contenu dans le même manuscrit (Upsale 1955).

Unanimité cependant en ce qui concerne le caractère de la compilation : il s'agirait d'un manuscrit de piété franciscain en langue occitane.

Reste un grand problème : celui de savoir pourquoi Saint Jean XII-XVII a été inclus dans ce recueil. Pour aller au fond de cette question, Harris donne tout d'abord une esquisse succincte de l'histoire de l'ordre franciscain et particulièrement des longs débats autour du commandement de pauvreté (pp. 19 ss). Dans ce cadre, il semble exister plusieurs raisons qui pourraient justifier l'inclusion des chapitres XII-XVII de l'Evangile selon Saint Jean dans la compilation. Tout d'abord les chapitres XIII-XVII soulignent de façon on ne peut plus nette les exigences de l'humilité et de l'amour du confrère (cf. surtout le lavement des pieds dans le chap. XIII) — des aspects qui jouent un rôle de toute première importance pour les « spirituels » autour de Pierre Olieu (ces cercles sont d'ailleurs caractérisés par une préférence très marquée pour l'Evangile selon Saint Jean !). En outre, il existe des relations indéniables entre la *Vida del glorios sant Frances* et Saint Jean XIII-XVIII : avant sa mort, Saint François demande qu'on lui fasse lecture de Saint Jean XIII/1 ss. ; et quand il apparaît plus tard à l'évêque d'Assise, il emploie presque littéralement les paroles de Saint Jean XVI/28. Mais aussi ailleurs dans la *Vida* des échos de notre texte biblique ne manquent pas : XIII/36 (amour), XIV-XVI (sermon final), XVII (prière de Jésus). Il ne peu donc y avoir aucun doute que pour les spirituels (et les béguins), les chapitres XIII-XVII de l'Evangile selon Saint Jean étaient d'une importance toute particulière.

L'inclusion de Saint Jean XII dans la compilation est plus difficile à justifier. Possible que l'histoire de l'onction des pieds par Marie (XII/3 ss.) ait été mise en relation avec le lavement des pieds au chap. XIII ; possible aussi qu'une tradition mineure, d'après laquelle Saint François n'a pas demandé qu'on lui fasse lecture du chapitre XIII/1 ss., mais du chapitre XII/1 ss. avant sa mort, ait joué un certain rôle. Et surtout n'oublions pas que de l'*usus pauper* il n'est pas seulement question dans XIII/29, mais aussi — et de façon beaucoup plus nette — dans XII/4-6. Tout ceci peut avoir favorisé l'adjonction de Saint Jean XII aux chapitres XIII-XVII.

En effet — et Harris le démontre de façon absolument convaincante (pp. 32 ss.) — nous n'avons pas affaire à un seul texte, mais bien à deux (XII ; XIII-XVII) : il existe une rubrique aussi bien avant XII qu'avant XIII ; la subdivision en chapitres dans les deux parties est fort inégale ; et surtout il existe dans les deux sections des habitudes de traduction qui diffèrent de façon significative (pp. 33 ss.). Il ne peut donc s'agir que de deux traditions (ou traductions) différentes qui ont été amalgamées dans *Chiesa Nuova 9* ou mieux : dans le modèle que ce manuscrit représente.

Après une longue discussion des leçons languedociennes contenues dans les versions d'Assise, de Barcelone et de Londres (pp. 38 ss.), Harris aborde le problème de la scripta de A (pp. 52 ss.). La méthode employée est celle qu'ont pra-

tiquée déjà Ingrid Arthur et moi-même : d'après les données dialectales modernes, est analysée l'extension géographique de certaines particularités linguistiques telles KA > *ca* ; KT > *it/yt* ; diphtongaison de [ɛ], [ɔ] en position tonique ; 1re pers. fut. en *-e* ; 3e pers. pl. en *-an ;* 3e pers. sg. prés. ind. en *-etz* ; 3e pers. sg. p.s. en *-ec/et* ; pronoms de complément d'objet direct *le/les* (pour *lo/los*) ; -LL- > *-lh* ; *lansol* < LINTEOLU. En pesant soigneusement tous les facteurs, Harris arrive à la conclusion que la scripta doit remonter au domaine Aude-Ariège (sans qu'on puisse donner la préférence à l'une ou à l'autre des deux régions). Tout ce chapitre est d'une rigidité impeccable et ne demande aucun commentaire ultérieur.

Harris nous a donné sans aucun doute une excellente édition des textes tirés de l'Evangile de Saint Jean dans le ms. *Assisi Chiesa Nuova 9,* une édition qui, à bien des égards, peut être considérée comme un modèle du haut niveau de la philologie moderne. Bien sûr, il existe un certain nombre de questions de détail pour lesquels je ne crois pas pouvoir suivre les conclusions de Harris (5) — mais ces points n'enlèvent rien au caractère positif de mon jugement général.

Peter WUNDERLI

R. Anthony LODGE, *Le Plus Ancien Registre des comptes des consuls de Montferrand en provençal auvergnat, 1259-1272,* Clermont-Ferrand, Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, tome XLIX, 1985 [1986], 186 pages (en dépôt à la Librairie Jean Touzot, Paris).

Les lecteurs de cette revue connaissent déjà les travaux d'Anthony Lodge sur les archives consulaires de Montferrand par son article de 1981, « Les livres de comptes des consuls de Montferrand » (RLiR 45, 323-340). Les archives montferrandaises (livres de comptes et procès-verbaux) constituent, de 1259 à 1731 (date de la réunion de la ville à Clermont), une série documentaire de premier ordre par sa précocité et sa continuité. Inventoriés par É. Teilhard de Chardin et exploités par les historiens de l'Auvergne, signalés depuis longtemps à l'attention des linguistes par A. Dauzat (RLiR 4, 76), les comptes consulaires, rédigés en occitan jusqu'en 1388, n'avaient cependant pas trouvé leur éditeur. C'est maintenant chose faite, pour le plus ancien registre, grâce à la tenacité passionnée d'un savant anglais.

(5) Cf. à ce sujet Wunderli, *VRom. 46* (1987) [à paraître].

L'ouvrage qu'il nous présente, agréable à lire et bien illustré, adopte un plan classique : (longue) introduction, édition du texte, notes, index onomastique, glossaire (1).

Dans l'Introduction, l'éditeur décrit d'abord le manuscrit [9-14]. On a affaire à un « livre de travail » et non à une copie destinée à la postérité [14]. Le caractère relativement spontané du document en fait le prix. La tâche de l'éditeur était loin d'être facile sur le plan paléographique.

Au cours de son travail de philologue et de linguiste, Anthony Lodge s'est découvert une vocation d'historien [5-6]. Ceci nous vaut deux beaux chapitres introductifs sur « La comptabiilté municipale » [15-23] et sur « Montferrand (1259-1273) à travers le livre de comptes » [24-45], dans lesquels le contexte démographique, économique, social et politique de la cité au XIII^{e} siècle nous a paru excellemment analysé.

Le dernier chapitre de l'Introduction [46-60] ramène à l'analyse linguistique. A.L. y examine les principaux traits graphiques, morphologiques et lexicaux de la scripta montferrandaise (la syntaxe des Comptes est évidemment sommaire, ce qui ne veut pas dire qu'elle ne pose pas de problèmes). Certains des traits graphiques, certes sporadiques, sont tout à fait déconcertants, voire énigmatiques, sans qu'on puisse toutefois songer à les mettre au compte de défaillances de plume. Ainsi les graphies du type *Charmont* = *Clarmont, chavel* = *clavel,* qui ne se retrouvent pas ailleurs à notre connaissance (versons tout de même au dossier un *Stephanus de Chusellas* = *Clusellas* [?] dans un texte ambertois de 1317, connu seulement par des copies tardives, v. L. Drouot, *Rec. des actes des premiers seigneurs d'Olliergues . . .,* Clermont-Ferrand, 1979, 138). On pense naturellement à l'altération des groupes muta + liquida dans les parlers auvergnats, mais la distance chronologique est grande jusqu'à la première trace assurée de palatalisation (1406, au stade [g ̧ y] < *gl*) . . . On remarquera encore que certaines graphies laissent supposer une chute précoce des consonnes finales, non seulement de *-s* ou de *-r* (*adoba, ana* pour *adobar, anar*), mais aussi des occlusives : *dependé* pour *de(s)pendet* (F27), *Menudé* pour *Menudets* (H69), *Alna* pour *Alnac.* Pour ce dernier cas, Dauzat écrivait (RLiR 14, 174) que « les occlusives en fin de mots se sont effacées vers le XVI^{e} siècle » (cf. Ronjat 2, § 372 : « fénomène assez récent » ; v. cependant Bouvier, *Les Parlers prov. de la Drôme* 292). Toutefois, dans le domaine d'oïl, les consonnes finales étaient « sinon entièrement muettes, du moins très affaiblies et à peine perceptibles » dès le début du XIII^{e} siècle (Straka, TraLiLi 2, 56).

---

(1) Quelques fautes d'impression ou autres : — 10, n. 5 côtes] cotes ; — 12, 13 compte-rendu] compte rendu ; — 32 largeur des ronds] diamètre des cercles ; — 37 extraire] obtenir ; — 48, n. 54 côtes] cotes ; — 59 *laurem*] *lauram* ; — 133 *Franzöisisches*] *Französisches* ; — 135 XIIIème] XIII^{e} ; — 139 dissimulation] dissimilation ; — 140 XVIIIme] XVIII^{e}; — 141 *plangtiv*] *plangtif* ; — 147 avarié] altéré.

En ce qui concerne le vocabulaire [58-60], A.L. montre bien l'intérêt du texte en relevant les mots non attestés ailleurs et les premières attestations (v. aussi RLiR 45, 334 *sqq.*). On pourra ajouter aux listes dressées par l'éditeur : — *Magdalena* f. « fête de sainte Madeleine (22 juillet) » (Ø Rn, Lv, Pans, FEW 6, I, 23b) ; — *malautage* m. « maladie » (Ø Rn, Lv, Pans, FEW) ; — *menudarias* f.pl. « choses menues » (nous dirions plutôt « menues choses ») : malgré FEW 6, II, (13.-14. jh.), les exemples de Lv (Ø Rn, Pans) datent tous du XIV^e^ ou du XV^e^ siècle, aussi s'agit-il à Montferrand (1263-1272) de premières attestations ; — *sola* f. « « semelle » (1267/1268 ; au glossaire *solas* f.pl., mais le pluriel, ou plutôt le duel, est porté dans le texte par *unas*) : également première attestation (v. FEW 12, 40b), à égalité toutefois avec l'exemple de RèglConsLimoux dans Lv, négligé par le FEW (= 1267 v. st. selon Baldinger, *Levy-Schlüssel*). On tiendra compte, aussi, du fait que, pour l'ancien provençal, les datations du FEW sont souvent approximatives (par siècles). Ainsi *soan* m. « monnaie qui n'a pas son poids » (1259/1260) constitue bien une première attestation, malgré FEW 12, 351b (13^e^-14^e^ s.), car le premier exemple se trouve, en fait, chez Bertran Carbonel (env. 1285), les autres n'étant que du XIV^e^ siècle.

A.L. fait justement observer que plusieurs mots remarquables des Comptes, isolés en ancien occitan, sont en revanche bien connus en ancien français. On pourra chercher à distinguer ici ce qui relève d'une communauté de choix ancienne entre l'Auvergne et la France du Nord, ce qui est expliquable par des emprunts de contact, ce qui revient en propre au *sermo consularis* montferrandais (dans le vocabulaire juridique, notamment), enfin ce qui suppose déjà une certaine compétence bilingue. On lit, par exemple, un *liuré* pour *liurat*, un *sé* pour *sas*, mais on est encore bien loin du *code switching* permanent auquel se livrera Guillaume de Murol un siècle et demi plus tard !

Quoi qu'il en soit, on pourrait relever d'autres faits lexicaux encore qui manifestent l'orientation précoce de Montferrand, au moins des « écrivants » de son « oligarchie » [38] consulaire, vers le nord. Notons par exemple : — *arbale(s)ta* en face *balest(r)a* plus courant au sud (FEW 25, 109b et 113a ; 1, 222b) ; — *dalet* « décembre », qui appartient à un type incontestablement septentrional (Ile-de-France, pic. hbret. blais. orl. champ. bourg., v. BEC 1867, 75-6 ; R 6, 6 ; Gdf ; ThomasMél[2] 221 ; TL), la seule autre attestation occitane jusqu'ici produite concernant la Marche (ThomasMél[2] 221 > LvP > FEW) et, plus précisément, Barmont, cité avec laquelle les consuls de Montferrand étaient d'ailleurs en relations ; — *renta*, francisme, à côté de *renda* (v. FEW 10, 173b) ; — *sira*, à côté de *sera* ; etc. (cf. pour la graphie, *-aige* à côté de *-atge, -atje*). On n'oubliera pas, pour évaluer ces faits, que Montferrand fut le fer de lance de l'influence française en Auvergne [41] : les schémas tracés par A.L. [32, 33] et représentant l'espace de relation des consuls sont parlants à cet égard.

Après une introduction nourrie, le texte des comptes est impeccablement édité [65-131]. Il est éclairé par d'excellentes notes linguistiques et historiques [133-149], par un « Index des noms propres » [151-163] et par un bon glossaire

[165-183]. Celui-ci, qu'on aurait peut-être souhaité systématiquement orienté vers l'histoire du vocabulaire, enregistre « toutes les formes rencontrées dans le texte et toutes les occurrences de chaque forme » sauf en ce qui concerne les mots les plus fréquents [165]. Une première lecture nous a suggéré les remarques suivantes.

Index. — *S.v. Anblart* NP : lire *Amlart* en H9, H10, H14. — *Barmont* NL : la note de la page 143 semble suggérer la bonne identification (avec *Barmont,* comm. de Mautes, cant. de Bellegarde, Creuse ; v. RLiR 10, 16-7 et ThomasMél² 221), mais l'Index choisit, à tort, l'autre *Barmont* de la Creuse, cant. de Crocq. — *S.v. Biza* : nous aurions préféré voir traiter *biza/bisa* au glossaire ; le mot, qui signifie « nord », entre dans une syntagmatique libre (*porta de b., pont de b., bastimens de b., chaussada de b.*) et n'est pas, à notre sens, un nom propre (cf. DAO 71, 3-1, auquel on peut ajouter aauv. *biza* 1242, dans le Terrier Dogue). — *Chanalhel(h)as* est identifié avec *Chananeille* (Puy-de-Dôme, cant. de Besse [, comm. de Saint-Pierre-Colamine]) ; comme il s'agit d'une *vila* ayant des *cossols* (H3, K88), nous pensons qu'il s'agit de *Chénérailles,* ch.-l. de cant., Creuse, *Chanaleillas* 1267 (DNLF), dotée d'une charte sur le modèle, justement, de celle de Montferrand (v. Porteau, *Quatre Chartes de coutumes* ... 114). — *Marpalt* NP se rattache à un appellatif rare en occitan, mais bien attesté en Bourbonnais (v. surtout Gagnon *s.v. marpaud*) ; v. les données réunies FEW 22, I, 127b-128. — *Nepde* est interprété comme un NP ; le contexte suggère plutôt un NL (« *Item* 8 s. lo prosses de Nepde per D. de Rochafort », F 85), pourquoi pas *Nedde,* cant. d'Eymoutiers, Haute-Vienne (v. les formes anciennes dans Villoutreix, *Les Noms de lieux de la Haute-Vienne,* Limoges, 1981, *s.v.*). — *Mastey* (F16) ou *Mastrey* (note page 141), leçon douteuse, est à ajouter à l'Index.

Glossaire. — *S.v. aost* : l'occurrence du mot en M107 devrait figurer sous une entrée *festa d'aost* « Assomption ». — *S.v. armas* : lire L4*. — *S.v. aver* : le lecteur n'ira peut-être pas chercher directement la forme *aca* (prét. 3) sous ce chef. — *S.v. borsar* : remarquer qu'A.L. revient en note [141] sur l'interprétation proposée RLiR 45, 336. — *S.v. esqueta* : à la réflexion, « demande » paraît en effet meilleur que « enquête » (proposé RLiR 45, 338). — *S.v. Fraire Menors* : la forme intéressante *Frai M.* (F36) aurait dû apparaître. — *S.v.* [*franher*] v.intr. : traduire plutôt par « *se* rompre, *se* briser ». — *S.v. se graüsava* et *graüzas* ou dans la note à G65, on aurait pu rappeler que *se greuser* et *greuse* apparaissent dans la *Passion d'Auvergne* (Montferrand 1477) ; v. d'ailleurs le c.r. de l'éd. Runnalls par A.L. dans cette revue, 47, 505 — *S.v. inada* : avouons, sans avoir rien de meilleur à proposer, que nous ne sommes pas entièrement convaincu par l'interprétation avancée (variante d'*anada*) ; les deux contextes (G1 et, surtout, H9) semblent bien différents de ceux où apparaît d'ordinaire *anada.* — *Jornadas* f.pl. (à traduire plutôt par le singulier « salaire » ; même remarque pour *jornals*) est un mot rare (un seul exemple dans Lv, à Périgueux ; date ?). — *Laus* dans *laus chausas* (J71) paraît être un simple lapsus dû au mot suivant. — L'article *murat* « mulet » est à biffer ; en revanche *Murat* NP est à ajouter à l'Index onomastique : le texte parle du *roci Murat* (G121) comme ailleurs du

roci Manhat (J8). — *S.v. Nostra Dona,* séparer la lexie *festa Nostra Dona (de setenbre)* « nativité de Notre-Dame (8 septembre) » en B135, J87, K30, M23. — Pour *nota,* on peut hésiter sur le sens (« note » est quelque peu ambigu) ; le mot est probablement intéressant pour la date (cf. FEW 7, 197a). — *Quinsena/quinzena* nous semble à définir plus précisément par « les quinze jours qui précèdent une certaine fête » (I19), voire par « le premier jour de cette période » (A40). — *S.v. siras* : lire *sira* (ou *s.f.pl.*). — *Tener,* deux fois dans l'expression *tener lo(s) plait(s),* serait à traduire par « soutenir, faire (un procès) ». — *S.v. un* : on regrette un peu (pour d'éventuels emplois duels, cf. J52) que les formes *uns* et *unas* soient noyées parmi les « etc. ». — *S.v. vent* : lire B26*. L'expression *gardar la vila dal vent* est « obscure » [137]. Ne pourrait-on pas songer à donner à *vent* le sens de « sud » (= « garder la ville du côté du sud ») qu'il a ailleurs en ancien occitan (v. DAO 6, 6-1) ? Les parlers auvergnats connaissent encore le mot dans le sens spécifique de « vent du sud » (FEW 14, 256a ; ALAL 32 ; RLiR 25, 107, 116). Dans le système d'orientation montferrandais, *lo vent* « le sud » s'opposerait ainsi à *la biza* « le nord ». — *S.v. vespra* : noter que les parlers auvergnats ont bien conservé le sens de « veille » (FEW 14, 347a ; ALAL 141). — *S.v. vins* adj. num. « vingt » : ajouter A3, M93, et lire H5 (3) ; on pouvait faire remarquer qu'on a affaire, dans tous les exemples, à un système de numération à base 20 (peu d'exemples occitans anciens dans FEW 14, 444ab).

L'édition d'Anthony Lodge donne accès, d'une façon fiable et commode, à un texte dont l'intérêt pour la grammaire historique — encore pauvre en datations précises — et la lexicologie de l'occitan auvergnat est évident. L'importance des Comptes montferrandais pour la sociolinguistique historique de l'Auvergne, vieille zone de contact entre oc et oïl, n'est pas moindre. La masse des documents encore à exploiter est considérable [10]. Anthony Lodge a d'ores et déjà entrepris de poursuivre sa tâche en s'attaquant aux autres registres du XIII[e] siècle. Il reste à souhaiter avec lui [5] qu'un si beau début suscite des vocations — pourquoi pas auvergnates ? — capables de le seconder dans son entreprise

Jean-Pierre CHAMBON

Françoise VIELLIARD et Jacques MONFRIN, *Manuel bibliographique de la littérature française du moyen âge de Robert Bossuat.* Troisième supplément (1960-1980), vol. I, Editions du CNRS, Paris, 1986, XII + 392 pages.

Tous les médiévistes connaissent et continuent à consulter avec profit l'important *Manuel bibliographique de la littérature française du moyen âge* publié en 1951 par Robert Bossuat et ses deux *Suppléments* dont le premier (1955) embrasse la période de 1949 à 1953 et le second (1961) va de 1954 à 1960. Or, à partir de 1960, il y avait, dans la documentation bibliographique sur la littérature médiévale, un vide : on ne disposait que de bibliographies partielles,

annuelles ou spécialisées (par ex. sur les études relatives au *Roland,* à Marie de France, à Chrétien de Troyes, aux poèmes sur Tristan, à Aucassin et Nicolette), et on saura gré à Jacques Monfrin, qui avait déjà prêté son concours au 1er Supplément, d'avoir mené à bien, en collaboration avec Françoise Vielliard et la Section romane de l'Institut de recherche et d'histoire des Textes dont celle-ci est la directrice, une continuation de l'œuvre de Bossuat pour les vingt années suivantes, de 1960 à 1980.

Ce troisième Supplément du *Manuel,* qui fournit, dans certains cas indiqués dans l'introduction (p. VII), des références à des publications même plus récentes (c'est le cas des bibliographies et des comptes rendus), aura deux volumes dont nous avons devant nous le premier, tandis que le second doit paraître prochainement.

Le 1er volume comprend, au début, une section de *Généralités,* très développée, représentant — il faut le souligner — une innovation par rapport aux volumes de Bossuat. Au total 588 titres, allant jusqu'en 1984, sont répartis entre plusieurs sous-sections (pp. 1-55) : les premières regroupent les travaux d'importance sur l'histoire de la littérature médiévale, sur la rhétorique, sur l'histoire, la société et la pensée politique ; ensuite, on donne une bibliographie des bibliographies, celle des dictionnaires des lettres et des encyclopédies, celle des travaux marquants sur les dialectes et le français hors de France au moyen âge, et même sur la littérature occitane et la littérature latine médiévales ; enfin, s'y ajoutent une liste des bibliographies des thèses, celles des Mélanges, des revues, des recueils non périodiques et des collections de textes ; ce chapitre introductif, très utile, s'achève par un recensement de travaux sur la façon d'éditer les textes, c'est-à-dire sur l'établissement du texte des œuvres médiévales, et par une bibliographie éclectique des grammaires, des dictionnaires de langue et des anthologies (1).

Le corps de ce 1er volume est consacré à l'*Ancien français* et maintient, avec quelques retouches (v. p. VII), l'ordonnance des volumes de Bossuat : chap. Ier *Les origines* (nos 589-693, pp. 57-69), chap. II *Les légendes épiques* (nos 694-2007, pp. 71-188) et chap. III *Le roman courtois* (nos 2008-4217, pp. 189-392). Le second volume, dont nous appelons de tous nos vœux une rapide parution, comprendra les chap. IV à IX de la division de Bossuat, puis le *Moyen français* et deux *Tables* (noms d'auteurs et titres d'ouvrages médiévaux, et noms d'éditeurs et de critiques modernes) dont l'intérêt sera d'autant plus grand qu'elles renverront non seulement à ce 3e supplément, mais aussi à l'ouvrage de base et à ses deux premiers suppléments (v. pp. X-XI).

---

(1) A propos des *Early Romance Texts* de R. Sampson, je ne dirais pas que c'est une « bonne anthologie » (p. 55, n° 587). V. le compte rendu critique de K. Baldinger, qui est cité, et le mien, tout aussi critique, dans la RLiR 45, 1981, 487-492.

« Pour chaque œuvre, lit-on dans l'introduction, les trois rubriques : éditions, traductions, travaux critiques, ont été conservées » (p. VII), et le maintien de cette formule qui a fait ses preuves, est heureux. Quant au classement des publications relatives aux textes, il a été affiné dans ce sens qu'on fait apparaître « d'abord les ouvrages les plus importants, en présentant ensuite d'une part les travaux qui intéressent le sens et le contenu d'une œuvre, de l'autre ceux qui s'attachent à la technique littéraire ou à la langue » (ib.). Notons aussi qu'à la suite des titres, on trouvera, dans beaucoup de cas, les comptes rendus « les plus significatifs, et pour les éditions, tous ceux qui apportent des corrections ou des compléments » (p. X). Parfois, les auteurs ajoutent leurs propres appréciations, toujours pertinentes, sur la valeur de l'édition ou de l'étude dont il est question ; dans d'autres cas, ils en précisent le contenu ou explicitent des titres insuffisamment clairs.

Au cours des vingt années sur lesquelles porte l'ouvrage de Françoise Vielliard et Jacques Monfrin, le nombre de publications parues est « à peu près équivalent à ce qui avait paru depuis les origines de notre discipline jusqu'en 1951 » (ib.). Aussi les auteurs ont-ils eu raison de ne pas continuer la numérotation de Bossuat, ce qui aurait conduit à des chiffres lourds à manier, et d'adopter une nouvelle numérotation des travaux enregistrés à partir de 1. Dans les renvois — et ce sera aussi le cas dans les *Tables* — le numéro de la publication enregistrée dans le 3e supplément est précédé de la lettre S.

Ouvrage de consultation indispensable, fournissant une information de tous éloges, vaste et sûre, qui paraît exhaustive, cette troisième suite du *Manuel* de Bossuat, si elle est soigneusement examinée, est un livre susceptible de faire naître des questions nouvelles et d'orienter les chercheurs vers des problèmes nouveaux. En fait, c'est non pas un ouvrage bibliographique à consulter hâtivement, c'est un livre à lire en réfléchissant et à méditer.

Georges STRAKA

Brian WOLEDGE, *Commentaire sur* Yvain (Le chevalier au lion) *de Chrétien de Troyes,* t. I, vv. 1-3411 (Publications romanes et françaises, CLXX), Genève (Droz) 1986, XI + 205 pp.

Tony HUNT, Chrétien de Troyes, Yvain (Le Chevalier au Lion) (Critical Guides to French Texts, 55), London (Grant & Cutler) 1986, 101 pp.

Il est évident que l'entreprise d'un commentaire aux romans de Chrétien de Troyes est méritoire ; M. Woledge, auteur de *La syntaxe des substantifs chez Chrétien de Troyes* (Genève 1979 ; cf. ZrP 95, 1979, 667 sq.) et d'un grand nombre d'articles sur les œuvres du romancier champenois, était particulièrement bien qualifié pour nous donner un tel commentaire. Si son premier volume sur l'*Yvain* ne satisfait pas entièrement, c'est à cause de sa hétérogénéité évidente ;

il semble que M. Woledge a voulu écrire, en même temps, trois livres différents : des prolégomènes à une nouvelle édition du roman ; une étude de la langue de Chrétien, basée surtout sur l'*Yvain* ; et enfin, un commentaire au sens propre. Qui trop embrasse mal étreint, tout le monde le sait ; et le livre que voici nous donne un peu de tout, sans être complet sous un des trois points de vue.

Voyons d'abord les prolégomènes à une nouvelle édition : L'introduction (pp. 1-49) évoque rapidement la tradition manuscrite (pp. 1-7) et les essais de classement (pp. 8/9), avant de présenter les éditions existantes. L'édition de M. Roques, préparée à la hâte, est sévèrement critiquée (pp. 14-16). Une nouvelle tentative d'édition s'impose donc ; mais M. Woledge renvoie au projet d'un groupe de chercheurs britanniques (cf. pp. 16 sq.), sans proposer lui-même un nouveau texte (il dispose d'une photographie de la copie de Guiot, mais il n'a pas examiné les autres manuscrits, cf. p. VII). Assez souvent, il discute des passages de l'édition de M. Roques et les compare au texte de W. Foerster ; mais les discussions philologiques ont moins de poids qu'un texte qui rétablit la bonne leçon. Parfois, celle-ci doit être justifiée dans une note critique, parfois, c'est superflu : Ainsi les erreurs dans l'interponction (cf. vv. 233-235 ; 317 ; etc.), peuvent être corrigées tacitement. Un nouveau texte (même provisoire) ferait beaucoup mieux ressortir les résultats auxquels est arrivé M. Woledge que le font les notes du commentaire.

L'introduction contient (pp. 17-49) des *Observations sur la langue de Chrétien et de Guiot* ; les pages sur la morphologie et la syntaxe des substantifs (pp. 24-28 ; 33-40) y sont particulièrement développées, parce que l'auteur y résume les résultats de son livre de 1979. Dans le commentaire, beaucoup de constructions et de formes sont discutées, et les redites ne sont pas toujours évitées ; ainsi, le v. 87 donne lieu à une remarque sur l'infinitif substantivé (p. 62), sans qu'il soit renvoyé au § 66 de l'introduction (pp. 39 sq.), qui donne plusieurs exemples du phénomène et qui résume, de sa part, un chapitre de la *Syntaxe des substantifs* ; cf. aussi le commentaire au v. 31-32 (p. 55), qui reproduit ce qui a été dit déjà (Introd., § 72, p. 72) sur le proverbe *Mieulx vault cortois mort que vilain vif,* mais il aurait fallu mentionner la sentence qui est le modèle lointain de ce proverbe (Eccl. 9, 4 : un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort), etc. etc. Malgré ces répétitions, les observations sur la langue me semblent la partie la plus utile de ce commentaire (1).

Par contre, ce qui est dit sur l'interprétation du texte ne satisfait guère. M. Woledge n'a pas essayé de donner la bibliographie exhaustive de l'*Yvain* ; il

(1) Des additions et des rectifications sont, bien sûr, possibles : Ainsi, la formule *preu et cortois* au v. 3, a un sens spécifique, il n'est guère adéquat de parler de « remplissage » (p. 52) ; d'ailleurs, la phrase « Chrétien, qui en général ne fait pas un grand usage de ces quasi-synonymes » (ib.), étonne un peu. — Au v. 165, le mot *doiz,* qui manque au glossaire de M. Roques, mériterait un commentaire (le sens est « canal », <DUCE × DUCTU) ; etc.

renvoie [p. VIII] au bulletin bibliographique de la Société arthurienne, qui informe bien sur tout ce qui est publié. Il semble pourtant qu'un commentaire devrait faire le point de la recherche et non seulement énumérer, mais critiquer et comparer les travaux des devanciers ; le bulletin de la Société arthurienne donne des résumés purs et simples. D'ailleurs, M. Woledge cite peut-être trop souvent des ouvrages d'un accès facile, tel que le livre de J. Frappier sur l'*Yvain* (cf. p. 54, note aux vv. 17-32 ; p. 59, note au v. 61 ; p. 61, notes aux vv. 73/74 et 84/85 ; etc.) ; il nous offre donc une synthèse assez incomplète de la recherche antérieure sur le roman, avec quelques observations personnelles, mais le tout ne forme pas un commentaire cohérent. Hâtons-nous de dire que le livre peut être utile ; mais il n'est pas l'ouvrage de référence sur l'*Yvain* qu'il nous faudrait, et c'est dommage.

Presque en même temps que M. Woledge, M. Hunt a publié un petit volume, destiné aux étudiants, sur l'*Yvain,* dans une collection anglaise qui contient déjà une interprétation de *Erec et Enide* par M. Burgess (cf. ZrP 102, 1986, 405-407). M. Hunt, qui a déjà publié plusieurs études sur l'*Yvain* (2), ne suit pas le texte de Chrétien, mais discute les problèmes centraux l'un après l'autre. Une sorte d'introduction (pp. 9-22) caractérise le genre romanesque en France au 12e siècle : Celui-ci associe *amour* et *chevalerie* avec *clergie* (p. 13) ; la *quête* du chevalier a lieu dans un monde idéalisé, assez différent de la réalité quotidienne (pp. 15 sq.) ; le trait le plus saillant de cette littérature semble être l'importance de la casuistique (pp. 18 sqq.). — Le deuxième chapitre (pp. 23-36) fait voir que le monde de l'*Yvain* est assez problématique : Calogrenant cherche à coordonner *amour, chevalerie* et *clergie,* mais ses efforts l'amènent à un échec (pp. 25-30) ; Yvain qui suit le conseil de Gauvain et quitte sa femme pour prouver sa vaillance chevaleresque, risque par là même de perdre l'amour de Laudine (pp. 35 sq.) — s'il l'a jamais possédé, car M. Hunt a raison de souligner que dans le cœur de cette femme, il y a peu de tendresse pour son mari (pp. 33 sq.).

Au chapitre suivant (pp. 37-51), M. Hunt explique que le comportement du héros envers Esclados n'est pas conforme aux règles de la chevalerie (pp. 41 sqq.) : Yvain déclenche la tempête, et nuit donc à son adversaire, sans lui avoir déclaré la guerre ; et il poursuit encore le blessé sans pitié. Il est vrai que Calogrenant avait offensé Esclados sans le savoir, tandis qu'Yvain connaît, par le récit de Calogrenant même, les conséquences de ses actions ; mais dans cette partie du roman, nous sommes en plein conte populaire, et dans ce genre, il est nécessaire

(2) Sa bibliographie (pp. 96-101) s'arrête en 1984 ; c'est pourquoi sa dernière contribution à l'interprétation de ce roman n'y figure pas : *Beginnings, Middles, and Ends : Some Interpretative Problems in Chrétien's Yvain and Its Medieval Adaptations,* ds The Craft of Fiction, Essays in Medieval Poetics, ed. by Leigh A. Arrathoon, Rochester 1984, 85-117 ; cf. ZrP 102 (1986), 507.

que le héros réussisse là où son prédécesseur a échoué, en refaisant exactement le chemin de celui-ci ; dans la logique du conte, la question de savoir si Yvain aurait dû avertir Esclados de ses intentions ne se pose pas. Or, le public de Chrétien n'ignorait sans doute pas le conte dont l'auteur s'était inspiré ; et ce public suivait, bien sûr, le changement d'Yvain qui, d'un jeune guerrier cruel par son insouciance même, devient un vrai chevalier (cf. p. 46), mais en même temps, les auditeurs se rendaient compte du cheminement qui menait Chrétien du conte populaire au roman courtois. L'interprétation de l'œuvre ne devrait peut-être pas faire abstraction du problème des sources et de leur adaptation.

Le quatrième chapitre (pp. 52-66) est consacré à l'amour dans *Yvain* ; le cinquième (pp. 67-79) traite de la figure du lion. Pour M. Hunt, le lion incarne, comme dans les bestiaires, la générosité du noble prince, qui épargne ceux qui s'humilient, tout en luttant contre les orgueilleux, et c'est ainsi qu'il est à l'image de l'Yvain de la deuxième partie du roman. C'est un aspect important, mais qui n'explique pas tout : ainsi M. Hunt reste surpris devant la tentative de suicide du lion (p. 75). Il me semble que cette scène devienne tout à fait claire quand on voit dans le lion l'évocation ironique d'Enide, compagne fidèle d'Erec dans le premier roman de Chrétien (3). — Le dernier chapitre (pp. 80-93) souligne l'importance de la rhétorique dans notre roman ; un appendice (pp. 94 sq.) donne une liste très utile des motifs communs à l'*Yvain* et aux poésies de Bernart de Ventadorn.

Ce petit livre est une bonne introduction au roman de Chrétien qui, par ses vues personnelles et originales, mérite aussi l'attention des spécialistes.

Albert GIER

Claude LACHET, *La Prise d'Orange ou la Parodie courtoise d'une épopée*, H. Champion (Nouvelle Bibliothèque du Moyen Age, 10), Paris, 1986, 239 pages.

Co-traducteur, avec J.-P. Tusseau, de l'épopée dont Cl. Régnier a donné les éditions définitives (édition intégrale 1966; édition minor 1967[1]-1983[6]), Cl. Lachet en fournit, dans une très bonne thèse de 3e cycle ici publiée, une excellente étude littéraire. Après maints travaux consacrés à la *Prise* (Frappier, Tyssens, Dufournet, Régnier) et à l'aide de quelques thèses de portée plus générale (Ménard, Combarieu, Bancourt), il était bon de donner une synthèse commode ; nous l'avons maintenant. Le plan est clair : — *La composition* [14-48] ; —

(3) Cf. mon article *Leo est femina, Yvain, Enide und der Löwe*, ds Mittelalterbilder aus neuer Perspektive, Würzburger Kolloquium 1984, éd. par E. Ruhe et D. Behrens, München 1986, 269-288.

L'Exotisme [49-78] ; — *La Sarrasine amoureuse d'un chevalier chrétien* [79-129], qui dépasse très heureusement le cadre de la *Prise,* pour analyser les divers aspects du thème dans vingt autres chansons de geste à partir notamment de quatre tableaux très suggestifs sur la condition sociale et familiale de la sarrasine, sur la stratégie amoureuse, sur les conditions du baptême et du mariage, et sur l'importance du thème ; — *De l'épique au romanesque* [131-176], où l'on trouvera une analyse des techniques (qui s'inspire des travaux de Rychner) et aussi un précieux répertoire de motifs épiques rencontrés [145-146] et aussi de ceux qu'on n'y trouve point [146-151], de même qu'un recensement de motifs romanesques ou lyriques ; je note aussi [156-157] un commentaire pertinent de *destreint et jostise* A 359 (cf. aussi A 290), qui pourrait éclairer l'étude lexicale du *Roman de la Poire* 655 (cf. éd. Marchello-Nizia, XCI), et de fines remarques sur un rapprochement avec les chansons de mal-mariée [155-160] ou sur le « cassage de gueule » [171-173] qui s'insèrent dans une excellente mise au point sur *Guillaume : héros démythifié* [169-176] ; — *Le comique et la parodie* [177-220], où l'on trouve bien des remarques éclairantes ; — enfin une bonne conclusion [223-227] ramasse l'acquis d'un travail méritoire.

On regrettera seulement que l'auteur n'ait pas donné des index des mots, des passages et des thèmes commentés. Ils eussent grandement facilité l'emploi d'un ouvrage solide qui mérite d'être utilisé.

Gilles ROQUES

Choix de Fabliaux, publié par G. Raynaud de Lage, H. Champion (CFMA n° 108), Paris, 1986, 152 pages.

Il s'agit là d'une anthologie groupant 8 fabliaux parmi les plus illustres. Une introduction très rapide en présente l'analyse [7-14]. Les textes sont ensuite édités : *D'Auberée, De la robe vermeille, De Gombert* de Jehan Bodel et *Du prestre qui ot mere a force,* d'après le ms. de Berlin ; — *D'Estourmi* d'Hues Piaucele, *Des trois dames qui troverent l'anel, Le dit des Perdriz,* d'après le BN 837 ; — *Le povre clerc,* d'après le ms. de Berne. On sait que *D'Auberée, Des trois dames . . ., De la robe vermeille* et *D'Estormi* ont été édités, d'après le même ms. de base, dans le recueil de N. Noomen (RLiR 50, 281), que *D'Estormi* se lit aussi, d'après son ms. unique, dans l'éd. de Ph. Ménard et que *Gombert* a été publié, d'après le même ms. de base, dans la seconde édition des *Fabliaux de Jean Bodel* par P. Nardin.

J'ai lu l'agréable fabliau *Le povre clerc.* Deux menues corrections ne s'imposent pas absolument *san* corr. en *sanz* (32) et *cler* corr. en *clerc* (250). Une faute d'impression *il* lire *li* (241). Au glossaire : *pourchacier* lire *porch* — et ajouter l'emploi réfl. *soi porchacier* « chercher sa pitance » ; — *rasti* lire FEW X, 90b (et non 906) ; — ajouter *as talons* 55 « derrière qn » (dp. D'Aubigné ds FEW 13, 1, 58a).

Les notes sont très réduites [109-117]. Pour les quatre fabliaux qui sont transmis par plusieurs mss. (surtout pour *D'Auberée*) on trouvera un choix de variantes [123-134]. Le tout se termine par un glossaire nourri, qui vise surtout à permettre la lecture du texte [135-148] et une table des noms propres [149-151].

Visiblement cette édition fiable a choisi de s'alléger de tout appareil d'érudition encombrant. On regrettera seulement de ne pas trouver les renseignements bibliographiques essentiels qu'est en droit d'attendre un lecteur néophyte, désireux d'en savoir plus. On pouvait le faire en tirant parti des blancs. Mais l'essentiel est de donner le goût d'accéder aux textes ; et ce but est atteint avec élégance.

Gilles ROQUES

Chanson de Guillaume, übersetzt, eingeleitet und mit Anmerkungen versehen von B. Schmolke-Hasselmann (KTRMzA, 20), München (Wilhelm Fink) 1983, 301 pages.

Französische « Schicksalsnovellen » des 13. Jahrhunderts [*La chastelaine de Vergi, La fille du comte de Pontieu, Le roi Flore et la belle Jehanne*], übersetzt, eingeleitet, mit einer Bibliographie und Anmerkungen versehen von Fr. Wolfzettel (KTRMzA, 26), München (Wilhelm Fink) 1986, 257 pages.

Depuis 25 ans on publie à Munich une collection de textes classiques du moyen âge roman en édition bilingue (texte en langue originale et traduction allemande). On y trouve la *Chanson de Roland, Saint Alexis,* le *Voyage de Saint Brendan,* les œuvres de Chrétien de Troyes, l'*Enéas,* les *Lais* et les *Fables* de Marie de France, le *Jeu de St Nicolas,* le *Roman de la Rose,* le théâtre d'Adam de la Halle, etc., et aussi *El Cantar de mio Cid* et le *Libro de buen amor* de Juan Ruiz.

Nous voudrions signaler ici deux des derniers volumes. *La Chanson de Guillaume* est précédée d'une très courte introduction [7-18], qui reprend à l'intention du grand public des données déjà connues, et d'une bonne bibliographie [20-23]. Le texte suivi est le texte reconstitué, dit à juste titre hypothétique, de Mme Wathelet-Willem 1975, cf. notre CR dans ZrP 95, 165. A mon sens ce choix est malheureux pour les raisons exprimées dans ce CR et ce ne sont pas les deux pages de corrections [292-293] qui peuvent y remédier. A plus forte raison, lorsqu'on s'adresse à un public non spécialiste, le choix d'un texte réécrit me paraît à proscrire. Il eût mieux valu publier le texte de l'éd. de McMillan quitte à fonder la traduction sur le texte reconstitué en commentant en note les écarts. Ou bien si l'on voulait publier le texte reconstitué, il fallait (comme cela a été fait dans le n° 21 de la même collection) donner au lecteur les moyens de retrouver la lettre du ms.

Les nouvelles du 13e s. sont précédées d'une très importante introduction [7-74] et d'une remarquable bibliographie [75-80]. Le texte de la *Chastelaine* est celui de l'édition Whitehead (fondée, on le sait, sur le ms BN fr. 837). Ainsi cette édition peut être utilisée parallèlement à l'édition R. Stuip (fondée sur le BN fr. 375 et contenant en outre les remaniements des 15e et 16e s. dont celui de Marguerite de Navarre), publiée dans la collection 10/18. On lit ensuite *La fille du Comte de Ponthieu,* version primitive du ms. BN fr. 25462, dans le texte donné par Cl. Brunel aux CFMA. Enfin *li Contes dou roi Flore et de la bielle Jehane* reproduit le texte de l'éd. Moland et d'Hericault.

Cette collection dont les volumes sont inégaux, à l'image de la collection publiée en France dans la bibliothèque médiévale en 10/18, mérite d'être connue aussi hors d'Allemagne dans la mesure où elle ne se contente pas seulement de fournir une traduction. Ainsi le volume n° 26 est très recommandable et le n° 21 (consacré au *Tristan* de Thomas par G. Bonath) nous a paru même donner un specimen de ce qu'on peut attendre de ce genre d'ouvrage (v. mon CR ds ZrP 1986 à paraître). Le volume n° 20 nous semble par contre limité à une diffusion restreinte au public de langue allemande, désireux de prendre un premier contact, dans une lecture cursive, avec le texte médiéval ; c'est une utilité qui n'est pas niable non plus.

Gilles ROQUES

Pierre RÉZEAU, *Répertoire d'incipit des prières françaises à la fin du Moyen Âge,* Addenda et corrigenda aux répertoires de Sonet et Sinclair, Nouveaux incipit, Genève, Droz (Publications romanes et françaises n° CLXXIV), 1986, 521 pages.

En complément de sa thèse sur *Les prières aux saints en français à la fin du Moyen Age* (CR ds RLiR 48, 247-248), P. Rézeau nous donne un instrument bibliographique très utile, qui prendra place à côté des répertoires de Sonet et de Sinclair. La première partie [21-194] corrige et complète ces répertoires. La seconde partie [195-434] apporte de nouveaux incipit. Viennent ensuite les textes acéphales [435-446]. Des tables des bibliothèques visitées, des manuscrits et imprimés (avec une liste selon les numéros de Lacombe), des auteurs, des traducteurs et des copistes, des saints et anges auxquels sont adressées des prières et enfin des sujets et des titres, complètent l'ouvrage [447-520]. On lira dans l'introduction les paragraphes sur l'*Intérêt de la recherche* et les *Perspectives de recherche* [6-10] qui mériteraient d'être exaucés. Mais songera-t-on aussi un jour à reprendre l'inventaire des légendes hagiographiques en français, pour lesquelles le chercheur doit toujours se référer à l'étude de P. Meyer (HLF 33, 328-458), squelettique et largement périmée ?

Gilles ROQUES

Parise la Duchesse, chanson de geste du 13e siècle, édition et commentaires par M. Plouzeau, Publications du CUERMA, Université de Provence (Senefiance nos 17 et 18), Aix-en-Provence, 1986, 2 volumes, 647 pages.

Parise la Duchesse restait pour beaucoup un titre. Cette courte chanson (3106 vv), partie de la Geste de Nanteuil, n'avait guère été commentée depuis la parution de la bonne édition de Guessard et Larchey (AFP n° 4, 1860) ; il faut surtout citer l'étude de D. Scheludko ds NM 28, 146-151 et, à un degré moindre, celle de Ph. A. Becker ds ZFSL 64, 436-440. Pourtant on l'avait vu citée dans des travaux récents sur *Gaydon* (Subrenat 1974) ou dans les deux belles éditions qui, ces dernières années, nous ont fait apprécier *Tristan de Nanteuil* (Sinclair 1971) et *Lion de Bourges* (Kibler-Picherit-Fenster 1980).

G. Andrieu en avait entrepris l'édition. A sa mort, il laissait des matériaux utiles que sa collègue M. Plouzeau a repris, élargis et complétés pour construire un bien beau monument de science. On peut tenir l'édition pour définitive. L'introduction est quasi exhaustive, dans une minutie qui ne laisse rien à l'à peu-près, en particulier dans l'étude de la langue de la copie unique [45-85], qui situerait sa confection au 13e s. dans le domaine francoprovençal. L'œuvre ducteurs et des copistes, des saints et anges auxquels sont adressées des prières daterait du second quart ou du milieu du 13e s. et aurait été composée dans l'est ou le nord-est.

L'étude littéraire, un peu sévère pour une chanson qui mérite, à maints égards, de retenir l'attention du lecteur, vaut en particulier par un remarquable panorama sur la place de *Parise.* L'éditrice a soigneusement comparé son texte avec les autres poèmes de la Geste de Nanteuil ainsi qu'avec *Bueve de Hantone, Daurel et Beton, Orson de Beauvais, Macaire, Doon de la Roche, Ogier le Danois, Renaut de Montauban, Florence de Rome, Gui de Bourgogne, Gaydon, La Mort Artu, Richars li Biaus* (édité récemment par A. Holden dans les CFMA), *Lion de Bourges, Tristan de Nanteuil, Hugues Capet* et *Dieudonné de Hongrie* [129-159]. On trouve là maints renseignements de première main. L'analyse des thèmes et motifs est plus succincte [125-128]. On y retrouve deux contes : celui de la femme injustement diffamée, punie puis réhabilitée, et celui du fils qui ne connaît pas ses parents, prouve la noblesse de sa naissance et épouse la fille du roi. On lira dans l'étude de K. V. Sinclair, *Tristan de Nanteuil, Thematic Infrastructure and Literary Creation* (BeihZrP 195, 1983) pp. 24 à 34, une bonne analyse de ces deux thèmes avec un renvoi (p. 31 n. 13) à une étude antérieure de l'auteur sur les relations entre *Tristan de Nanteuil* et *Parise.* Pour ma part j'ai été particulièrement intrigué par les trois épreuves imposées à Huguet (vv. 964-1250). Il y a une unité autour du jeu ; les dés et les échecs sont l'un et/ou l'autre du début (966) à la fin (1249) constamment présents (p. ex. 1024 ; 1058 ; 1118 ; 1197-1200) ; mieux, quand Huguet révèle aux *larrons* qu'il a les trois dés, ceux-ci en déduisent qu'il sera *rois* (1072-1078). Or ces trois épreuves sont

assez clairement trifonctionnelles. La première concerne la troisième fonction (il vainc la tentation de la richesse mal acquise) ; la seconde concerne la première fonction (à l'église, porteur du *branc* du roi, il affirme la vérité ; on notera que c'est là aussi qu'il affirme devant Dieu la priorité de la quête de ses parents) ; la troisième enfin répond à la seconde fonction (il triomphe des fils des seigneurs qui l'assaillent, armé face à leurs couteaux de ses poings et de l'*eschaquier*). Je n'ai fait là qu'esquisser les grandes lignes d'une analyse que je me propose de mener ailleurs, et aussi à propos des trois machinations contre Parise. Je me demande d'ailleurs si cet Huguet, porteur, rappelons-le, de la *crois roiel* (qui n'a pas le rôle de signe de reconnaissance qu'elle joue souvent) et qui va succéder à *Hugues* sur le trône de Hongrie (après un couronnement somptueux à Aix-en-Provence [qui évoque aussi Aix-la-Chapelle], qui se termine, fait exceptionnel, par un « portage » du nouveau roi) ne contiendrait pas comme un écho d'Hugues Capet, fils d'Hugues le Grand ; ce serait d'autant plus intéressant que la question d'une influence directe de *Parise* sur la Chanson d'*Hugues Capet* est refusée avec de bons arguments [152-156].

Le texte est parfaitement édité et discuté en plus de 150 pages de notes [289-448], essentiellement philologiques, dont nombre sont très précieuses par les corrections et compléments qu'elles apportent aux ouvrages de référence. Le lecteur qui n'aurait pas le loisir de les étudier pourra utiliser 5 index pour y trouver son bonheur ; index des mss., des auteurs et œuvres, des historiens et philologues, des matières, des mots.

Je me bornerai à quelques remarques de détail. P. 100 à propos de la conjugaison d'*ardoir*, je me permets de renvoyer au FEW 25, 147 n. 1 et à propos de celle de *voloir* aux *Actes du 4e Colloque international sur le m. fr.* publiés par A. Dees, pp. 227-268 ; — p. 305 v. 142, on peut répondre facilement à la question concernant le texte précis du ms. d'Oxford de *Roland* grâce à la reproduction phototypique de la SATF (où on lit *un* en toutes lettres) ; — p. 317 v. 323, pour la concurrence *par/por* on peut renvoyer à S. Sandqvist, *Notes Textuelles sur le R. de Tristan de Béroul,* v. 1660 ; — p. 333 v. 699, je crois que pour *segrei* « avis, conseil » le FEW renvoie en fait à *Tristan* de Thomas (sigle normal Thomas) et précisément à l'attestation du v. 1457 de l'éd. Bédier (D 190 ds éd. Wind TLF). Certes les gloss. (Bédier SATF ; Wind TLF) et les traductions (Payen, Bonath) s'accordent, à juste titre, à gloser le mot par « secret » mais l'association *mun conseil et mun segrei* explique, même si elle ne la justifie pas, l'interprétation donnée par le FEW ; on notera également que le *segré* « avis, conseil » du *Roman de la Rose* est tiré d'un passage qui associe aussi *son conseil e son segré.* Langlois (« pensée, secret ») puis Lecoy (« pensée intime, secret ») ont parfaitement défini le mot *conseil* dans ce passage de *La Rose,* mais ils se sont accordés aussi pour noter que *conseil* dans un autre passage de l'œuvre signifie « avis ». Ainsi au plan théorique, au vu de la fréquence de l'association *conseil/secret* (v. TL s.v. *secret*), le double sens de *conseil* «secret» et «avis» permet de supposer un double sens, en puissance, pour *secret* « secret » et *« avis ». Il reste à trouver

des attestations incontestables de ce second sens. Je n'ai rien trouvé pour l'instant, hormis une autre référence dans le FEW (11, 377a), de *secré* « conseil, avis » Wace, qui paraît avoir échappé à l'éditrice. Elle est tirée de la *Conception ND,* éd. W. R. Ashford, 1526. La Vierge y dit à Dieu : « Deus qui . . . tun *secré* me comandas, Si cum tu ses que je t'amai Et tun comandement gardai E tot ce fis que tu volsis, M'arme receif en paradis ». Elle n'est certes pas indiscutable mais on voit encore ce qui a amené l'interprétation de Wartburg : la proximité de *comander / comandement / voloir.* Inversement, je ne crois pas que *decret* puisse être, dans le texte de *Parise,* une correction satisfaisante au plan sémantique (au moins au vu des attestations relevées ds Gdf et TL) ; — p. 343 v. 869, le ms. BN 821 est parfaitement connu : le texte cité par Gdf a été édité sous le titre du *Roman d'Hector et d'Hercule* par J. Palermo dans les TLF et le mot *apris* s'y lit aux vv. 186 et 903 (il manque au gloss.). Le ms. a été copié en Italie (v. bbg dans le *Dictionnaire des Lettres françaises MA* s.v. *Hector et Hercule*) ; — p. 353 v. 1052, la date de ca. 1260 donnée par le FEW pour *visiter* repose sur une constante erreur concernant la datation du *Roman des Sept Sages* SATF, qui appartient au 15e s. ; — p. 355 v. 1116, je signale que les localisations d'*enfondrer* sont un peu hâtives ; — p. 357 v. 1156, certes c'est G. Paris (semble-t-il) qui, par deux fois, a affirmé l'emploi fréquent d'un masculin *blonde* : il s'agissait visiblement d'une affirmation osée. L'unique forme relevée dans TL est tirée de la célébrissime chanson de toile *Quant vient en mai que l'on dit as lons jors* (R 2037) dont le ms. unique porte bien *Blonde ot le poil.* On notera que les éditeurs anciens ont oscillé entre le maintien (Bartsch) ou la correction en *blont* (Meyer), mais c'était avant le jugement de Paris. Depuis la tendance est à maintenir *blonde* (p. ex. A. Henry ou S.N. Rosenberg qui fournit dans sa bonne anthologie, *Chanter m'estuet* pp. 12-14, toute la bibliographie nécessaire). Or ce qui est particulièrement remarquable c'est que les vv. 1154-1159 de *Parise* sont des vers formulaires et que précisément les vv. 1156-1157 sont quasi identiques dans *Parise* et dans la Chanson de toile, jusque dans la forme *blonde,* qui permet de gagner un des pieds nécessaires pour passer du décasyllabe à l'alexandrin et qu'il ne faut donc pas corriger. C'est en tout cas un élément à prendre en compte et pour l'histoire du genre de la chanson de toile et pour la datation de *Parise la Duchesse,* selon qu'on croie à l'antériorité de l'une ou de l'autre ; — — p. 370 v. 1401, pour la confusion *sor/soz* il eût fallu tenir compte aussi de l'avis de S. Sandqvist, plusieurs fois formulé et illustré, en dernier lieu dans les *Notes Textuelles sur le R. de T. de Béroul,* v. 3088-89 ; — p. 377 v. 1500, l'AND fournit un autre ex. de *maluer,* cette fois dans un texte en vers ; je doute beaucoup qu'il puisse avoir quoi que ce soit à faire ici ; — p. 398 v. 1988, sur *haste,* autre point de vue, d'ailleurs complémentaire, dans M. Nezirović, *Le vocabulaire . . . du Roman de Thèbes,* 92-95 (à ce propos, je signale aux utilisateurs du Manuel de Bossuat, 3e suppl., n° 2156 mon CR ds ZrP 97, 204-207) ; — *amoncelez* p. 407, 2163, l'ex. cité d'après La Curne se lit dans les *Saisnes* éd. Menzel et Stengel II, 238, 677; — p. 415 v. 2393, commentaire à compléter par deux notes d'A. J. Holden dans *Richars Li Biaus* 4272 et *Waldef* 1997 ; — p. 419 v. 2475, on notera que ce

que Gdf appelle *Aumont et Agrav.* est *Aspremont.* Le passage concerné se lit au v. 2002 de l'éd. L. Brandin, qui porte *anste* (ce qui confirme aussi l'absence d'aspirée). Le ms. utilisé par Gdf et celui de l'éd. Brandin donnent le texte de « la version bleue » d'A. de Mandach qui signale que la laisse précisément qui contient *ente/anste* (= W 116), a été ajoutée par le rédacteur de la seconde génération, assez probablement picardisant (*Chanson d'Aspremont* pp. 55-56); — p. 422 v. 2547, je préférerais lire *freres* en donnant au mot le sens de « testicules » (le chiffre de deux serait alors particulièrement approprié) : pour ce sens attesté depuis Wace, cf. *Rou* éd. Holden III, 986 note ; — p. 430 v. 2695, sur ce démonstratif « emphatique » il faut renvoyer à M. Wilmet ds R 100, 1-20, dans le sens de qui cet ex. abonde ; à la différence de *barbes* et *grenons* qui sont des collectifs, *ces chevez* représente une somme d'éléments discontinus qu'on est dans l'impossibilité de chiffrer objectivement) ; — p. 436 v. 2786, pourquoi ne pas voir dans *de grez* une *s* adverbiale, surtout lorsqu'il est coordonné à *volantiers* ? — p. 442 v. 2977, on lit aussi *ajorné* ds Aliscans WHR p. 500, 86 ; — v. 3044, on se rend compte que c'est à tort que F. Möhren a rangé ce vers (*De trestot mon avoir ne vout il que .III. dez*) dans *Le renforcement affectif* ... p. 95 ; en effet il s'agit effectivement de trois dés bien réels et qui ont un rôle dans l'histoire (ParDuchP 1058 ; 1072 ; 1132 et voir supra). D'autre part dans ce type d'expression on parle d'*un* ou de *deux* dés, rarement de *quatre.* On ne trouve *trois* que dans une variante (d'un ms. du 15e s.) d'Huon Bordeaux R 5016.

Au total une édition remarquable au service d'un texte qui ne l'est pas moins.

Gilles ROQUES

Jean FROISSART, *Le Paradis d'Amour, L'Orloge amoureus,* édition avec notes, introduction et glossaire par Peter F. Dembowski, Droz (Textes Littéraires Français n° 339), Genève, 1986, 149 pages.

A. Fourrier avait entrepris, il y a près de 25 ans, une nouvelle édition des poésies de Froissart. Il a publié 4 volumes (*L'Espinette amoureuse* en 1963[1] et 1972[2] ; *La Prison amoureuse* en 1974 ; *Le Joli Buisson de Jonece* en 1975 ; *Dits et Débats* en 1979) auxquels on ajoutera *The Lyric Poems of Jehan Froissart* éd. R. R. McGregor Jr. en 1975 et R. S. Baudouin, *Ballades et Rondeaux* en 1978. Mais depuis plus de sept ans nous ne voyons plus rien venir. P. F. Dembowski, éditeur chevronné, dont on connaît aussi l'intérêt pour Froissart (en particulier le *Méliador*) (1) apporte sa pierre à l'édifice, qui doit être achevé si on laisse de côté les deux poèmes d'attribution douteuse, *La Cour de May* et

(1) Cf. *Jean Froissart and his Meliador. Context, Craft, and Sense* 1983, où est examinée l'interpolation des vers 985-988 du *Paradis Amoureus* qui cite le nom du héros du *Meliador,* achevé bien après le *Paradis.*

Le Trésor Amoureux, en publiant deux *dittiés* à savoir *Le Paradis amoureus* (ou *d'Amours) et Le Orloge amoureus.* Introduction classique : manuscrits, maintenant bien connus [1-5] ; — jugement favorable porté sur l'édition Scheler [5-6] ; — choix du ms. de base, A (BN 831) de préférence à B (BN 830), comme les autres éditeurs modernes ; mais *L'Orloge* n'est que dans B [6] ; — contenu des mss. [6-12] ; on sait qu'on admet généralement que la description de *L'Orloge* s'inspire de la construction achevée en 1370, de la grosse horloge du Palais de Justice de Paris ; on en a tiré la conclusion vraisemblable que c'est ce qui expliquerait l'absence de ce poème à la gloire du roi de France et de Paris dans A, recueil préparé pour Richard II d'Angleterre ; — dates du *Paradis* (début 1361 - fin 1362) et de *L'Orloge* (milieu 1368) [12-18] ; — langue et graphie [18-25] ; — versification du *Paradis* (1723 vers dont 1252 octosyllabes à rimes plates où s'insèrent six poèmes lyriques) et de *L'Orloge* (1174 décasyllabes, ce qui est exceptionnel) [25-32] ; — analyse de chaque poème [32-38].

Quelques remarques au fil du texte du *Paradis :* 182 point d'interrogation après *plaire* ; — 184 point-virgule après *durté* ; — 186 point d'interrogation après *taire* ; — 271 point après *eües* ; — 546-47 point après *radrece,* virgule après *loyaument* ; — 731 on aimerait, comme dans l'éd. Scheler, un point-virgule après *s'afient* ; — 761 on placera une virgule après *soursali,* qui a le sens habituel de « hardi, téméraire, emporté » (on rayera donc au glossaire *soursali a* « dépourvu de ») car *A sens* se rattache à *fali* ; — 903 je ne sais pas s'il est bien nécessaire de donner à *tandis* le sens de « tandis que » ; il faudrait plutôt modifier la ponctuation pas de point après *descort* (902) mais point après *herbois* ; ainsi *tandis* a sa valeur de « pendant ce temps » ; — 915 on peut se demander si *Bien je le recongnois a son nom, C'est Douls Regars* ne signifie pas « je le reconnais d'après le nom qu'il porte, c'est en effet Doux Regard » ; — 955 n. il est dommage que la précieuse indication du rouchi *jurvir* « suffire » (ds Hécart) donnée par Scheler dans son glossaire ne soit pas au moins reprise ici ; — 1038 n. *afaire* (cf. aussi gloss.) signifie plutôt « situation amoureuse » ; — 1190 *enfinceler* me paraît être composé de *ficeler* ; pour la forme v. l'étymologie (dont j'assume la paternité) de *ficelle* dans le TLF à compléter par FM 49, 246 ; — 1345 n. *garni* se traduit mieux par « ont occupé ». A propos de l'analyse il ne paraît pas exact de dire que « le poète se met à genoux auprès d'*Amour* et commence la recitation de son lai » [34] quand le texte porte « Il me fist a ses piés seoir » (1069).

A propos du texte de *L'Orloge* : 146 lire *n'a* ; — 474 Scheler a *puist* qui semble bon ; — 686 n. lire *Discretion* ; — 698 *traire* paraît une faute d'impression pour *taire* ; — 1017 on peut se demander si le *mal d'amer* n'est pas l'antécédent de *quoi* et si *elle* ne représente pas *ma dame* ; — 1167 *le* a dû disparaître entre *je* et *suppose.*

Des notes éclairent sobrement bon nombre de difficultés. Une table des noms propres et des allégories ainsi qu'un bon glossaire, complété par un index des termes d'horlogerie, cloent le tout. Quelques remarques : *ajourne* (*jour y* —),

l'interprétation de Scheler me paraît bonne : « le jour s'y lève » ; — *amors* plutôt « attaché à » ; — *argüer* « soutenir dans la discussion » ; — ajouter *dessus* « au bord de » P49 ; — *formuet* supprimer *soi* ; — *saison* dans le syntagme *perdre sa saison* « ne pas obtenir ce qu'on désire », sur lequel, dans un contexte différent, v. ZrP 100, 299 ; — ajouter *sus* « auprès de » P905.

Gilles ROQUES

Jacques LEGRAND, *Archiloge Sophie* et *Livre de bonnes meurs*, édition critique avec introduction, notes et index par E. Beltran, H. Champion (Bibliothèque du XV^e siècle, XLIX), Paris, 1986, 431 pages.

Prédicateur et humaniste (correspondant de Jean de Montreuil et de Nicolas de Clamanges) Jacques Legrand est connu pour être l'auteur du *Sophilogium*. Son œuvre française, qui est ici publiée par le spécialiste de Jacques Legrand, a paru mineure et est tombée dans l'oubli. L'*Archiloge Sophie* (ca 1400), « qui vault autant a dire comme le livre qui principalement parle de Sophie, autrement dicte sapience » (p. 25), est un essai inachevé d'encyclopédie en langue vulgaire. Il ne s'agit pas d'une traduction du *Sophilogium* mais d'une adaptation, d'une *editio amplior*, de cette somme qui n'a jamais vu le jour. Le *Livre de bonnes meurs* (ca 1404) est lui une adaptation libre de la dernière partie du *Sophilogium*. Naturellement tout ceci sera précisé dans l'ouvrage critique annoncé. Nous avons là les textes, précédés de quelques pages d'introduction [11-22] et [287-299], d'ailleurs essentiellement consacrées aux mss.

L'*Archiloge* s'arrête brutalement en offrant une présentation des quatre premiers arts libéraux. L'éditeur a raison de souligner l'aisance que possède désormais la langue française pour traiter des matières jusqu'alors réservées au latin. Effectivement aussi, le lexicographe pourra trouver maintes premières attestations ; citons les nomenclatures françaises des lettres hébraïques [59-61] ou grecques [62-63], le vocabulaire de la logique (cf. *cathegories* 68, 12 ; *cathegorique* 69, 15 ; *ypothétique* 69, 17 ; *disjonctive* 70, 1, etc.) ou de l'arithmétique (cf. *cyphre* fém. 239, 29 et 241, 2). On notera aussi comme annonçant des réalisations de la Renaissance les remarques sur la nécessité de distinguer U de V et I et J [65, 18-22] ou bien encore le projet de Jacques Legrand d'un dictionnaire français-latin [66, 18-22]. Le texte est édité d'après le ms. BN 214 (début 15^e s.), exemplaire ayant appartenu en 1455 à Charles d'Orléans.

Le *Livre de bonnes meurs* a obtenu un succès considérable. L'éditeur en a relevé 73 mss., 13 éditions françaises de 1478 à 1542, 3 traductions anglaises et même une traduction latine imprimée à Paris en 1507. Maints inventaires du 15^e siècle attestent sa présence. Le texte est édité d'après le ms. BN 1023 (av. 1410).

Legrand écrit une belle langue, simple et claire, qui se lit aisément. On remarque chez lui une grande abondance de *ne mais* « excepté, sauf, si ce n'est ». Un glossaire n'eût pas été inutile, non pour comprendre le texte mais pour fournir des matériaux aux lexicologues et lexicographes (1). Ces textes méritent d'être utilisés. On notera deux corrections malencontreuses : p. 359 il faut garder *au paraler* « en fin de compte » et p. 379 *comparage* « compare ». Les fautes d'impression sont par endroit un peu trop nombreuses (2) mais l'ensemble est incontestablement utile.

Gilles ROQUES

Recueil de Farces (1450-1550), textes annotés et commentés par A. Tissier, t. 1, Droz (Textes Littéraires Français n° 336), Genève, 1986, 522 pages.

Les amateurs de notre théâtre médiéval avaient une grande reconnaissance envers A. Tissier qui a publié 18 farces tirées (sauf une) des deux recueils bien connus du British Museum (recueil factice de 64 pièces, publiées dans les trois premiers tomes de l'*Ancien théâtre français*... (Bibliothèque elzévirienne) et dont 47 sont intitulées farces) et de la BN de Paris (Recueil La Vallière, copie, datée des environs de 1575 et localisée en Normandie, de 74 pièces, publiées par Leroux de Lincy et Fr. Michel, *Recueil de farces, moralités et sermons joyeux* (4 vol.) et dont 48 sont des farces). Trois volumes solides ont parus entre 1976 et 1981 ; nous eussions aimé en rendre compte. L'éditeur n'appartient point à la corporation officielle des éditeurs de textes médiévaux. Il n'en avait que plus de mérite à nous donner des textes fiables avec des notes qui n'esquivaient point les difficultés. L'ensemble était de grande qualité, avec d'excellents renseignements sur les thèmes et la dramaturgie. L'éditeur avait même préparé un feu d'artifice de 36 farces, dans une présentation qui s'adressait à la fois au public savant et à un auditoire plus vaste (cf. aussi le texte et la traduction des 12 premières farces des deux volumes de 1976, publiée chez Garnier en 1984, sous le titre *Farces du Moyen Age*). Les éditions Droz ont eu tout à fait raison d'accepter de reprendre l'ensemble (où les 18 farces déjà éditées par Tissier occuperont les t. 3, 4 et 6). Ces volumes méritent une grande diffusion.

Ce premier volume contient six farces, — 4 du British Museum : I, *Le nouveau marié qui ne peut fournir à l'appointement de sa femme* (n° 156 du *Répertoire* de Petit de Julleville), farce de noces, datée des environs de 1490 au plus

(1) J'ai relevé quant à moi quelques mots tels *conseilleurs* « consuls » 363, 18 cf. RLiR 50, 298 ou *muet* « muet » 378, 16 cf. RLiR 50, 125.

(2) P. 8 l. 6 lire *dans* ; p. 12 l. 21 lire *persuasion* et l. 26 *où* ; p. 50, 4 lire *ne* ; p. 50, 14 lire *lesquelz* ; p. 150, 25 et 366, 21 lire *pluseurs* (ou *plusuers* ? cf. 366, 28) ; p. 357, 34 lire *affoiblissent* ; p. 358, 29 lire *experience* ; p. 362, 26 lire *pas*.

tôt (édition entre 1547 et 1557) et dont le thème est assez proche de la XX^e^ nouvelle des *Cent Nouvelles nouvelles* ; — II, *Colin qui loue et dépite Dieu en un moment* (n° 87 du Répertoire), datée des environs de 1485 (édition entre 1532 et 1550) et placée dans la mouvance de Coquillart, alors qu'il est vraisemblable que la traduction du Pogge par Tardif s'en inspire plutôt qu'elle ne lui sert de modèle ; — IV, *Le gentilhomme et Naudet* (n° 115), originaire de Normandie, non datée (édition entre 1542 et 1559), et qui pourrait s'inspirer de la III^e^ des *Cent Nouvelles nouvelles* ; — VI, *Les deux maris et leurs deux femmes, dont l'une a male tête et l'autre est tendre du cul,* titre attribuée par Tissier à cette farce moralisée, connue antérieurement sous le titre *Les deux hommes et leurs deux femmes* (n° 139), — et 3 du Recueil La Vallière : III, *Le retrait* (n° 183) inspirée par la LXXII^e^ nouvelle des *Cent Nouvelles nouvelles* et datée de ca. 1490 ; — V, *Les deux gentilhommes et le meunier,* titre attribué par Tissier, connue antérieurement sous le titre de *Le Poulier* (ou *Poulailler*) *à six personnages* (n° 175), originaire de Normandie, dont le thème évoque celui de *Constant Du Hamel* et, partiellement, la XXXIV^e^ des *Cent Nouvelles nouvelles.*

Je ne m'arrêterai pas sur l'introduction [15-61] qui est la reprise, mise à jour, de l'introduction du premier volume de 1976. L'édition est extrêmement soigneuse et inspire toute confiance. Il y a en outre un souci très agréable de faire vivre ces textes en développant beaucoup l'étude de la mise en scène. On trouvera là beaucoup de fine compréhension des textes. La partie littéraire fait les rapprochements utiles avec les textes contemporains (essentiellement les *Cent Nouvelles nouvelles* et Coquillart). La philologie, malgré quelques sympathiques naïvetés, à vrai dire sans conséquences, n'a pas à se plaindre du traitement infligé au texte. Peut-être les notes eussent-elles gagné en profondeur, mais perdu en spontanéité, à être plus denses et plus précises. Mais l'ensemble est digne de tous éloges ; voilà un éditeur qui a aimé, compris et finalement servi ces textes.

Quelques remarques au fil de la lecture : il faut supposer une lacune après I, 42 ce qui rend douteux le sens de « sexe féminin » donné à *chose* au gloss. pour ce passage ; — I, 58-59 n. finalement la ponctuation de Montaiglon paraît préférable ; — I, 124 je comprends un peu différemment *loger plus d'une nuict* où je verrais le sens d'« héberger pour plus que la simple nuit » c'est-à-dire « retenir un homme pour en recevoir tous les hommages » ; — I, 154 peut-être faut-il comprendre qu'il s'agit des *courroux* du père (cf. le v. 139) ? — I, 164 n. il faut donner à *estonnée* non le sens d'« étonnée » mais celui d'« étourdie, stupide » et comprendre : « serais-tu encore plus rusé . . . je ne suis pas stupide au point que tu me puisses tromper » ; — I, 166 n. il doit y avoir pour justifier *mena* un double sens sur *freros* « testicules » certes, mais aussi quelque chose comme « compagnons, témoins » (cf. *tesmoins* qui signifie aussi « testicules ») ; — I, 170-171 il n'est douteux que *ce* (170) = si et qu'il faut supprimer la virgule qui le suit, de même qu'il faut remplacer le point qui suit *batue* par une virgule. La difficulté tient dans la personne à qui s'adresse la fille. Faut-il supposer que la mère, réduite momentanément au silence par l'exhibition des objets en litige, se tourne menaçante vers sa fille qui lui dirait : « Si c'est un motif pour être battue,

allez-y de bon cœur ! » ? A moins de donner à *battre* un sens grivois : « Si c'est pour être foutue (= que vous avez voulu voir le corps du délit), allez-y de bon cœur ! » ? On comprendrait mieux alors la réplique de la mère : « Tu n'as pas de motif de te plaindre (= il n'y a, tu le sais bien, aucun risque que cela arrive) » ; — noter *faire tumber la couverture* (à une femme) I, 174 « lui faire l'amour » ; — I, 181 n. on pourrait rendre *avoir de la corne* par « vouloir tout embrocher » ; — II, 2-3 n. l'éditeur a raison de ponctuer comme il le fait mais je crois que *le corps* est ici l'équivalent du pronom personnel (= « me reposer ») tour usuel en afr. mais encore connu jusqu'au début du 16e s. (cf. Ménard *Syntaxe* 58 ; FEW 2, 1219 n. 16) ; — II, 5 l'existence d'un *se ralier* « se divertir » me paraît très douteuse. Sur le norm. *ralier/ralias* v. FEW 5, 327a. Je comprendrais : « De quelle façon (Dans quel but ou Par quel avis) me reprendre (= me rasséréner) » ; — II, 57 n. (et gloss. s.v. *sain*) la traduction par « ceinture » méconnaît l'usage médiéval, et toujours rural, de se servir comme d'une poche de l'espace situé entre la poitrine et le vêtement qui le couvre (v. FEW 11, 650b, I 1a) ; — II, 62 n. l'interprétation de Gdf « à dossier tournant » me paraît préférable à celle de Jannet, reprise avec point d'interrogation par Huguet ; FEW 13, 2, 57a donne les deux pour le même texte d'après deux sources différentes ; — II, 68 n. *en vertus* paraît nécessaire pour expliquer le retournement de « il vaut mieux faire envie que pitié » en « pitié vaut mieux qu'envie en fait de vertu » ; — II, 234 il me semble que ce vers dépend du précédent : « je ne mérite pas cet effort de recherche et qu'on discourre à ce sujet davantage » ; — II, 249-253, je crois qu'il faut ponctuer différemment : « je ne chercherai pas de compensation auprès d'un autre, car je n'y suis pas autorisée. Quelque douleur que j'aie, voilà (*c'* = *si*) sur ce point mon opinion. Il y a beaucoup d'autres (femmes) en France ! » ; — II, 421 je crois qu'il faut lire *sc'avez mon* (= ç'avez mon) donc « vous l'avez été réellement (= adultère ou homme de bien, ambiguïté voulue sur les vers 417 et 419) ; — II, 494 sur *lorche* renvoyer surtout à K. Baldinger ds *Kwartalnik Neofilol.* XXIII (1976), 29 n. 51 ; — II, 508 je chercherais pour expliquer *mortier* dans la direction d'un double sens « récipient de matière dure » d'où *dur* mais aussi « nature de la femme » (cf., en dernier lieu, ZrP 100, 149 n. 33) d'où *mol,* plus précisément peut-être au sens de « mouillé, moite » (FEW 6, 3, 55b) ; en somme on pourrait rendre le vers par « Tout dépend de la nature du « mortier » ! » ; — II, 533 se rattache mieux, semble-t-il, au vers précédent ; — III, 20-21 pour *les gans* cf. *avoir les gans d'une femme* « avoir avec elle un commerce charnel » Cohen Farces 21, 205 (v. aussi FEW 17, 506a) ; — III, 76 *dictes* peut parfaitement être un passé ; — III, 135 noter *vin* « pourboire, gratification » cf. aussi V, 186 n. ; — III, 159 *transy* plutôt « transporté de joie » cf. *Mél. A. Planche* 427 ; — III, 173 *boyre* est sans doute moins poétique que « s'enivrer d'amour » mais plus réaliste, c'est-à-dire « coïre » (cf. ZrP 100, 286) ; — III, 175 n. pour le sens érotique de *sengler le mulet,* la note à *Frère Guillebert* 196 justifie le verbe ; des expressions comme *estre sur une mulle* « coïre » Cohen Farces 16, 265 et Trepperel Farces 6, 128 n. expliquent le substantif ; — III, 371 noter *vendenger* « dérober » ; — III, 425 sur *brouhaha* voir *Du Mot au Texte* (3e colloque sur le Moyen Français, Düsseldorf 1980) p. 110 ; — IV, 51 c'est le sens de *boyre* « coïre »

(cf. supra III, 13) qui donne tout son sel à la phrase de Naudet ; je soupçonne une équivoque dans le même registre pour la formule *il est trop chault pour abrever*. On se souvient aussi que *poulin* est fréquent pour désigner le « membre viril » (FEW 9, 541b cf. aussi PhVigneulles CNN et ParnSat 66) de même que bien des désignations du cheval (cf. H. Lewicka, *La dérivation,* 278 et Philipot, *Six Farces,* 35) ; aussi tout cet épisode du cheval me paraît à double entente ; — IV, 68 *folois* ne dérive pas nécessairement de *foloier* ; il fait partie de ces mots en *-ois* dont la formation a été étudiée par Malkiel et Uitti ds RLiR 32, 126 et en particulier 171 et n. 2 : le sens « langage/comportement de fou » convient bien au passage ; — IV, 73 n. *vigne* « pudendum muliebre », relevé en Bas-Berry par FEW 14, 472a (mais qui est tellement naturel qu'on peut le rencontrer partout), confirme l'interprétation proposée ; — IV, 170 la seconde interprétation proposée en note est la plus plausible ; — V, 181 *vertueulx* doit signifier « énergique, déterminé » ; — V, 354 *emplent* appartient aussi bien à *emplir* qu'à *empler* ; — V, 396 la note sur *novalité / nouveauté,* qui à vrai dire n'a pas sa place ici, est beaucoup trop superficielle ; — V, 421 on peut légitimement se demander si *secourés* est bien « secourir » et pas plutôt de *secorre* (fr. mod. *secouer*) avec le sens de « repousser » ou même plutôt avec une nuance érotique ; — V, 550-551 les rimes (au pluriel) s'expliquent par un jeu de mot qu'on pourrait traduire ainsi : « quelle souffrance pour de pauvres maris — Il n'y a qu'une seule personne, mais ça fait deux maris (c'est-à-dire un *mari* et un *marri*) » ; le comique naît de ce que le second gentilhomme voudrait ainsi disjoindre sa situation de celle de son compagnon, alors même que son épouse va venir prendre la place de celle de son compagnon ; — V, 556 on peut supposer que *souper* n'est pas innocent si l'on pense au sens de *faire la soupe* « faire l'amour » (cf. ZrP 100, 300) ; — V, 570 ce vers me reste impénétrable malgré la note ; — V, 571 le *brevage* pourrait être un emploi métaphorique, c'est-à-dire « supporte en silence cette souffrance » ; — V, 579 la note (ainsi que le renvoi à V, 515) prend tout son sel si l'on pense que *boire* évoque le sens mentionné supra III, 173 ; — V, 590 malgré la note on n'oubliera pas que *traiter* signifie aussi, et plus généralement, « prendre soin de qn » et même « palper » (v. FEW 13, 2, 141a) qui semble s'imposer ici (au moins dans le sens implicite que le meunier veut donner au mot) ; — V, 605 n. je considère que l'expression *Que mon corps soyt bouilly en peaultre* est une réfection, d'après *peautre* « mélange d'étain et de plomb », de *aller au peaultre* « subir un sévère châtiment » sur laquelle v. RLiR 49, 137 ; — V, 639 noter *une heure d'orloge* qui n'est relevé par FEW 4, 484a que depuis Fur 1690 ; — V, 661 sur *de sens rasys* un renvoi à Villon Lais 3 aurait avantageusement remplacé une note embrouillée ; — V, 674 le vers reste énigmatique malgré la note ; — V, 679 n. lire 1564 (au lieu de 1574) pour la première attestation de *bredouiller* ; — V, 699 il faut lire *ledenger* (de *laidangier*) « mettre à mal » ; — V, 721 *rabat* à ici un sens technique, soit d'escrime « action de parer un coup », soit du jeu de paume « renvoi de la balle par le toit » (sur ces sens v. FEW 24, 21b et 22a), c'est-à-dire « vous êtes pris à la riposte » ou « vous êtes trompés par le rebond », ce qu'on pourrait rendre en fr. mod. par « vous avez reçu un retour de bâton », « vous êtes victime d'un coup de boomerang » ; — VI, 3 on peut

noter que *veult* peut être défendu au sens d'un futur immédiat (cf. fr. régional *il veut pleuvoir* = « il va pleuvoir » v. FEW 14, 218b) ; — VI, 192 le *vous m'entendez bien* donne des lettres de noblesse au refrain célèbre de quelques chansons paillardes, comme *En descendant la rue d'Alger* ou bien *Dans un bois planté par l'amour* ; — VI, 253 on peut préférer faire porter *en briefve somme* sur ce qui précède : « Je ne m'unirai qu'à mon mari, c'est un point déterminé. Et pourtant c'est l'homme le plus détestable . . . » ; — VI, 265 *la* surprend ; — VI, 326 *mettre en voye* ne signifie pas comme indiqué au gloss. « rapporter de l'extérieur » mais « emporter avec soi » ou bien « dépenser dans sa tournée » ; — VI, 502 il peut paraître plus simple de comprendre : « Qui n'aurait envie de recommencer (les plaisirs que nous nous donnons sans cesse) » ; — VI, 537-545 divers indices indiquent un sens scabreux pour ce passage : *J'en voys boire a vous* (535) cf. supra III, 173 et V, 515 et 578 ; la femme ardente surenchérit *Vous bevrez aussi bien assis comme debout* (538) et incite son mari à *souffler le thyson* (543), ce que je ne crois pas innocent ; *demonté* (545) signifie que le second mari est « désarçonné de sa monture » ; enfin le second mari se propose de *boire* (au sens érotique) *neuf ou dix foys* (547).

Un excellent glossaire complète cette belle édition.

Gilles ROQUES

Pierre CRAPILLET, *Le « Cur Deus homo » d'Anselme de Canterbury et le « De arrha animae » d'Hugues de Saint-Victor*, publiés par Robert Bultot et Geneviève Hasenohr, Louvain-la-Neuve, 1984, 461 p. [Publications de l'Institut d'études médiévales de l'Université catholique de Louvain, volume 6 de la série *Textes, Etudes, Congrès*].

Cette édition d'un texte jusqu'ici ignoré est la bienvenue pour ceux qui s'intéressent aux traductions françaises médiévales. C'est aussi un très beau travail et le fruit d'une collaboration parfaite entre un historien de la pensée, R. Bultot, initiateur du projet et responsable pour l'essentiel de la biographie de l'auteur et du commentaire sur le fond, et une philologue, G. Hasenohr, qui s'est chargée de l'édition proprement dite et de son accompagnement linguistique (étude de langue, notes grammaticales et lexique). Leur ouvrage en ce sens est un modèle du genre et ils ont su tirer le meilleur parti d'un texte établi avec sûreté.

Celui-ci, conservé par deux manuscrits du milieu du XV^{e} siècle (Bruxelles, Bibl. Royale 10500-10501 et Chantilly, Bibl. du Musée Condé 129), est une traduction du *Cur Deus homo* de saint Anselme, célèbre traité théologique sur l'incarnation du Verbe et la rédemption de l'humanité, et d'un opuscule mystique d'Hugues de Saint-Victor, le *Soliloquium de arrha animae*. Ces deux œuvres, fondues en une seule unité textuelle vraisemblablement par le traducteur lui-même, forment un ensemble cohérent en trois livres, dont la logique est explici-

tée dans un paragraphe de transition (§ 251) : *Aprés ce que Anselme bieneureulx nous ait ... instruit en la congnoissance pourquoy Dieu fut homme* (rappel des deux premiers livres, pp. 161-257), *sy nous convient savoir comme nous sommes tenus de l'amer* (annonce du troisième livre, pp. 258-291). Alors que le *De arrha animae* a fait l'objet d'autres traductions aux XIV^e^ et XV^e^ siècles, celle du *Cur Deus homo* est la seule version française médiévale qui ait été conservée de l'œuvre maîtresse de saint Anselme.

Le manuscrit de Bruxelles nous donne en prologue (*le proheme du transferant*), en même temps qu'une dédicace de la traduction au duc de Bourgogne Philippe le Bon, le nom de son auteur : Pierre Crapillet, recteur de l'hôpital du Saint-Esprit de Dijon. Ce personnage à peu près inconnu, cité incidemment dans les histoires de l'ordre du Saint-Esprit ou de l'hôpital de Dijon et dans *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne* de G. Doutrepont, prend vie et consistance dans un copieux premier chapitre (*L'homme et l'œuvre,* pp. 13-85). Les matériaux réunis et bien contrôlés, notamment ceux utilisés au XVIII^e^ siècle par Fr. Calmelet, auteur d'une histoire inédite de la maison de Dijon dont il fut le dernier recteur, la découverte de la famille du traducteur, de plusieurs lettres de celui-ci et de divers documents (cinq pièces d'archives sont éditées en annexe), tout cela constitue un solide dossier, qu'il s'agisse de la vie et de la personnalité de l'auteur, ou plus généralement de l'histoire culturelle, religieuse et politique de la Bourgogne à cette époque. Retenons, pour ce qui concerne la langue et la date de la traduction, que P. Crapillet est natif d'Annoire en Franche-Comté, à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Dole, et qu'après avoir été éduqué et reçu comme religieux chez les hospitaliers de Besançon il fut recteur à Dijon de 1439/1440 à 1460, date de sa mort.

Les deux manuscrits sont des copies issues d'un même atelier, que certaines particularités de langue, les alternances *c/ch, le/la* par exemple, amènent à situer dans la partie flamande du domaine ducal. Elles dérivent d'un même modèle, qui est probablement une mise au net entreprise à Dijon même de l'original autographe. Chacune est l'œuvre de deux scribes, dont la qualité inégale justifie le choix, comme texte de base de l'édition, d'abord du manuscrit de Chantilly, puis de celui de Bruxelles (§ 268-348). S'ajoutant à d'autres indices, la dégradation de la traduction au début du *De arrha animae,* qui devient « un enchaînement d'à peu-près, voire d'incohérences impossibles à rectifier », incite à penser que P. Crapillet ayant pour une raison quelconque, peut-être sa mort, cessé brusquement son travail, celui-ci a été achevé par un clerc de son entourage. Quant à l'identification de la copie latine utilisée, la recherche s'est révélée vaine. Pour apprécier les écarts de traduction ou, dans le troisième livre, éclairer les passages obscurs, les éditeurs ont pris comme textes de référence l'édition latine de Schmitt dans le cas du *Cur deus,* et dans celui du *De arrha* les autres traductions, et spécialement une version française inédite du XIV^e^ siècle, exécutée par un conseiller de Jean le Bon, Pierre de Hangest, et citée d'après le manuscrit de l'Arsenal 2247.

L'étude de la langue (pp. 108-133), destinée à confirmer l'attribution de l'œuvre à P. Crapillet par le relevé des traits régionaux, ne concerne guère de ce fait que la graphie, la phonétique et la morphologie. Les rares picardismes exceptés, qui s'expliquent par l'origine des copistes, l'ensemble de ces traits caractérise les documents originaires de l'Est et plus précisément de Franche-Comté ; et la présence de quelques formes spécifiques du francoprovençal serait à justifier par la situation géographique d'Annoire, à la limite du domaine comtois d'oïl et du domaine comtois francoprovençal. Mais ces pages n'ont pas simplement une valeur démonstrative : certains faits retiennent l'attention et l'interprétation qui en est donnée vaut pour elle-même, celle par exemple qui fait de formes verbales en *-a(s)t,* identifiées comme subjonctifs présents et conservées dans l'édition, des variantes des subjonctifs régionaux en *-oit* d'après l'alternance phonétique du type *croist/crast.* Il est possible aussi, mais c'est peut-être plus discutable, qu'il faille interpréter de la même façon deux formes de conditionnel en *-a* (*pourra* et *perira*). La méthode en tout cas, qui consiste à ne pas considérer d'emblée comme fautif ce qui paraît insolite et à en chercher la justification par le recours aux documents de même origine dialectale, est excellente.

Les notes grammaticales (pp. 292-323) font plus que « débrouiller la syntaxe des phrases complexes » et « attirer l'attention sur des formes régionales amphibologiques », et elles auraient mérité d'être accompagnées d'un index renvoyant au plus important. Je signale l'intérêt des commentaires sur la syntaxe du relatif (phénomènes de décumul ou de redondance), les formes *qui/que* de la conjonction, *des/de* de la préposition, les emplois de *car,* de *toutefois* au sens conclusif, du mot *ame* . . . Le Lexique enfin (pp. 367-442) a été conçu pour « rendre un égal service aux lecteurs et aux lexicologues ». Par son ampleur d'abord : on y trouve enregistrés, outre les mots rares ou archaïques et les « faux amis » des glossaires traditionnels, tous les termes du vocabulaire intellectuel, philosophique et religieux, tout ce dont le texte fournit l'un des plus anciens exemples et, pour chaque mot retenu, l'ensemble de ses acceptions. Par la présentation aussi des articles, où sont indiqués les référents latins, les groupes binaires et tournures lexicalisées, et, lorsqu'il y a lieu, la liste des synonymes utilisés par l'auteur. Manifestement l'« expérience » tentée par Mme Hasenohr est réussie : lecteurs et lexicologues seront comblés.

Quant au fond et pour ce qui est de l'œuvre de saint Anselme, un chapitre sur les écarts de traduction (pp. 139-158) et un savant commentaire (pp. 324-366) nous donnent tous les éléments pour apprécier historiquement la version française dans sa teneur et sa cohérence propres. Celle-ci en fait, par tout ce qui altère le texte de l'original, en modifie aussi profondément l'esprit, en « gommant » ce qui fait l'originalité de la démarche anselmienne : le traducteur parle en termes de foi, alors que la méthode de saint Anselme mettait la foi et la réalité historique entre parenthèses pour ne laisser place qu'à la pure déduction rationnelle.

A. MEILLER

Estienne TABOUROT, *Les Bigarrures du Seigneur des Accords* (Premier livre), fac-similé de l'édition de 1588, notes et variantes par Francis Goyet, Droz (Textes Littéraires Français, 340), Genève, 1986, 2 vol., t. 1 LXI-520 pages - V, t. 2 XI + 269 pages.

On est heureux de pouvoir lire les rafraîchissantes *Bigarrures* du Dijonnais Tabourot. On sait que ce premier livre est riche en jeux de mots avec ses chapitres consacrés aux *rebus de Picardie,* aux *équivoques* de toutes sortes, aux *contrepèteries,* puis viennent les jeux sur les lettres avec les *anagrammes* et enfin les curiosités métriques (vers *retrogrades, raportez, léonins,* etc.) au milieu desquelles deux chapitres sont consacrés l'un aux *lettres numérales* et l'autre aux *allusions,* une étymologie de fantaisie (du type *velours, quasi, velu ours*), où l'on trouve cependant *escuyer d'escu* ou *banny de ban* ou *soldat . . . de l'Italien (solde).*

Il s'agit d'une œuvre au confluent des influences lointaines de Molinet et de Rabelais, qui peut être considérée comme un bon témoignage de leur postérité dans la seconde moitié du 16e s. ; l'auteur est né en 1549. D'autre part le texte est inscrit dans le terroir bourguignon et particulièrement dijonnais, auquel il est fait maintes allusions très précises ; on trouve même quelques phrases en patois bourguignon, des considérations sur la moutarde de Dijon et des « étymologies » plaisantes (des *allusions*) à propos des principales villes de Bourgogne.

L'introduction, solide, contient une chronologie de la vie de l'auteur et de ses ancêtres [VIII-XVI], une bibliographie de ses œuvres [XVI-XXIV] et des éditions des *Bigarrures* [XXXVII-LIX], un panorama sur ses amitiés bourguignonnes et parisiennes [XXIV-XXXVII]. On espère une édition prochaine des *Escraignes* (1) et du *Gaulard,* qui, comme les *Bigarrures,* méritent de trouver un large public.

Quant au type d'édition je comprends bien les motifs qui font choisir une reproduction (nécessité de donner les rebus, variété des caractères). Mais je crois qu'une édition savante est tout à fait en mesure d'en tenir compte. J'y verrais des avantages : une plus grande lisibilité, le fait de disposer des variantes et des notes sur la même page, d'où une plus grande maniabilité.

Les notes sont sérieuses et souvent bien informées. Elles ne font pas toute la lumière. D'autre part j'attire l'attention des seizièmistes sur les nécessités d'un glossaire, qui devrait regrouper les indications lexicographiques distribuées au fil des notes. Il faudra bien un jour disposer d'un dictionnaire du français du 16e siècle, surtout quand M. R. Martin nous aura dotés d'un grand dictionnaire du moyen-français. Il importe en effet de considérer Huguet comme un

(1) Que l'auteur [cf. XXII] voudra bien ne pas ramener au latin *scrinium* (v. FEW 17, 134) étymologie de fantaisie et proposée comme telle par Tabourot.

lexique, d'ailleurs très utile et très consciencieusement fait (2), mais sans aucune conception linguistique, même minima. Tous les éditeurs des textes du 16e s. devraient désormais considérer leurs glossaires comme des pierres apportées à ce futur dictionnaire. En outre, leurs éditions y gagneraient en sérieux. Je ne donnerai que quelques exemples puisés parmi cent autres. Dans les anagrammes, Tabourot cite pour *Loyse de Savoye* (« sans changer une seule lettre » dit-il) *Loy se desavoye* et dans une note qui cite deux autres attestations de cette anagramme, l'éditeur dit [II, 83] « = se désavoue », alors qu'existe un verbe *desavoier* « faire sortir de son chemin ; renverser » (13e s. - début 14e s.), « quitter le bon chemin » (14e s.), « renverser » (15e s.), aussi réfléchi « s'égarer » (13e s. et 17e s.) (v. FEW 14, 376b ; Gdf ; TL) cf. aussi *desvoier* (en particulier *soi desvoier* « s'éloigner, s'égarer ; s'écarter » (dp. le 12e) ; — au rayon des premières attestations j'en évoquerai deux, significatives : *courante* « diarrhée » ds *avoir la courante* 99G (dp. Scarron ds FEW 2, 1572a) (3) et *se manger* «ne pas être prononcé » 90F (cf. « s'élider » dp. Malherbe ds FEW 6, 1, 164a) ; — enfin les régionalismes, très importants dans ce texte : *charevastre* « charogne » (v. FEW 2, 389a abourg. *charevoste* et afrcomt. [= Vision Tondale (msP) 13] *charevais*) ; — *sapine* « baquet en bois » (v. FEW 11, 215b abourg. *sapine* et GdfC) ; — *regobiller* « vomir » 93D, qui manque au gloss., mais qu'Huguet avait relevé, et qui enrichirait bien l'article **gobbo* du FEW 4, 179b.

On voit donc tout l'intérêt culturel et linguistique de ces textes du 16e siècle dont nous nous réjouissons de voir les éditions se multiplier.

Gilles ROQUES

Béroalde de VERVILLE, *Le Moyen de Parvenir* (I. Transcription avec présentation, notes et index, II. Fac-simile de l'édition de la BM de Marseille), éd. par H. Moreau et A. Tournon, Publications de l'Université de Provence (Diffusion Jeanne Laffite), Aix-en-Provence, 1984, 2 vol., X + 388 pages et X + 299 pages.

Nous avons là une très utile édition de travail pour redécouvrir le texte foisonnant qui a fait le renom de Béroalde, encore qu'il fût publié sans date (env. 1610) et anonymement. Ce recueil de contes présentés par de multiples personnages d'Aristote à Rabelais en passant par Agamemnon, Nostradamus, Pogge ou Calvin, etc... a été le sujet de trois ouvrages récents : I. Zinguer 1979, M. Giordano/J. L. Pallister 1982, M. Renaud 1984. On ne disposait cependant pas d'édition satisfaisante. Celle-ci vient donc à point. Le t. 1 donne un texte critique

(2) Ainsi il a soigneusement relevé les mots rares ds Tabourot.
(3) Correction : Le TLF (après DDM) relève le mot dans la *Chronique de Morée*, 563 (ca. 1345).

en graphie modernisée (un peu trop largement à notre gré) (1) ; le t. 2 présente le fac-simile de l'édition de base (2). Ce type de présentation qui peut sembler redondant est ici rendu nécessaire par le découpage des dialogues qui est très lacunaire dans les éditions originales. Quelques rares corrections sont discutables (cf. 180 n. 19), quelques notes lexicales trop peu fiables (cf. 178 n. 7).

Le répertoire des sujets et l'index des noms seront précieux. Ils ne dispensaient pas néanmoins d'un bon glossaire.

Gilles ROQUES

Un Manuel de construction des galères (1691), publié par J. Fennis, APA-Holland University Press, Amsterdam et Maarssen, 1983, (XLIII + 406 pages.

Après son commentaire de la *Stolonomie* (1547-1550), texte très important pour l'histoire du vocabulaire maritime et qui n'a pas reçu ici (42, 424) l'attention qu'il eût méritée, — il me suffit de dire qu'à partir de *forçat* les notices historiques et étymologiques du TLF l'ont utilisé constamment comme une référence indispensable pour les termes de marine qu'il explique —, J. Fennis publie avec le même soin un très intéressant manuel de construction des galères, utilisé à de nombreuses reprises par Jal. Il s'agit d'une pierre supplémentaire apportée à la construction du dictionnaire du langage des galères que prépare J. Fennis et qui est déjà très attendu.

L'introduction extrêmement minutieuse justifie la date de 1691 (en partie peut-être 1692) et dresse même une chronologie des deux parties (*Traitté* et *Memoire*) entre lesquelles se partage le texte [XXI-XXXIV] puis nous livre les résultats d'une enquête sur l'auteur, officier de galère, son informant, le maître constructeur Hubac, et ses sources [XXXIV-XXXIX]. La conclusion serait la suivante : « Pendant l'été 1691, à Toulon et sur la galère où il servait comme officier marinier ou militaire, un auteur resté malheureusement anonyme, qui s'était assuré de plusieurs informants, de l'appui de documents plus ou moins officiels, et de la collaboration d'un dessinateur et d'un copiste, a composé cet important manuel de la construction des galères ». En effet le dessinateur est l'auteur des figures publiées ici à la suite du texte [295-362].

Le texte, qui est d'un intérêt considérable pour comprendre exactement comment est construite une galère, contient un vocabulaire technique d'une

(1) Quelques exemples *au desceu* devient *au déçu* (28) ; — *prepoint* (« pourpoint ») > *prépoint* (29) ; — *arcenac* > *arsenac* (29) ; — *fallot* > *fallot, cestuy* > *cettuy* (31) ; — *capriole* > *cabriole,* mais *capriolant* est conservé.

(2) On peut ainsi corriger quelques fautes de transcription : *humbe* pour *humble* (63) ; — *ce diable* pour *le diable* (72 l. 22) ; — *vaime* pour *vaine* (75) ; — *peu* pour *peur* (154 l. 32).

richesse étonnante. On le retrouvera très soigneusement consigné en totalité dans un glossaire-index impeccable [363-406] où il suffit de puiser pour trouver de nouvelles premières datations (cf. *main courante* v. FEW 2, 1571a ou *maintenon* v. FEW 6, 1, 298b) et mieux de nouvelles acceptions, voire parfois des mots jusqu'alors inconnus. Remercions J. Fennis de faire revivre pour nous ces éléments d'un patrimoine appartenant à une époque où nos ancêtres savaient construire des navires.

Gilles ROQUES

Poésies patoises de François Grabié, publiées par François Delooz et André Lanly, Ussel, Musée du Pays d'Ussel, 1984, 143 pages (diffusion De Boccard, Paris).

Le nom de François Grabié (en fait, pseudonyme de François Eyboulet, Ussel 1834-1902) ne figure ni dans les histoires des Lettres d'oc, ni même dans les panoramas disponibles de la littérature limousine. Il convient donc de se réjouir de voir les textes du félibre d'Ussel à nouveau accessibles grâce à l'édition que procurent François Delooz et André Lanly.

Dans son introduction [7-13], François Delooz dit en termes excellents la profonde marginalité de Grabié par rapport à l'Ecole limousine animée par le chanoine Roux : marginalité géographique et linguistique, mais aussi sociale, politique et esthétique (1). Homme de la Montagne limousine, pratiquant un parler semi-auvergnat, longtemps émigré dans la capitale, républicain « avancé », chansonnier, Grabié, à l'intérieur de la « quasi sécession » (R. Lafont) que représentait le Félibrige limousin, fut lui-même un dissident discret. S'il n'a pas manifesté, qu'on sache, contre les versions normalisées de ses œuvres que publiait de temps à autre *Lemouzi,* il fit preuve néanmoins d'une remarquable aptitude à la résistance passive face aux normes et à l'idéologie de l'école de Roux et il resta attaché, jusqu'à la fin, à ce que Roger Tenèze (cité par Fr. Delooz [9]) nommait son « affligeante » graphie, à son public populaire, à ses idées, à son « patois » [20].

Fr. Delooz a pris le parti de demeurer fidèle au texte de Grabié, attitude réjouissante en un temps où fleurissent maintes « éditions » nord-occitanes normalisées. Il justifie son choix [7, 9, 12] en des termes qui rappellent d'ailleurs quelque peu les matoises déclarations d'allégeance de Grabié (voy. son « Houmatge a la vilo de Brivo », symbole du Midi, et, du même coup, au chanoine Roux). Tout se passe comme si l'humble poésie du chansonnier d'Ussel ne pouvait trouver de place qu'à l'ombre du « grand chaptal Roux », « souverain juge,

(1) Sur Grabié, on pourra se reporter aussi aux pages de Fr. Delooz, dans *Lemouzi* 92, octobre 1984, 600-605.

nous dit, pince-sans-rire, Fr. Delooz, d'une langue qui, sans lui, se serait délitée en d'innombrables nuances patoises » [*sic*, 7]. L'auto-dépréciation apparente de la Montagne est ici poussée jusqu'à la mise en doute de l'occitanité d'Ussel [13] : l'« occitan », n'est-ce pas toujours ce qu'on parle ... un peu plus au sud ? Mais, en fait, l'éditeur, mimant parfaitement la tactique de Grabié lui-même, n'utilise le repli élastique que pour tenir bon sur l'essentiel : « Grabié était d'Ussel et c'est en 'pelaud' qu'il s'exprimait » [9]. Les « amateurs de langue limousine » réclamant son « unification » [13] sont donc renvoyés aux vieux numéros de *Lemouzi*. Avec les moyens du bord, ce qui est préservé ici, c'est le sentiment d'une spécificité irréductible. La leçon de Grabié n'a pas été perdue.

On est loin, toutefois, de disposer d'une édition philologique. Fr. Delooz a choisi de suivre le *Recueil de Poésies patoises de François Grabié (F.-G. Eyboulet)*, publié à Ussel, « voici une trentaine d'années » [12], longtemps après la mort de l'auteur, aux soins de son petit-neveu Jacques Eyboulet. Fr. Delooz fournit, il est vrai, de précieuses indications sur les premières publications dans divers journaux locaux (voy. notamment la table de la p. 142), mais il n'en tire malheureusement pas parti, d'ordinaire, pour établir le texte. De nombreuses fautes évidentes demandaient toutefois à être corrigées, par exemple : *disay-tu*] *disya-tu* ou *disey-tu* (4, II, 1) ; *estrilhabo*] *estrilhado* (5, III, 10) ; *pondrem*] *poudrem* (15, VII, 3) ; *vuiras*] *viuras* (17, VII, 6) ; *Patris*] *Patrio* (17, IX, 9) ; *aquens*] *aqueus* (17, XI, 8). Le texte reste dans son état de mouvance. Le travail d'établissement reste à faire.

La traduction et l'essentiel des notes sont dûs à André Lanly, bien connu comme médiéviste et par sa thèse sur les parlers du Plateau d'Ussel. Les textes de Grabié sont difficiles et demandent une exégèse serrée, en particulier sur le plan lexicologique. Plus d'une fois, le traducteur s'est laissé guider, nous a-t-il semblé, par des approximations paraphoniques. Aussi la traduction ne rend-elle pas toujours justice à l'art verbal de Grabié.

Terminons donc, en remerciant éditeur et traducteur d'avoir utilement contribué à conserver l'attachante mémoire du modeste chansonnier corrézien, par quelques remarques exégétiques.

1, XII, 1. — Dans un passage difficile faisant allusion aux procédés déloyaux des pêcheurs d'Ussel (et qui ne figure pas dans la première version, parue dans *Le Facteur d'Ussel* du 4 février 1882), *coquo*, substantif féminin, ne peut être traduit par « le coke ». Il s'agit de blim. *cōquo* f. « petite capsule noire et âcre qui, pulvérisée, enivre ou empoisonne le poisson » (le *Larousse* de 1869 indique que l'emploi de la coque du Levant comme appât est interdit dans les pays européens).

5, V, 7. — Le jeu du *tenet*, « osselets » pour A. Lanly (dans une « traduction-substitution » ...), est le « bâtonnet » (cf. hlim. *tenet* Dhér).

7, II, 3. — *Guergno* adj. f., traduit par « rapace » et rapproché de ... *gagner* et de *guigner*, est plutôt une variante (influencée par le type *borgne*) de blim,

guerllio (FEW 17, 411a ; cf. Ytrac *r e g ẹ́ r ñ e* « hargneux », *ibid.*, et le commentaire).

7, II, 5. — *Eseoumiẹndge* (dans l'exclamation *diable m'eseoumiendge*) est rapproché de . . . *manger* (= « le diable me dévore »). Il faut évidemment corriger en *escoumiendge,* subj. pr. 3 d'*escoumiendjá* « excommunier » (cf. *FEW* 3, 279b). La première publication (*Le Petit Ussellois* du 26 novembre 1885), dont nous devons la communication à M. Quincy, directeur des Archives de la Corrèze, donne : *m'ey scoumiẹndjo.*

10, VI, 6. — Au dessert, à propos des enfants : *Beléto liour linguo gourmando.* A. Lanly traduit le verbe par « lape » ou « lèche ». Il s'agit d'un dérivé de *beleto* « belette » (*ALAL* 509) signifiant « manger avec gourmandise, avidité » : cf. Joux *b ẹ l o̯ t á* « prendre les meilleurs morceaux d'un plat » *GPSR* 2, 324, Viriat *b ə l a t ó̯* « manger avec avidité » DuraffGloss 1255, for. *belettâ* « être gourmand », et encore St-Pierre *beletâ* « dévorer des yeux » (fichier du *FEW*) ; voy. RlFn 7, 122, Schott 88 et *FEW* 1, 319b pour des métaphores comparables (et biffer Vers. *b ə l a t å* « désirer vivement qch ; gober un œuf », ainsi que fourg. *bèlet* « gourmand », *FEW* 21, 459b et 462a).

11, VI, 6. — *Meneix* ne signifie pas « moine », mais « (faux) dévôt », cf. Chav. *mené,* hlim. *mene,* blim. *mĕnet* (*FEW* 6, I, 702a ; 6, II, 114b ; *RLiR* 47, 327).

17, I, 7. — Ce qui est imprimé *despazo* est à comprendre *d'espazo* « d'épée » (blim. *espāzo). Home de lei, de franc'e despazo* forme un vers hypométrique (—1), dont le sens est difficile : en tout cas, on ne peut traduire par « Hommes de loi, de France et d'ailleurs » (= « de l'espace [autre que la France] » [!], dit la note). On osera plutôt : « Hommes de loi, d'argent (*francs* ?), d'épée », sorte de partition trifonctionnelle des hommes illustres.

17, VI, 10. — *Eispourzir* ne signifie pas « épuiser » (ce serait un « doublet d'*espurdza* » < EXPŪRGARE), mais « effaroucher », et se rattache au type *espaorzir* (*FEW* 8, 88b ; cf. PuyD. *i p u r d ž i ALAL* 307, p 11, Creuze *ẹ p o̯ r ž i ibid.,* p 25).

17, X, 10. — Dans *Deguenilhats aparoum liours drapés, aparâ* est à traduire par « protéger, préserver, défendre » (cf. *FEW* 8, 630b), plutôt que par « parer ».

17, XII, 13. — *Douzi* ne signifie pas « clef » (ou « peut-être 'douceur' » . . .), mais bien sûr « fausset d'un tonneau » (blim. *doŭsī,* etc., *FEW* 3, 172a).

20, II, 8. — *Une machoueiro en ordre / L'avetz pas bounas dzins* : non pas « Vous ne les avez pas bonnes [les dents !] là-dedans », mais « Vous ne l'avez pas, braves gens ».

22, I, 9. — Un *pistoul' de po* n'est pas un « quignon de pain », mais un « petit pain de forme allongée » (frm. *pistolet,* Péz. Foix, Toulouse, castr. *pistoulet,* voy. FEW 16, 625a ; ici avec recul d'accent et chute du schwa final).

22, V, 10. — Ce qui est imprimé ainsi : *I dit Tia « ta sintinsa » !* est à ponctuer ainsi : *I dit : « Tia ta sintinsa ! ».* A. Lanly traduit par « Il lui dit : 'Tiens, c'est ta sentence' » ; mais *tia* ne peut signifier « tiens » : Ussel *t y ā,* littè-

ralement « ici as » (*aqui as*), vaut pour « voici » (cf. *RPGR* 1, 129) ; cf. *tiavet* (pl.), bien traduit en 2, II, 1.

23, VI, 4. — *Saus quiteis parins* ne peut se traduire par « ses légitimes pasents » : *quitte* n'est pas ici « un terme d'hommes de loi, de marchands, de joueurs » (« celui qui est *quitte* est celui qui a payé, donc *légitime* possesseur », précise la note !). On a affaire au tour limousin bien connu (Ronjat 3, 106), qu'on trouve même chez Brantôme (*FEW* 2, 1472b) : « même ses parents ». Le même tour se trouve en 16, II, 1 : *Ne laissam pas na quito plasso,* c'est-à-dire « Ne laissons pas une seule place », et non « Ne laissons pas une place tranquille ».

23, X, 8. — *Sancier* ne signifie pas « chanceux », mais « bien portant, sain, robuste » (voy. les nombreuses attestations limousines dans *FEW* 11, 640b).

Jean-Pierre CHAMBON